This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 472879

Digitized by Google

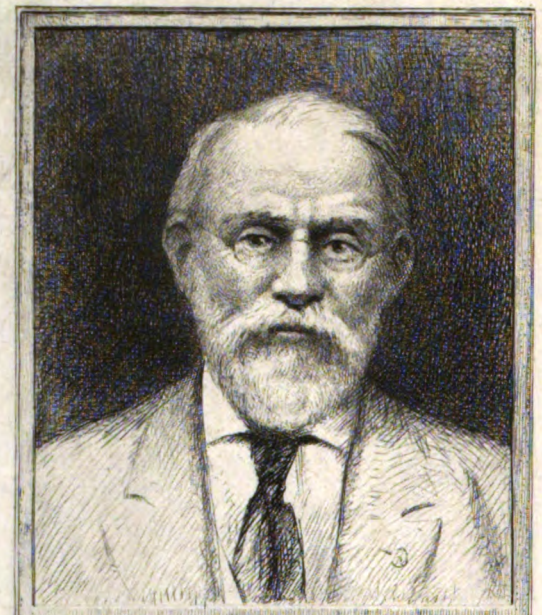

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

DC
611
.M221
R4

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU MAINE

(Revue trimestrielle)

DEUXIÈME SÉRIE

TOME VI. — TROISIÈME LIVRAISON

(LXXXIIe TOME DE LA COLLECTION)

Juillet, Août, Septembre.

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

MAISON DITE DE LA REINE BÉRENGÈRE, GRANDE-RUE, 11,

AU MANS

IMPRIMERIE MONNOYER

12, PLACE DES JACOBINS, 12. — LE MANS

—

1926

23

Digitized by Google

SOMMAIRE

DE LA

TROISIÈME LIVRAISON DU TOME VI

PAGES.

1° *Lavardin, Trôo, Poncé; excursion archéologique du 24 juin 1926*, avec six planches hors texte et quinze plans ou dessins dans le texte. 145

2° *Chronique :* **Remerciements du Président :** le numéro du *Cinquantenaire*. — Membres nouveaux. — Nécrologies, Mme la marquise de Broc, MM. Gabriel Fleury, Lionel Royer et baron Armand de Landevoisin (1).— La Cathédrale du Mans et la Cathédrale de Tolède, d'après un livre récent 173

Livres nouveaux offerts à la Bibliothèque de la Société.

(1) Cette chronique étant déjà imprimée lorsque nous avons appris la mort de M. le baron de la Bouillerie, ancien vice-président de la Société, décédé à son château de la Bouillerie, le 19 août, et dont les obsèques ont eu lieu le 24 août en l'église de Crosmières, nous avons le regret de ne pouvoir lui dire un dernier adieu que dans l'une des prochaines livraisons de la Revue.

R. T.

Digitized by Google

REVUE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU MAINE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME SIXIÈME

(LXXXIIe TOME DE LA COLLECTION)

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
MAISON DITE DE LA REINE BÉRENGÈRE, GRANDE-RUE, 11,
AU MANS

IMPRIMERIE MONNOYER
12, PLACE DES JACOBINS, 12. — LE MANS

1926

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
3-4-29
16143

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU MAINE

Membres du Bureau.

MM. Robert TRIGER, ✠ C, Président (1).
Marquis de BEAUCHESNE, } Vice-Présidents.
Raoul de LINIÈRE, ✻ }
Edouard de LORIÈRE, Secrétaire général.
Paul CORDONNIER-DÉTRIE, Secrétaire.
Chanoine GIRARD, Secrétaire de la 1re Section.
Xavier GASNOS, Secrétaire de la 3e Section.
Albert LEROUX, Trésorier.
René du GUERNY, Bibliothécaire.

Membres fondateurs.

MM. De BEAUCHESNE (marquis), lauréat du Concours général, maire de Souvigné-sur-Sarthe, château de la Roche Talbot, par Sablé (Sarthe), et 8, avenue Marceau, Paris, VIIIe.

Des CARS (duc), ✻, ✠ C, château de Sourches, à Saint-Symphorien (Sarthe), et 45, avenue d'Iéna, Paris, XVIe.

De LINIÈRE (Raoul), ✻, rue de Tascher, 23, au Mans, et château du Maurier, par Cérans-Foulletourte (Sarthe).

De LA ROCHEFOUCAULD, duc de Doudeauville, ✻, ✠ C, maire de Bonnétable, conseiller général, château de Bonnétable (Sarthe), et 47, rue de Varenne, Paris, VIIe.

TRIGER (Robert), ✠ C, membre non résidant du Comité des Travaux historiques et scientifiques, rue de l'Ancien-Evêché, 5, au Mans.

(1) Les médailles des guerres de 1870-71 et de 1914-1918, les croix de guerre et les décorations académiques étant très nombreuses, n'ont pu être indiquées sur cette liste de peur d'oublis inévitables. — Légion d'honneur ✻; décorations étrangères, ✠.

Digitized by Google

Membres Titulaires.

S. E. le Cardinal Dubois, ✻, ✠, archevêque de Paris.
S. E. le Cardinal Charost, ✻, archevêque de Rennes.
S. G. Mgr Grente, ✠, évêque du Mans.
S. G. Mgr Mélisson, archevêque de Viminacio, rue Chanzy, 25, Le Mans.
S. G. Mgr de Durfort, évêque de Poitiers.
S. G. Mgr Rousseau, évêque du Puy (Haute-Loire).

MM. Jullian (Camille), ✻, membre de l'Académie Française, rue de Luxembourg, 30, Paris, VIe.
De La Force (duc), membre de l'Académie Française, rue Pierre-Charron, 55, Paris, VIIIe.

Aubert (Marcel), professeur à l'Ecole du Louvre et à l'Ecole nationale des Chartes, conservateur adjoint au Musée du Louvre, directeur de la Société française d'archéologie, 8, cité Vaneau, Paris, VIIe.
De Béthune (baron), ✠, rue de Bériot, 34, à Louvain (Belgique).
Bilson (John), vice-président de l'Institut royal archéologique de la Grande Bretagne, architecte à Hessle, Yorkshire (Angleterre).
Gentil (Ambroise), président de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, rue de Flore, 86, au Mans.
De Grandmaison (Louis), président honoraire de la Société archéolologique de Touraine, ancienne rue de l'Archevêché, 43, à Tours.
Laurain (Ernest), président de la Commission historique et archéologique de la Mayenne (Laval).
Lecesne (Henri), président de la Société Dunoise, à Châteaudun (Eure-et-Loir).
Royer (Lionel), ✠ C, artiste peintre, 2e Prix de Rome, rue de Chézy, 38, Neuilly-sur-Seine (Seine).
Tournouer (Henri), ✠, président de la Société historique et archéologique de l'Orne, château de Saint-Hilaire-des-Noyers, par Colonard (Orne), et boulevard Raspail, 5, Paris, VIIe.

Digitized by Google

Mme D'Aillières (Fernand), château d'Aillières, par Mamers (Sarthe) et rue Bayard, 16, Paris, VIIIe.

Mme D'Angély-Sérillac (comtesse), château de Sérillac, par Beaumont-sur-Sarthe (Sarthe).

MM. D'Argence (marquis), château de Touvoie, par Savigné-l'Évêque (Sarthe).

Assicot (Jean), ✻, avocat, rue des Jacobins, 5, Le Mans.

Auburtin (Albert), ✻, président honoraire du Tribunal, place Girard, 8, au Mans.

Auburtin (Georges), place Girard, 8, au Mans.

De la Barre de Nanteuil (vicomte), château de Moire, par Coulombiers (Sarthe).

De Bastard-d'Estang (comte), ✻, ancien président de la Société, château de Dobert, par Avoise (Sarthe).

Batard (Henri), rue de Solférino, 12, Laval (Mayenne).

Béalet (Henri), rue de la Mariette, 1, au Mans.

Mlle De Beaumont, rue Pierre-Belon, 39, au Mans.

Mme De Beaurepos (comtesse), rue de Fougères, 31, à Rennes, et château de Cerisay, par Fresnay (Sarthe).

MM. Beillard (Albert.), rue de la Motte, 13, au Mans.

Beillard (Frédéric), rue de Quatre-Roues, 21, au Mans.

Belin (abbé), curé de Coulaines, par Le Mans.

De Bellemare (capitaine), Service des renseignements à Ouezzan (Maroc), et rue d'Avesnières, 31, Laval.

Bidon (Léopold), rue de Courthardy, 20, au Mans.

Blanc (Maurice), ancien juge au tribunal de commerce, quai de l'Amiral-Lalande, 30, au Mans.

Mlle Blanchard (Simone), rue Victor-Hugo, 42, au Mans.

MM. Blétry (René), rue Chanzy, 13, au Mans et château de la Freslonnière, à Souligné-sous-Ballon (Sarthe).

Blouère (Raphaël), ancien magistrat, à Ecommoy (S.).

Mme Bodin (Edouard), avenue Léon-Bollée, 54, au Mans.

M. Bordeaux (Albert), ✠, rue de Flore, 23, au Mans.

Mme Bouchet, château de la Boisardière, à Bazouges (Sarthe).

MM. Boudet (chanoine), vicaire général honoraire, avenue Léon-Bollée, 158, au Mans.

De la Bouillerie (baron), ancien vice-président de la Société, château de la Bouillerie, à Crosmières (Sarthe).

Boulard (Félix), à Bourg-le-Roi (Sarthe).

Digitized by Google

MM. Boulay de la Meurthe (comte), ancien président de la Société d'histoire contemporaine, rue de Villersexel, 7, Paris, VIIe.

Mlle Bourdon, à la Vieillère, par Château-du-Loir (Sarthe).

MM. Bourguignon (commandant), ✻, chef d'escadron au 31e d'artillerie, rue Joinville, 31, Le Mans.

Bourguin (docteur), directeur-adj. de la Section d'Hygiène des Sociétés de la Croix-Rouge, docteur en droit, rue Saint-Placide, 33, Paris, VIe.

Bouton (André), notaire, rue Saint-Hérens, 9, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Boyer (Louis), rue Julien-Bodereau, 32, Le Mans.

Braconnot (abbé), curé de Verron (Sarthe).

Branchu (René), rue Saint Charles, 11, au Mans.

Mmes De Breuil (comtesse), ch. de Pescheseul, par Avoise (S.) et rue de Bourgogne, 12, Paris, VIIe.

M. Brichet (René), avenue Léon-Bollée, 27, Le Mans.

Mme De Broc (marquise), ✻, château des Perrais, à Parigné-le-Pôlin (S.), et 43, faubourg Saint-Honoré, Paris VIIIe.

MM. Bruneau (chanoine), Grande-Rue, 19, au Mans.

Buhler (général), ✻ C. ✠, rue des Chalets, 43, au Mans.

Calendini (abbé Louis), curé-doyen d'Yvré-l'Évêque (S.).

Calendini (abbé Paul), curé-doyen de Ballon (Sarthe).

Candé (docteur), ✻, au Lude (Sarthe).

De Carini (prince), avenue Emile-Augier, 50, Paris, XVIe, et château de Vaulogé, par Noyen (Sarthe).

Carré (Léon), ✻, rue Lenoir, 8, au Mans.

Celier (comte), ✠, avocat, ancien secrétaire de la Société, boulevard des Invalides, 40, Paris, VIIe.

Ceuneau (l'abbé), vicaire à Evron (Mayenne).

Chamaillard (René), rue de l'Ancien-Évêché, 7, au Mans.

Chambois (abbé Emile), curé de Saint-Georges-du-Bois (Sarthe).

Chappe d'Auteroche (baron François), quai d'Orsay, 11, Paris, VIIe, et ch. de Vert, à Brûlon (Sarthe).

Chardon (Charles), à Marolles-les-Brault (Sarthe), et chemin de Sinault, au Mans.

Chardon (Charles), ✻, avocat, rue de Villersexel, 6, Paris, VIIe.

Digitized by Google

Mme CHARTIER, rue des Minimes, 23, au Mans.

MM. CHAUDOURNE (Léon), imprimeur, rue Marchande, 15, au Mans.

De CHAUVIGNY (René), château de Chauvigny, par Savigny-sur-Braye (Loir-et-Cher), et rue de Grenelle, 80, Paris, VIIe.

Mlle CHESNEL (Yvonne), à Sainte-Suzanne (Mayenne), et rue Julien-Bodereau, 62, au Mans.

MM. CLOUET (baron), château du Grand Logis, à Mayenne.

COSSON, notaire à Mézeray (Sarthe).

CORDONNIER-DÉTRIE (Paul), à Buffard, à Guécélard (Sarthe).

CORNILLEAU (Robert), rue de Vaugirard, 33, Paris, VIe.

Mme CORNU (Henri), à Joué-en-Charnie (Sarthe).

MM. De COURDOUX (André), rue Albert-Maignan, 10, au Mans et château de la Bretonnière, par Domfront (Sarthe).

De COURTILLOLES, ch. de Courtilloles, par Alençon.

Mlle DAGUES DE LA HELLERIE, rue Jeanne-d'Arc, 10, au Mans.

MM. DAMOISEAU (Paul), expert, rue Gougeard, 7, au Mans.

DAVID (abbé), curé de Vallon-sur-Gée (Sarthe).

DAVY de VIRVILLE, rue Crossardière, 40, Laval.

DÉAN-LAPORTE, rue Victor-Hugo, 44, au Mans.

DEBAINS (colonel), O. ✻, rue de la Mariette, 34, au Mans.

DELAUNAY (docteur), rue Chanzy, 36, au Mans.

DEMAS, sculpteur, rue de Flore, 115, au Mans.

DENIS (abbé), chanoine honoraire de Bourges, rue d'Hauteville, 10, au Mans.

DENIS DU PATY, rue de Flore, 97, au Mans.

Mgr DESHAYES, vicaire général honoraire, rue Saint-Vincent, 21, au Mans.

M. DIDION (chanoine), curé-doyen de Fresnay (Sarthe).

Mlle DREUX-MENGET, rue de la Rivière, 20, au Mans.

Mme DROUIN, rue des Chalets, 32, au Mans.

MM. DROUIN (Emile), avoué, rue des Ursulines, 8, au Mans.

DUMANT (Jacques), banquier, rue Bruyère, 1, au Mans.

DURAND (Georges), ✻, président fondateur de la D.A.S., rue de Fleurus, 1, au Mans.

DUVAL (Ambroise), à Sillé-le-Guillaume (Sarthe).

ECHIVARD (Albert), peintre-verrier, rue de la Mariette, 3, et rue Saint-Charles, 6, au Mans.

Digitized by Google

MM. Edeline (Paul), vice-président du tribunal, rue Emile-Barrier, 17, au Mans.

D'Estais ✻, ancien officier de marine, rue des Maillets, 41, au Mans.

Mlle De l'Estoile, rue de Flore, 102, au Mans, et château de Corbohay, à Conflans, par Saint-Calais (Sarthe).

MM. Eude (Emile), ✻, ingénieur des arts et manufactures, ancien attaché à la légation de Lisbonne, rue des Fontaine, 69, Le Mans.

Eynaud (Pierre), rue du Président-Loubet, 46, à Cherbourg (Manche).

Feutelais (docteur), rue Montauban, 17, au Mans.

Fleury (Gabriel), place de la République, à Mamers.

Fonteix (Pierre), entrepreneur, rue Pasteur, 39, au Mans.

Mme Fouchard (Marcel), place de la Préfecture, 12, au Mans.

MM. Fouchard (André), rue Clapeyron, 25, Paris, VIIIe.

Fouché (Ernest), ancien député, boulevard Malesherbes, 75, Paris, VIII et château des Roches, par Le Mans.

Fournier (Jacques), avocat, rue Pierre-Belon, 37, au Mans.

François (Pierre), archte, rue de la Mariette, 4, au Mans.

De Fresnay (marquis), château de Montcorbeau, par Ambrières (Mayenne).

De Fromont de Bouaille (Maurice), château de la Beunèche, par Spay (Sarthe).

Mme Galpin (Gaston), château de Fontaine, par Fresnay (S.).

MM. Gasnos (Xavier), rue de l'Herberie, 1, au Mans.

Gasselin (lieutenant-colonel), O. ✻, maire de Saint-Jean-des-Echelles, rue de Paris, 13, au Mans, et château de Courtangis, par Lamnay (S.).

De Gastines (comte), château de la Denisière, par Chauffour-Notre-Dame (Sarthe).

De Gastines-Dommaigné (comte), ✻, rue Julien-Bodereau, 101, au Mans, et ch. d'Ardenay, par le Breil (S.).

De Gastines-Dommaigné (comte Jean), ancien élève de l'Ecole des Chartes, avenue d'Eylau, 19, Paris, XVIe et château de la Forge, à Cheméré-le-Roy (Mayenne).

Mlle Gaultier (Alice), licenciée ès-lettres, rue Bertrand, 21, Paris, VIIe.

Mme Gazeau (Arthur), rue de l'Herberie, 27, au Mans.

Digitized by Google

MM. Girard (chanoine), professeur au Grand Séminaire, avenue Léon-Bollée, 158, au Mans.
Girard (René), ✻, rue Courthardy, 13, Le Mans.
Giraud (Pierre), à Parcé (Sarthe).
Giraud (abbé), docteur ès-lettres, aumônier du Prytanée militaire, à La Flèche (Sarthe).
Girault (abbé), aumônier de la maison Bonnière, rue de Flore, 109, au Mans.
Gougaud (docteur), ✻, avenue Léon-Bollée, 36, au Mans.
Goupil (Albert), licencié ès-lettres, imprimeur, quai Jehan-Fouquet, 2, Laval (Mayenne).
Goutard (Armand), rue Saint-Vincent, 30, Le Mans.
Mme Van der Gracht, au Gué-Bernisson, Le Mans.
Mgr Graffin, ✻, camérier secrét. de S. S., chanoine honoraire du Mans, professeur à l'Institut Catholique, rue d'Assas, 47, Paris, VIe.
MM. Graffin (Xavier), ch. de la Roche, à Mayet (Sarthe).
Griffaton (Julien), rue Béclard, 14, Angers.
Du Guerny (René), rue Bruyère, 8, Le Mans.
Guerrier (M.) rue du Père-Mersenne, 10, au Mans.
Guilloreau (René), avenue Léon-Bollée, 147, au Mans.
Guillot (capitaine), ✻, au 31e d'artillerie, rue du Cirque, 14, Le Mans.
Mme Guillotin, rue de Prémartine, 57, Le Mans.
MM. Guittet (Albert), rue Victor-Hugo, 52, Le Mans.
Haca (commandant), ✻, chef de bataillon au 117e d'infanterie, aux Cerisiers, route de Bonnétable, 207, Le Mans.
Hébert (Georges), avoué, rue de Paris, 21, au Mans.
Hennet de Goutel (baron Etienne), rue Royale, 95 Versailles (Seine-et-Oise).
Heurtebize (R. P. dom), secrétaire honoraire de la Société, à Solesmes, par Sablé (Sarthe).
Heuzard (Gaston), place de la Préfecture, 1, Le Mans.
Hitter (abbé), rue Desportes, 1, Le Mans.
Hubert, Grande-Rue, 59, à Mayenne (Mayenne).
Janvier (Anatole), industriel, au Val-de-l'Huisne, Le Mans.
Jobet (Maurice), rue de la Juiverie, 11, Le Mans.
Jolais (Georges), directeur d'Assurances, rue Emile-Barrier, 2, Le Mans.

Digitized by Google

MM. Joly-Lyautey de Colombe (colonel), ✻ C. ✠, rue Erpell, 9, Le Mans.
De Juigné (marquis), ✻, député, château de Juigné (Sarthe), et faubourg Saint-Honoré, 137, Paris, VIIIe.
Labiche (colonel), ✻ O, rue des Fontaines, 80, au Mans.
De La Croix (abbé), rue des Fontaines, 69, au Mans.
De La Croix (Auguste), rue Turbigo, 16, Paris, IIe.
Lagarde (général baron), ✻ C. ✠, rue Robert-Garnier, 15, Le Mans.
Laigneau (Marcel), directeur de la Société Générale, boulevard René-Levasseur, 8, au Mans.
Lainé (Marcel), avenue Thiers, 63, au Mans.
Lajus (Jean), président du Tribunal, boulevard Négrier, 36, au Mans.
La Mache (Charles), avocat, maire du Tronchet, château du Tronchet, par Assé-le-Riboul (Sarthe), et rue de Civry, 24, Paris, XVIe.
Lambert du Chesnay (Marcel), au Chesnay, à Torcé (S.).
De Landevoisin (baron), château des Places, à Daon (Mayenne) et rue de Lubeck, 25, Paris, XVIe.
Langeron, instituteur, à Courcebœufs (Sarthe).
Langevin (docteur), rue Pierre-Belon, 2, au Mans.
Lapierre (William), rue de la Motte, 21, au Mans.
Mlle Latouche (Marguerite), rue des Arènes, 4, au Mans.
MM. Latron (docteur), avenue Léon Bollée, 65, au Mans.
Leblanc, notaire, rue de l'Etoile, 23, au Mans.
Lebourdais, notaire, Le Pin-la-Garenne (Orne).
Le Brun (Marcel), rue des Arènes, 21, au Mans.
Lebrun (Paul), avoué, rue Gougeard, 11, au Mans.
Lecointre (Georges), maire de Saint-Germain, château de l'Ile, à Saint-Germain-du-Corbéis (Orne).
Mme Lecomte, rue Victor-Hugo, 14, au Mans.
MM. Le Cornu (Henri), rue Albert-Maignan, 14, au Mans.
Le Faucheux (Louis), rue Berthelot, 19, au Mans.
Lefebvre (chanoine), vicaire général honoraire, place du Château, 4 *bis*, au Mans.
Legoué (abbé), curé de Maresché, par Beaumont-sur-Sarthe (Sarthe).
Legros (abbé), curé d'Arçonnay, par Champfleur (S.).

Digitized by Google

MM. Legros (docteur), rue des Arènes, 2, Le Mans.
L'Eleu (André), avocat, rue Berthelot, 25, au Mans.
Lemercier (abbé), curé de Saint-Lazare, au Mans.
Le More (comte), château de la Fougeraie, à Saint-Paterne (Indre-et-Loire).
Lenoble (Albert), avenue Rapp, 12, Paris, VIIe.
Leret d'Aubigny (baron), ancien député et ancien Sous-secrétaire d'Etat, château de Rivesarthe, par Malicorne (Sarthe), et rue de Belle-Chasse, 51, Paris, VIIe.
Leret d'Aubigny (baron Lucien), château de Boisdoublet, par Torcé (Sarthe).
Leroux (abbé), professeur au Grand Séminaire, avenue Léon-Bollée, 158, au Mans.
Leroux (Albert), rue du Tertre-Saint-Laurent, 1, au Mans.
Leroux (Gaston), rue Dumas, 1, au Mans.
Leroux (Georges), rue Sainte-Croix, 20, au Mans.
Leroux (Joseph), architecte, rue Berthelot, 17, au Mans.
De Lestapis (colonel), ✻, ch. d'Amenon, à Saint-Germain-d'Arcé (Sarthe), et rue Cardinet, 42*bis*, Paris, XVIIe.
Letourneux (Emmanuel), ✻, rue de la Paix, 21, au Mans.
Letourneux (Georges), av. Carnot, 30, Clermont-Ferrand.
Levernieux (Gaston), rue de Quatre-Roues, 30, au Mans.
De Linière (Jacques), aux Ruelles, Le Mans.
Lorier (docteur), ✠ O, rue Joinville, 54, au Mans.
De Lorière (Edouard), maire d'Asnières, ch. de Moulin-Vieux, par Avoise (Sarthe) et rue Berthelot, 20, au Mans.
Mmes Louvel, quai Louis-Blanc, 16, au Mans.
Maignan (Albert), rue La Bruyère, 1, Paris, IXe, et à Saint Prix (Seine-et-Oise).
De Maillebois (marquise), château de Bougeance, à Saint-Pavace, par Le Mans.
MM. Maillet (Joseph), directeur de la Banque de France en retraite, square du Tunnel, 3, au Mans.
Malherbe (Pierre), négociant, à Conlie (Sarthe).
Mme Mallet-Lemesle, 96, rue de Varenne, Paris, VIIe.
MM. Mallet (Dominique), ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, villa Poirier, 9, Paris, XVe, et à Ribarbeau, à Beaufay (Sarthe).
Maréchal (commandant), ✻, chef d'escadron au 31e d'artillerie, rue Joinville, 25, au Mans.

Digitized by Google

MM. Mascarel (docteur), rue Chanzy, 24, au Mans, et maire de Brûlon (Sarthe).

Mauduit (Roger), docteur en droit, licencié en philosophie, avenue Léon-Bollée, 10, au Mans.

De Mazenod (commandant), ✻, rue de Flore, 5, au Mans.

Mémin (Marcel), avocat, rue de la Motte, 9, au Mans.

Menjot d'Elbenne (vicomte), ✠, maire de Beillé, secrétaire d'ambassade, château de Couléon, par la Chapelle-Saint-Rémy (Sarthe).

Ménage (Louis), ✻, rue de Flore, 77, au Mans.

Meunier du Houssoy (comte Georges), château de la Blanchardière, à Sargé, par Le Mans et rue Beaujon, 5, Paris, VIIIe.

Meyer (docteur), rue Chanzy, 5, au Mans.

Mgr Mignon, protonotaire apostolique, vicaire-général, place du Château, 21, au Mans.

MM. Miriel, directeur de la Banque de France, place Lionel-Le-Couteux, au Mans.

Moisy (Gaston), rue La Fayette, 88, Paris, IXe.

Mme De Monchy, château de la Grifferie, par Le Lude (S.).

MM. De Monhoudou (vicomte), ✻, rue de Flore, 92, au Mans.

Monnoyer (Charles), place des Jacobins, 12, au Mans.

Mlle Monsimier (Bathilde), rue des Chanoines, 23, au Mans.

MM. De Montécler (marquis), château de Montécler, par Evron (Mayenne).

De Montesson (marquis), rue Pierre-Belon, 11, au Mans, et château de Bois-Maquillé, par Louplande (Sarthe).

Morançais (Henri), rue Sainte-Croix, 28, au Mans.

Morancé (Charles), artiste-peintre, au Grand-Lucé (S.).

Mortagne (général), ✻ O, rue Victor-Hugo, 56, au Mans.

Mme Mouette, avenue Léon-Bollée, 15, au Mans.

MM. Mulocheau (chanoine), directeur de l'Ecole libre de N.-D. de Sainte-Croix, Grande-Rue, 6, au Mans.

De Murat de l'Estang (comte), château de Vadré, à Courcelles (Sarthe).

Neau (Maurice), pharmacien, rue de Prémartine, au Mans.

Neulat (colonel), ✻ O, rue de Flore, 24, au Mans.

De Nicolay (comte), ✻, maire de Montfort, château de Montfort-le-Rotrou (S.). et av. Bosquet, 2, Paris, VIIe.

Digitized by Google

MM. Nivert (Henri), notaire honoraire, rue Victor-Hugo, 46, au Mans.

De Noailles (vicomte), ancien capitaine au 8e bataillon de chasseurs, château de Saint-Aubin-de-Locquenay, par Fresnay (S.) et rue de l'Université, 43, Paris, VIIe.

Nouton (colonel), ✻ O, rue de l'Etoile, 19, au Mans.

Mme De Nugent (comtesse), place Girard, 9, au Mans.

MM. Ory (Joseph), ✻, rue Albert-Maignan, 8, au Mans.

Pageot (général), ✻ O, ✠, rue Saint-André, 2, au Mans, et château de Cherbon, par Coulongé (Sarthe).

Mme Paignard (Léopold), Savigné-l'Evêque (Sarthe).

MM. Pallu du Bellay (Joseph), ✻, rue Saint-Denis, 10, à Poitiers (Vienne), et château de la Boissière, par Noyant (Maine-et-Loire).

Passe (Maurice), à Evron (Mayenne), et rue Rosa-Bonheur, 2, Paris, XVe.

Patard (abbé), chapelain épiscopal, à la Providence, La Flèche (Sarthe).

Picard (A), rue Bonaparte, 82, Paris, VIe, par Y. V.

Plaisant (docteur), ✻, rue de Bel-Air, 46, au Mans.

Planchenault (René), archiviste paléographe, à la Section historique du Maroc, 101, rue du Bac, Paris, VIIe.

Poix (docteur), ✻, boulevard Raspail, 84, Paris, VIe.

Potel (Raoul), ✻, inspecteur des forêts, avenue Léon-Bollée, 41, au Mans.

Mme De la Poterie, rue de Tascher, 17, au Mans.

MM. Pottier (abbé), rue des Fontaines, 69, au Mans.

Pottier (docteur), ✻, conseiller d'arrondissement, rue de l'Etoile, 16, au Mans.

Quatecous (Adolphe), rue de la Rochelle, à Connerré (S.).

Queruau-Lamérie (E.), rue des Arènes, 6 *bis*, à Angers.

Quinton (R.), rue Barbier, 3, au Mans.

Ramard (Guy), bâtonnier de l'Ordre des avocats, secrétaire de la Commission historique et archéologique de la Mayenne, place Hardy-de-Levaré, 19, Laval.

Recoing (Gabriel), ✻, château de la Houltière, à Aigné, par la Milesse (Sarthe).

Renard (Adolphe), président du Comité de l'Union des grandes Associations, rue des Fontaines, 122, au Mans.

Renard (Pierre), rue Auvray, 35, au Mans.

Digitized by Google

MM. Renaudin (R^me P. dom.), ancien abbé des Bénédictins de Clervaux, rue de Lausanne, 1, Fribourg (Suisse).

Renou, à la Vieille Abbaye de Champagne, à Tennie (S.).

Réveillant (André), rue Gambetta, 7, au Mans.

Rialland (Georges), ✻, directeur du Comptoir d'Escompte de la Sarthe, rue Dumas 32, au Mans.

Riondel (commandant), ✻, rue des Arènes, 1, au Mans

De Romanet de Beaune (vicomte), ✠, château des Guillets, par Courgeoust (Orne).

Mlle Romet, rue du 33e-Mobiles, 1, au Mans.

MM. Romet (Paul), conseiller général, rue du Mans, 54, Alençon, et château de Saint-Denis-sur-Sarthon (Orne).

Rondeau du Noyer (Marc), rue du Saint-Gothard, 6, Paris, XIVe.

Roncin (Georges), ✻, avoué, rue de la Barillerie, 7, au Mans.

Roquet (Henri), à Laigné, par Saint-Gervais-en-Belin (S.).

Mme De Rudeval (vicomtesse), à La Fontaine-Saint-Martin, par Cérans-Foulletourte (Sarthe).

M. De Saint-Denis (Albert), rue de Bel-Air, 38, au Mans.

Mmes De Saint-Exupéry (vicomtesse), rue de Tascher, 15, au Mans.

De Sainte-Preuve (baronne), rue de Bretagne, 3, Alençon (Orne).

De Saint-Rémy, rue de Tascher, 25, au Mans.

MM. Savare (colonel), ✻ O. ✠, château de la Ménarderie, par Beaumont-sur-Sarthe (Sarthe).

De la Selle (chanoine), Supérieur des Missionnaires, N.-D. du Chêne, par Vion (Sarthe).

De Semallé (comte), ✻, secrétaire d'ambassade, château de Frebourg, par Mamers (Sarthe), et 16 *bis*, avenue Bosquet, Paris, VIIe.

Sénart (Emile), ✻ O. ✠ C., membre de l'Institut, château de la Pelice, par La Ferté-Bernard (Sarthe), et 18, rue François-Ier, Paris, VIIIe.

Sergent (abbé), curé de Saint-Mars-sous-Ballon (Sarthe).

Sevestre (abbé), professeur au Collège Saint-Louis, rue Auvray, au Mans.

Sinan (docteur), rue Erpell, 10, au Mans.

Singher (Gustave), ✻, directeur général de la Mutuelle

Digitized by Google

du Mans, président de l'A. C. de l'Ouest, rue Chanzy, 37, au Mans.

MM. De Souancé (comte), château de Mondoucet, par Souancé (Eure-et-Loir).

Stéchert (G.-E.), rue de Condé, 16, Paris, VIe.

Tabouet, à La Palisse (Allier).

De Talhouet (marquis), ✻, ✠ C., maire du Lude, château du Lude (Sarthe), et 2, avenue Bosquet, Paris, VIIe.

Tézé (Henri), rue Auvray, 30, au Mans.

Mme Thoré, rue Montauban, 9, au Mans.

MM. Thurillet (Lucien), ingénieur, rue des Noyers, 8, au Mans.

Tison (Henri), Ker-Alice, Saint-Briac (Ille-et-Vilaine).

De la Touanne (comte), rue Gougeard, 12, au Mans.

Mme De la Touanne (comtesse Maurice), rue Girard, 2, au Mans.

MM. Toublet (abbé), rue des Fontaines, 69, au Mans.

Touchard (Léon), ✻, O., et Mme, née Dobremer, rue Puvis-de-Chavannes, 12, Paris, XIXe, et La Vallée, Eaux-Bonnes (Seine-et-Oise).

Trégard (Louis), rue de Flore, 42, au Mans.

Tual (Henri), ✻, président de l'Association du 33e-Mobiles, château de la Futaye, près Le Mans.

Urseau (chanoine), correspondant du Ministère, rue du Parvis-Saint-Maurice, 4, Angers.

De Vaissière (Georges), maire de Rouessé-Vassé, château de Vassé, par Sillé-le-Guillaume (Sarthe).

Vallée (Eugène), rue des Bergers, 6, Paris, XVe.

Mmes De Vaublanc, rue du 33e Mobiles, 2, au Mans.

De Vauguyon, avenue Léon-Bollée, 52, au Mans.

M. Vavasseur (abbé), curé de Crannes (Sarthe).

Mme De Vercly, rue Victor-Hugo, 32, au Mans.

M. Verdier (Paul), avenue Mozart, 9, Paris, XVIe.

Mme Vérel, avenue Léon-Bollée, 21, au Mans.

MM. Vérité (Pierre), architecte des monuments historiques, rue des Fossés-Saint-Pierre, 15, au Mans.

Vétillard, procureur de la République, rue Prémartine, 31, au Mans.

Mme Vétillart (Joseph), à Château-Lavallière (Indre et-Loire).

Digitized by Google

MM. De Vésins (marquis), ✻, ✠, château de Malicorne (Sarthe) et avenue Marceau, 69, Paris, XVIe.

Vieille (Ludovic), à Sablé-sur-Sarthe (Sarthe).

De Viennay (comte), maire de Saint-Christophe, château de Saint-Christophe-du Jambet, par Ségrie (Sarthe).

Mmes De Villiers du Terrage (vicomtesse), château de la Rochère, par Saint-Gervais-en Belin (Sarthe) et rue Barbet-de-Jouy, 30, Paris, VIIe.

Vincent, rue Sainte-Croix, 45, au Mans.

MM. Vincent (Louis), rue de l'Ancien-Evêché, 9 *ter*, au Mans.

Voisin, aux Aulneaux, par la Fresnaye (Sarthe).

Mme De Waresquiel (comtesse), 7 *bis*, place du Palais-Bourbon, Paris, VIIe, et ch. de Poligné, Forcé (Mayenne).

M. Williot, industriel, château de Sablé (Sarthe).

Archives départementales de la Sarthe, au Mans.

Archives départementales de l'Orne, à Alençon.

Association de la Jeunesse Catholique, 2, rue de Quatre-Roues, 14, Le Mans.

Averary Library, Columbia University, New-York city, U. S. A.

British Museum, chez M. Ed. Champion, 5, quai Malaquais, Paris, VI.

Bibliothèques des Villes d'Alençon; d'Angers; de Laval; du Mans; du Cercle de l'Union, rue Sainte-Marie, 5, au Mans; du Séminaire, avenue Léon-Bollée, 158, au Mans; de l'Institution Saint-Louis, rue Auvray, au Mans; de l'Institution Notre-Dame, à La Flèche (Sarthe); du Prytanée militaire, à La Flèche (Sarthe).

La Revue est adressée, en outre, au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à la Bibliothèque de la Sorbonne et à *soixante-dix* Sociétés savantes, françaises ou étrangères, avec lesquelles la Société historique et archéologique du Maine échange ses publications.

Digitized by Google

DE L'HOTEL DE TESSÉ

A L'ANCIENNE ÉGLISE SAINT-NICOLAS

QUARTIERS DES JACOBINS, DE L'ÉTOILE ET DES URSULINES, AU MANS

De l'Hôtel de Tessé, étudié dans un précédent travail (1), une seule voie a, de tout temps, ramené vers le centre de la ville : l'ancien chemin de Bonnétable au Mans, désigné au moyen âge sous le nom de « chemin tendant de la Croix de Pierre, ou du Pressoir du Chapitre, aux Cordeliers ».

Devenu, depuis les travaux de 1736 et de 1768, le débouché de la principale route de Paris au Mans (par Mortagne et Bellême) ce chemin portait aux XVIIe et XVIIIe siècles, entre la Croix de Pierre et le couvent des Jacobins, le nom de « Rue de Lavardin ou de Tessé », parfois aussi celui de « Rue des Cordeliers »; il gagnait ensuite la place des Halles par la rue Saint-Dominique, la rue Marchande, le carrefour Saint-Nicolas et la rue Saint-Jacques.

Aux mauvais jours de la Révolution, la rue des Cordeliers devint la « Rue des Défroqués », nom peu élégant que lui infligèrent les passions du temps, et qui, bien démodé déjà, ne se retrouve plus sur le plan de l'an VII [1799], dont les intéressantes indications motivent ce dernier article (2).

C'est donc tout simplement la route de Mortagne au Mans [n° 3 du Plan] que nous allons suivre en l'an VII de la République Française, en sortant de l'Hôtel de Tessé.

(1) *L'ancien Hôtel de Tessé au Mans et ses collections artistiques.*

(2) « *Plan d'une partie de la ville du Mans sur lequel se trouvent les nouvelles promenades* », original en couleurs, de 0m45 sur 0m31, sans date, mais qu'on peut sûrement attribuer à l'an VII (1799), reproduit ci-contre (Plan I). Il nous a été très obligeamment communiqué par M. le Vicomte d'Elbenne que nous prions d'agréer tous nos remerciements.

Digitized by Google

On aperçoit d'abord, à gauche, entre les nouvelles promenades commencées en 1792 et le vieux chemin de la Vallée de Misère, des terrains encore vagues [13], découpés de nombreuses rues et destinés par les spéculateurs d'alors à des constructions. Ces projets, par bonheur, ne se réaliseront pas ; l'emplacement de l'ancien couvent des Cordeliers sera réuni aux promenades, et, seul, un des côtés de « la Vallée de Misère », rectifiée en ligne droite à vingt mètres en avant des murs de Tessé, sera bâti plus tard sur le bord d'une nouvelle rue appelée primitivement « rue *du Sabot* » et actuellement *rue Robert Garnier* (1).

Très heureusement aussi, on ne bâtira pas les parcelles tracées sur le plan, à droite de la route, en face de l'ancien Evêché et de la Cathédrale que des constructions eussent masquée de façon déplorable.

Le plan des promenades, lui, reste conforme au plan définitif de l'ingénieur Bruyère que nous avons publié précédemment (2) : il n'y a pas à s'y arrêter de nouveau. Remarquons seulement que le couvent des Cordeliers et la maison voisine qui appartenait au Chapitre ont déjà entièrement disparu.

Mais, en l'an VII, les idées de spéculation et la mesquinerie des conceptions dominent toujours, au point de faire couper en deux parties séparées l'emplacement de la place actuelle des Jacobins ; l'une de ces parties correspond à la place primitive qu'on appelle encore « Place de la Réunion » ; l'autre n'est

(1) La *rue du Sabot* portera encore ce nom en 1813, de même que son carrefour avec les rues des Arènes et de Prémartine sera alors appelé « *Carrefour de la Croix du Sabot* ». Les excédants de terrain compris entre l'ancien chemin de la Vallée de Misère et la nouvelle rue du Sabot étaient divisés, sur le plan de lotissement, en cinq parcelles portant, à partir du carrefour de la Croix du Sabot, les numéros 18, 19, 20, 21 et 22. Les parcelles 18 et 19, jusqu'au delà de la rue actuelle de la Motte, furent vendues dès le 12 juillet 1796 au citoyen Daguin. Les trois dernières en montant, nos 20, 21 et 22, seront adjugées au prix total de 4695 francs, le 20 septembre 1813, au sieur Thomas Lechesne, entrepreneur, pour le compte de l'abbé Duperrier du Mourier, vicaire-général du diocèse du Mans, et réunies à l'ancien enclos de l'hôtel de Tessé, devenu le Séminaire de Tessé. Archives de la Sarthe, Q 17/1 n° 7.

(2) *La Place et les Promenades des Jacobins au Mans.*

Digitized by Google

qu'un modeste carré, réservé entre le quinconce des promenades et les maisons en bordure de la rue Saint-Dominique. On y retrouve toujours [en P] le sinistre puits des Jacobins, comblé avec des cadavres de Vendéens et [en 22] le tracé des bâtiments du couvent.

La démolition, en effet, a été commencée au plus tôt à la fin de 1794 (1) : elle a marché si lentement qu'en 1800 les fondations subsisteront encore. En 1796 même, l'administration municipale n'était pas fixée sur le parti à tirer de l'emplacement du couvent des Jacobins. Le 25 août (8 fructidor an IV), elle n'avait pu que répondre vaguement aux citoyens Chesneau, Chaubry et de Tournay, commissaires nommés par la Société des Arts, « qu'elle désirait que les terrains avoisinant « les promenades fussent décorés de constructions qui, par « leur uniformité et leur apparence extérieure, contribuassent « à l'embellissement de la partie de la cité destinée aux fêtes « publiques et à la réunion des citoyens ; que, vu la destruc- « tion des édifices publics, après la paix, on pourrait tirer un « parti avantageux du terrain pour des établissements utiles « et d'agrément ; que, dès lors, la municipalité n'avait pas « pressé les démolitions pour trouver sur place des matériaux, « qui, sans cette précaution, eussent été comme les autres pil- « lés et détériorés ». Devant ces considérations, la Commission des Arts avait émis, elle-même, l'avis qu'il fut sursis à toute nouvelle adjudication jusqu'à ce que le plan des rues et des débouchés fut définitivement arrêté (2).

Les bâtiments des Jacobins existent donc encore en partie en l'an VII, et nous en profiterons pour leur faire une dernière visite qui complètera sur plus d'un point la description trop succincte de nos prédécesseurs, en nous permettant de signaler un curieux rapprochement (3).

(1) Arch. de la Sarthe, Fonds municipal, 1538.
(2) Arch. de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
(3) Dans son histoire du Couvent, publiée en 1879, M. Cosnard ne consacre, en effet, que quelques lignes à la description de l'enclos et des bâtiments autres que l'église.

Digitized by Google

I

LE COUVENT ET LES MAISONS DES JACOBINS EN 1790

L'entrée de la maison conventuelle des Jacobins, d'après l'architecte Chaplain-Renaudin et l'entrepreneur François Mauchien (1), se faisait, en 1790, par deux issues, dont l'une, du côté de la place des Jacobins, communiquait à l'église et ensuite aux cloîtres du monastère. L'autre s'ouvrait sur la rue Saint-Dominique; elle exploitait une grande cour, le jardin, l'enclos et servait pour tous les approvisionnements. « Les cloîtres, de forme carrée, avaient environ quatre-vingt-seize pieds de longueur et formaient avec l'église un carré très régulier dans le milieu duquel était un jardin. »

« Des cloîtres, on communiquait à un grand corps de bâtiment ayant face au midy dans la longueur de vingt-sept toises.

Au rez-de-chaussée de ce bâtiment, s'ouvraient « à gauche d'un vestibule V (Plan II), où se trouvait l'escalier, une grande salle S (vraisemblablement la salle du Chapitre) sous laquelle était une cave voûtée ; à droite, le réfectoire R, l'office et la cuisine C ». Au bout du passage menant à la cuisine, un petit escalier desservait des logements de domestiques situés au-dessus, et des dortoirs.

D'autres bâtiments, en retour le long des cloîtres, renfermaient d'un côté des celliers et des caves ; de l'autre les dépendances de la cuisine et un pressoir. « L'étage supérieur comprenait vingt-trois chambres de religieux, et dans une aile en retour, une ancienne bibliothèque B ».

« Au-dessus du tout règnait un vaste grenier, sous une charpente très solide : l'ensemble des bâtiments était en bon état de réparation. Dans la cour auprès de la cuisine, était un superbe puits, remarquable par sa grandeur et sa mécanique pour la commodité du puisage : il était couvert d'un pavillon, supporté par quatre piliers.

(1) Arch. de la Sarthe Q 8/5. Inédit.

Digitized by Google

« Au midy de la maison et de l'autre côté de la cour s'élevait encore un corps de bâtiment à deux étages, comprenant deux chambres à feu, deux cabinets et un escalier. A côté, des bâtiments plus petits renfermaient les écuries, les bûchers, et au-devant du dernier s'étendait une terrasse plantée en tilleuls.

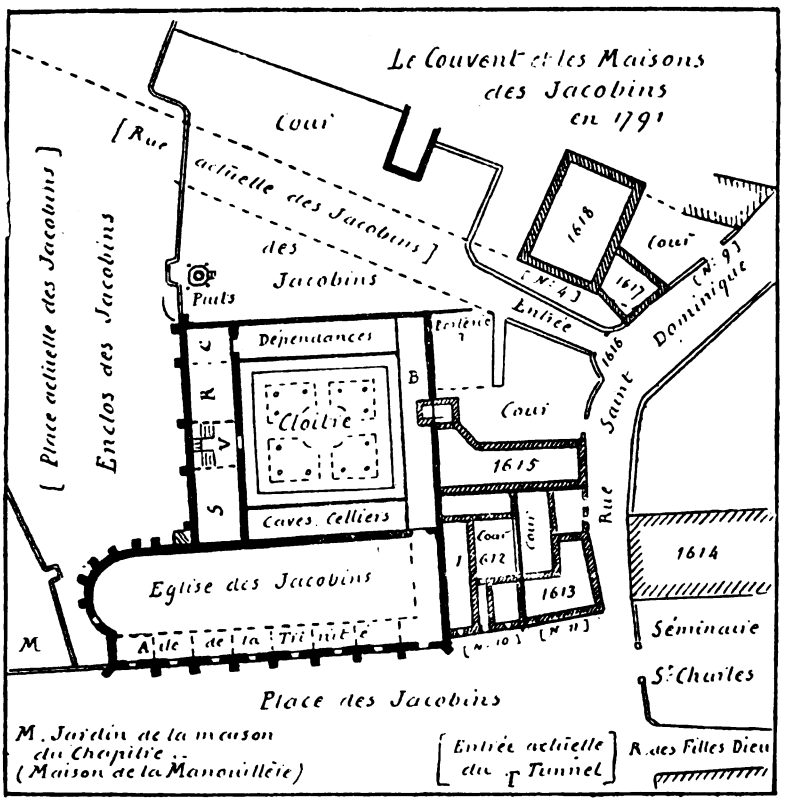

« La cour était séparée du jardin par une grille de fer; à l'entrée du jardin s'ouvrait une allée d'une grande longueur sur une largeur proportionnée, aboutissant à un cabinet ou auvent sur poteaux avec arcades, couvert en pavillon. Au midi du jardin se trouvait un vaste enclos en partie en vignes, et en partie en terre labourable, contenant avec ledit jardin environ

Digitized by Google

huit journaux de terre de bonne nature, renfermé de murs auxquels il y avait à faire de nombreuses réparations.

« Enfin, au levant des bâtiments de la maison et au devant des pressoirs se trouvait « un hors d'œuvre divisé en plusieurs petits jardins de religieux ».

Le tout était estimé 25 000 livres.

Avant le XVIe siècle s'étendait devant l'église (en face du tunnel actuel) un petit cimetière dont l'emplacement avait été donné par le Chapitre (1).

De 1537 à 1539, on avait ajouté à l'église, sur une partie de ce cimetière, une nouvelle aile, dite l'aile de la Trinité, dont les fenêtres s'ouvraient directement sur la voie publique et avaient causé, pendant les cent dernières années, bien des soucis aux R. Frères Prêcheurs. Les enfants échappés de la vieille ville et les écoliers de l'Oratoire ne cessaient, en effet, de casser les vitres des chapelles et de jeter des pierres sur leurs couvertures. A deux reprises, en 1679 et 1704, ils avaient fait pour plus de six cents livres de dégâts, si bien que les pauvres Pères avaient dû solliciter des ordonnances de police prononçant une amende de dix livres contre les coupables et rendant les parents responsables (2).

Nos guides de 1790, malheureusement, ne décrivent pas l'église des Jacobins avec autant de détails et de précision que le couvent. Ils se bornent à nous dire qu'elle avait 186 pieds de longueur sur 70 de largeur, soit une superficie de 350 toises, et qu'elle était d'une si grande hauteur que sa démolition nécessiterait des frais d'échafaudages considérables ; pour ce motif, ils n'estiment la valeur des matériaux qu'à 8.000 livres.

L'historien moderne du Couvent des Frères Prêcheurs du Mans a donné de cette église des Jacobins une description intérieure très complète sur laquelle nous n'avons pas à revenir, mais il avait eu le regret de ne pouvoir en présenter aucun dessin.

Peut-être sommes-nous aujourd'hui plus favorisé.

(1) *Registres du Chapitre*, janvier 1537.
(2) Arch. de la Sarthe. B. 1533.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

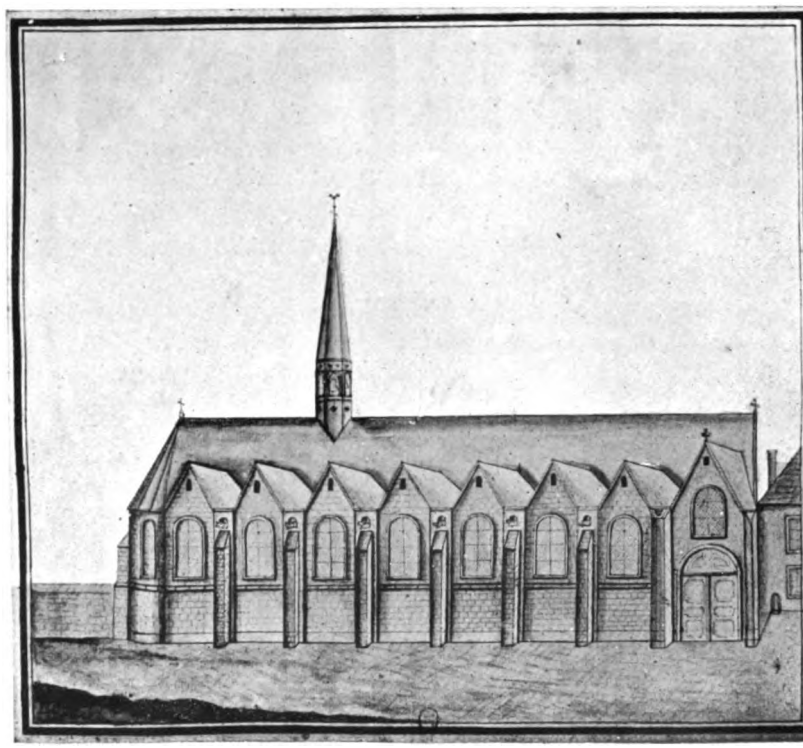

DESSIN PRÉSUMÉ DE L'ÉGLISE DES JACOBINS
Bibliothèque nationale. *Va*, 194

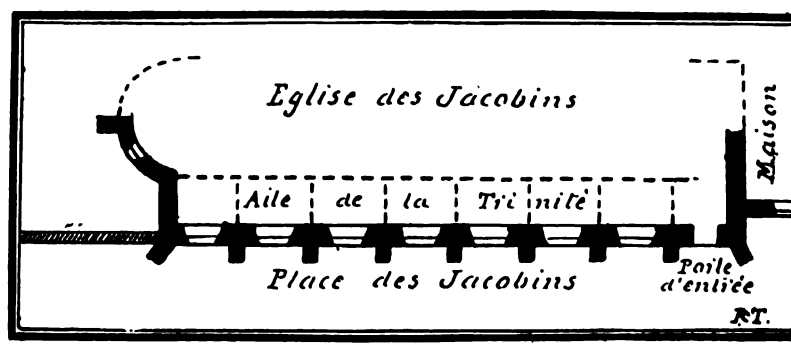

PLAN DE L'ÉGLISE DES JACOBINS
D'APRÈS L'INGÉNIEUR BRUYÈRE

Digitized by Google

Le Cabinet des Estampes, à la Bibliothèque nationale, possède depuis 1819, dans sa collection spéciale à la Ville du Mans (V a, 194), un dessin à la plume rehaussé de lavis, sur papier bleuâtre, de $0^{m}35$ sur $0^{m}32$, acheté, avec d'autres dessins du Mans, à la vente de Millin, ancien conservateur des Antiques et médailles de la Bibliothèque nationale (1). Ce dessin, reproduit ci-après, ne porte aucun titre, aucune indication, et n'avait pu jusqu'ici être identifié.

Or, si on le compare avec le plan du contour extérieur de l'église des Jacobins que nous a laissé l'ingénieur Bruyère, il est impossible de ne pas être frappé de nombreuses concordances, entre autres en ce qui concerne le nombre et la disposition des huit chapelles, de leurs vitraux bien faciles à casser « à coups de pierres » et de leurs contreforts, l'emplacement de la porte d'entrée et la maison particulière, figurée sur le plan et sur le dessin à côté de l'entrée de l'église.

De plus, les huit chapelles de l'église des Jacobins du Mans, dites « l'aile de la Trinité », ayant été construites de 1537 à 1539 (2), leurs fenêtres devaient bien être en plein cintre comme elles le sont sur le dessin, et le plan du Mans en 1696 indique bien un clocher, avec une flèche élancée, entre la nef et le chœur.

Nous sommes donc convaincu que ce dessin de la Bibliothèque nationale, jusqu'ici innommé, est celui de l'église des Jacobins du Mans, et qu'il a dû être envoyé à Millin par Maulny, sous la Révolution, en même temps que le dessin de la chapelle de l'Evêché, si longtemps cherché, qui lui aussi est un dessin à la plume, rehaussé de lavis, fort peu artistique et n'émanant pas d'un dessinateur plus habile.

(1) Renseignements communiqués par M. J. Vallery-Radot, bibliothécaire au Cabinet des Estampes, qui a bien voulu nous faciliter beaucoup la reproduction du dessin : nous lui en exprimons notre sincère gratitude.

(2) A la date du 18 avril 1539, le Chapitre donne 45 livres aux Jacobins, tant en considération de leur prédication du carême que de l'augmentation qu'ils font à leur église. *Registres du Chapitre.* V. aussi *Notes et dessins de M. Tournessac* (Fonds Brière), contenant sur les Jacobins et les Ursulines plusieurs plans et renseiguements que nous connaissions déjà.

Digitized by Google

Une lettre de Maulny lui-même à Millin, alors conservateur du Musée des Antiques, en date du 17 germinal an IV (6 avril 1796), lui annonçait l'envoi prochain d'un plan et d'un dessin de l'amphithéâtre gallo-romain du Mans. N'est-il pas très plausible, qu'en outre du dessin de la chapelle de l'Evêché, il y ait joint celui de l'église des Jacobins.

En arrière du couvent, sur la rue Saint-Dominique, s'élevaient cinq vieilles maisons appartenant aussi aux Jacobins et, à l'exception de l'une d'elles, existant encore en l'an VII.

La première (ancien n° de ville 1612, aujourd'hui n° 10 de la place des Jacobins), après avoir été successivement habitée, croyons-nous, par M. de Martigny, conseiller honoraire au Présidial, Françoise Blondeau, veuve de René de Moré, sieur de la Ronserays (1691), Pierre Ory, procureur au siège de la Prévoté royale (1698), damoiselle Charlotte de Moré (1749) et le sieur Huzé, médecin (1760), a été entièrement réédifiée en 1762 pour le compte des Jacobins, par les sieurs Georges Després et Denis Hugereau, entrepreneurs de bâtiments, sous la direction de Jean-Baptiste Géré, « conducteur des ouvrages des maisons des R. P. Jacobins ». Elle a été alors louée à vie, pour 350 livres par an, aux dames Marie Rossignol, veuve de Benjamin Hamard, marchand, et Marie-Marguerite Bidault, veuve de Gabriel Beudin de la Salle, ancien juge consul. En 1790, elle est occupée par demoiselle Marie-Louise Poisson, fille de Denis Poisson, contrôleur des guerres, et son entrée s'ouvre sur la place des Jacobins (en face du tunnel actuel) par un portail donnant accès à une cour intérieure. Vendue comme bien national 9.100 livres, le 27 avril 1791 à M. Jacques Le Clerc, cette maison de 1762 a subsisté jusqu'à nos jours. Si elle a perdu son portail — dont on retrouvait le cintre récemment — elle conserve une belle cave voûtée (1). Mlle Poisson l'habitait encore en juillet 1798; elle y avait donné asile à un prêtre, ce qui lui avait valu une visite domiciliaire et « une fouille » fort peu agréables.

(1) Arch. de la Sarthe, H. 1161, 1164, 1165 ; O. 1/213,00 ; Q 8/1, 8/5. La

Digitized by Google

La deuxième maison (ancien n° de ville 1613, aujourd'hui n° 11 de la place des Jacobins) était contiguë à la précédente et formait l'angle de la rue Saint-Dominique. Précédemment occupée par Anne Guinet, femme de Jean Dossier d'Ardiville, habitant de l'île de Saint-Domingue, elle a été louée à vie, 300 livres, en 1747, à François de Neveu, chevalier, et à Marie-Catherine du Bois des Cours, sa femme, dont les héritiers la possèdent toujours en 1790. Sa face principale est encore sur la place des Jacobins, mais l'entrée se fait par un portail sur la rue Saint Dominique et elle est « en mauvais état de vétusté » : de plus, il est indispensable de lui faire subir à son angle « une retraite convenable pour élargir l'entrée de la rue Saint-Dominique ». Achetée le 10 mars 1791 par M. Mallet, médecin, qui la rétrocède à la Nation pour faciliter l'élargissement projeté, elle était vacante en 1792, date où la dame veuve Blondel de Manneville, directrice de la Poste aux lettres, obtient l'autorisation d'y établir provisoirement un entrepôt dans une des chambres basses. En fin de compte elle sera revendue par l'administration à un citoyen Torcé, à charge de subir « la retraite » de l'angle (1).

La troisième maison (ancien n° de ville 1615), fait suite sur la rue Saint-Dominique et se trouve exactement derrière les cloîtres des Jacobins. Habitée auparavant par M. et Mme Le Vayer, elle a été louée à vie 700 livres, en 1781, à Me Louis-Stanislas Le Normand de Champflé, écuyer, ancien officier des vaisseaux du Roi, chevalier de Saint Louis, et à dame Radegonde Le Vayer, son épouse. Elle s'élève dans une cour qui a son entrée par un grand portail sur la rue Saint-Dominique. « L'extérieur est d'un goût très antique », et en avant du principal corps de logis, à gauche de la cour, on voit un beau perron en fer à cheval. L'escalier en bois est à noyau, mais l'inté-

maison appartient actuellement à Mlle Durfort et est occupée par G. Le Bail, architecte-expert, dont les bienveillantes indications nous ont été fort utiles. Pour les différentes familles, locataires de ces maisons des Jacobins, cf. entre autres l'*Inventaire des minutes des notaires du Mans*, et les *Mémoires de Nepveu de la Manouillère*.

(1) Arch. de la Sarthe, H. 1164 ; L. 102 ; Q. 7/14. 8/5 ; Fs. mun. 1536.

Digitized by Google

rieur a été modernisé, le pourtour du salon lambrissé, et « l'habitation a tous les agréments d'une maison bourgeoise ». Le bûcher pénètre dans un collatéral des cloîtres des Jacobins, sous l'ancienne bibliothèque. Adjugée le 10 juillet 1796 au « citoyen Vincent-François l'Étang, cultivateur au Mans », la demeure de M. et Mme de Champflé abritera sous le Premier Empire le « Café de Foy »; son emplacement correspond aujourd'hui à l'Alhambra et au café n° 3 de la rue Saint-Dominique (1).

C'est sans aucun doute pour conserver ces trois maisons que les administrateurs du temps de la Révolution repoussèrent l'idée de prolonger la nouvelle place des Jacobins jusqu'à la rue Saint-Dominique. De nos jours, on ne peut que regretter vivement leurs scrupules d'économie, car, en 1791, ce malencontreux pâté de maisons n'était estimé que 26.770 livres et sa suppression eût donné à la place toute l'ampleur qui conviendrait aujourd'hui.

Trop timidement, on se contenta d'abattre, pour ouvrir la modeste rue des Jacobins actuelle (prévue dès 1791 dans le projet Bruyère et nommée sur notre plan rue des Promenades), une quatrième petite maison que les Jacobins avaient bâtie en 1649 près de la porte même de leur couvent, toujours sur la rue Saint-Dominique (ancien n° de ville 1617), et louée alors 70 livres à Jacques Alleaume, marchand. Construite en partie en bois ou colombage, cette pauvre maison, vieille et peu solide, était habitée en 1790 par une demoiselle Le Maître et estimée au plus 1.600 livres (2); elle sera achetée le 24 janvier 1791, par M. Mareau du Genetay.

L'ouverture de la rue des Jacobins n'en exigea pas moins des négociations assez compliquées entre la municipalité, Mlle Le Maître, M. Mareau du Genetay et Mme de Montesson, qui occupait en 1791 la maison voisine n° 1618 (3).

(1) Arch. de la Sarthe, H. 1161; L. 95; Q, 8/5, 11/30; Fs mun. 1536. Sur le Café de Foi, voir les *Affiches du Mans* des 1er février 1820 et 20 novembre 1829.

(2) Arch. de la Sarthe, H. 1160; Q. 8/5.

(3) Arch. de la Sarthe. Fonds mun. 1536, p. 204, 237, 300.

Digitized by Google

Dès l'an VI (1798), néanmoins, la rue se bâtit sur le nouvel alignement, car le 21 prairial (9 juin), un certain citoyen Guillaume Cuvellier, tailleur au Mans, s'empresse d'acheter 50.000 fr. (en assignats), un petit terrain de 14 toises carrées, correspondant à l'ancienne porterie des Jacobins, derrière les maisons Poisson et de Champflé, et il y fait aussitôt construire (1).

Le citoyen Cuvellier, il est vrai, était un nouveau riche et un personnage bien important pour les dames. Il possédait « l'art de faire des corps ou corsets de manière à détruire les défauts qui peuvent se rencontrer dans la taille, sans gêner la personne (2) ». En 1800, il aura sur la petite rue des Promenades un magasin sans doute très fréquenté par les « Merveilleuses » de l'époque.

La cinquième et dernière maison des Jacobins ne devait pas être touchée par les transformations de la Révolution, et elle existe toujours sur les rues Saint-Dominique n° 9, et des Jacobins n° 4. Ancien numéro de ville 1618, c'était, avec la maison de Champflé, la plus importante des cinq maisons dépendant du couvent, et ses locataires ont des noms bien connus. Il suffit de citer, en 1693, Me Pierre Jouy des Roches, grenetier au grenier à sel ; en 1700, François Portail, sieur de Cheveraison, trésorier-général en la généralité de Tours ; en 1711, dame Marguerite Richer, femme de Me Regnault Galleris, sieur de la Belinière, commissaire des guerres ; en 1729, Daniel Godard, sieur des Ecotais ; en 1744, François Le Romain, le grand « marchand cirier » ; en 1776, Charles-Henri Desportes de Linière, écuyer, officier de la Reine, ancien maître des grosses forges d'Antoigné, ancien échevin du Mans, et Catherine-Louise-Marguerite Le Prince, sa femme. De 210 livres en 1693, le prix du loyer s'est peu à peu élevé à 450 livres (3).

Cette maison avait dû être rebâtie dans la seconde moitié

(1) Arch. de la Sarthe, Q, 13/2.
(2) *Affiches du Mans*, 30 pluviôse an VIII, et 3 novembre 1820.
(3) Arch. de la Sarthe, H. 1161 ; Q. 8/5.

Digitized by Google

du XVIIIe siècle, car elle conserve une superbe rampe d'escalier en fer forgé, et quatre jolis trumeaux de cheminées de style Louis XVI, délicatement sculptés en plein bois, qui représentent, au milieu de guirlandes de feuilles de chêne, des trophées de chasse, d'agriculture et des attributs de bergère, chapeau et houlette enrubannés (1).

M. Desportes de Linière, cependant, ne l'habitera pas jusqu'à sa mort, le 23 mai 1791, car lui-même s'était fait bâtir quelques années auparavant, un bel hôtel, place de l'Eperon, près des Boucheries. Il avait été remplacé rue Saint-Dominique par M. et Mme de Montesson, que nous trouvons encore, en 1791, dans cette maison n° 1618, adjugée 20.000 livres, le 14 mars 1791, par le District, à M. Mareau du Génetay, « ci-devant conseiller à l'Election » (2).

Mais, si à l'époque de notre plan (1799), le nouveau sort des anciennes maisons des Jacobins est désormais fixé, et la petite rue des Jacobins, appelée à ce moment rue des Promenades, déjà en construction, la place elle-même est, comme nous l'avons dit, loin d'être terminée; les fondations du couvent n'ont pas encore disparu, et l'emplacement ne sera complètement dégagé et nivelé qu'en 1808.

Par contre, une amélioration considérable et bien opportune, est depuis longtemps réalisée : l'ouverture, en face de la Cathédrale et le long des promenades, d'une nouvelle rue allant rejoindre en ligne droite, à travers l'enclos des Jacobins, l'ancien chemin de la Grimace.

II

LA RUE NEUVE DES PROMENADES

Appelée d'abord « Rue Neuve », puis, sous le Consulat « Rue des Promenades », peu après « Rue du Mail », et de nos

(1) Maison appartenant aujourd'hui à M. A. Mauny, électricien, qui a bien voulu nous la faire visiter et nous communiquer ses titres de propriété.
(2) Arch. de la Sarthe, Q 7/2.

Digitized by Google

jours « Rue du 33e-Mobiles », cette rue franchit en remblai le ravin au fond duquel coule le ruisseau « le Merdereau », pour remonter jusqu'au sommet du versant méridional, jadis planté en vignes.

Elle date de la première heure de la création du quartier par l'ingénieur Bruyère, du lendemain, pour ainsi dire, de l'acquisition par la municipalité des enclos des Jacobins et des Cordeliers (1er octobre 1791). Le chanoine Nepveu de la Manouillère nous a appris, en effet, que pour ouvrir la nouvelle rue, on lui avait pris dès le mois de février 1792 la maison canoniale dont il jouissait entre les Cordeliers et les Jacobins, maison acquise par la municipalité en même temps que les deux couvents (1). Cette dépossession l'a même mis de si mauvaise humeur qu'il paraît n'avoir nullement apprécié l'utilité du travail. Elle était, cependant, très réelle, car la « Rue Neuve des Promenades » allait donner un débouché beaucoup plus direct et commode à la route de Paris au Mans par Mortagne, et surtout la relier directement (au carrefour du Bourg-d'Anguy) aux routes du Mans à Paris par La Ferté-Bernard [N° 1], et du Mans à Nantes par La Flèche [N° 2]. Elle permettait, en outre, d'apercevoir sous son plus bel aspect, le magnifique chœur de la Cathédrale.

Il semble qu'on ait commencé rapidement à bâtir en bordure de la Rue Neuve des Promenades.

Dès le 8 octobre 1792, les entrepreneurs Poirier et Mauchien achètent de la municipalité un terrain situé à l'angle droit de cette rue et de la place, en face de la grande allée des Promenades, et la Terreur même ne les empêche pas d'y élever, presque aussitôt, une première maison, n° 2 de la rue actuelle.

Le 9 ventôse an XI (28 février 1803), ils la vendront

(1) *Mémoires de Nepveu de la Manouillère*, II, p. 251, 278. Nous nous empressons de rectifier ici une inexactitude commise dans notre travail *La Place et les Promenades des Jacobins*, p. 28. Le chanoine Nepveu de la Manouillère avait la jouissance à vie de cette maison canoniale depuis 1764, mais il ne l'habitait pas : il la louait, et, en 1792, il demeurait encore rue du Porc-Epic.

Digitized by Google

15.802 fr. à la comtesse de Montesson, Marie-Charlotte Cureau, fille de l'infortuné M. Cureau et veuve du comte Balthazar-Michel de Montesson, massacrés à Ballon le 23 juillet 1789. En dépit de ses tragiques épreuves pendant la Révolution et l'émigration, Mme de Montesson mourra paisiblement dans cette maison le 29 septembre 1841, à l'âge de 89 ans, et, le 18 juin 1842, sa fille, la baronne de Candé, l'échangera avec M. Lambert de la Vannerie et Mme Henriette-Eugénie Trotté de la Roche, sa femme.

L'immeuble entrera ainsi dans notre famille, et jusqu'à sa reconstruction en 1872-73, nous connaîtrons tout particulièrement la vieille maison de la Révolution (1). C'est même de ses fenêtres qu'en janvier 1871, nous verrons défiler les débris de l'armée de la Loire et que nous recueillerons, grâce à la situation exceptionnelle de l'observatoire, les souvenirs de guerre évoqués dans une précédente notice. De médiocre construction et de fort pauvre architecture, cette vieille maison de la Révolution n'avait d'intéressant qu'un escalier à deux rampes et à balustres en bois, qui réflétait bien le cachet de l'époque. Son ancienneté, au moins, et son agréable situation, toujours remarquée, méritaient quelques mots *à la première maison bâtie sur la nouvelle place des Jacobins*.

Du 8 octobre 1792 au 14 prairial an IV (2 juin 1796), plusieurs parcelles de terrain à la suite de cette maison, jusqu'à la hauteur de la rue du Cirque, sont vendues aux citoyens Bachelot et Lechesne; de même, à l'autre extrémité de la rue et du côté droit aussi, les terrains aboutissant à l'ancien carrefour du Crucifix. Des maisons doivent déjà s'y élever, car la muni-

(4) Titres de propriéte communiqués par Mme M. de Vaublanc. Devenue à la mort de M. et Mme Lambert de la Vannerie (1843-1848) la propriété de leur fille, Mme A. Le Brun, née Eugénie Lambert de la Vannerie, cette maison sera habitée, de 1855 à 1872, par M. C. A. Trotté de la Roche, ancien maire du Mans, ancien directeur de la succursale de la Banque de France, qui y mourra le 16 juillet 1860, et par sa veuve, née Caroline Rigault de Beauvais, notre bisaïeule. Elle sera reconstruite en 1872-73, par M. A. Le Brun, inspecteur des Forêts au Mans, dont la fille, Mme M. de Vaublanc la possède actuellement.

Digitized by Google

cipalité impose désormais aux acquéreurs « l'obligation de se « conformer, en cas de constructions, aux bâtiments com- « mencés autour des promenades, tant pour le goût des façades « que celui des matières ».

Mais l'an IV (1796), surtout, marque un grand pas dans la réalisation du « plan de lotissement » de cette partie de l'ancien enclos des Jacobins.

Le 14 prairial (2 juin), les deux dernières parcelles vacantes du côté droit de la « rue Neuve » (Plan III, nos 16 et 17), sont adjugées aux citoyens Martin-*Ours* Freton et Louis Voisin. Le 16 thermidor (3 août), quatre autres parcelles du côté gauche, entre la « rue Neuve » et la future rue Bruyère, nos 2, 3, 6 et 7, au même citoyen Freton ; le 15 fructidor (1er septembre), les trois parcelles au-delà de la rue Bruyère nos 8, 9 10, au citoyen Jacques Bordier, juge au tribunal civil. On projette alors de construire un « Vauxhall » en face du milieu des promenades, en arrière de la rue du Cirque, appelée momentanément « rue du Vauxhall », et la municipalité impose au citoyen Bordier l'obligation spéciale « de faire construire sur l'angle de « la rue du Vauxhall avec la rue de communication à celle des « Arènes, un bâtiment qui ne pourra avoir moins de trois croi- « sées sur chaque face au rez-de-chaussée, avec un étage de « bon goût, orné d'une lucarne ».

Le 23 nivôse an V (12 janvier 1797), la vente de la parcelle no 4, pour 375 livres, au citoyen Louis Richefeu, est particulièrement intéressante. Cette parcelle, en effet, qui présente une face de 31 toises sur la rue des Arènes, une autre de 14 toises un pied sur la rue Neuve, une troisième de 6 toises sur « la lune », correspond exactement à l'emplacement qu'occupera plus tard le Cercle de l'Union et qu'occupe aujourd'hui la direction des P. T. T. Or, à cette date de janvier 1797, les experts Chaplain-Renaudin et Michel Heurtebize ont encore soin de proposer, comme condition de la vente, « l'édification « sur la demi-lune d'un bâtiment pareil à ceux qui sont déjà « construits, dans le même goût et les mêmes matières en ce

Digitized by Google

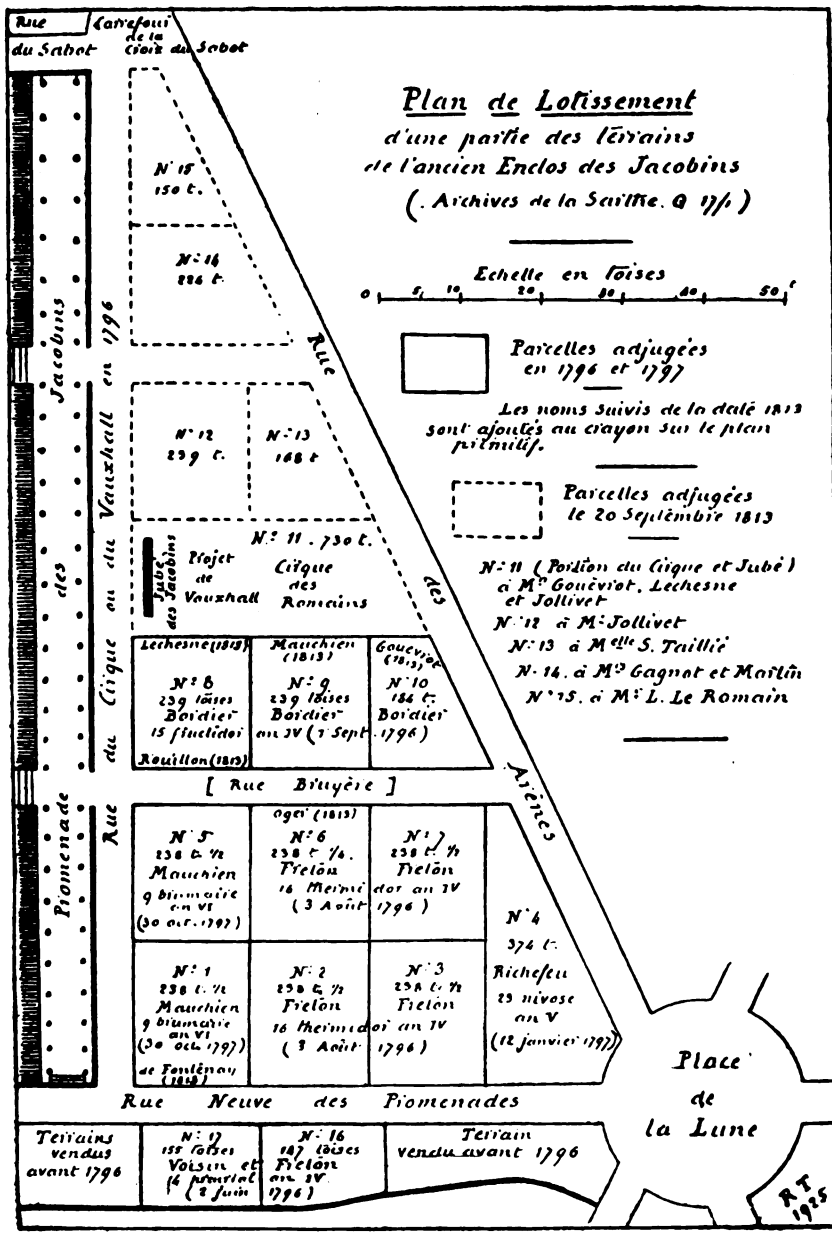

Digitized by Google

UNIV. OF MACOH.

Digitized by Google

PLAN I.

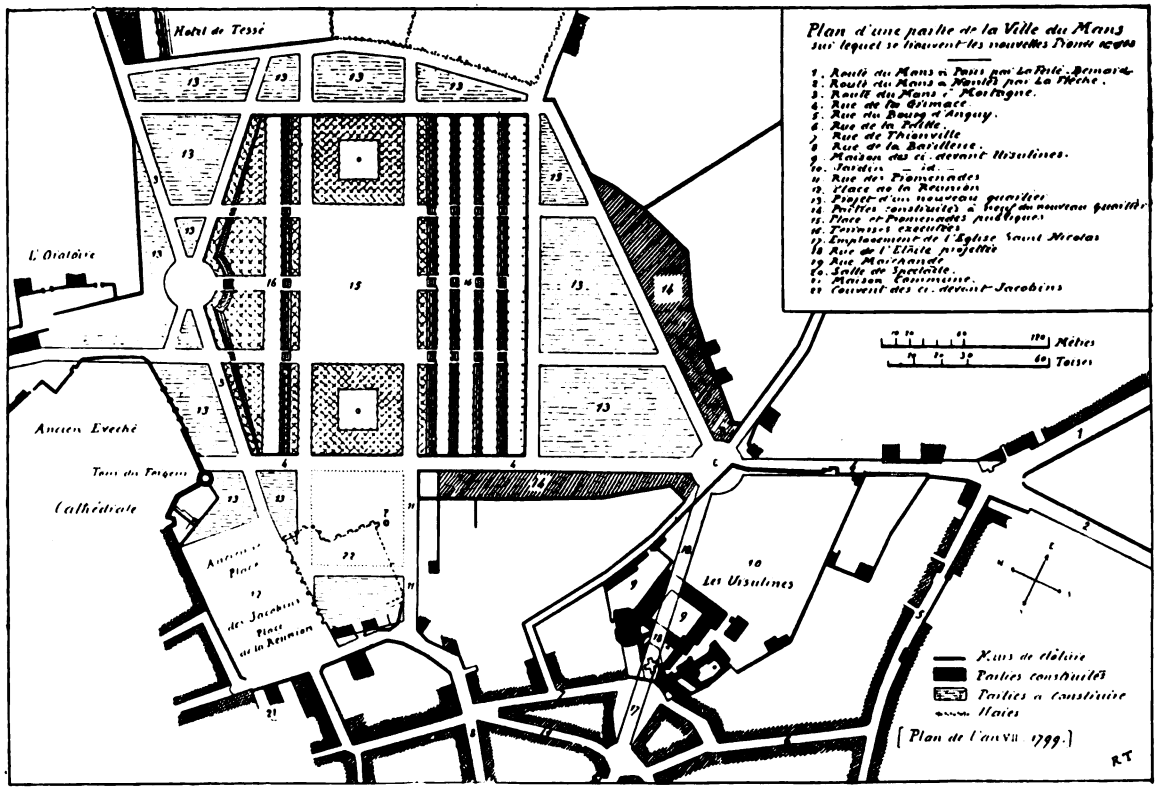

PLAN DES QUARTIERS DES JACOBINS ET DES URSULINES

EN L'AN VII DE LA RÉPUBLIQUE (1799)

Digitized by Google

« qui concerne la décoration extérieure (1). » La construction ne sera faite par M. Dutertre qu'en 1812, mais on voit que, dès 1797, la moitié de la future place de l'Etoile est déjà tracée sous le nom de « *Demi Lune* », et que l'administration a le mérite de se préoccuper toujours d'obtenir une certaine uniformité dans les nouvelles constructions.

Le 30 octobre enfin de la même année 1797, le citoyen Mauchien se porte acquéreur des deux dernières parcelles n°s 1 et 5, entre la rue Neuve, la rue du Cirque et la « rue Bruière ».

Cependant, sur notre plan de l'an VII (1799) la rue Neuve elle-même n'est pas encore nommée, et le nom de rue des Promenades ne s'applique qu'à la petite rue actuelle des Jacobins. Tout le côté droit de la première, au moins, est indiqué comme « vendu » pour être nouvellement construit [n° 14], indication pleinement confirmée par les ventes que nous venons de signaler.

A partir du Consulat, la rue Neuve, devenue la seule rue des Promenades, achève de se bâtir, assez lentement, il est vrai. En l'an XI (1803), la veuve Bachelot y est propriétaire, à côté de Mme de Montesson, d'une maison avec boutique, et le citoyen Jarry des Fourneaux d'un jardin « dans lequel il se propose de faire construire, n° 3 actuel ». En l'an XIII (1805), la maison Freton n° 18 est citée à son tour (2). Toutefois, les terrains des entrepreneurs Mauchien et Lechesne ne sont pas encore bâtis, et, en 1807, la rue n'étant pas encore pavée, reste « pres- « que impraticable : les voituriers qui la fréquentent pour le « transport des matériaux sont obligés de longer le plus possi- « ble les murs des maisons et des jardins ». Ils les mettent en si grand grand péril qu'un des nouveaux riverains, M. César de Fontenay, qui a acheté au sieur Mauchien la parcelle 1 (n° 1 actuel, côté gauche), en est réduit à demander l'autorisation de se protéger par des bornes (3).

(1) Arch. de la Sarthe, O-1/m213 ; Q, 11/18 ; 11/50 ; 11/59 ; 11/70 ; 17/1.
(2) Arch. de la Sarthe, Fonds municipal, 1713.
(3) Arch. de la Sarthe, Fonds municipal, 1713.

Digitized by Google

Déjà, semble-t-il, une maison s'élève sur ce terrain (1). En cette même année 1807, apparaît dans les actes administratifs, parmi ces honorables propriétaires riverains, le nom de M. Ogier d'Ivry, dont les bâtiments et jardins occupent, du côté droit, une bonne partie des anciens terrains Freton et Voisin, et, en 1808, celui du notaire Crépon (2).

En 1811, mieux encore, c'est dans la rue des Promenades que sera installé l'un des deux Cercles de la ville, l'ancienne « *Société du Bourg-d'Anguy* » devenue la « *Société des Promenades* », qui compte soixante membres, « marchands, juges, officieux, avoués et notaires » (3).

En 1812, enfin, les deux côtés de la rue seront définitivement et entièrement occupés. (Plan IV).

A cette date, la rue Bruyère, comme la rue du Cirque sera définitivement nommée (4) et bordée de quelques maisons, dont la première, n° 1, appartiendra à M. Rouillon des Fraudières, propriétaire de la seigneurie de Hires, à Saint-Corneille, et une autre, n° 5, à M. Négrier de la Crochardière ; la rue de Tascher au moins sera tracée, et il ne restera, sous le nom de

(1) Construite sans doute sur le terrain que M. César de Fontenay avait dû acheter du sieur Mauchien, la maison n° 1 était louée en 1816 au général Girard ; elle sera habitée en 1817, puis achetée 25000 fr. en 1825 par M. Louis Le Romain, ancien juge-consul, représentant d'une des grandes familles de fabricants de la célèbre bougie du Mans. Elle deviendra ensuite la propriété de M. Charles-Adrien d'Angély, marié à sa petite-fille, qui bâtira sur l'emplacement de la maison primitive le bel hôtel actuel, vendu en 1903 à M. Romet. (*Notes de Mme la Comtesse d'Angély-Sérillac* que nous prions d'agréer l'hommage de nos remerciements.)

(2) Arch. de la Sarthe, Fonds municipal, 1713.

(3) Arch. de la Sarthe, M, 78/4 ; Bibl. du Mans, Maine 2097 ; *Mémoires de Nepveu de la Manouillère*, II, 282.

(4) Dans notre étude de 1896 « *Les Travaux publics au Mans à l'époque de la Révolution et l'ingénieur Bruyère* », nous avons mis en relief les nombreux titres qui ont fait très justement donner à cette rue le nom de l'éminent ingénieur, créateur des promenades des Jacobins. Lui-même crira à ce sujet dans ses *Etudes sur l'art des constructions* : « Ces Promenades et quelques autres travaux aux abords de la ville m'ont valu des souvenirs honorables et fort au-dessus de mon travail. Je citerai, entre autres, une lettre qui me fut adressée plusieurs années après mon changement de résidence par M. le Maire du Maus, et par laquelle il sollicitait mon agrément pour donner mon nom à l'une des rues du nouveau quartier. Je profite de la circonstauce pour en manifester ma reconnaissance. »

Digitized by Google

PLAN IV

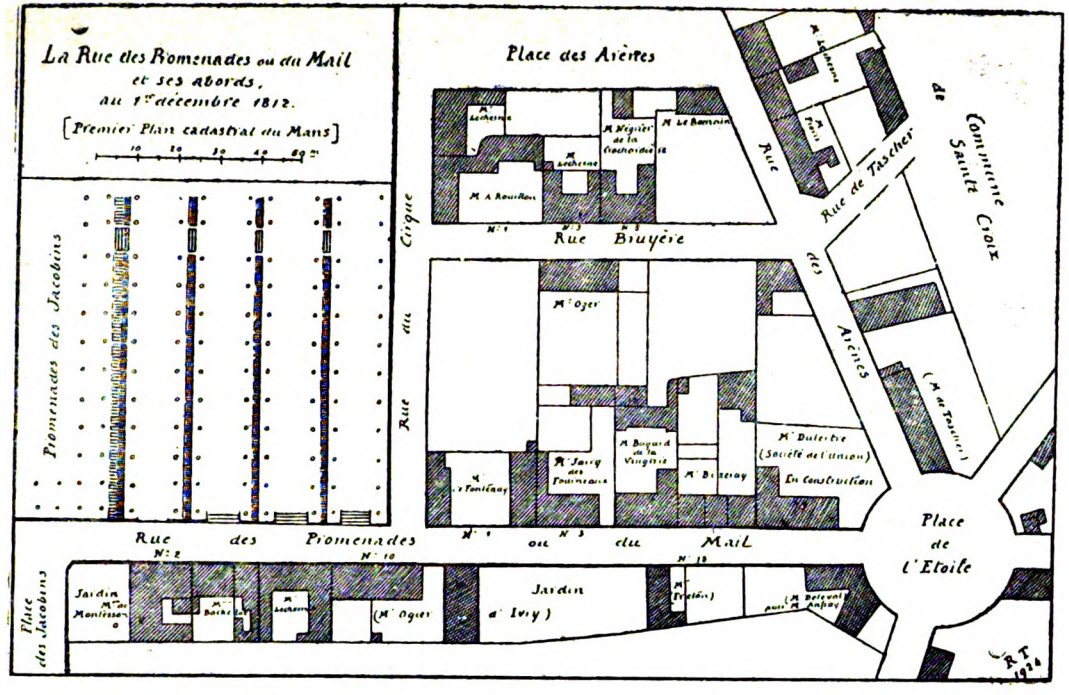

LA RUE DES PROMENADES OU DU MAIL, ET SES ABORDS AU 1er DÉCEMBRE 1812

Digitized by Google

« Place des Arènes », qu'un terrain vague au delà de la rue Bruyère (1), correspondant aux parcelles 11, 12, 13, 14 et 15 du plan de lotissement. Ces parcelles seront mises en adjudication le 20 septembre 1813 seulement, et sur la parcelle 11, on verra encore à cette date « une grande partie de l'excava- « tion de l'ancien cirque des Romains », avec les restes du Jubé des Jacobins (2).

En l'an VII, d'après le plan qui nous guide, la rue des Promenades ou du Mail aboutit donc, comme aujourd'hui, au carrefour de l'Etoile, appelé alors « Place de la Lune », mais ce point, à la veille de devenir le centre d'un quartier neuf, demeure malgré les premiers efforts, en plein chaos.

Avant d'étudier une nouvelle transformation qui complètera très heureusement la création des promenades des Jacobins, revenons de quelques siècles en arrière pour esquisser l'historique du terrain.

III

LE CARREFOUR DU CRUCIFIX

Dès la fin du xve siècle, les documents topographiques citent à plusieurs reprises un carrefour formé à l'extrémité sud-est de l'enclos des Jacobins par le croisement de quatre chemins : l'un venant du Pont-Neuf dans la direction de l'est ; le deuxième descendant au sud vers le Bourg-d'Anguy ; le troisième conduisant à une métairie appelée les Arènes et située au sud-est sur l'emplacement actuel du quartier général du 4e Corps, rue Albert-Maignan ; le quatrième, dit depuis un temps immémorial « chemin des Arènes », prolongeant vers le nord-est

(1) V. le plan ci-joint, reproduction du premier Plan cadastral du Mans, 1812, et les matrices de cette époque, qui nous ont été communiquées au Bureau des Contributions de l'Hôtel de Ville et à la direction des Contributions directes, avec une obligeance dont nous avons le devoir de remercier tout particulièrement MM. les chefs de service et M. Bédouet, employé à la Direction des Contributions.

(2) Arch. de la Sarthe Q. 17/1. V. en outre notre travail. « *La Place et les Promenades des Jacobins* » aux *Notes et additions*.

Digitized by Google

le chemin du Pont-Neuf en contournant les enclos des Jacobins et des Cordeliers.

A la pointe extrême de l'enclos des Jacobins, sur ce carrefour, c'est-à-dire au débouché même de la future rue des Promenades, se voit en 1490, « apposé dans le mur de l'enclos », un Crucifix qui fait appeler le carrefour « Carrefour du Crucifix ». En cette année 1490, en effet, on trouve nettement décrit « le chemin tendant du Crucifix du clos des Jacobins au Bourg Danguy », et « le chemin tendant dudit Crucifix aux Araines ».

Plus explicite encore, en 1537, une sentence de Pierre Chapelain, lieutenant du bailli de la prévoté et voirie du Mans, maintient les Jacobins en possession de vignes dites « des Jacobinières », situées *près le carrefour du Crucifix* et qu'avait voulu usurper un certain Guillaume Mauboussin. Dix ans plus tard, les aveux mentionnent de nouveau « le chemin tendant du Crucifix apposé en la muraille du clos desdicts Frères Prescheurs au Bourg Danguy »; le chemin tendant du Crucifix aux Arennes »; le « chemin des Araines », etc. (1).

Dans la suite, le chemin venant du Pont-Neuf prendra plus spécialement le nom de « chemin ou rue du Crucifix »; le chemin tendant vers le Bourg-d'Anguy celui de « chemin ou rue de la Grimace », du nom de l'auberge voisine de *la Grimace*; le chemin tendant au lieu des Arènes, qu'il ne faut pas confondre avec les anciennes arènes gallo-romaines, celui de « chemin de Champgareau »; le « chemin des Arènes », lui, conservera le nom traditionnel que lui avait fait donner depuis des siècles un vague souvenir de l'amphithéâtre gallo-romain.

Pour compléter les cinq branches de l'étoile actuelle, il ne manquait, en fait, que la future rue du 33e-Mobiles, mais, à une époque très reculée, un chemin avait peut-être déjà existé dans sa direction, car au VIIe siècle, le testament de saint Bertrand parle d'une voie pavée se dirigeant vers Pontlieue au travers des vignes qui entreront, au XIIIe siècle, dans l'enclos des Jacobins.

(1) Arch. de la Sarthe. H. 1168.

Digitized by Google

Nous connaissons les noms de plusieurs terres ou clos, tels que « la Bretèche » et « les Araines », compris au XVIe siècle entre les quatre chemins qui se croisaient au carrefour du Crucifix ; même les noms de plusieurs de leurs propriétaires. Il serait fastidieux de les énumérer. Contentons-nous de dire qu'à cette époque les abords du carrefour du Crucifix sont en grande partie encore plantés en vignes, et arrivons sans retard à la première transformation que leur apporte le XVIIe siècle.

IV

LE COUVENT ET L'ÉGLISE DES URSULINES

En 1621, à l'appel de l'évêque Charles de Beaumanoir de Lavardin, et après un avis favorable du Conseil de ville, en date du 23 mars, les Ursulines fondent un couvent au Mans. « Le Sabmedy 10 avril, vigille de Pasques, » les premières religieuses sont solennellement « enfermées dans la maison qu'elles ont prins derrière l'église Saint-Nicolas » (1).

Dès 1623, les bâtiments définitifs du couvent s'élèvent en ce même endroit, c'est-à-dire à cent mètres à peine à l'ouest du carrefour du Crucifix, derrière l'église Saint-Nicolas, avec entrée sur la rue Bourgeoise (aujourd'hui rue Jankowski), et l'Hôtel de ville accorde pour leur construction « vingt charretées de pierres du Château, récemment démoli (2).

Les Ursulines sont riches et, comme toutes les religieuses cloîtrées elles ont besoin d'un vaste enclos. Non seulement elles réunissent à leur couvent presque tout le terrain compris entre les chemins du Crucifix, de la Grimace et du Bourg-

(1) *Journal de Julien Bodreau*, publié par M. H. Chardon.

(2) Cauvin, *Ext. des Registres de l'Hôtel de Ville*. D'après la note suivante, jadis relevée par l'abbé Tournesac dans un Registre du Chapitre, il y aurait eu une seconde installation solennelle des Ursulines en 1623, sans doute dans les nouveaux bâtiments définitifs : « 5 août 1623. M. l'Evêque « ayant fait témoigner au chapitre qu'il aurait été bien aise qu'il eût « assisté à la cérémonie qu'il devait faire pour conduire les Ursulines dans « leur maison, il y consent et nomme deux archidiacres chanoines pour lui « servir de diacres à la messe du Saint-Esprit qu'il doit dire à Saint-Nico- « las. » Ces deux cérémonies de 1621 et 1623 peuvent expliquer la différence de dates qu'on trouve parfois pour l'installation des Ursulines au Mans.

Digitized by Google

d'Anguy, mais elles lui annexent, au-delà de l'ancien carrefour du Crucifix, un second enclos, encore plus grand,qui s'étend entre les chemins des Arènes et de Champgareau.

Dès lors, le carrefour se trouve pour ainsi dire englobé par les Ursulines qui établiront au-dessous un passage souterrain pour leur permettre de passer de leur premier enclos dans le second sans avoir à traverser le chemin de la Grimace.

Désormais, le carrefour du Crucifix pourrait être appelé plus logiquement « carrefour des Ursulines. »

Toujours est-il, qu'à partir du XVIIe siècle, son histoire se lie intimement avec celle du couvent des Ursulines sur la construction duquel on nous permettra de donner quelques nouveaux détails, nécessaires pour bien comprendre la dernière transformation de la Révolution.

Avant 1634, les Ursulines avaient déjà construit, sur l'emplacement définitif, des bâtiments considérables contenant au moins, « un premier chœur, où l'on avait enterré une religieuse pour la première fois le 9 août 1634, un grand dortouër et des cloitres. » On ne possède, toutefois, aucun renseignement sur le caractère architectural de ces premiers bâtiments, ni sur les architectes et entrepreneurs qui les exécutèrent.

Tout ce qu'on savait jusqu'ici, c'est que « le 28 mars 1658, fut posée, aux Ursulines, la première pierre d'une église de forme hexagonale, dont le dôme, « fait à l'italienne », était d'une très belle construction, et la charpente admirée des connaisseurs (1).

A ces trop courtes mentions, M. H. Chardon ajoutait en 1867 : « M. de Chambray dut contribuer de ses conseils à la construction des nombreux couvents et églises qui s'élevèrent dans le Maine pendant la seconde moitié du XVIIe siècle. *Peut-être* même donna-t-il les plans de l'église du couvent des Ursulines dont le dôme était regardé comme une des belles œuvres architecturales du Mans.

(1) Richelet, *Le Mans ancien et moderne* ; Pesche, *Dictionnaire*, III, p. 374 ; Etoc-Demazy, *Essai sur les Sépultures du Mans*, p 101 ; *Semaine du Fidèle*, 23 août 1879.

Digitized by Google

« Il serait curieux de pouvoir le comparer à ceux qu'élevaient vers le même temps à Paris Lemercier, Levau et Evrard; malheureusement la bande noire s'est acharnée sur ce monument, et depuis le commencement du siècle il ne reste plus rien, pas même un dessin de cette église (1) ».

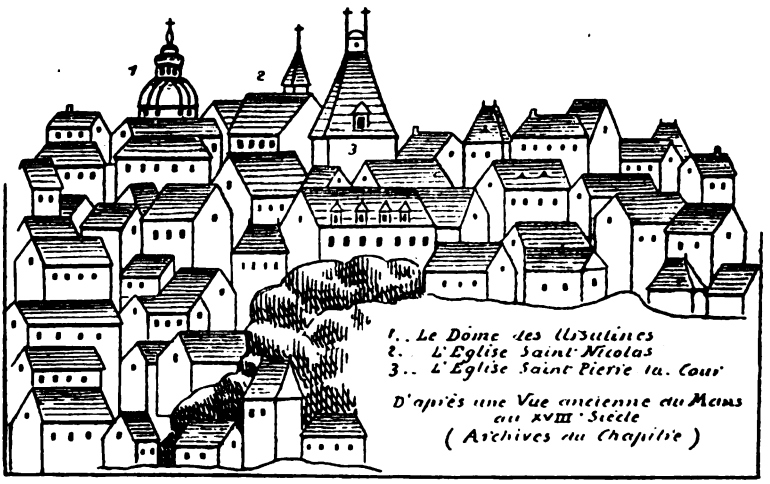

Or nous avons eu l'heureuse fortune de retrouver le « *Mémoire et devis* » inédit de la construction de l'église des Ursulines, en date du 27 novembre 1657, et ce marché — un modèle du genre — n'est pas seulement d'un vif intérêt par les détails qu'il donne sur l'édifice : il confirme la simple hypothèse de M. Chardon en nous apprenant expressément que la construction fut faite par l'architecte-entrepreneur Pierre Ricossé, sous la direction artistique de Roland Fréart de Chambray, qui, comme nous le verrons, signa lui-même le traité avec son frère Jean Fréart de Chantelou.

(1) H. Chardon, *Les Frères Fréart de Chantelou*, Le Mans, Monnoyer, 1867, in-8°, p. 157.

Digitized by Google

Le fait, sans doute, n'a rien de surprenant, Roland Fréart de Chambray, ses deux frères, Jean et Paul de Chantelou, et sa sœur Magdeleine, étaient nés au Mans paroisse du Crucifix ; les sept enfants de Jean Fréart de Chantelou avaient été baptisés dans l'église Saint-Nicolas, et noble Philippe Le Tourneux, sieur de Lorière, conseiller au Présidial, échevin en 1627, qui avait épousé Magdeleine de Chantelou, connue dans l'histoire littéraire de la Fronde sous le nom de « Mademoiselle de Lorière », avait possédé une maison contiguë au couvent même des Ursulines. De nombreux liens d'amitié et de bon voisinage unissaient ainsi les Fréart aux Ursulines du Mans ; d'autre part, Roland Fréart de Chambray ne cessera jamais de s'intéresser aux artistes manceaux et à leurs œuvres : mieux encore, ses profondes convictions religieuses le désignaient à la confiance des Ursulines.

Celles-ci, d'ailleurs, pouvaient s'estimer particulièrement heureuses de son concours, car Roland Fréart de Chambray était un homme de haute valeur, et, en 1657 déjà, un homme célèbre, à Paris, dans le monde savant et artistique.

Dès 1635, il avait fait, avec son frère Paul et Mgr Charles de Beaumanoir de Lavardin, semble-t-il, un premier voyage en Italie : il y avait connu, à Rome, le Poussin et Charles Errard, le futur directeur de l'Académie de France ; il avait même dessiné, sous leur direction, un grand nombre de monuments anciens qui lui avaient inspiré un goût passionné pour l'art antique.

En 1638, après un court passage au Mans chez leur frère Jean, Roland et Paul Fréart avaient été appelés à Paris par le ministre De Noyers, alors surintendant des bâtiments, parent de la famille de Chantelou. Tout d'abord, ils avaient été employés à d'importants travaux de fortification sur les frontières ; puis, en 1640, ils avaient été de nouveau envoyés en Italie pour en ramener leur ami le Poussin, que De Noyers voulait charger de la décoration du Louvre. De ce second voyage, Roland de Chambray avait rapporté les modèles et les moulages « de tout ce que le temps et l'occasion avait pu

Digitized by Google

lui fournir des plus excellents antiques, tant d'architecture que de sculpture », entre autres les moulages de la colonne Trajane qui existent encore en partie au Louvre. Il avait rapporté, en outre, des idées et des principes artistiques qui lui permirent de publier en 1650, malgré les troubles de la Fronde, deux grands ouvrages d'une importance capitale : le « *Parallèle de l'architecture antique et de la moderne* » *et la Traduction des* « *quatre livres d'architecture d'André Palladio* ».

L'année suivante, 1651, il leur avait ajouté la « *Version française du Traité de la Peinture de Léonard de Vinci* », et ces trois ouvrages, en portant très haut sa notoriété, avaient fait déclarer Roland Fréart de Chambray « le plus habile des connaisseurs et des juges en matière d'architecture ».

En 1657-58, époque de la construction de l'église des Ursulines du Mans, Roland de Chambray est relativement au repos. Mais en 1662, son livre définitif, « *Idée de la Perfection de la peinture* », et en 1663, sa « *Traduction de la perspective d'Euclide* » achèveront de lui valoir une telle renommée que bientôt il sera appelé à juger les plans et dessins du Bernin pour l'achèvement du Louvre, et mêlé très directement à la fameuse lutte artistique entre le Bernin et les Perrault. Il mourra le 11 décembre 1676, deux ans après son frère Jean (1).

Si court qu'il soit, ce résumé de la carrière de Roland Fréart de Chambray nous autorise à redire que « le directeur de la construction » de l'église des Ursulines du Mans fut, par sa rare érudition et ses connaissances artistiques, l'un des hommes célèbres de son temps ; qu'il reste, avec son frère Paul Fréart de Chantelou, le grand amateur et collectionneur d'art, l'une des illustrations du Mans au XVIIe siècle.

Quant à l'architecte-entrepreneur Pierre Ricossé, son nom, certes, est infiniment plus modeste. Cependant il n'est pas inconnu dans le Maine. Après avoir, sans doute, travaillé au magnifique château de Courcelles, construit par Louis de Champlais de 1640 à 1650, Pierre Ricossé, sieur de la Brière et

(1) H. Chardon, *Les Fréart de Chantelou* ; Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, etc.

Digitized by Google

de la Paragerie demeurant à Courcelles, près de La Suze, reconstruira, en 1659, le château de Tucé, pour la marquise de Lavardin, Marguerite Renée de Rostaing, et en 1683, les bâtiments de Coeffort, au Mans, pour les prêtres de la Mission. Cela suffit à indiquer qu'il comptait, dans son temps, au nombre des principaux architectes-entrepreneurs du pays (1).

Essayons maintenant, d'après le devis de 1657, de reconstituer l'œuvre de Roland de Chambray et de Pierre Ricossé, aux Ursulines du Mans.

L'église, aux termes du projet (2), devait être ronde en octogone, à huit pans, ayant chacun 21 pieds, soit environ 6 mètres de longueur, de dedans en dedans : le diamètre total, à l'intérieur, était prévu à 50 pieds.

Les murs, de six pieds d'épaisseur dans les fondations et de quatre à l'entablement, devaient avoir, au dehors, trente-un pieds de hauteur (10 m. environ) jusqu'à l'entablement, et, par dedans vingt-cinq pieds jusqu'au-dessus de la corniche d'où partirait la voûte.

L'entablement du dehors, continue le texte, sera fait et exécuté selon l'ordre *qui sera donné par M. de Chambret* et approuvé par les Religieuses. Par dedans, « tout sera de l'ordre Ionique, scavoir pilastres, architraves, frises et corniches, lesquels pilastres seront repliés dans l'angle, et l'entrepreneur fera toutes les moulures et architectures, compris les denticules, tant du dehors que du portail, sans qu'il soit tenu à aucune sculpture ».

« Le portail d'entrée de l'église sera également faict *selon le dessin que ledit sieur de Chambret donnera*. Il sera précédé d'un perron.

« L'édifice sera éclairé par quatre « vitraux » ou fenêtres, chacun de sept pieds de large et dix pieds de haut, avec un pied d'embrasure à l'intérieur; scavoir deux vitraux aux deux faces ou pans des deux côtés du pan du grand autel, deux

(1) Abbés Esnault et Denis, *Dictionnaire des artistes manceaux*, II, 1899.
(2) *Mémoire et devis pour faire une église et autres bastimens au monastère des Ursulines du Mans*. Arch. de la Sarthe, Fonds municipal, 898.

Digitized by Google

vitraux aux deux pans en coté de la porte d'entrée, et, en plus, un autre vitrail de forme ronde octogone au-dessus de cette porte ». Tous les encadrements des fenêtres sont prévus en pierre de taille.

En avant de la grande porte, à l'intérieur, devait s'élever un jubé soutenu par quatre consoles, avec escalier en pierre, au dehors. « L'ouverture de la grille du chœur des religieuses pour voir dans l'église, sera dans ledeuxième pan au dessoubz du grand autel, à main droite, et de toute la largeur qu'il se pourra ».

Dans le pan de gauche, symétriquement à cette grille, le projet comporte une autre ouverture donnant accès à une petite chapelle extérieure, à cinq pans, éclairée par deux fenêtres des deux côtés de l'autel, et « voûtée à pans comme l'église. » On la retrouve nettement indiquée sur l'un de nos plans de la fin du XVIIIe siècle, ainsi que la sacristie, prévue aussi en 1657, derrière le pan du grand autel, à l'extérieur.

L'église, stipule encore le devis, « sera voûtée en octogone, à plein cintre, suivant le plan et le dessin » qui, malheureusement, sont aujourd'hui perdus. « A l'entour, seront faits huit piliers — un à chaque angle — de deux pieds de saillie et de quatre d'épaisseur avec bordure en pierre dure de Bernay ou grais de Saint-Pavace, montans jusqu'où il sera nécessaire pour le soutien de la voûte. »

Enfin, la grande porte d'entrée de la cour de l'église, sur la rue Bourgeoise, devait être faite, elle aussi, « de la hauteur, largeur et façon qui serait baillée par M. de Chambret et approuvé par les religieuses ».

Ces indications techniques permettent, en somme, de bien se représenter ce qu'était l'église des Ursulines. C'était un spécimen caractéristique de cet art néo-classique, de source romaine ou mieux de source antique, qui ne cessa d'inspirer l'architecture religieuse du XVIIe siècle. Tout, en effet, y évoquait les souvenirs de l'antiquité : le plan octogonal qui rappelait bien plutôt celui de certains temples anciens que la forme des églises chrétiennes; le dôme, d'un usage si général à Rome

Digitized by Google

et alors remis en grande faveur en France par les Errard, les Lemercier et les Levau; l'emploi exclusif de l'ordre Ionique, avec ses pilastres, ses architraves, ses entablements et ses corniches à denticules.

Evidemment, Roland Fréart de Chambray, géomètre avant tout et admirateur passionné de l'antiquité, avait cherché à traduire dans cette œuvre les idées qui lui étaient chères. Sans aucun doute, il s'était efforcé d'y atteindre son idéal artistique qui était « de ramener à leur pureté antique ces trois pauvres ordres, la fleur et la perfection de l'art, mal travaillés et tous les jours défigurés ».

Par là même, l'édifice avait les défauts du genre. D'une gravité correcte et toute géométrique, il ne pouvait manquer d'être d'un aspect froid et peu religieux. On n'y sentait plus l'inspiration chrétienne de l'art véritablement français des siècles de foi. Comme l'a si bien dit Courajod, il ne reflétait plus l'âme du peuple croyant, mais les aspirations quelque peu prétentieuses d'une aristocratie intellectuelle. A côté de notre magnifique cathédrale gothique, de nos belles églises romanes de la Couture et du Pré, l'église des Ursulines, malgré la belle construction de son dôme, nous aurait paru une médiocre conception d'art religieux.

Sa destruction n'en sera pas moins très regrettable. La ville du Mans est riche en spécimens de l'art des XIIe, XIIIe, XVIe et XVIIIe siècles : elle ne possède qu'un édifice religieux du XVIIe, l'ancienne église de l'Oratoire (chapelle du Lycée), bâtie en 1675. L'église des Ursulines qu'il était facile de conserver, même en ouvrant la rue de l'Etoile, aurait au moins complété par un exemple plus caractéristique de l'art néo-classique, la collection architecturale dont nous sommes justement fiers (1).

Mais le mémoire et devis de 1657 ne visait pas seulement la construction de l'église. Il comprenait en plus celle de plusieurs autres bâtiments :

(1) Sur le maître-autel se voyait un tableau du peintre Boinard qui avait fait, en outre, pour le couvent deux tableaux de la *Vie de Sainte Ursule*.

Digitized by Google

1° Un chœur des religieuses, « de 60 pieds de longueur, le long de la muraille qui fait la clôture du cloître, avec un avant-chœur », et, au-dessous, dans toute la longueur, une crypte « voûtée d'arête, avec deux piliers au centre et douze demi-piliers sur les côtés », destinée à recevoir les sépultures des religieuses.

2° Un « ralongement au bout du grand dortoüer, sur le jardin, de la longueur de trente-huit pieds, de même largeur et hauteur du grand dortoüer, avec un nouvel escalier « pareil au grand » et, à côté, deux étages de W.-C. minutieusement décrits.

A plusieurs reprises et avec insistance, il était dit que toutes les ouvertures, tous les entablements, toutes les lucarnes de ces nouvelles constructions seraient « de la même architecture que celle du grand dortoüer ». Ce grand « dortoüer » paraît avoir ainsi offert, avant 1657, un style assez remarquable pour être jugé par Fréart de Chambray digne d'être continué. L'éminent architecte aurait-il déjà contribué antérieurement à la construction de ce bâtiment ?

Le traité se termine par l'énumération détaillée des clauses d'exécution.

Les travaux, par exemple, doivent commencer au mois de mars (1658) pour se continuer « avec bon nombre d'ouvriers sans discontinuation, de manière à rendre le tout prest, parfait et recevable dans le mois de mars 1660. »

Les religieuses fourniront tous les matériaux, à charge par l'entrepreneur « d'aller les choisir aux perrières de Saumur, Alençon, Bernay, Saint-Pavace et aux ardoisières d'Angers. » Elles fourniront également les grues et casbles.

Si le puits de la cour de devant du monastère ne suffit pas, « l'eau sera prise dans celui du logis qui était à M. de Lorière ». Les matériaux pourront être déposés en partie dans la cour de ce même logis, qui, dès lors, devait être contigu au couvent.

Pour l'église, les chapelles et les voûtes, l'entrepreneur sera paié à raison de treize livres tournois la toise de maçonnerie; pour les autres bâtiments à raison de quatre livres, et les paiements lui seront faits « à proportion qu'il avancera la besogne : »

Digitized by Google

Les religieuses lui bailleront, en outre, une chambre et deux charlits de bois avec une cave pour son logement : elles lui paieront cent cinquante livres de pot de vin, lui avanceront une somme de trois cents livres, lui fourniront un cheval pour ses déplacements et paieront sa nourriture au cours de ses déplacements.

Ce traité, si complet, si précis, fut signé avec une solennité tout à fait exceptionnelle le 27 novembre 1657, dans l'église provisoire du Couvent, devant Me Gervais Rousseau, notaire royal, par la révérende mère Geneviève de la Porte, supérieure, ses quarante cinq religieuses individuellement et Pierre Ricossé, sieur de la Brière, « actuellement logé dans la maison de Jean Fresnaye, hoste au faubourg de la Couture ». L'Evêque lui-même, Mgr Philbert Emmanuel de Beaumanoir de Lavardin ; Me Simon Drouet d'Aubigny, curé de Saint-Nicolas, Messires René de Baigneux, chevalier, seigneur de Courcival ; *Jean Fréart, sieur de Chantelou,* conseiller du Roy clerc au Mans ; *Roland Fréart, sieur de Chambray*; Charles Cureau et Raoul Pleuvry, « demeurans au Mans, tesmoins à ce requis et appelés », furent présents à ce mémorable « marché » et signèrent également l'acte.

Comme complément de la convention, Pierre Ricossé s'était engagé « en cas de discontinuation du travail et de ses ouvriers pendant un mois entier » à payer aux religieuses trois cents livres de dommages et intérêts par mois.

Ce fut, sans doute, un stimulant salutaire, car la première pierre de l'église fut posée en grande pompe par Henry-Charles de Beaumanoir, marquis de Lavardin, dès le 28 mars 1658.

Elle a été retrouvée le 26 mars 1801, lors de la démolition de l'édifice, et bien qu'elle ait été déjà publiée (1), nous reproduisons ci-après son inscription.

« Le 28e jour du mois de mars a étéposée la première pierre de cette église des Ursulines par haut et puissant seigneur messire Henry-Charles de Beaumanoir marquis de Lavardin, soubs le

(1) *Semaine du Fidèle*, 1er septembre 1900.

Digitized by Google

Pontificat d'Alexandre 7, le règne de Louis 14, roy de France, et de Philbert-Emanuel de Beaumanoir, 72e évêque du Mans, et a été béniste par noble et discret messire Siméon Hay du Chastel [et], archi. et chan. du Mans. Révérende Mère Geneviève de la Porte, supérieure de ce monastère. 1658.

Nous nous bornons à ces quelques détails sur la construction de l'église qui fut dédiée à la Sainte Trinité ; une histoire d'ensemble du couvent des Ursulines sortirait du cadre de cet article et demanderait un gros volume (1).

Le plan V ci-joint montre maintenant ce qu'il restait du monastère au moment de la Révolution ainsi que la disposition exacte des bâtiments existant à cette époque.

D'après les diverses descriptions que nous avons pu réunir, ces bâtiments se divisaient en trois groupes distincts (2).

Au centre, la maison conventuelle proprement dite, MM, sur le plan V ci-joint, occupant une superficie totale d'un hectare soixante centiares, et dont la masse principale de bâtiments consistait : 1° dans « une église octogone de 19 m. 5 de traverse, voûtée et couverte en dôme en ardoise, avec une petite sacristie au derriere » ; 2° dans un carré de bâtiments au milieu duquel se trouvaient les cloîtres et un petit jardin, « distribués au rez-de-chaussée. du chœur. de différentes salles, chapitre, réfectoire, salle de communauté, appartements tant froids qu'à feu, souterrains en dessous » ; aux étages supérieurs de divers appartemens et de 23 cellules de religieuses, lesquels bâtiments contenaient en outre l'infirmerie et le noviciat ; 3° dans plusieurs autres corps de bâtiments DD attenant aux précédents, distribués en cuisine, parloirs, apothicairerie, maison du chapelain et dépendances diverses.

(1) Jusqu'ici il a été publié fort peu de choses sur l'ancien couvent des Ursulines. En plus des deux notes de la *Semaine du Fidèle* du 23 août 1879 et du 1er sept. 1900, nous ne trouvons à citer spécialement que l'*Obituaire des Ursulines du Mans* 1621-1790, publié par l'abbé E. L. Chambois, Laval, Goupil, 1896, in-18 ; et à la Bibliothèque du Mans, Maine, 496. « *Mémoire à consulter pour les religieuses Ursulines de la Ville du Mans*, Paris, 1775, 76 p. in-18, et F. Legeay. *Notes historiques sur l'ancienne paroisse de Saint Nicolas du Mans*, 1890, in-8, Leguicheux.

(2) Arch. de la Sarthe, Q 14/1 ; L. 359.

Digitized by Google

PLAN V

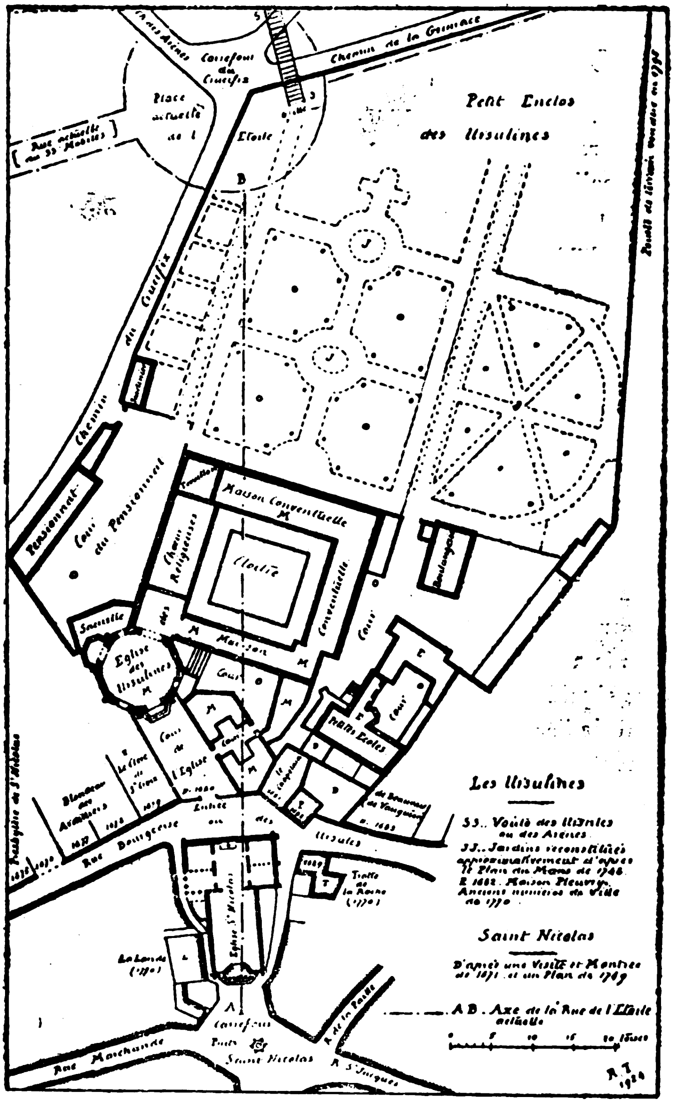

PLAN DU COUVENT DES URSULINES
ET DE L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS
AVANT LA RÉVOLUTION

Digitized by Google

A gauche, c'est-à-dire au nord-est, sur la rue du Crucifix, « la cour et les bâtiments du pensionnat » de 32 mètres de façade sur la cour et de 7 mètres de largeur, « distribués, au rez-de-chaussée, de trois appartements à cheminée, (réfectoire, chambre de travail), d'une chambre froide et d'un cellier avec un escalier, « très commode », et, au-dessous, une cave voûtée de 5 m. 1/2 de longueur ; au premier étage, de quatre grands appartements dont trois à cheminée (dortoirs, bibliothèque), grenier sur le tout.

A droite, c'est à dire au sud-ouest, autour d'une cour renfermant un puits : « deux bâtiments en équerre, desservis par un escalier à noyau de pierre, placé dans une tourelle à pans, et une autre maison EE, le tout construit partie à mur, partie en pan de bois, couvert en ardoises et distribué de différents appartements, chambres, celliers, etc., avec caves ou souterrains au-dessous » : plus loin, enfin, un dernier bâtiment isolé, servant de boulangerie.

La cour et les bâtiments en équerre, avec tourelle d'escalier, compris dans ce dernier groupe, sont spécialement désignés sous le nom de « Cour et bâtiment des classes », ou sous le nom plus significatif encore de « *Petites Ecoles* ». C'était, en effet, le local de l'école gratuite que les Ursulines, lors de leur établissement, s'étaient engagées à ouvrir comme condition de l'avis favorable du Corps de Ville.

Jusqu'à la Révolution, « l'Ecole des Ursules » fut la seule école gratuite de filles dans la ville du Mans : elle rendait tant de services qu'on la tolérera jusqu'au mois d'août 1791 (1).

Autour de la maison conventuelle s'étendait ensuite jusqu'au chemin de la Grimace un premier enclos, dit le « Petit Enclos ».

Distribué en jardins et en parterres à la Française, ce petit enclos se prolongeait en pointe, vers la rue du Bourg-d'Anguy, par une partie d'environ 700 toises carrées, très en contre bas dans laquelle on descendait par un perron de dix-neuf marches.

(1) Archiv. de la Sarthe. Fs. mun. 1536. A cette date les Ursulines qui ont refusé le serment, seront remplacées pour les Petites Ecoles, « par trois demoiselles » laïques.

Digitized by Google

Un puits s'y trouvait à l'extrémité au levant, et « sous la masse « des terres du sol supérieur, s'étendait une cave de 20 pieds de « grandeur, carrée et voûtée solidement, qui servait à ramasser « les légumes d'hyver » (1).

Ainsi que nous l'avons dit, un second enclos, dit « le Grand Enclos » ou « Enclos des Arênes », était venu s'ajouter au-delà de l'ancien carrefour du Crucifix, entre le chemin des Arènes et le chemin de Champ-Garreau, sur le territoire de la paroisse de Sainte-Croix.

« Ce grand enclos contenait environ six à sept journaux de terre, entourés de murs. A la veille de la Révolution on y voyait « deux corps de bâtiments de chacun quarante pieds de longueur sur vingt-deux pieds de largeur; l'un renfermant une grande salle, une laiterie, un escalier, une chambre haute à cheminée, servant d'infirmerie pour les maladies contagieuses, et plusieurs cabinets, grenier dessus ; l'autre, une étable et une grange. Ledit enclos était planté de beaucoup d'arbres fruitiers et traversé de plusieurs allées plantées en charmilles. A l'autre extrémité de la principale, se trouvaient un cabinet et un pavillon ; à son entrée, un très beau puits (2) ».

Autre détail intéressant à noter pour la suite : « à l'entrée de l'enclos s'ouvrait une voûte fermée par une grille de fer ».

Dans son estimation de 1791 l'expert Chapelain-Renaudin ajoutera au sujet de ce souterrain :

« L'entrée intérieure de l'enclos des Arènes se fait par une « voûte souterraine qui communique du jardin du monastère « audit enclos, et que l'on nomme communément « la *Voûte* « *des Arènes* » ou « la *Voûte des Ursules.* »

« En cas d'aliénation de l'enclos, l'acquéreur devrait être « tenu de faire construire un mur à l'embouchure de la voûte « pour intercepter toute communication avec l'intérieur de la « maison des Ursules, de sorte que ladite voûte resterait en « son entier à ladite maison. Mais, en considérant la longueur « de ladite voûte, qu'étant close à une de ses extrémités, l'ex-

(1) Arch. de la Sarthe, Q. 7/14.
(2) Archiv. de la Sarthe, Q 7/9.

Digitized by Google

« ploitation en deviendrait incommode par le défaut de jour « qu'on ne peut se procurer que par les deux entrées, peut-« être conviendrait-il mieux que la séparation fut faite vers « le milieu de la voûte (1).

On est en droit d'en conclure que la voûte des Ursules, indiquée d'ailleurs sur les plans du Mans de 1736 et de 1777, n'était bien qu'un simple tunnel de communication entre les deux enclos, mais qu'elle était cependant assez longue pour qu'une seule ouverture ne puisse l'éclairer dans toute sa profondeur.

En 1790, le couvent des Ursulines ne compte plus que vingt-une religieuses, deux novices, cinq sœurs professes : il garde des places pour trente-neuf pensionnaires.

A l'encontre des légendes, le genre de vie y paraît très simple et ne comporte aucun luxe. L'appartement de la Dame supérieure, Mme Louise Desportes, se compose d'une seule chambre et d'un cabinet, « ornés de quatre tableaux de grandeur moyenne, dont un Ecce homo, et meublés de chaises de paille de peu de valeur ». L'inventaire, dressé le 19 août 1790 par les administrateurs du District, mentionne bien un certain nombre de vases sacrés et d'argenterie à l'usage de la chapelle, mais « chaque religieuse ne possède qu'un couvert d'argent et mange dans une écuelle d'étain ». Le revenu net de la Communauté est de 27886 livres 16 sols dix deniers.

A part une vieille religieuse très âgée, « qui ne peut s'expliquer », et une autre qui se réserve provisoirement, toutes les Ursulines déclarent avec énergie aux commissaires du District, le 19 août 1790, « qu'elles désirent rester en communauté » (2). Tout à côté et à gauche du couvent, *dans la rue Bourgeoise* (n° de ville 1677, Pl. V), se trouvait la maison de l'avocat Blondeau, qui avait été pillée par le peuple en 1675. L'hostilité de Blondeau contre les moines vient de faire donner son nom à la rue Saint-Dominique, bien qu'il n'ait pas habité cette rue, ainsi appelée pour un motif très ratiounel de *topographie locale*, par suite du voisinage du couvent des Jacobins ou Dominicains.

(1) Archives de la Sarthe, Q. 7/14.
(2) Archives de la Sarthe, L. 359. Arch. du Chapitre. Fonds Brière.

Digitized by Google

V

L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS

La grande porte d'entrée du Couvent des Ursulines s'ouvrait, nous l'avons dit, sur la rue Bourgeoise, appelée parfois rue des Ursulines, et aujourd'hui rue Jankoswski.

En face, de l'autre côté de la rue, se dressait le chevet de l'église Saint-Nicolas, bâtie sur la partie de la rue de l'Etoile actuelle comprise entre la rue Bourgeoise et le carrefour Saint-Nicolas.

Au nord, une ruelle très étroite, en partie voûtée, et, au sud, une petite rue très courte permettaient, en sortant des Ursulines, de contourner l'église et d'arriver devant sa façade principale sur le carrefour, au milieu duquel se trouvait un vieux puits.

L'église Saint-Nicolas paraît avoir été bâtie au XIIIe siècle, à l'époque où la paroisse fut créée par démembrement de celle de la Couture, et avoir remplacé une antique chapelle dédiée à Sainte-Barbe,

De cent pieds (33 mètres) environ de longueur, sur trente-six (11 m. 88) de largeur, elle se composait d'une nef sans bas-côtés, d'un « chancel » et d'un chœur à chevet droit, de chaque côté duquel étaient venues s'ajouter, depuis la fin du XVe siècle, des chapelles et une sacristie (1).

A diverses époques, pendant la guerre de Cent ans et les guerres de religion surtout, l'édifice avait dû traverser des jours bien difficiles, car « le bourg Saint-Nicolas », déjà constitué au XIVe siècle autour de l'église, du carrefour, des vieilles rue Paillère (rue de la Paille), de la Roerie (rue de la Juiverie), et du chemin de la Bourrellerie » tendant des halles à

(1) Archiv. de la Sarthe, Q. 7/6, Fs. mun. 21. Note Tournesac ; Q 7/6.

Digitized by Google

l'église Saint Nicolas » (rue Saint-Jacques), n'était alors qu'un faubourg ouvert à tous les malandrins (1).

Sans remonter à l'invasion anglaise, au cours de laquelle bien de ses maisons avaient été « fondues et choistes pour la fortune des guerres » (2), il avait été pillé en mai 1577, par « quatre compagnies du sieur de Bussy, gouverneur d'Angers, dont estait conducteur et chef le sieur Dangeau (3), « et à la suite de cette mésaventure il avait fallu fortifier le quartier de fossés et de tranchées (4).

En juin 1589, il avait été de nouveau pillé par les troupes du gouverneur d'Angers, Rochepot (5), et, en 1616, des lettres patentes avaient dû prescrire « de l'enclore de murailles » (6). Quatre ans plus tard, en juillet 1620, il avait été occupé par le régiment de M. de Créquy qui eut à repousser aux barricades de Pontlieue une reconnaissance des « chevau-légers » de la Reine mère. Pendant la Fronde encore, en avril 1649, le faubourg Saint-Nicolas sera saccagé par les fameux régiments de la Reine, de Piémont et de Navarre, qui y logeront une nuit « rompant et volant tout ce qu'ils trouvaient (7). »

De telles visites n'étaient pas de nature à favoriser des embellissements à l'église.

(1) De Lestang. *Documents topographiques, sur la ville du Mans aux XIVe et XVe siècles.* B. S. A., 1861-62. Parmi les principaux propriétaires du bourg Saint-Nicolas en 1362-1393, on peut citer les Bouju, de Bernay, de Vanczay, Macé, « Fier de la Hache », « Corps de Bœuf » et Drouin de Saint-Omer, de Challes, propriétaire d'une place « où soulait avoir une roche » devant Saint Nicolas.

(2) *Ibidem.* Aveu de Guillaume de Rouillon, 20 décembre 1440.

(3) *Journal de Julien Bodreau, Registres paroissiaux de Saint-Nicolas.*

(4) *Supplique des manans et habitans des paroisses Saint-Nicolas et de la Coulture à Mgr de Rambouillet, sénéchal du Maine.* Arch. du Chapitre. Fonds Brière, dossier : Saint-Nicolas. Communiqué par M. le chanoine Sifflet à qui nous renouvelons nos bien sincères remerciements.

(5) *Extr. des Registres de l'Hôtel de Ville* : « Le 13 juin 1589, le sieur de Rochepot, gouverneur d'Angers, accompagné de 12 à 1500 gens de guerre tant de pied que de cheval, pilla les fauxbourgs de la Couture et de Saint-Nicolas et voulut faire sauter le pont levis de la Vieille Porte, fut repoussé et se retira à Angers.

(6) Les *Registres de l'Hôtel de Ville* ajoutent ce détail curieux que « le sieur Bachelier, ingénieur du Roi, vint pour faire le plan des murailles, et qu'il fut congédié, son voyage payé, parce que son plan portait que la somme à lui due serait comptée avant le travail. »

(7) *Journal de Julien Bodreau.*

Digitized by Google

Quoiqu'il en soit, la vieille église de Saint-Nicolas, très oubliée depuis plus d'un siècle, est pour ainsi dire inconnue de nos jours. Quelques documents inédits, récemment découverts, nous procurent encore l'occasion de la reconstituer avant de dire ce que la Révolution a fait de son emplacement ; bien que l'édifice n'eut pas de valeur architecturale, sa reconstitution ne sera pas sans intérêt pour l'histoire de la ville.

On accédait à la grande porte par un perron de huit marches, d'après un plan du XVIIIe siècle. De chaque côté du portail, l'ébrasement était garni de quatre colonnettes portant sans doute quatre voussures. Les deux angles de la façade étaient appuyés de contreforts (1), et une fenêtre s'ouvrait au-dessus de la grande porte.

Le clocher, vraisemblablement du XVIe siècle et en fort mauvais état dès 1671, se composait alors « d'une grosse lanterne » couverte d'un dôme et surmontée d'une autre petite lanterne avec une « pyramide (2) ». En 1735 seulement, à l'aide d'une quête dans la paroisse, on y avait installé convenablement les cloches, « jusqu'à ce jour placées au milieu de la nef exposées à tous les enfants », puis, en 1761, on avait exhaussé la tour de 16 pieds de mur (3) ».

La nef avait 64 pieds (21 m. 12) de longueur, sur 36 pieds (11 m. 88) de largeur. Elle était voûtée et séparée du chœur par une grande arcade au-dessus de laquelle se voyait « un grand crucifix de bois, accompagné des « images de la Sainte Vierge, de saint Jean et de la Madeleine ». En 1711, on y voyait, en plus, « une image en bosse de saint René donnée par Mlle René Garnier », et une autre de saint Roch (4).

(1) Arch. de la Sarthe, S. 112/3 ; Fs. mun. 21, Note Tournesac.

(2) *Visite et montrée de l'église Saint-Nicolas*, 3 *février*, 1671, Arch. du Chapitre, Fonds Brière, dossier Saint-Nicolas.

(3) *Registres paroissiaux de Saint-Nicolas*, Mss. Esnault.

(4) Tous ces détails et les suivants sont extraits des nombreux documents du Fonds Brière, aux Archives du Chapitre : *Visite et montrée de* 1671 ; *inventaire de* 1711 ; *« résultats » des habitants de la paroisse*, 1669, 1742, 1743, 1761, etc.

Digitized by Google

A l'entrée du chœur, se trouvaient, du côté de l'Evangile, l'autel de la Sainte Vierge ; du côté de l'Epître, celui de Saint-Sébastien.

L'autel de la Sainte Vierge, en 1711, était un autel donné « avec un tableau et les images en bosse de la Sainte Vierge, de sainte Anne et de saint Joseph », par Nicolas Noël, prêtre, chanoine de la Cathédrale de 1597 à 1636. L'autel de saint Sébastien, lui, avait été donné, « avec un tableau de saint François d'Assise et les images en bosse de saint Sébastien, saint Jean-Baptiste, saint Claude, saint Ambroise et saint Mathurin », par Me Claude Agin, receveur des décimes, né sur la paroisse de Saint-Nicolas en 1601 et mort en 1661 (1).

Ces deux autels furent refaits en 1782, ainsi qu'il résulte de de la note suivante, inscrite sur les *Registres paroissiaux* de l'Etat civil :

« L'an 1782, ont été construits par les soins de nous, soussigné, curé de cette paroisse, les deux autels dédiés, l'un à la Sainte Vierge, l'autre à saint Sébastien, placés aux deux côtés de l'entrée du chœur de notre église, pour la somme de 1100 livres, dont 600 ont été données par Dlle Geneviève Guyot-Duvigneul, dame de charité de cette paroisse, et les 500 autres provenant de la libéralité de plusieurs personnes pieuses habitantes de cette paroisse, qui ont bien voulu y contribuer avec nous. Sur la première pierre, posée le 9 février par dame Marie-Thérèse-Marguerite de Boisguyon, demoiselle, épouse de Messire de Guibert fils, écuyer, sont inscrits les noms de laditte damoiselle Duvigneul, de Messieurs de Guibert, de la Livaudière, de Blanchardon et Ruillé, commissaires en cette partie, ainsi que le nôtre et celui des sieurs Jean Le Maire, sculpteur, et François Nouard, tailleur de pierre, qui étaient

(1) A l'autel de la Sainte Vierge était desservie la chapelle de l'Augment. de Notre-Dame, fondée en 1429-1433 par Jacquine de Bernay, fille de Jacques de Bernay, chargée de deux messes par semaine et dotée du lieu la Mahottière, à Ruaudin. A l'autel de Saint-Sébastien, la chapelle des Oudineaux, fondée le 11 février 1549 par Guillaume Oudineau, notaire en cour d'Eglise, et Etiennette Pahoyau, son épouse; chargée de deux messes par semaine et dotée de onze journaux de terre à Chérancé. *Pouillé du diocèse*, communication de M. l'abbé Ch. Girault.

Digitized by Google

les entrepreneurs. Cette pierre ainsi gravée se trouve sous les fondements de l'autel de la Sainte Vierge... Hureau. »

M. Hureau, ancien principal du collège de Courdemanche et curé de Saint-Nicolas depuis 1779, était incontestablement un ecclésiastique distingué et intelligent : c'était de plus, un homme d'esprit et un orateur apprécié (1). De même le sculpteur Le Maire, à qui l'on devait une partie des sculptures de la Visitation, n'était pas un artiste sans mérite. La destruction des vieux autels du XVIIe siècle n'en était pas moins regrettable, car il est probable qu'ils étaient l'œuvre de la brillante génération d'artistes manceaux qui nous a donné les Hoyau, les de la Barre, les Préhoust et tant d'autres (2).

Le chœur, dont la charpente avait dû être refaite en 1743, était voûté comme la nef et avait été réparé en 1761 : il avait 36 pieds de longueur (11^m88) sur 20 de largeur (6^m60), ses murs étaient garnis « d'une boisure » (3). Déjà, en 1671, le mur du chevet avait été reconnu « ouvert et fendu en trois endroits, de sorte qu'il pouvait en arriver accident ». Au milieu, au dessus du maître autel, se trouvait une fenêtre avec « une représentation de Dieu le Père en verre peint ». A gauche, dans le sanctuaire, se voyait le monument funéraire de Charles de Malestroit, archevêque de Thessalonique, mort en 1490 (4).

Le maître-autel, adossé au mur du chevet, était orné, en 1711, « des images en bosse de saint Nicolas et de sainte Barbe », et de deux tableaux, l'un de la Nativité de N.-S., l'autre de sa Passion, donnés par Mrs de Courtoux. Lui aussi fut reconstruit en 1742, « aux frais personnels du curé, M. Rivault, dans une forme et une structure bien plus riche et bien plus décente », suivant un plan et dessin présenté à l'assemblée du « général » des habitants de la paroisse. Nous ignorons cette

(1) Mémoires de Nepveu de la Manouillère. I. 335, II, 169.

(2) Les deux autels de la Sainte Vierge et de Saint Sébastien seront adjugés, le 18 novembre 1791, au procureur de la Commune et à un officier municipal de Téloché, pour 145 liv. 5 sols. F. Legeay, *Ventes du mobilier des églises de la Sarthe*, Le Mans, Leguicheux, 1887.

(3) Adjugée au menuisier Bizeray, de la Couture, 148 liv. 15 s.

(4) Un dessin en est conservé dans la collection Gaignières.

Digitized by Google

fois le nom de l'artiste chargé de l'exécution, mais nous savons que le travail fut accompli sous la direction du curé et « du sieur Véron du Verger », l'un des plus notables paroissiens d'alors, père du célèbre économiste Véron de Forbonnais et constructeur, en 1725, de la maison dite *de la Sirène*.

Ajoutons, avant d'arriver aux chapelles qu'aux grandes fêtes, la nef et le chœur de Saint-Nicolas pouvaient revêtir une riche parure de tapisseries. En 1711, en effet, l'église possédait déjà : six pièces de tapisserie à personnages « contenant l'*Histoire de saint Nicolas* », données par dame Marie Renard de Sougé et par le curé Drouet d'Aubigny (1) ; dix pièces de tapisserie de haute lisse en verdure, et une grande pièce de tapisserie avec des personnages qui portent la croix, données par MM. de Courtoux (2).

En côté du chœur, « du côté droit en entrant dans l'église » dit expressément une visite et montrée de 1671, s'élevaient deux chapelles (3).

La première et la plus ancienne, semble-t-il, datait de la fin

(1) Aux XVIIe et XVIIIe siècles, deux membres de la famille Drouet d'Aubigny qu'on rencontre dès 1625 dans les registres paroissiaux de Saint-Nicolas, furent successivement curés de Saint-Nicolas : Simon Drouet d'Aubigny, né en 1622, curé de Saint-Nicolas de 1650 à 1685, puis conseiller clerc au présidial, mort en 1701 ; Michel, neveu du précédent, né en 1655, curé de Saint-Nicolas de 1685 à 1724. — R. DU GUERNY, *Généalogie de la famille Drouet d'Aubigny*, Le Mans, Monnoyer, 1924, p. 8 et 13.

(2) Plusieurs morceaux de tapisseries de haute lisse, avec la boisure de l'encadrement, adjugés en 1791 au citoyen Lamarre, pour 121 livres 6 sols.

(3) La description si précise de cette montrée de 1671, ne s'accorde pas, quant à la situation des chapelles latérales, avec un procès-verbal d'estimation dressé le 4 octobre 1791 par l'expert-architecte Chaplain-Renaudin. (Arch. de la Sarthe, Q 7/14). Ce dernier, en effet, place *deux* chapelles et la tour du *côté de l'Evangile*, c'est-à-dire du côté *gauche* en entrant dans l'église ; la sacristie seule du *côté de l'Epître*, c'est-à-dire du côté *droit*. Les documents de 1669 et 1671 sont si nets, si formels, que nous croyons devoir les suivre de préférence *sous les réserves que comporte une contradiction ainsi flagrante*. Une note de M. Tournesac (Fonds Brière) dit, d'ailleurs, expressément que la tour était *à gauche*, en dehors de la nef.

De même, nous croyons devoir placer du côté de l'Evangile une petite maison dépendant de la sacristie, « qui pénétrait dans un des collatéraux de la nef », et qu'occupait en 1791 le sieur Morin : cette maison est citée expressément de ce côté dans l'*Etat des maisons du Mans en* 1694. (Arch. de la Sarthe, O 1/213.00.)

Digitized by Google

du xve siècle. Elle avait été fondée en janvier 1492 par François Le Chat, procureur du Roi au Mans, sous l'invocation de la Croix et de Notre-Dame. On l'appelait plus spécialement « Chapelle-Sainte-Croix », et, dans le peuple « Chapelle-des-Chats », non pas des chats à quatre pattes, mais des membres de la famille Le Chat (1). En 1711, on y voyait un autel, donné encore « avec un tableau et les images en bosse du Christ ressuscité, de saint Jacques, de saint Louis, roi de France, de sainte Marthe et de sainte Marguerite, par Mrs Jacques et Louis de Courtoux, écuyers ».

La deuxième chapelle, au-dessus de la précédente et proche du grand autel, était appelée « Chapelle de N.-D. de Pitié » ou « Chapelle de la Quentinière », fondée en 1501 par la veuve de Gilles Morin (2). L'autel, qui avait coûté 500 livres, avait été donné au xviie siècle, « avec les images en bosse du Christ mort et d'une N.-D. de Pitié, par Me Michel Drouet, curé de la paroisse, et François Garnier, prêtre habitué, directeur des Religiéuses Ursulines ».

Dès 1671, il avait fallu consolider les murs et les voûtes de ces deux chapelles par trois piliers ou contreforts ; il avait fallu, en outre, abattre et refaire la charpente de la chapelle Sainte-Croix.

Tous les travaux de 1671, il est intéressant de le noter, avaient été exécutés à la suite de deux visites et montrées, effectuées les 3 février et 31 mai, en présence du curé, Me Simon Drouet d'Aubigny, de Pierre Serizay, avocat au Siège Présidial, procureur de fabrique, d'André Caillère, notaire, procureur-syndic, et de Pierre Lambert, sieur de la Vannerie, avocat, par divers architectes et ouvriers au nombre desquels on remarque notamment : le maçon-architecte Dominique Conges et le maçon Simon Legendre, les charpentiers Hiérosme Poi-

(1) Fondée par testament du 16 janvier 1492, chargée de deux messes par semaine avec *De Profundis* et dotée de la métairie de Brays à la Chartre. *Pouillé du diocèse*, communication de M. l'abbé Ch. Girault.

(2) Fondée d'après le *Pouillé* le 16 juillet 1501, par Etiennette de Launay, veuve de Gilles Morin, chargée de trois messes par semaine et dotée de la métairie de la Quantinière à Etival.

Digitized by Google

rier et Yves Jouin, qu'on retrouve dans les constructions de l'Oratoire et de l'abbaye Saint-Vincent ; l'architecte Pierre Martineau, dit La Fleur, et le charpentier Edme Nico ; les couvreurs Claude Le Rouge et Dassé ; le « menuisier-sculteur » Jean Mongendre ; François Coullon, lui aussi menuisier ; les vitriers Pierre Feillolay et François Moineau (1).

Du côté gauche du chœur, ou mieux du côté de l'Evangile, d'après un document précis de 1669, s'ouvrait la « Chapelle du Jault », fondée sous le vocable de sainte Catherine. Elle avait dû être bâtie entre 1497 et 1547, car il y avait à la voûte « des pendants et formerets de tuffeau » — autrement dit des pendentifs — qui menacèrent de tomber, au siècle suivant, par suite de la gelée (2). En 1669, « M. Michel Jeudon, secrétaire de l'Evesché du Mans », ayant obtenu l'autorisation d'y creuser un caveau pour sa sépulture, se chargea en échange de refaire la décoration de l'autel qui fut dédié à saint Michel et orné « d'un tableau de l'Assomption avec les images en bosse de saint Michel, de saint Liboire et sainte Radegonde (3) ». La chapelle fut dès lors appelée « Chapelle Saint-Michel ».

Au-dessous se trouvait, semble-t-il, la sacristie « séparée par un mur de la chapelle Saint-Michel » et la tour, située à gauche de la nef d'après M. Tournesac (4).

Dans l'ensemble de l'église, on comptera, en 1791, « sept vitraux et six autels, y compris le grand ».

En 1761, enfin, d'importants travaux furent faits à l'une des chapelles et à la sacristie ; une note des *Registres paroissiaux* les résume en ces termes :

(1) Sur Dominique Conges et Hiérosme Poirier, Voir notre article « *L'ancien Collège de l'Oratoire* » ; sur Pierre Martineau, Edme Nico, Mongendre et le vitrier Feuillolay, V. Esnauit et Denis, *Dictionnaire des Artistes*.

(2) Fondée, d'après le *Pouillé*, par Pierre Bouju, bourgeois du Mans et son épouse Françoise Vaujou, le 25 février 1497 ; d'après l'*Inventaire* de 1711, en 1547 seulement : chargée d'une messe par semaine et dotée du lieu du Jault, à Thorigné. La date de 1547 pourrait bien être celle de la construction de la chapelle.

(3) Autel adjugé au citoyen Mauchien, pour 80 livres.

(4) Archives du Chapitre, Fonds Brière.

Digitized by Google

« Les réparations de la chapelle et de la sacristie de l'église Saint-Nicolas ont été faites l'an 1761. M. Alline, pour lors curé, a bien voulu que les bois d'une métairie sise paroisse de Teloché, dépendante de la fabrique, fussent vendus; le prix que les habitants en ont tiré se monte à 5600 livres. Les réparations ont été adjugées au rabais à 5400 livres, mais, comme l'on n'a point trouvé de fondemens et qu'il a fallu bâtir sur pilotyes, ce coup, auquel on ne s'attendait pas, a beaucoup augmenté le travail. La sacristie et la chapelle étaient voûtées, mais, faute de fonds, on les a plafonnées ; le corridor tendant à la chapelle, a été pris dans la rue. M. Alline, curé, a donné, la même année le tabernacle, il a été doré tout à neuf et cette réparation a coûté 600 livres. »

Un détail de cette note est particulièrement à remarquer : l'obligation, faute d'un sol suffisamment solide, de construire sur pilotis. Le peu de consistance du terrain paraît, en effet, expliquer pourquoi, dans tout le quartier, autour de Saint Nicolas et des Ursulines, les caves sont si nombreuses qu'elles se sont transformées dans l'imagination populaire en vastes souterrains (1).

En résumé, l'ancienne église de Saint-Nicolas ne devait pas être un édifice bien intéressant au point de vue architectural. Elle apparaît plutôt, comme beaucoup de nos églises rurales, un assemblage de modestes constructions du XIIIe et du XVIe siècle, avec des remaniements et une décoration des XVIIe et XVIIIe siècles (2).

(1) D'après la *Carte géologique de la Sarthe* de J. Triger, revisée par A. Guillier, l'église Saint-Nicolas et le couvent des Ursulines se trouvaient à la limite des alluvions modernes 1 A et des argiles et sables à *Rhynchonella compressa* 16 C. Dans ce dernier terrain se rencontraient des blocs de grès, ce qui peut expliquer la roche signalée dans une note ci-dessus, au XIVe siècle, devant Saint-Nicolas.

(2) En outre des *Notes* de M. Legeay, parues en 1890, il n'a été spécialement publié jusqu'ici sur l'église Saint-Nicolas qu'une courte notice à l'époque de la Révolution, Abbé Belin, *Revue de l'histoire religieuse du diocèse du Mans pendant la Révolution.*

Digitized by Google

VI

LES DÉMOLITIONS DE LA RÉVOLUTION
OUVERTURE DE LA RUE DE L'ÉTOILE
LE QUARTIER DE L'ÉTOILE SOUS LE PREMIER EMPIRE

Dès la suppression de la paroisse, il semble qu'on ait eu l'intention de ne pas conserver l'église Saint-Nicolas. Au mois de mai 1791, lors de l'apposition des scellés, les curés constitutionnels de la Couture et du Pré furent les premiers « à la piller pour décorer leurs propres églises », et ils le firent, dit Nepveu de La Manouillère, « avec une indécence inouïe ». Toutefois, ils y laissèrent les « reliques qui reposaient sur les autels », et qui ne furent transportées à la Couture qu'après l'inventaire, à la fin d'août, en exécution d'un arrêté du Département en date du 19 juillet (1).

Dès le 14 octobre 1791, un arrêté du directoire prescrivit la démolition de l'église (2), et le 18 novembre suivant, l'administration du District mit en adjudication « la superficie seulement de l'église de la ci-devant paroisse de Saint-Nicolas, consistant dans tous les matériaux qui proviendront de la démolition, laquelle devra commencer dans la huitaine et être parachevée dans un délai de six mois (3) »,

Proclamés adjudicataires pour 4.400 livres, les sieurs Jacques Chaplain et Michel Heurtebize, entrepreneurs, paroisse de la Couture, avaient en grande partie achevé la démolition au printemps de 1792, ne laissant subsister que la portion de mur qui soutenait la voûte de la ruelle extérieure du nord (4).

(1) Arch. de la Sarthe, Fs. municipal, 1536.
(2) Arch. de la Sarthe, L. 102, fol. 5, et Q. 7/14.
(3) Arch. de la Sarthe, Q. 7/6.
(4) Cette portion de mur, réunie à la maison Lalande, subsistera encore en 1815 ; elle est indiquée en M sur le plan VIII ci joint, réduction du plan cadastral de 1812.

Digitized by Google

L'église Saint-Nicolas, située alors entre les maisons de deux vieilles familles bien connues, la maison Trotté de la Roche, au sud, et la maison Lalande au nord, fut ainsi la première église démolie au Mans; sa démolition paraît avoir fait une impression particulière.

L'emplacement fut aussitôt transformé en place, et sur cette place qui prolongeait en quelque sorte le carrefour Saint-Nicolas en dégageant l'entrée des Ursulines, on installera le marché au fil.

Un an plus tard, le 18 février 1793, François Joseph de Renusson d'Hauteville se rendait adjudicataire pour 33.600 livres, du grand enclos des Ursulines (1), qui avait été estimé 9500 livres en 1791, et auquel on attribuait, comme l'avait proposé Chaplain Renaudin, la moitié seulement de « la voûte des Ursules ».

La Terreur, cependant, suspendit les projets de ce côté et la maison conventuelle des Ursulines, ainsi que son petit enclos, demeurèrent provisoirement réservés. On utilisa même, en 1793, les bâtiments de l'ancien couvent comme prison pour les prêtres, les religieuses et les femmes. Après la Terreur, on en utilisera une partie comme dépôt de fourrages militaires, de grains et de bois pour l'armée et on louera le petit enclos à l'année. Le 6 octobre 1794, on vendra enfin au citoyen Gargam la pointe de terrain qui s'étendait vers le Bourg d'Anguy (2). L'histoire de la Prison des Ursules qui vit défiler tant d'innocentes victimes, qui fut témoin de tant de misères, de tant d'épisodes tragi-comiques, serait assurément très intéressante, mais, à elle seule, elle demanderait un long article, et pour notre part, nous avons déjà reconstitué l'histoire d'une prison révolutionnaire du Mans (3).

(1) Titres de propriété de l'hôtel de la Banque de France, et Arch. de la Sarthe, Q. 7/9.

(2) Arch. de la Sarthe, Q. 7/11, 7/14, Fonds mun. 1591.

(3) *La Maison d'arrêt de l'ancien Evêché pendant la Révolution*, dans la *Revue hist. et arch. du Maine*, 1914, et à part. Sur la prison des Ursulines à l'époque de la Terreur, voir notamment H. Chardon, *Les Vendéens dans la Sarthe*.

Digitized by Google

Nous dirons donc, sans nous y arrêter que, dès le mois d'avril 1795, M. de Renusson ayant revendu une partie de ses terrains à un magistrat fort entreprenant, le citoyen Jacques Bordier, l'attention se reporte sur l'ancien carrefour du Crucifix, nommé désormais la Place de la Lune et où l'on entrevoit de plus en plus le centre futur d'un nouveau quartier.

Bientôt même on commence à se préoccuper de l'aménagement de ce quartier, et principalement de l'ouverture d'une nouvelle communication entre la Place de la Lune et l'ancien carrefour Saint-Nicolas, devenu la Place Dampierre. Cette communication apparaît, avec raison, la conséquence naturelle de la création des Promenades des Jacobins et de la rue des Promenades, qu'il importe de relier, mieux que par les rues Saint-Dominique et Marchande, avec les vieux quartiers du XVIIIe siècle et la place des Halles.

Le 24 nivôse an V (13 janvier 1797) l'ingénieur en chef Chaubry signe un premier « *Plan et projet du nouveau quartier à établir dans l'enclos des cy-devant Ursulines* », plan qui est visé trois jours plus tard par les administrateurs du département et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque de la ville du Mans (Plan VI). Ce premier plan, respecte la plus grande partie de l'ancienne maison conventuelle, qu'il circonscrit dans un réseau de rues. Les deux principales partent de l'emplacement de l'ancienne église Saint-Nicolas pour aller tomber, l'une, dans la rue des Promenades, l'autre dans la rue de la Grimace ; une rue transversale les relie le long des bâtiments du couvent, et deux voies intermédiaires s'en détachent pour rejoindre obliquement la place de la Lune (1).

Ainsi conçu, ce projet n'aura pas de suite. On ne peut le regretter, car en détruisant déjà l'église des Ursulines, il morcelait trop le terrain, ne donnait pas une communication directe entre les deux places et au lieu de diriger ses deux principales voies sur le carrefour de la Lune, les faisait aboutir à angles droits sur d'autres rues relativement étroites.

(1) Bibl. du Mans, Maine, 1874, V. le Plan ci-joint.

Digitized by Google

En approuvant le plan de l'ingénieur Chaubry, l'arrêté du 27 nivôse an V avait au moins ordonné l'élargissement immédiat de la rue de la Grimace, déjà considérée comme très utile

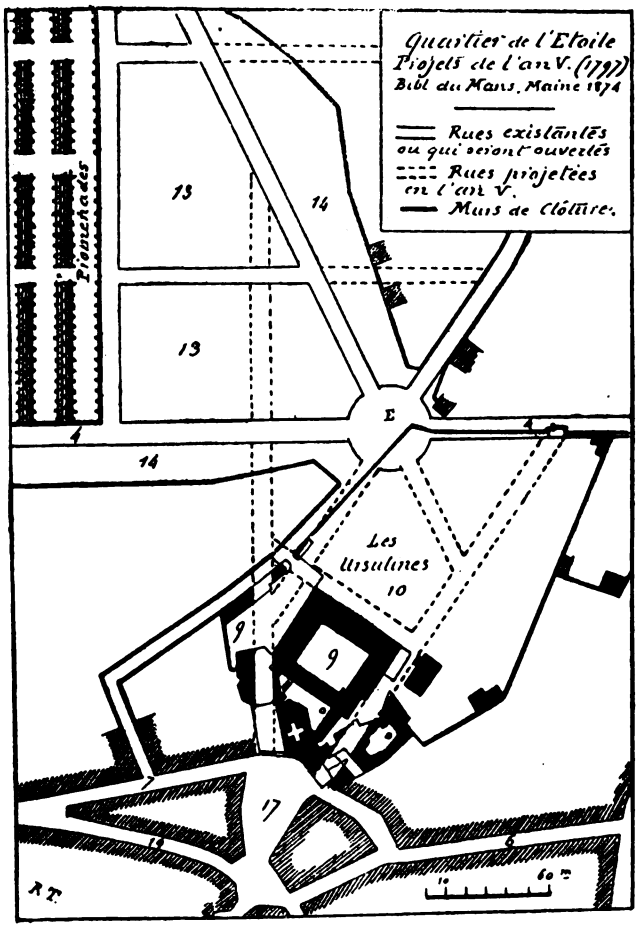

pour éviter de longs détours par les rues étroites et sinueuses de la ville » et conduire directement « à l'hôpital militaire de l'Espérance, établi à Coeffort ». Malgré cette utilité inconstestable, l'élargissement ne sera pas plus cxéeuté

Digitized by Google

que le plan — par suite, sans doute, des guerres de la Chouannerie — et la rue de la Grimace, comme on va le voir, ne sera ouverte dans toute sa largeur que deux ans plus tard.

En l'an VII (1798-99), on arrive enfin à des projets définitifs. A cette date, il n'y a plus aux Ursulines qu'une maison de détention pour les femmes, aménagée dans les seuls bâtiments de l'ancien pensionnat, avec entrée sur la ruelle actuelle du Crucifix, qui débouche encore directement sur la place de la Lune et qu'on appelle alors rue des Arènes comme le chemin au delà de la place. La maison conventuelle étant désormais vide et le dépôt militaire évacué, l'administration se décide à la vendre, ainsi que les Petites Ecoles, la boulangerie et le terrain formant jadis le petit enclos.

Le tout est adjugé le 6 nivôse an VII (26 déc. 1798) pour deux millions quatre cent mille francs — à payer en bons des deux tiers de la dette publique dans dix-huit mois — au citoyen Louis Richefeu, déjà cité, aux conditions suivantes :

1° Le mur de l'enclos le long de la rue de la Grimace et en face de la Lune tombant en ruine, sera démoli en entier dans les trois mois, et l'adjudicataire sera tenu de construire à ses frais une chaussée bombée de 10 mètres de largeur sur toute la longueur de la rue de la Grimace à partir du centre de la Lune jusqu'au carrefour du Bourg d'Anguy, en se conformant aux alignements qui seront donnés par l'ingénieur.

2° L'église et les bâtiments de la maison conventuelle seront entièrement démolis et leurs emplacements déblayés dans un délai de six mois.

3° Lorsque l'acquéreur démolira les dits bâtiments, il sera tenu de commencer par ceux que traverse une ligne droite qui partira du centre de la Lune et aboutira au milieu de la place Dampierre, plus exactement au carrefour de la rue Bourgeoise, alors rue de Thionville ; il laissera sur toute cette longueur un espace de dix mètres de largeur pour servir à la formation d'une rue de communication entre la ville et la place de la Lune, le tout sans indemnité et conformément aux alignements qui seront donnés.

Digitized by Google

Cette dernière clause est, on peut le dire, *l'acte de naissance de la rue de l'Étoile*, dont le tracé est dès lors fixé suivant l'alignement actuel, approuvé par un arrêté de l'administration départementale en date du 27 germinal an VII (16 avril 1799).

Le 7 thermidor suivant (25 juillet), d'autres arrêtés de la même administration fixeront les alignements de la rue de *la Grimace*, prévus dans la vente du 6 nivôse précédent (1).

Mais, le citoyen Richefeu n'avait pas assumé à lui seul la charge de sa vaste entreprise : le lendemain de l'adjudication, 7 nivôse, il faisait connaître les noms de seize co-acquéreurs de la maison des Ursules. La composition de cette bande est très variée et très suggestive. On y rencontre pêle-mêle des « professionnels », tels que les entrepreneurs Mauchien, Heurtebize, Le Chesne, et les architectes Chaplain-Renaudin et Thomas ; un marchand de bois, Claude Chevallier ; des fonctionnaires comme les citoyens Fortis, greffier de l'administration forestière, Becquet, préposé aux subsistances militaires, Marsac, ex-curé de Pirmil, chef de bureau de l'Administration centrale ; un chef de légion de la garde nationale, Le Coq ; même un magistrat, Jacques Bordier, juge au tribunal civil du département de la Sarthe ! On y rencontre aussi plusieurs bons propriétaires séduits par des convenances ou des occasions exceptionnelles. La plupart de ces noms sont depuis longtemps connus, car c'est l'association Richefeu et Cie qui bâtira la plus grande partie des nouveaux quartiers. Ajoutons seulement que les citoyens Richefeu, Maignée et Marsac, ont soin d'enjoliver leurs signatures des trois points maçonniques (2).

Le 4 fructidor suivant (21 août 1799) les dix-sept co-acquéreurs se partagent les terrains et bâtiments des ci-devant Ursulines. L'église se trouve comprise dans les 1er et 2e lots (Plan VII), attribués aux citoyens Fortis et Claude Chevallier ; l'ancien chœur des religieuses dans le 3e lot, citoyen Maignée, qui l'échangera peu après avec le citoyen Le Coq ; le reste de la maison conventuelle proprement dite, entre autres « le grand ba-

(1) Arch. de la Sarthe. L. 98.
(2) Arch. de la Sarthe, Q. 14/1.

Digitized by Google

timent des cloîtres », dans le 11e lot citoyen Gervais Chevallier. Le citoyen Marsac a, pour sa part, la cour et l'ancien bâtiment

PLAN VII

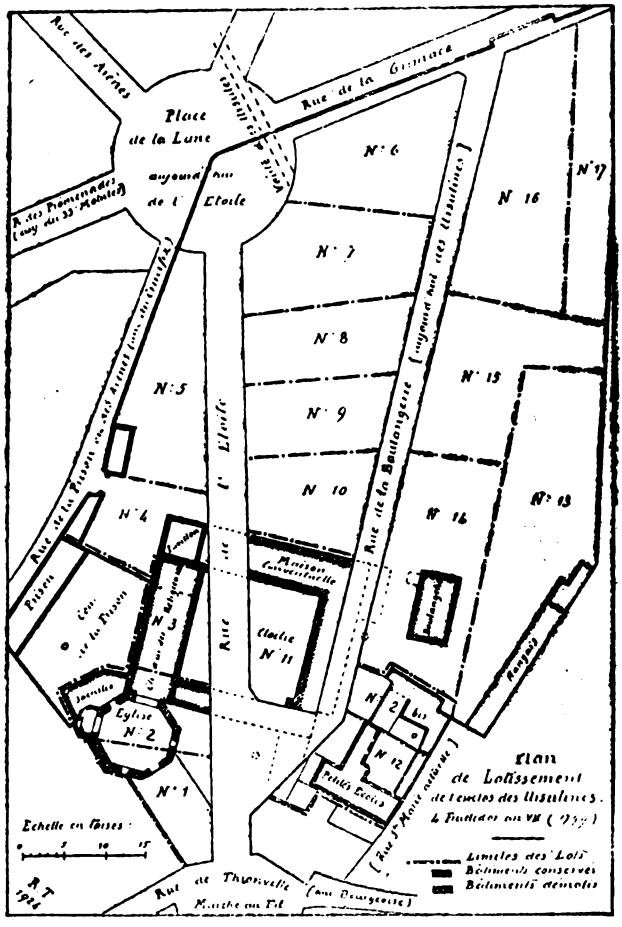

PLAN DE LOTISSEMENT DE L'ENCLOS DES URSULINES

des Classes, ou Petites Ecoles, formant le 12e lot et contigus à une autre maison dépendante du couvent qu'il a acquise antérieurement.

Digitized by Google

En plus de leurs lots particuliers, les dix-sept associés doivent se partager les matériaux provenant de la démolition de l'église, qui, nous l'avons vu, « sera entièrement effectuée dans six mois au plus tard ».

Enfin, « pour faciliter les distributions et lotissements, les parties conviennent de former et tracer une autre rue, de sept mètres huit diamètres de largeur, laquelle partira de la rue de la Lune (rue de la Grimace, aujourd'hui rue Gougeard) et viendra se réunir, du côté de la place Dampierre (place Saint-Nicolas) à la rue de l'Etoile, et se nommera la rue de la Boulangerie », bientôt rue des Ursules et aujourd'hui rue des Ursulines (1).

Conformément aux stipulations précédentes, la démolition de l'église et des parties de bâtiments situées sur le passage des nouvelles rues était, sinon terminée, au moins bien avancée au commencement de 1801, époque où fut retrouvée dans les fondations la première pierre de l'église.

L'ancien chœur des religieuses sera conservé un peu plus longtemps, mais de tout le couvent il ne restera debout jusqu'à nos jours qu'un vieux bâtiment de l'ancien pensionnat sur la ruelle du Crucifix ; les murs du « pavillon qui faisait suite au chœur des religieuses (2), et les bâtiments des Classes, ou « Petites Ecoles », dont un pignon à rampants de pierre se dresse encore en bordure de la rue Sainte Marie actuelle.

Ces « Petites Ecoles » avec leurs deux corps de logis en équerre, leur tourelle d'escalier à pans, leurs entablements moulurés et leurs toitures élancées, ont seules quelque cachet architectural. Leurs façades sur la cour intérieure du n° 6 de la rue des Ursulines offrent alternativement de petites fenêtres rectangulaires ou carrées et de grandes baies très larges, avec

(1) Minutes de l'ancienne étude Basse, aujourd'hui étude Parent, avec plan général des lotissements. Titres de propriété communiqués par le Colonel Nouton.

(2) Sur ces murs du pavillon se voit aujourd'hui la maison n° 19 appartenant à M. le Colonel Nouton : son retrait triangulaire sur l'alignement de la rue s'explique par la disposition primitive du pavillon, et la balustrade de la terrasse qui occupe ce retrait serait l'ancienne table de communion de l'église des Ursulines. Pour l'historique de cette maison, voir plus loin.

Digitized by Google

moulures qui autorisent à attribuer la construction au XVIe siècle. En tout cas, ces bâtiments devaient être antérieurs à la

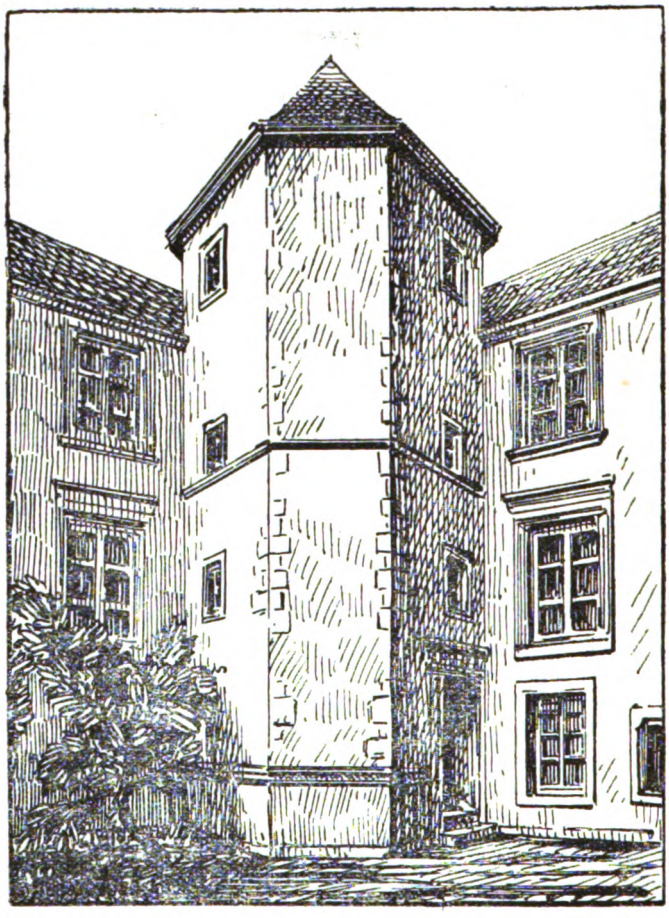

ANCIENNES PETITES ÉCOLES DES URSULINES

DESSIN DE M. P. CORDONNIER-DÉTRIE

maison conventuelle, et il est permis de se demander s'ils ne seraient pas la première maison occupée provisoirement par les Ursulines à leur arrivée au Mans, de 1621 à 1624 ?

Digitized by Google

Quant aux bâtiments du pensionnat transformés en maison de détention pour les femmes, ils seront évacués après l'an XI, à la suppression de la prison, et vendus le 25 thermidor (13 août 1803), pour 9800 fr. au notaire Crépon et à l'ancien chef de légion de la garde nationale, Pierre Philippe Le Coq (1).

A ce moment le plan du nouveau quartier est déjà en exécution, et, en 1804, on commence à pouvoir passer dans la rue de l'Etoile... quand il fait beau temps. Il s'y est même installé déjà, sur une partie de l'emplacement de l'ancien chœur des religieuses, un établissement d'un genre bien différent, l'un de ces *Vauxhall*, sortes de salles de danse, de concert et de jeux, que les Anglais ont mis si fort à la mode en France à la fin du XVIIIe siècle.

Un premier Vauxhall avait dû se bâtir dès 1792 dans le faubourg du Pré, sous le patronage de la Municipalité (2), et en 1796 on en avait projeté un autre en bordure de la rue du Cirque. Celui de la nouvelle rue de l'Etoile paraît, en 1804, fréquenté par un public si bruyant et si peu correct, que, dans son *Voyage aux Sapins*, Louis Jacques Guyon, en dépit de ses idées très « anti-cléricales » ne peut se défendre de faire ressortir le pénible contraste (3). Il est vrai qu'il confond l'emplace-

(1) Arch. de la Sarthe, N. 17.

(2) En janvier 1908, on nous a, en effet, signalé un fragment de pierre de de 36 sur 52 cent. découvert rue Voltaire et qui portait l'inscription suivante, en petites capitales :

DANS CE LIEU POUR Y CONSTRUIRE UN
EDIFICE QUE L'ON A APPELLÉ DU NOM ANGLAIS *Vaux Haal* A ÉTÉ POSÉE
LE 22 SEPTEMBRE 1792, L'AN QUATRIÈME DE
LA LIBERTÉ FRANÇAISE, PAR MESSIEURS RAMEAU, MAIRE, VAROSSUM,
FOISY COURTIN,
BARBEU, FRETON, VALLÉE, MASSÉ,
BEAUMONT, THIBAULT, MO-
RIN LA MASSERIE,
CELLIER, CORROYEUR, OFFICIERS MUNICIPAUX,
BARDOU, PROCUREUR DE LA COMMUNE,
FAY, SUBSTITUT DE LA COMMUNE,
S^rs LE CHAT, ENTR.

(3) L. J. Guyon, *Voyage aux sapins, récit en prose et en vers de la promenade faite aux Sapins pendant le carnaval de* 1804, Le Mans, A. Drouin, 1883, in-8.

Digitized by Google

ment de l'église avec celui du chœur des ci-devant Ursulines lorsqu'il écrit, à son passage dans la rue neuve de l'Etoile :

Il est bon que je vous dise
Ce qu'on a fait de l'église.
Vous saurez donc que ce lieu
Qui fut la maison de Dieu,
Est changé en un bastringue
Où chacun, pour quatre sous,
Peut s'amuser comme un fou,
Y jouer à tape ou tingue,
Boire, chanter et danser,
Et même faire valser
Quantité de demoiselles
Très vierges et peu cruelles.

Bien plus, s'il faut en croire Louis Jacques Guyon, il eut existé à cette date, derrière le Vauxhall, dans les bâtiments de l'ancien pensionnat sur la ruelle du Crucifix, « une maison de retraite » à l'usage des dites demoiselles.

Heureusement pour la bonne renommée de la nouvelle rue de l'Etoile, le Consulat et l'Empire sont l'époque des transformations les plus inattendues et les plus rapides.

Dix mois plus tard, le 23 frimaire an XIII (14 décembre 1804), l'architecte-voyer Jollivet écrit à son tour :

« La rue neuve de l'Etoile est devenue la plus agréable et la plus commode de la ville, en même temps que le seul accès des promenades pour le quartier de la Couture. Elle est bordée de maisons, vastes, commodes et décorées, qui toutes sont habitées par des propriétaires ou riches ou très aisés. »

Toutefois ces propriétaires privilégiés ne peuvent « faire l'approche de leurs provisions dans les temps pluvieux », et, pour rentrer chez eux, ils ont dû faire un revers (ou trottoir) de 2 mètres de largeur le long de leurs maisons, la chaussée n'étant pas encore pavée et restant à l'état de cloaque (1).

Peut-être sera-t-on curieux de connaître ces premiers propriétaires et habitants de la rue de l'Etoile sous le Premier Empire : le plan VIII ci-joint fera connaître leurs noms.

(1) Arch. de la Sarthe, Fs. mun. 1776.

Digitized by Google

PLAN VIII.

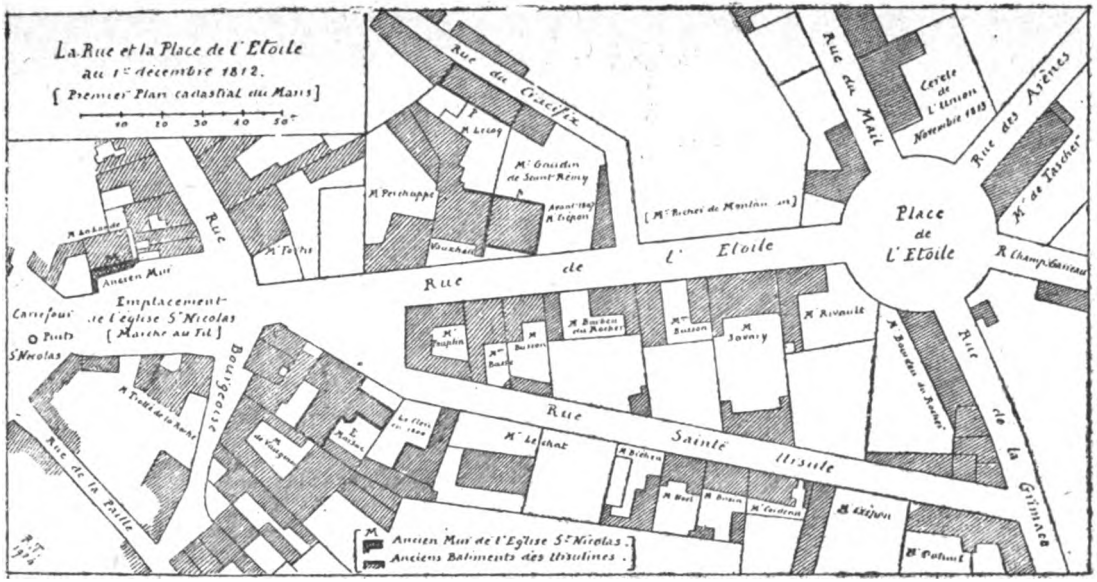

LA RUE ET LA PLACE DE L'ÉTOILE AU 1er DÉCEMBRE 1812

Digitized by Google

Disons incidemment que la maison V, à l'angle de la rue des Ursulines et de la rue Bourgeoise, fera bien de l'embarras à l'administration. Ancienne dépendance du couvent des Ursulines, elle avait été adjugée pendant la Révolution à l'un des administrateurs du département, le citoyen Théophile Leclerc. Comme elle empiétait sur les alignements et « empêchait l'achèvement d'un débouché de premier ordre pour la ville », la municipalité sera réduite à l'acheter en 1810, pour la démolir et la rebâtir en 1811 (1).

A la fin de l'Empire, en définitive, la rue de l'Etoile est presque entièrement bâtie, à l'exception du terrain situé entre le carrefour de l'Etoile et la rue du Crucifix, alors rabattue à angle droit sur la nouvelle voie (suivant le tracé de la rue Montauban actuelle) ; mais cette rue neuve de l'Etoile s'arrête encore au carrefour des rues Bourgeoise (rue de Thionville pendant la Révolution) et des Ursulines. De ce point au carrefour Saint-Nicolas (place Dampierre en 1809 encore), elle se perd dans l'emplacement de l'ancienne église Saint-Nicolas, ou mieux dans le marché au fil, dont les alignements ne seront modifiés que postérieurement (2).

De même, sous le Premier Empire la place de la Lune, qui prend le nom plus élégant de place de l'Etoile, se borde peu à peu de nouvelles constructions.

A l'angle de la rue de l'Etoile, du côté des Jacobins, s'élève déjà une maison habitée par M. Deleval, directeur des Contributions directes. (Plus tard maison Anfray, aujourd'hui hôtel de la Blanchère).

(1) Arch. de la Mairie du Mans. Arch. du Chapitre, Fonds Brière.

(2) La maison qui correspond au « pavillon » indiqué à l'extrémité du chœur des Religieuses, sur le plan de l'ancien couvent des Ursulines, et qui porte aujourd'hui le n° 19, avait été achetée le 23 brumaire an X, par le notaire Crépon au citoyen Maignée, l'acquéreur de l'an VII. Revendue le 11 avril 1807 à Mme de Saint-Rémy, née Marie Renée Françoise de Vanssay, veuve de M. Alexandre Louis François Gaudin de Saint-Rémy, elle deviendra, en 1834, la propriété de M. Chevallier-Delaunay, avocat au Mans, qui la léguera en 1853 à son neveu, M. Chevallier-Chantepie, de Laval, lequel la revendra, en 1865, au Dr Garnier. *Titres de propriété* communiqués par M. le Colonel Nouton que nous prions d'agréer nos bien sincères remerciements.

Digitized by Google

Entre les rues des Promenades et des Arènes, le terrain d'abord acquis par le citoyen Richefeu et non encore bâti, est devenu successivement, en l'an XIII, la propriété de M. Philibert-Louis de Tascher, et, en 1806, de M. et Mme Dutertre, habitants de la rue voisine des Arènes. En 1812, M. Dutertre, ancien « maître charpentier », y fait construire un local spécial pour « la *Société littéraire de l'Union* » ou mieux pour le *Cercle de l'Union*. La *Société littéraire de l'Union*, qui paraît se rattacher à l'ancienne *Société de Saint-Vincent*, avait été fondée, dit-on, en 1773, et s'était réorganisée en 1800, rue de la Barillerie, dans une maison appartenant à M. Duhail (1). Composée, sous la présidence de M. de Lestang, de l'élite intellectuelle et aristocratique de la ville, elle comptait parmi ses 120 membres toutes les notabilités, préfet, maire, magistrats, et jouissait alors de toute la faveur administrative. Elle viendra, en novembre 1813, occuper, place de l'Etoile, la maison qu'a bâtie récemment pour elle M. Dutertre, et, fait bien rare, le Cercle de l'Union occupera cette maison sans interruption jusqu'au 30 juin 1924, c'est-à-dire pendant cent onze ans (2). A part les pavillons de façade reconstruits en 1865, et un allongement du bâtiment en retour dans la cour, le local restera toujours le même qu'en 1813.

Entre la rue des Arènes et la rue de Champgarreau, appelée quelque temps, sous le Premier Empire, rue de la Victoire (aujourd'hui rue Albert Maignan), le terrain acheté en 1793 par M. de Renusson d'Hauteville, a été vendu par lui, le 25 thermidor an X (13 août 1802), à M. Jacques Bordier, alors juge à la cour d'appel d'Angers, lequel l'a revendu à M. de Tascher. Celui-ci y ayant réuni une autre parcelle acquise en l'an XIII (1805) de la famille Richefeu, fait construire sur le

(1) Maison n° 12, croyons-nous, dite en 1818 encore « Maison de la Société ».

(2) *Registre des délibérations de la Société littéraire de l'Union*, devenue en 1842 *le Cercle de l'Union*, 18 frimaire an X (9 déc. 1801), 28 décembre 1869. *Lettre du Maire du Mans* du 17 février 1811 ; *Lettre du Préfet au Ministre*, du 14 février 1844. Arch. de la Sarthe M. 78/4. *Titres de propriété*, obligeamment communiqués par M Gallot-Lavallée. Le catalogue de la Bibliothèque du Cercle fait remonter la fondation de la Société à 1773 ; la lettre ci-dessus du Préfet dit qu'elle existait déjà en 1777.

Digitized by Google

tout une assez grande maison qu'on retrouve sur le plan de 1812 en bordure de la rue des Arènes, et sur l'emplacement de laquelle s'élèvera plus tard l'hôtel Mauboussin, aujourd'hui Banque de France (1).

Enfin, à l'angle droit de la rue de la Grimace (aujourd'hui rue Gougeard) on voit dès 1812, la maison Bourdon du Rocher, qui porte actuellement le n° 4 de la place.

Si, de ces détails on rapproche ce que nous avons dit déjà des rues voisines, on est en droit de conclure qu'en ce qui concerne les quartiers de l'Etoile et des Ursulines, le plan de l'an VII, point de départ de notre travail, est presque complètement exécuté à la fin du Premier Empire. Douze ou treize ans, en somme, ont suffi pour une transformation qui révèle, une fois de plus, l'actif relèvement d'après la Révolution.

VII

LA RUE ET LA PLACE DE L'ÉTOILE DEPUIS L'EMPIRE
LE SOUTERRAIN DES URSULINES
SOUVENIRS CONTEMPORAINS

Comme nous l'avons fait dans nos précédents articles nous ne croyons pas sans intérêt de rappeler, en terminant celui-ci, quelques-uns des principaux souvenirs du quartier de l'Etoile et des Ursulines au XIXe siècle. L'histoire locale du XIXe siècle est, en effet, très peu connue de la génération actuelle : elle ne

(1) *Titres de propriété de la Banque de France*, dont le directeur, M. Miriel, a bien voulu obtenir communication pour nous de M. le Contrôleur général de la Banque de France.

Cette ancienne maison de Tascher sera mise en adjudication, sur une mise à prix de 5000 f. le lundi de la foire de la Toussaint 7 novembre 1825, en l'étude Martineau, et les *Affiches du Mans* du 25 octobre 1825 en donneront à cette occasion une description très complète. Elle avait alors son entrée par une porte cochère donnant sur la rue de Champgarreau. L'annonce ajoute : « Tous les appartements sont fraîchement peints, décorés et « garnis de glaces ; leur ensemble en font l'une des maisons les plus agréa- « bles de la ville. Outre les caves qui existent sous cette maison, il en « dépend encore une *qui se prolonge dans toute la longueur du carrefour de* « *l'Etoile, jusqu'à la maison de M. Bourdon du Rocher* ».

Digitized by Google

se trouve pas encore « dans les livres », et elle est déjà bien oubliée de ceux qui l'ont vécue ou qui n'ont recueilli que des traditions orales, souvent peu précises.

C'est ainsi tout d'abord que la rue de l'Etoile évoque, incidemment, le grand nom d'Alfred de Musset.

L'une des filles de Louis Alexandre, marquis de Musset, l'oncle du poëte, ancien seigneur de Cogners et ancien député de la Sarthe au Corps législatif, Osmane de Musset, sœur de cette Odile de Musset dont son jeune cousin Alfred laissera un portrait... si pittoresque, a épousé à la fin de 1817, Alexandre de Phillemain, brigadier des gardes du Corps, compagnie de Luxembourg, mestre de camp de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur. Or, M. de Phillemain à l'époque de son mariage au moins, habite au Mans, rue de l'Etoile, et cela peut expliquer la tradition très vague qui associe pour quelques-uns de nos contemporains, le nom de Musset à la rue de l'Etoile.

Le fait certain est qu'Alfred de Musset, lors de ses séjours au Mans en 1826 et 1828, descendit à l'hôtel de la Préfecture chez son oncle Guyot des Herbiers, alors secrétaire général de la Sarthe ; c'est sous les beaux ombrages du parc de la Préfecture qu'il semble avoir composé son premier poëme *Mardoche* (1), et il dut seulement se promener ou faire quelque visite dans la rue de l'Etoile (2).

Quoiqu'il en soit, s'il avait été enclin à la badauderie, il aurait pu se distraire de ses rêveries poëtiques, à la fin de la Restauration, en suivant les travaux si accidentés du puits artésien qu'on entreprit de creuser, vers 1830, au carrefour des rues de l'Etoile et des Ursulines. Mais, à l'encontre de toutes les espérances, ce pauvre puits n'eut pas même les honneurs d'une inauguration : on dut l'abandonner inachevé,

(1) Marquis de Beauchesne, *Alfred de Musset au Maine*, Mamers, 1911, extr. de la *Revue hist. et arch. du Maine*; *Les Musset au Maine*, Paris, 1912.

(2) Le souvenir d'Alfred de Musset dans la rue de l'Etoile nous avait été amicalement indiqué par M. Pavet, le dévoué secrétaire du Comité de l'union des grandes associations que nous prions d'agréer tous nos remerciements. Malgré toutes ses recherches et les nôtres nous n'avons pu préciser l'origine de ce souvenir, ni l'emplacement de la maison de Phillemain.

Digitized by Google

en août 1831, à la suite d'un éboulement (1), ce qui n'empêcha pas le Conseil municipal de voter en 1835 la suppression du vieux puits du carrefour Saint-Nicolas devenu un obstacle à la circulation de plus en plus active par la rue de l'Etoile.

L'année suivante, il faut encore saluer dans cette rue le nom d'un modeste savant qui jouira longtemps au Mans d'une honorable notoriété : Edouard Guéranger, frère de l'illustre abbé de Solesmes, dom Prosper Guéranger.

Né à Sablé comme celui-ci, le 6 avril 1801, Edouard Guéranger était arrivé au Mans en 1825 avec son diplôme de pharmacien. En 1836, il prit la direction de la pharmacie de la rue de l'Etoile et la conserva pendant dix années. Chimiste, botaniste, naturaliste et géologue distingué, il sera à quatre reprises président de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, et, après une longue carrière de 94 années, il laissera à sa mort, le 3 février 1895, un ensemble de recherches scientifiques qui ne permettent pas d'oublier son nom lorsqu'on passe dans la rue de l'Etoile.

Au moment où Edouard Guéranger la quittait, en 1846, une création des plus avantageuses pour la ville du Mans, ouvrait une nouvelle page dans l'histoire de la place de l'Etoile en lui donnant une plus grande importance.

Depuis longtemps déjà, le commerce manceau désirait ardemment l'établissement d'un comptoir de la Banque de France ; dès le 20 août 1841, plusieurs de ses représentants en avaient fait la demande par l'intermédiaire du préfet, et, en 1842, quarante-huit banquiers, commerçants et propriétaires l'avaient renouvelée directement, au gouverneur de la Banque.

Les instances, cependant, étaient restées vaines, lorsqu'en janvier 1846, M. Trotté de la Roche, alors maire du Mans, reprit l'affaire au nom de la Chambre consultative des Arts et Manufactures qu'il présidait.

Né au Mans le 15 avril 1794, M. Casimir-Auguste Trotté de la Roche occupait depuis de longues années déjà une situation

(1) *Journal du département de la Sarthe*, 16 août 1831, *L'Ami des lois*, 25 juin 1835.

Digitized by Google

prédominante dans les affaires publiques. Adjoint au maire en 1830, membre et depuis 1842 président du Conseil général, il avait été nommé maire du Mans par Ordonnance royale du 11 novembre 1845, après avoir pris une part des plus actives à toutes les grandes questions administratives de l'époque et avoir particulièrement contribué à obtenir pour la ville du Mans la grande ligne de chemin de fer de Paris à Brest. Le gouverneur général de la Banque de France, le comte d'Argout, avait eu occasion de le connaître personnellement et de l'apprécier. Il accueillit favorablement ses nouvelles instances, sous la réserve que M. Trotté de la Roche consentirait à prendre lui même la direction du Comptoir d'escompte qui serait créé au Mans.

Le 28 avril 1846, une Ordonnance royale autorisait la Banque à établir ce comptoir : une autre ordonnance du 17 juin en nommait directeur M. Trotté de la Roche (1).

Celui-ci, d'accord avec le comte d'Argout se mit aussitôt à la recherche d'un local. Leur choix se porta vite sur un bel hôtel que M. Mauboussin, ancien notaire, avait fait construire vers 1835 place de l'Etoile, au lieu et place d'une maison par lui acquise, le 6 mai 1828, de Mme Rouillé d'Orfeuil, veuve de M. Philibert-Louis-Alexandre de Tascher, et alors remariée au baron de Veauce. Comme nous l'avons vu, M. de Tascher avait fait construire cette première maison sous l'Empire, sur des terrains de l'ancien grand enclos des Ursulines achetés des citoyens Richefeu et Jacques Bordier.

L'acte d'acquisition de l'hôtel Mauboussin fut signé au nom de la Banque de France par M. Trotté de la Roche, les 11 et 16 juillet 1846, par devant Mes Godefroy et Dubin, pour le prix de 80.000 francs (2).

Le 12 octobre 1846, le nouveau comptoir s'ouvrait enfin et suivant sa promesse au comte d'Argout, M. Trotté de la Roche donnait sa démission de maire du Mans pour en prendre la direction.

(1) *Notes, documents et pièces officielles* de nos archives de famille.
(2) *Titres de propriété de l'hôtel de la Banque de France.*

Digitized by Google

L'emplacement, il faut le reconnaître, était heureusement choisi, dans un quartier encore neuf et bien central, d'accès facile, au nœud de cinq grandes rues. Après plus d'un demi-siècle, la Banque de France n'aura à apporter à l'installation primitive que les agrandissements nécessités par le développement considérable des affaires.

Mais l'honneur de posséder ce bel établissement valut à la Place de l'Etoile une heure de panique tragi-comique au lendemain du Coup d'Etat de décembre 1851.

Le vendredi 5 décembre 1851, en effet, les habitants du Mans apprenaient avec terreur que trois cents ouvriers tanneurs de La Suze, trois cents « Rouges » suivant l'expression du temps, venaient de s'insurger et de mettre sous clef leurs gendarmes. Le bruit se répandait en même temps qu'ils se proposaient de marcher dans la nuit sur Le Mans, où l'Hôtel de Ville et la Banque de France paraissaient spécialement menacés.

Le directeur de la Banque revenu la veille de Paris, et plusieurs citoyens bien intentionnés quoique d'opinions diverses, demandèrent aussitôt à s'armer pour se protéger eux-mêmes. Sur leur demande, transmise par la Mairie, le préfet Migneret leur fit distribuer « ainsi qu'aux membres les plus notables de l'aristocratie et de la bourgeoisie », cent fusils de la garde nationale, pour l'instant désorganisée, et un poste de volontaires s'établit en toute hâte dans le local même de la succursale de la Banque de France (1). De son côté, le 7e Dragons, à ce moment en garnison au Mans, montait à cheval et envoyait un détachement occuper la place de l'Etoile.

C'était un secours des plus rassurants. Brillamment commandé par le colonel Michel Ney, duc d'Elchingen, et par un corps d'officiers d'élite, le 7e Dragons, qui laissera de longs souvenirs au Mans, avait au plus haut point le culte de la discipline, de l'honneur militaire et cet esprit de corps particulier

(1) *Notes et Souvenirs de J. B. Migneret*, préfet de la Sarthe de cette époque, publiés par sa petite fille. *La Croix* du 13 août 1922.

Digitized by Google

aux régiments de cavalerie (1). Sous sa protection, il n'y avait rien à craindre, même des Rouges de La Suze!

La journée n'en fut pas moins très animée sur la place de l'Etoile « couverte de monde », et très agitée à la Banque, « dont le jardin était rempli de militaires ». On se crut revenir aux jours sanglants de 1848, et de faux bruits bientôt démentis ne cessèrent de courir toute l'après-midi (2).

A 9 heures du soir, les groupes étant devenus plus compacts dans la rue Dumas et sur la place des Halles, on fit avancer un escadron de dragons à cheval et deux pelotons à pied... Cela suffit si bien pour faire rentrer les curieux et disperser quelques individus à mine suspecte, que la nuit, tant redoutée, fut d'un calme complet. Les habitants de la Banque en furent quittes pour une panique intense, dont nous avons encore perçu quelques échos dans notre jeunesse. Non seulement, les terribles Rouges de La Suze ne parurent pas, mais le lendemain 6 décembre, à la nouvelle que le préfet marchait contre eux avec vingt gendarmes et deux cents dragons, ils eurent l'aimable attention, avant son arrivée, de démolir eux-mêmes leurs barricades et d'ouvrir à leurs gendarmes les portes de leur cage (3).

On a maintes fois raconté qu'à la suite de ces graves événements, l'autorité avait lancé dans toute la France une dépêche ainsi conçue : *Paris, Lyon et La Suze sont tranquilles!* Nous avons cherché en vain dans les journaux de l'époque le texte officiel de cette fameuse dépêche. A-t-elle vraiment existé? Etait-elle l'œuvre d'un honnête bureaucrate assez peu fort en géographie pour assimiler La Suze à Lyon et à Paris? Ou ne fut-ce qu'une spirituelle boutade narguant sous une forme amusante les transes de l'autorité et des honnêtes bourgeois du

(1) Sur le 7e Dragons, V. entre autres : F. Legeay *Nécrologie et Biographie de la Sarthe*, un vol. in-8, 1881, article Michel Ney ; *Guide du voyageur dans la Sarthe*, art. La Suze. *L'Union*, décembre 1851.

(2) *Correspondance de Mme Trotté de la Roche* notre bisaïeule.

(3) Sur l'insurrection de la Suze, voir *L'Union*, 6, 9 décembre 1851 et numéros suivants ; *Notes et Souvenirs du préfet Migneret* ; et dossiers aux Arch. de la Sarthe.

Digitized by Google

Mans ? La critique impitoyable éclaircira peut-être plus tard ce point d'histoire (1). En attendant, la ville de La Suze demeure, non sans raison, très fière d'avoir été, un jour au moins, aussi importante que Lyon et Paris !

A part la reconstruction, en 1865, des deux pavillons de façade du Cercle de l'Union, alors à l'apogée de sa prospérité, la place de l'Etoile ne présente aucune modification sous le Second Empire, mais elle fait beaucoup parler d'elle. Après des discussions homériques, on la prend effectivement comme débouché et point d'alignement de la nouvelle rue d'accès à la gare qui vient d'être enfin votée (2). Le choix, cette fois, était plus que contestable, car la Cathédrale, seule, aurait pu offrir à cette grande avenue de la gare l'objectif qui convenait. En tout cas, pour prendre plus sûrement les alignements, on élèvera au milieu du carrefour de l'Etoile, pendant l'exécution des travaux, un immense pylône en bois, sorte de tour de Babel, qu'on oubliera trop longtemps et qui, dans une nuit de tempête, finira par s'écrouler sur les maisons voisines en faisant croire aux infortunés habitants que la fin du monde était arrivée !

Plus calme, la rue de l'Etoile a vu, vers 1857, M. Dupuy de Parnay démolir la salle du trop bruyant Vauxhall, pour la remplacer par un hôtel particulier (3), et une autre de ses maisons, le n° 16, habitée par l'un des députés de la Sarthe de 1857 à 1870, le baron Leret d'Aubigny, dont un des petits-fils, le baron Albert Leret d'Aubigny, était récemment, lui aussi, député de la Sarthe et sous-secrétaire d'Etat.

Par suite de circonstances assurément bien imprévues, la guerre de 1870 amène ensuite pour quelques semaines dans

(1) Nous avons trouvé seulement dans *le Moniteur* du 13 décembre 1851, un résumé de la situation commençant ainsi : « Lyon, 11 décembre 11 h. 1/2. Le général Castellane au Ministre de la Guerre : Lyon est parfaitement calme », et finissant par cette phrase : « Le calme le plus complet règne dans les arrondissements ci-après... Le Mans. »

(2) *Grands travaux du Mans, rue d'Accès à la gare,* mémoires, rapports, brochures, 1860-1870.

(3) M. Dupuy de Parnay venait d'acheter cette maison du Vauxhall, qui, en 1854 encore, appartenait à un M. Bouvier et avait pour locataire un sieur Hervieux.

Digitized by Google

cette même rue de l'Etoile, un des personnages les plus célèbres du temps, le futur général de Charette, ancien lieutenant-colonel des zouaves pontificaux.

Appelé au Mans le 11 octobre 1870, pour y organiser la légion des volontaires de l'Ouest, le général, ou plus exactement à cette date le colonel de Charette, vint s'installer rue de l'Etoile, n° 26, dans un hôtel mis à sa disposition avec le plus cordial empressement, par M. de Morand et la comtesse de la Girouardière : il l'habitera jusqu'au 9 novembre, jour de son départ pour la campagne de Brou et de Loigny.

C'est dans cette maison qu'il recevait à chaque instant les rapports de ses officiers, les engagements de nouveaux volontaires et qu'il signait ses innombrables ordres.

D'aspect très séduisant, d'une bravoure chevaleresque et adoré de ses hommes, le colonel de Charette était, en outre, d'une vigueur peu commune et d'une extrême... vivacité. Quand ses ordres étaient mal compris ou mal exécutés, Charette... n'était pas commode.

Un jour qu'une gaffe quelconque avait été commise, il eut un si beau geste d'impatience que, d'un seul coup de poing, il brisa la table, *en marbre*, qui lui servait de bureau. Le coup était bien asséné ! Lorsqu'il eut produit son effet, Charette, ses hôtes et ses officiers ne se firent pas faute d'en rire, et de ce jour, le numéro 26 de la rue de l'Etoile s'appela, pour les volontaires de l'Ouest, « *l'Hôtel de la Table cassée* » (1).

Pour sa part, d'ailleurs, le quartier de l'Etoile reçut à la fin de 1870, bon nombre d'officiers de zouaves pontificaux, et c'est encore du numéro 21 de la rue de l'Etoile, habité par M. des Graviers, que partira, dans la nuit du 9 au 10 janvier 1871, le capitaine Belon, l'un des trois capitaines tués le lendemain au plateau d'Auvours.

Bientôt, hélas, ils furent remplacés chez leurs hôtes par des officiers prussiens, auxquels nous nous garderons, comme de juste, d'accorder le moindre souvenir.

(1) V. notre article « *Le général de Charette au Mans*, 11 *oct. 9 novembre* 1870, extrait de la *Revue hist. et arch. du Maine*, LXX, 1911.

Digitized by Google

Trente-trois années déjà s'étaient écoulées depuis ces jours tragiques, lorsque, le 26 septembre 1904, nous recevions bien à l'improviste un avis du service de la Voirie, nous annonçant qu'en posant une conduite d'eau dans la rue Champgarreau, on venait de découvrir un souterrain de 4 à 5 mètres de largeur et de 3 m. 50 de hauteur sous clef.

Dès le premier instant, aucun doute n'était possible. C'était le légendaire souterrain des Ursulines, qui reparaissait à la lumière.

Depuis la Révolution, ce mystérieux souterrain n'avait cessé de surexciter l'imagination des naïfs, et dans son numéro du 23 juin 1836, le journal *L'Ami des lois* avait raconté encore longuement la merveilleuse histoire du trésor qu'on prétendait y avoir été caché.

Si fantasque et si longue qu'elle soit, l'histoire est assez peu connue aujourd'hui pour que nous la reproduisions *in extenso*, malgré sa longueur, comme une curieuse légende de la Révolution.

Le 3 vendémiaire an 1er de la République française, une et indivsible (24 sept. 1792), il régnait, dans le couvent des Ursulines du Mans, une agitation mêlée de terreur. Les prêtres de Saint-Julien s'étaient rendus, déguisés, chez les religieuses ; ils avaient répandu un sinistre avis ; ce jour-là, les officiers municipaux devaient procéder à la mise hors les murs des dames qui avaient choisi cette pieuse retraite. Toutes les religieuses, jeunes et vieilles, songèrent aussitôt à se mettre en règle avec le ciel. On pria, on se confessa, puis on songea aux choses de ce monde et aux richesses renfermées dans cette abbaye qu'il fallait abandonner.

Or, le couvent consacré à sainte Ursule était le plus splendide et le plus fortuné de tous ceux du Maine. Ses vastes bâtiments, qui dataient du XIVe siècle avec leurs tourelles raides et chargées de sculptures, contenaient trois cloches d'une magnificence inouïe et qui faisaient l'orgueil des sœurs. L'une de ces cloches était en vermeil, l'autre en argent, la dernière en acier ciselé. L'enceinte renfermait des prairies, une ferme, des jardins délicieux, et comprenait l'espace qu'occuperont plus tard le domaine des comtes de Tascher, l'hôtel de M. Mauboussin, et les maisons actuelles, si petites et si multipliées, qui ressemblent à des fuies de colombes ou à des demeures de chats.

Digitized by Google

Sur l'une des tables du réfectoire, les religieuses s'occupaient de ranger dans cinq coffres de bois des ciboires, des coupes, des couverts d'argent ; d'autres renfermaient dans des cassettes des rouleaux de pièces d'or, des écus de six livres et toutes les richesses qu'il importait de soustraire à l'avidité des officiers publics.

Quand tout fut prêt, on ferma les coffres et l'on se mit à délibérer sur ce qu'il conviendrait de faire du trésor. L'abbesse, prenant la parole, déclara qu'elle seule choisirait la cachette, que seule elle y transporterait le trésor, et elle congédia ses sœurs.

Peu d'instants s'écoulèrent, et la cloche d'acier lança dans l'air ses vibrations sèches et sonores. La sœur tourière arriva toute essoufflée, pour annoncer à l'abbesse qu'un homme à figure horrible, qu'un municipal, enfin, sonnait à l'entrée du couvent et demandait avec insolence à y pénétrer. La dame tressaillit, puis elle se leva et dit avec calme qu'il fallait l'introduire sur-le-champ. Alors l'officier de la municipalité entra avec une gravité majestueuse ; un long sabre pendait à son côté ; son chapeau à cornes portait une énorme panache, et il tenait sous son bras un sac qui fit pâlir les religieuses.

L'abbesse ne témoigna point d'empressement pour cacher les coffres, et bien qu'elle pût se dispenser de recevoir l'officier dans le réfectoire, elle ordonna qu'on l'y amenât, puis elle ferma elle-même toutes les portes, et quand elle fut seule avec lui, elle lui adressa quelques paroles et un doux sourire, pour l'engager à s'asseoir.

L'homme tira du sac qu'il portait une pioche, un pic, et fit voir à la religieuse une masse de chaux et de ciment.

L'officier municipal était un maçon nommé Dorizon.

— Jean, lui dit l'abbesse, puis-je compter sur vous ?

— Comme sur vous-même, répliqua l'homme.

— Vous le jurez...

— Point de serments entre nous, madame ; vous avez donné du pain à mon enfant, lorsque mon enfant mourait de faim..., c'est un service que je n'oublierai jamais... Je vous serai dévoué et fidèle !

— En ce cas, reprit l'abbesse, commençons notre travail.

Elle alluma une bougie, ferma les volets de la salle, puis elle leva une trappe qui servait à communiquer du réfectoire avec les caves. Jean prit le plus lourd des cinq coffres et il suivit l'abbesse, qui descendit la première les marches de l'escalier. Ils marchèrent longtemps aux lueurs de la bougie, car les caves étaient en quelque sorte l'entrée d'un immense souterrain qui permettait aux religieuses de passer sous la ville et sous le couvent des Jacobins, pour aller visiter leur clos de Gazonfier. Enfin, l'abbesse s'arrêta.

— C'est ici, Jean, lui dit-elle ; j'ai compté le nombre des

Digitized by Google

pas qui marquent la distance de la porte du réfectoire à cet endroit. Hâtez-vous de pratiquer une excavation convenable.

Le maçon prit son pic; il attaqua vigoureusement le côté droit de la voûte, et, après une demi-heure de travail, il eut creusé dans la muraille et dans la terre un trou propre à recevoir les cinq coffres. Alors il les prit et les apporta successivement dans le souterrain; il les plaça dans le trou, remit la terre, ferma la muraille avec sa chaux et sa truelle, puis il fit disparaître avec soin toutes les traces de cette opération.

— Jean, lui dit l'abbesse, il faut me donner une preuve de votre sincérité : laissez-vous bander les yeux, je vous guiderai.

L'homme y consentit; la religieuse marqua la place du trésor d'un signe particulier; puis elle fit faire au maçon plusieurs circuits pour le dépister, et elle se disposa à regagner l'entrée du souterrain. En ce moment, il se fit un grand tumulte au-dessus de leur tête, les cris des religieuses avertirent l'abbesse de la présence des officiers municipaux; elle prit la fuite, et dans son trouble, la bougie tomba par terre et s'éteignit.

Plusieurs années s'étaient passées depuis cet événement : le couvent, démoli en grande partie, était remplacé par les jardins de Tascher; il n'y avait plus d'église, plus de prières, plus de religieuses, plus de souterrains; tout avait changé de forme et d'aspect.

Dorizon vivait encore, mais sa discrétion avait été si profonde que jamais personne ne put lui arracher la moindre explication, ni le plus faible détail. Cependant mille récits circulaient dans la ville, et l'on grossissait à plaisir la valeur des sommes enfouies et la quotité du trésor. Les uns l'évaluaient à cinq, les autres à dix millions. L'exacte vérité permet de la porter à trois millions seulement. C'était assez pour exciter l'ardeur des propriétaires des terrains qu'occupait naguère le couvent. M. le comte de Tascher, parent de l'impératrice Joséphine, homme riche et très désintéressé, se laissa gagner par les discours reproduits sans cesse à ses oreilles. Il se décida à tenter la recherche du trésor. Mais il faut un point de départ, une lueur quelconque, sous peine de remuer vainement des myriades de tombereaux de pierre ou de sable. On met en campagne les hommes les plus experts de la police impériale dans l'espoir de découvrir l'abbesse. Elle était à Vire, en Normandie; mais sourde, aveugle, et si affaiblie par l'âge, qu'on ne put en obtenir des renseignements utiles. Cependant elle raconta la perte de sa bougie, en assurant que cet accident était arrivé très près de la cachette. On se mit à l'œuvre avec ardeur.

Il y eut, pendant deux années, un grand nombre d'ouvriers employés, jour et nuit, à ces recherches; le propriétaire sui-

Digitized by Google

vait, avec une patience que n'arrêtait aucun sacrifice, les détails des travaux. Il était sans cesse sur les pas des ouvriers, faisant enlever les terres et creuser les voûtes, activant les démolitions et les charrois. On eut recours à la science des ingénieurs; on s'adressa au pouvoir équivoque des somnambules pour diriger les fouilles. Tout fut inutile, et M. de Tascher mangea cent mille écus à la recherche des trois millions. Pour toute consolation, il retrouva la bougie, qui s'était conservée pendant trente ans au milieu du sable. Ce fut le seul indice de la cachette, si bien placée par l'abbesse et si fidèlement gardée par Jean Dorizon.

Or, ce trésor existe certainement, et il est aux environs de la place de l'Etoile. Des renseignements précis permettent, dit-on, à un homme dépositaire du secret de la sœur, d'assigner exactement l'endroit qu'il occupe mieux que ne l'eût pu faire Dorizon lui-même. Cet homme vit au Mans dans un état voisin de l'indigence, et, faute de pouvoir acheter les terrains et faire les fouilles, il laissera, sans doute, aux générations futures, le soin de découvrir ces coffres remplis de tant de richesses. X. M. (*Historique*).

En dépit des initiales de la signature et du mot *Historique* qui les accompagne, il est évident, à première lecture, que le récit est absolument fantaisiste en beaucoup de points.

Tout d'abord, le couvent des Ursulines ne datait pas du XIVe siècle, il avait été fondé en 1621. On a vu ensuite que toute l'argenterie et le mobilier avaient été consciencieusement inventoriés par les administrateurs du District dès le 19 août 1790, date où les évènements n'étaient pas encore assez menaçants pour motiver de grosses dissimulations et suggérer de dramatiques cachettes. Quant aux cloches « en vermeil, en argent ou même en acier ciselé », il n'eût pas été facile de les mettre dans des coffres.

Mais la mention « d'un immense souterrain permettant aux religieuses de passer sous la ville et sous le couvent des Jacobins, pour aller visiter leur clos de Gazonfier », est encore plus fantaisiste. Pour aller du couvent des Ursulines à Gazonfier, il fallait tout au contraire tourner le dos à la ville et aux Jacobins, et, d'ailleurs, les Ursulines ne possédaient dans la direction de Gazonfier que leur grand enclos des Arènes.

Digitized by Google

Les éléments faisant défaut pour se prononcer sur le rôle du maçon Dorizon et les recherches malheureuses de M. de Tascher, encore plus sur le « dernier dépositaire du secret de l'abbesse », d'allure si singulière, nous laissons nos lecteurs penser ce qu'ils voudront de ces détails.

Par contre, il est hors de doute qu'il existe encore, sous la place de l'Etoile, un souterrain que nous même avons vu en 1904, et dont un affaissement du sol, causé par les camions américains, fera reparaître le sommet de la voûte en 1919.

L'un des débouchés de ce souterrain a été nettement indiqué dans la description officielle du grand enclos des Ursulines en février 1793, comme s'ouvrant, « à l'entrée de cet enclos ». Il y a cinquante ans encore, dit-on, on en retrouvait trace dans la cour de la Banque, en face de la porte des Bureaux, et on y avait aménagé une cave pour le concierge.

De là, il traversait l'entrée de la rue Albert-Maignan pour gagner, entre la rue Gougeard et la rue de l'Etoile, l'ancien petit enclos des Ursulines (lot n° 6). Il ne devait pas s'y avancer de beaucoup, puisque les documents de la Révolution nous ont appris expressément qu'il se partageait *pour moitié* entre l'acquéreur du grand enclos et le citoyen Bordier, acquéreur « d'une cave sous la place de la Lune », en avant du lot n° 6.

Ce fameux souterrain, en somme, ne devait être comme nous l'avons dit, qu'un large passage voûté et pavé, de $3^{m}50$ environ de hauteur sous clef, permettant aux religieuses de passer d'un de leur enclos dans l'autre sous le chemin de la Grimace : assez spacieuse pour le service des voitures d'exploitation, la communication pouvait se fermer au moyen de la grille en fer encore signalée en 1793.

Ce souterrain, maintenant, a-t-il jamais renfermé un trésor ? Un trésor des mille et une nuits, comme celui dont parle la légende, jamais assurément. Toutefois, il ne serait pas impossible, qu'à la dernière heure, la supérieure des Ursulines ait caché quelque part une modeste réserve et que ce simple fait, demesurément grossi, ait donné naissance à la légende.

Reste à savoir si elle aurait caché cette honnête réserve sous

Digitized by Google

la « voûte » du carrefour de l'Etoile, ou dans la cave du petit enclos, ou encore plutôt dans l'un des caveaux souterrains qui se trouvaient immédiatement au-dessous des bâtiments du couvent ? De toutes manières, le hasard seul pourrait aujourd'hui faire retrouver « le trésor des Ursulines », si, comme les fameux Douze apôtres d'argent de la cathédrale, il n'a pas, depuis longtemps, revu le jour sous forme de bonne monnaie « d'avant-guerre ».

La réapparition sensationnelle du souterrain des Ursulines en 1904 nous ayant amené jusqu'au xxe siècle, il nous faut dire en terminant que, depuis 1909, la place de l'Etoile a reçu le nom de place Lionel-Lecouteux, en souvenir de l'artiste distingué dont la maison natale s'élevait sur cette place, au numéro 6. Lionel Lecouteux fut incontestablement un artiste, surtout un graveur de beaucoup de talent, et son nom méritait d'être rapproché de celui d'Albert Maignan, le peintre si hautement apprécié. En général, cependant, il est toujours délicat de donner aux rues des noms de contemporains, et en ce qui concerne spécialement la place de l'Etoile, si connue depuis plus d'un siècle par son étoile de cinq grandes rues, l'opinion a peine à s'habituer au changement de nom.

Il nous faut dire enfin qu'après avoir vu défiler à leur rentrée triomphale au Mans, le dimanche 24 août 1919, les glorieux régiments de la grande guerre (1), la place de l'Etoile les a vus, pour la première fois au Mans, défiler devant Jeanne d'Arc. Le dimanche 14 mai 1922, jour de la deuxième Fête nationale de Jeanne d'Arc, en effet, sur l'initiative de l'Etat-Major du 4e corps d'armée et avec la bienveillante autorisation de M. le Maire du Mans, une statue de la Libératrice de la France fut érigée au centre de la place de l'Etoile, devant la Banque de France, au milieu d'un massif de verdure et de faisceaux de drapeaux tricolores, sous la garde d'un piquet de soldats en armes.

(1) La souscription spéciale pour la décoration de la place de l'Etoile, entourée de guirlandes soutenues par des croix de guerre, s'était élevée à elle seule, à une somme de 1000 francs ; celle de la rue de l'Etoile à 600 francs, et celle du carrefour Saint-Nicolas à près de 900 francs.

Digitized by Google

Dès le matin, le socle se couvrit d'une montagne de fleurs apportées par les patriotes de la ville, et des députations de jeunes filles des écoles publiques et privées s'empressèrent de venir, elles aussi, former une garde d'honneur à la statue.

A l'issue de la revue, passée sur la place des Jacobins, toutes les troupes de la garnison, 117e régiment d'infanterie, 31e, 44e et 104e régiments d'artillerie, drapeaux déployés, s'avancèrent par la rue du 33e-Mobiles, et aux sons entraînants des fanfares et de la musique militaire, rendirent à la Sainte de la Patrie les honneurs suprêmes d'un imposant défilé.

Avant et après la revue, le général Vuillemot, commandant le 4e Corps, tint à venir, à la tête de tout son état-major, saluer personnellement la statue.

Dès que l'escorte de cavalerie se fut formée en ligne à l'entrée de la rue de l'Etoile, général et officiers s'avancèrent au milieu de la place, et, immobiles, la main au képi où le sabre abaissé, firent à Jeanne d'Arc le plus émouvant des saluts.

A bien des titres, ce patriotique hommage des vainqueurs de 1918 à l'héroïne nationale méritait d'être noté dans l'histoire de la place de l'Etoile : il a marqué pour nous l'un des plus beaux jours de notre vie (1).

Robert Triger.

(1) Des défilés semblables devant la statue de Jeanne d'Arc se renouvelèrent en 1923 et 1924. Celui du 13 mai 1923 fut spécialement marqué par la belle allure du 117e qui, devant partir trois jours plus tard pour les Pays Rhénans, était sur le pied de guerre, à effectifs complets. Celui du 11 mai 1924, que favorisa un temps superbe, par le défilé, tout nouveau au Mans, d'une batterie du 303e sur camions automobiles, et par ce fait original que la garde de Jeanne d'Arc, fournie par le 4e escadron du train, comprenait plusieurs soldats marocains. Ces trois défilés formaient, on nous permettra de l'ajouter, le brillant épilogue de notre livre. *Les Fêtes de Jeanne d'Arc au Mans en* 1909.

Digitized by Google

FÊTE NATIONALE DE JEANNE D'ARC

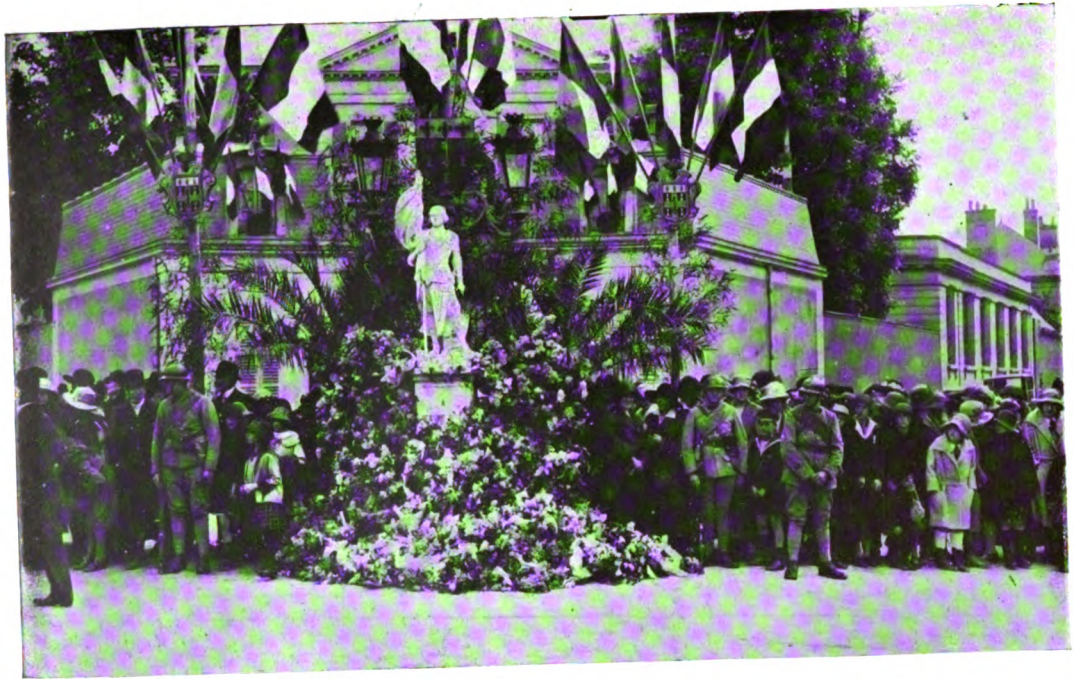

Cliché L. Demoulin, Paris.

Phot. Chauvelier.

LA STATUE DE JEANNE D'ARC
PLACE DE L'ÉTOILE
QUELQUES INSTANTS AVANT LE DÉFILÉ DES TROUPES

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

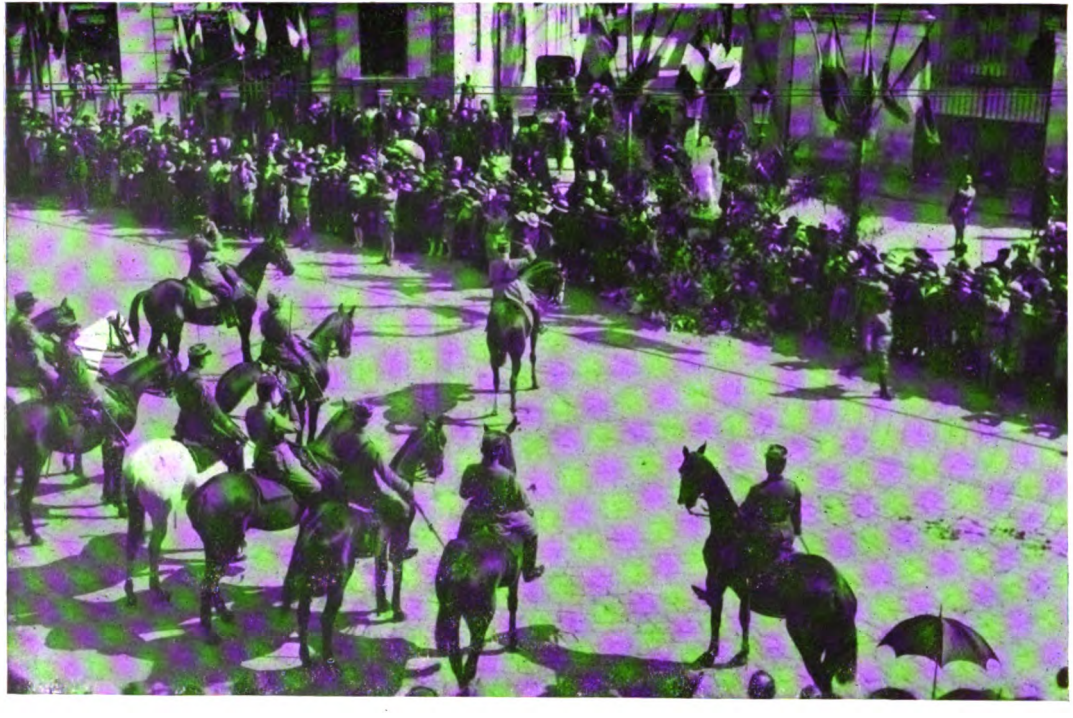

Cliché L. Demoulin, Paris. Phot. Amiet.

LE SALUT DU GÉNÉRAL VUILLEMOT, COMMANDANT LE 4e CORPS, ET DE SON ÉTAT-MAJOR A LA STATUE DE JEANNE D'ARC, PLACE DE L'ÉTOILE DIMANCHE 14 MAI 1922.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

UNE RARETÉ SPHRAGISTIQUE

LE CACHET DE L'ARMÉE CATHOLIQUE ET ROYALE
DU MAINE, EN 1796.
LE CHEF DE CHOUANS LAMBERT DE LA VANNERIE.

Les documents *officiels* de l'époque révolutionnaire sont très abondants du côté gouvernemental : ils sont beaucoup plus rares du côté royaliste. Le certificat suivant, signé du comte de Rochecot, « commandant pour le roy dans le Haut-Maine », offrira d'autant plus d'intérêt qu'il est accompagné du cachet officiel de « l'armée catholique et royale », cachet fort peu connu et qui apparaît en quelque sorte comme une rareté sphragistique.

« Nous, commandant pour le roy dans le Haut-Maine, le « Perche et le Pays Chartrain, certifions que M. Lambert de « la Vannerie nous a rejoint après sa sortie du château de Ham, « aussitôt que sa santé a pu le lui permettre, et que pendant « qu'il a été sous nos ordres, il s'est conduit avec une bra- « voure et une exactitude à ses devoirs qui le rendent recom- « mandable partout où il se présentera pour servir le parti « Royaliste. »

Haut-Maine, ce 23 may 1796.
Le Cte de Rochecot g^l^.

(Cachet).

Le cachet de cire rouge qui timbre cette attestation, découverte dans les papiers d'A. P. Le Dru, curé constitutionnel du Pré, a trente-deux millimètres de diamètre. Il porte les armes

Digitized by Google

de France, surmontées de la couronne royale, avec, comme supports, deux chouettes ou *chouans* aux ailes éployées. Au-dessous, une croix, cantonnée de deux canons, braqués l'un à dextre, l'autre à senestre. En exergue, on lit : ARMÉE CATOLIQUE ET ROYALE. La gravure est d'ailleurs d'un travail assez grossier.

DESSIN DE M. P. CORDONNIER-DÉTRIE.

Le Comte de Rochecot est trop célèbre dans les guerres de la Chouannerie pour qu'il soit nécessaire de le présenter. Rappelons seulement que Fortuné-Guyon de Rochecot, ancien officier au régiment du Roi, était arrivé dans le Maine au cours de l'année 1795 et quelques mois plus tard y avait pris le commandement général de l'insurrection. Blessé près de Soulignés-sous-Vallon à la fin de février 1796, il fut transporté et soigné au château de Rouillon ; aussitôt rétabli, il rentra en campagne, et après deux années de complots et de pérégrinations, fut arrêté à Paris le 29 juin 1798. Quelques jours après, il était fusillé au Champ de Mars.

Par contre, l'officier « chouan » qui, le 20 mai 1796 méritait le certificat flatteur qu'on vient de lire, était jusqu'ici très vaguement connu. Les documents que M. Robert Triger a bien voulu réunir à notre intention, nous permettent aujourd'hui de

Digitized by Google

reconstituer les lignes principales de sa carrière, très caractéristique de l'époque.

Charles Louis Michel Lambert de la Vannerie (1) appartenait à l'une des plus vieilles et des plus honorables familles du Mans, à cette famille Lambert qui, « depuis plus de quatre cents ans », fournissait des avocats aux différentes juridictions mancelles, et dont un membre, François Henri Lambert de la Vannerie, avait été procureur du Roi à l'Hôtel de Ville en 1755, puis échevin en 1759. Il était fils de Charles Germain Lambert de la Vannerie et de Marie Elisabeth Mullot, qui habitaient rue Saint-Vincent la maison actuellement sise au n° 35.

S'il faut en croire les *Mémoires de Rochecotte* publiés par A. de Beauchamp, le jeune Lambert de la Vannerie se serait jeté, dès l'âge de quinze ans, dans le parti des Chouans, à la suite de M. de Geslin, l'un des trois officiers racoleurs que Puisaye avait envoyés dans le Maine et qui sera assassiné près de Laval, à la fin d'avril 1795, après avoir séduit et enrôlé sous le drapeau royaliste tout un détachement de dragons stationné à Foulletourte ! De Beauchamp doit rajeunir un peu notre personnage, qui, né à Paris, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, vers 1777, d'après son acte de décès, devait être âgé d'environ dix-sept ans en 1794.

Toujours est-il, qu'en juillet 1795, Lambert la Vannerie, fils, était déjà assez en vue et assez compromis pour être incarcéré avec neuf autres « chefs de Chouans » par arrêté du 14 messidor an III (2 juillet 1795), puis transféré à la maison d'arrêt d'Alençon, et de là au château de Ham.

Faute de preuves suffisantes cependant, le tribunal de police correctionnelle de cette dernière ville faisait remettre en liberté les dix prévenus avant même le 1er vendémiaire an IV (23 septembre 1795), en dépit des protestations énergiques des autorités républicaines du Mans, qui considéraient la mesure comme très dangereuse pour la tranquillité publique, et croyaient notamment « la conversion de Lambert bien peu sincère ».

Les autorités, il faut le reconnaître, voyaient juste, car, dès

(1) Les prénoms de Louis Michel figureront seuls sur son contrat de mariage et son acte de décès, mais celui de Charles s'y ajoute sur plusieurs documents signés de lui-même. (Arch. de la Sarthe, L. 302.)

Digitized by Google

la fin de l'année, ledit Lambert la Vannerie s'empressait de rejoindre Rochecot, qui le prenait pour l'un de ses deux aides de camp. A ce titre, le jeune Lambert dut se trouver aux côtés de son général à l'affaire de Saint-Mars-d'Outillé, le 2 pluviôse an IV (22 janvier 1796), et il est expressément cité à la fin de février 1796, dans celle de Souligné-sous-Vallon, où Rochecot fut blessé.

Le certificat du 20 mai 1796, vraisemblablement signé au château de Rouillon, marque la fin de sa campagne de guerre. Au mois de décembre de cette année 1796, Lambert de la Vannerie fils se retrouve au Mans, chez son père, dans une tranquillité relative, aux premiers rangs, du moins, de cette jeunesse dorée et de ces fameux « habits quarrés », la terreur de la police du Directoire. Avec eux, il prend une part active aux troubles suscités au théâtre par la représentation de la mémorable pièce « *L'intérieur des Comités révolutionnaires* ».

Nécessairement, cela lui attire des notes plus mauvaises encore dans les dossiers de la police de sûreté.

Aussi, lorsque le commissaire du Directoire Maguin, ancien curé constitutionnel de la Couture, est assassiné en frimaire an VI (novembre 1797), a-t-elle bien soin de comprendre au nombre des suspects à arrêter « Lambert la Vannerie, fils, dont les manœuvres contre-révolutionnaires sont de notoriété publique ». Cette fois, il échappe et sa non culpabilité étant incontestable, il n'est pas donné suite à l'arrestation.

Il n'en est pas de même deux ans plus tard, alors que le commissaire de police Bergue est assassiné à son tour, le soir du 1er janvier 1799, à la porte de la maison des Ursules où il est logé. La police, qui soupçonne spécialement Lambert la Vannerie fils, ainsi qu' « une fille Fourniolle, ci-devant religieuse, âgée de 33 ans » provoque dès le 2 janvier (13 nivôse, an VII) un arrêté de l'administration prescrivant son incarcération immédiate à la maison d'arrêt de l'Evêché. Dès 7 heures du matin le même jour, le commissaire de police Ducy, escorté d'un lieutenant de la garde nationale et d'un détachement de la force armée se précipite chez M. Lambert père, rue Saint-Vincent, et y fait une « fouille exacte » dans tous les appartements. Il n'y trouve point le suspect, mais sur ses injonctions menaçantes, celui-ci vient de lui-même dans la soirée se constituer

Digitized by Google

prisonnier : il est aussitôt écroué à la maison d'arrêt de l'Evêché.

Bien qu'aucune preuve n'ait encore été relevée contre lui, Charles Lambert de la Vannerie y restera enfermé neuf mois et demi, jusqu'au 15 octobre 1799, date de la prise du Mans par les Chouans, et de sa mise en liberté avec tous ses co-détenus par le chevalier de Tercier.

Pendant ces neuf mois, l'infortuné prisonnier, dont la santé était fort ébranlée et qui était atteint d'une maladie de poitrine d'après un certificat des officiers de santé Mallet et Faribault, en date du 1er prairial an VII (20 mai 1799), adressa en vain aux administrateurs du département trois pétitions successives, sollicitant sa mise en liberté, « l'air de la prison aggravant chaque jour davantage sa santé ». Les administrateurs demeurèrent inflexibles.

Ils ne furent pas plus sensibles à une touchante demande de M. Lambert, père.

Bien mieux, l'arrêté du 9 thermidor an VII (27 juillet 1799) pris en exécution de l'odieuse loi des otages, inscrivit celui-ci « comme père d'un chef de chouans » au nombre des otages à incarcérer à la prison de la Visitation. Il fallut que le Ministre de la police, Fouché, en personne, rappelât aux administrateurs de la Sarthe que l'arrestation du citoyen Lambert la Vannerie, père, était absolument illégale, son fils étant depuis huit mois détenu dans une maison d'arrêt.

M. Charles Germain Lambert de la Vannerie, il est vrai, n'était pas seulement royaliste et père de Chouan. Le 16 thermidor an IV (3 août 1796), il avait acheté, pour la conserver au culte, l'église de Saint-Georges-du-Plain, que sa veuve, Mme Elisabeth Mullot, rendra à la commune en 1811. A tous égards, M. et Mme Lambert de la Vannerie étaient, comme leur fils, fort mal notés de la police du Directoire, qui, à plusieurs reprises, avait fait des visites domiciliaires et des fouilles dans leur maison de la rue Saint-Vincent, n° 35. L'une de ces visites, en thermidor an VI (août 1798), avait été particulièrement compromettante. Après avoir fait crocheter les serrures, les commissaires avaient trouvé dans la chambre de M. Lambert, père, « un couteau de chasse garni en argent, portant cinq figures de « Louis XVI », et, « dans une petite cache proche le grenier,

Digitized by Google

« dans laquelle ils étaient entrés en se traînant sur le ventre « comme des serpents, une petite boëtte renfermant une veste « et un gillet d'ordonnance chouanique ! » Ils avaient reconnu, en outre, que « la cache avait servi à coucher quelqu'un ».

Moins heureux que d'autres, M. et Mme Charles Germain Lambert de la Vannerie ne connaîtront pas des jours plus gais après la Révolution.

Rentré chez eux, rue Saint Vincent, à sa sortie de prison et toujours malade, leur fils, Charles Louis Michel, l'ancien aide de camp de Rochecot, épousera à Malicorne, en août 1800, Louise Geneviève Jouin, veuve de Julien Vaslin, mais il mourra prématurément, le 21 octobre 1803, chez son beau-père, à l'âge de 26 ans (1).

Comme il ne laissait pas d'enfants, cette branche de la famille Lambert de la Vannerie s'éteindra avec son père, Charles Germain, décédé au Mans le 4 octobre 1809 (2).

Dr Paul Delaunay.

(1) Sources : A. de Beauchamp, *Mémoires de Rochecotte*, Paris, 1818, p. 81, etc. — Archives de la Sarthe, L. 78, 134, 159, 164, 183, 300, 302. — Deschamps la Rivière, *Le Théâtre au Mans au* XVIIIe *siècle*, p. 192. — Robert Triger, *Le Collège de l'Oratoire*, etc., p. 86. — *Inv. des minutes des notaires*, 1V, 223. — *Etat civil de Malicorne*. — Il faut se garder de confondre Charles Lambert de la Vannerie avec un autre chouan du Mans nommé Louis Lambert, très souvent cité aussi dans les documents du temps. Ancien sergent aux Chasseurs des Ardennes, originaire de Bordeaux, ce Lambert était maître d'armes et généralement qualifié de « spadassin » dans les notes de police. Il semble avoir été « l'homme à tout faire » du parti royaliste au Mans.

(2) La date du 6 octobre donnée parfois au testament de celui-ci doit être celle du dépôt ; l'acte de décès, à l'Etat civil du Mans, fixe expressément la mort au 4 octobre 1809. (R. T.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Cliché Bianchet.

RUINES DE LA TOUR AUX FÉES A ALLONNES (SARTHE)

(*Côté d'Allonnes*)

PHOTOGRAPHIE DE M. LE COMMANDANT BOURGUIGNON, DU 31e D'ARTILLERIE

Digitized by Google

LA TOUR AUX FÉES

A ALLONNES, SARTHE

A cinq kilomètres environ au sud-ouest du Mans et à 800 mètres à l'est du bourg d'Allonnes, ancien centre gallo-romain très important, sur la crête d'un coteau qui domine la Sarthe et le gué de Chahoué, au milieu des grands bois dépendant du château moderne de la Forêtrie, s'élèvent les ruines, bien informes aujourd'hui, d'une construction romaine connue sous le nom de *Tour aux Fées*.

Ces ruines ne présentent plus, dans l'état actuel, qu'un énorme massif de maçonnerie auquel s'adosse le mur semi-circulaire d'une sorte de *cella* et qu'entourent les vestiges d'une enceinte de forme rectangulaire. Mais, au siècle dernier, avant de servir de carrière de pierres aux habitants du pays, elles étaient beaucoup plus considérables. En 1829, encore, Pesche y voyait les restes d'une tour dont les murs, hauts de plusieurs mètres au-dessus du sol, avaient deux mètres d'épaisseur, avec des souterrains soutenus par des arcs en pierre d'une grande solidité.

Vers la même époque, on y découvrait une charmante statuette de Niobé, en marbre blanc d'Italie, aujourd'hui au Musée de la Préfecture, au Mans (1). Postérieurement, le Musée archéologique recueillait, aux alentours, un fragment de linteau

(1) Musée de la Préfecture, n° 475. Statuette reproduite par M. le Chanoine Ledru, *Répertoire des monuments et objets anciens*, etc., p. 7, et par M. Robert Triger, *Les origines de l'art dans le Maine à l'époque gallo-romaine*. (Revue hist. et arch. du Maine, tome LXXVI, 1914-1919, p. 41.)

Digitized by Google

de porte ou de frise provenant d'un grand édifice des premiers siècles (1).

De tout temps, l'aspect mystérieux de cette ruine, cachée sous les épais ombrages du bois de *Marshain*, et le nom poëtique de *Tour aux Fées* ont frappé les imaginations.

Au XVIIe siècle, les beaux esprits présumaient qu'elle avait été habitée par les Druides, et en 1614, lors du passage au Mans du jeune roi Louis XIII, ils y avaient ressuscité « une Dryade habillée rustiquement », pour « annoncer à Sa Majesté l'heureux augure de ses destinées » dans une pièce de vers si amphigourique qu'elle mettrait en fuite tous les souverains et tous les lecteurs de notre temps (2).

Le peuple de son côté avait créé sa légende, légende naïve dont un détail, au moins, est à retenir par les archéologues.

D'après cette légende, la tour eut été construite pour servir de palais « à la fille d'un empereur romain nommée Bella, « ravissante princesse au visage souriant, aux grands yeux « bleus, à l'épaisse chevelure brune. « Morte d'une piqûre de « vipère », la pauvre Bella *eut été enterrée profondément sous la « tour* et changée en fée ».

« Dans le bon vieux temps, au dire des paysans, la fée Bella « revenait très souvent, par les beaux soirs, drapée dans des « étoffes transparentes qui laissaient entrevoir les jolies formes « de son corps de neige. Assise sur le sommet des ruines, elle « chantait des vieux airs romains et gaulois qui faisaient surgir « de tous les coins de la forêt d'autres fées non moins char- « mantes (3) ».

Mais, pour le peuple, un palais et une princesse évoquent toujours l'idée de trésor, et la *Tour aux Fées* ne pouvait manquer de contenir l'un de ces trésors fabuleux qui excitent

(1) E. Hucher. *Catalogue du Musée archéologique*, n° 172.

(2) Le Bourdays, *Discours sur l'ordre tenu à l'entrée de leurs Majestez en la ville du Mans*, au Mans, 1614, réimprimé en 1880, par l'abbé G. Esnault : *Entrée solennelle du roi Louis XIII et de Marie de Médicis en la ville du Mans, le 5 septembre* 1614.

(3) G. Soreau et M. Langlais, *Légendes et Contes du Maine*, Paris, Blériot, 1897, p. 99.

Digitized by Google

de si ardentes convoitises. A maintes reprises, on s'efforça de de le retrouver : les fouilles ne fournirent, en plus de la statuette de Niobé, qu'une médaille en argent de la famille *Postumia*, quelques clefs attachées à une chaînette d'argent, des débris de vases en terre rouge ornés de bas-reliefs, des fragments de plinthes, de frises, de corniches en marbre des Pyrénées.

Les « antiquaires », cependant, n'étaient pas moins intrigués que les chercheurs de trésors, et, dès le début du siècle dernier, ils se demandaient ce qu'avait bien pu être la *Tour aux Fées ?*

En l'an X (1801) le premier préfet de la Sarthe, le chef de brigade Auvray, résumait alors leur opinion en écrivant : « Dans « la commune d'Allonnes, on découvre des vestiges d'une « grande étendue, des débris de colonnes et des chapiteaux « en marbres étrangers, des bustes, des médailles romaines « des tombeaux et plusieurs objets antiques, qui font croire que « ce territoire faisait partie d'une vaste cité où les arts étaient « cultivés. Le château qui défendait cette contrée était bâti « dans l'endroit le plus élevé, en face du gué nommé Chahoué. « Quand les eaux de la Sarthe sont basses, on aperçoit encore, « dans ce gué, les traces d'un ancien pont qui conduisait à la « voie romaine des Andes. Ce château, connu dans le pays « sous le nom de la *Tour aux Fées*, est placé au milieu du bois « de *Marshain*, appelé dans les anciens titres *Odium Martis*. Sa « grandeur a fait croire aux habitants du pays qu'il renfermait « des trésors, et cette persuasion en a accéléré la perte... » (1)

Trente ans plus tard, dans son *Dictionnaire historique de la Sarthe*, Pesche reproduisait la même opinion : « En face du gué « de Chahoué, *Castellum vetus*, on voit encore, disait-il, les « restes d'un ancien château fort que les gens du pays nom- « maient la *Tour aux Fées*... La régularité avec laquelle les « pierres de grès, sans briques, sont posées verticalement ; le

(1) L. M. Auvray, *Statistique du département de la Sarthe*, Paris, an X, p. 237.

Digitized by Google

« mortier qui paraît-être composé de ciment et de chaux vive ;
« tout annonce une de ces constructions romaines dont l'extrê-
« me solidité est l'un des caractères distinctifs. »

Il ajoutait, lui aussi : « Quand les eaux sont basses, on
« aperçoit dans la rivière, au gué de Chahoué, les traces d'un
« ancien pont qui conduisait à la voie romaine des Andes. On
« croit trouver encore des vestiges d'encaissement de cette
« voie dans la route actuelle du Mans au Lude, par Arnage et
« Pontvallain (1) ».

Dès lors, l'opinion que la *Tour aux Fées* était un ancien château fort défendant l'agglomération romaine d'Allonnes et une voie ancienne qui passait la Sarthe sur le pont de Chahoué, prend de plus en plus consistance.

En 1839, le capitaine d'Etat-major Lombard achève de la faire prévaloir, en joignant à son excellent plan topographique de la ville du Mans, un plan spécial d'Allonnes, sur lequel il présente la *Tour aux Fées* comme le centre d'une forteresse de forme rectangulaire, flanquée à ses angles de quatre autres petites tours, et reliée par une voie au pont présumé de Chahoué.

La découverte sensationnelle, vers 1842, de la nouvelle villa ou *balneum* dont le musée archéologique du Mans possède un très curieux plan en relief, confirma mieux encore l'importance des établissements gallo-romains d'Allonnes, attestée déjà par de si nombreuses trouvailles, mais elle n'apporta aucun renseignement susceptible d'éclaircir le mystère de la *Tour aux Fées*. En 1853, l'abbé Voisin, sous l'influence toujours des hypothèses antérieures, indique encore sur son emplacement un camp romain (*Carte archéologique de la Sarthe*). En 1869, M. Eugène Hucher lui-même, y voit un ouvrage de défense, tout en présumant que l'édifice primitif avait pu être un palais ou une luxueuse demeure, fortifiée postérieurement à l'époque des invasions, comme le célèbre *castrum* de Jublains (2).

(1) Pesche, *Dictionnaire*, I, p. 8.
(2) *Catalogue du Musée archéologique*, 1869, p. 27-29.

Digitized by Google

Le premier, en 1904, l'auteur de la *Cénomanie romaine*, M. Liger, osa émettre une opinion différente. Admettant sans hésitation que le nom de bois de *Marshain* vient d'*Odium Martis*, il prétendit qu'en ce lieu s'élevait un *temple* dédié à Mars. Cette affirmation était trop absolue et trop imaginative, mais l'idée de voir dans la *Tour aux Fées* sinon un temple de Mars, tout au moins une sorte de sanctuaire, était peut-être plus juste que d'y voir un château fort.

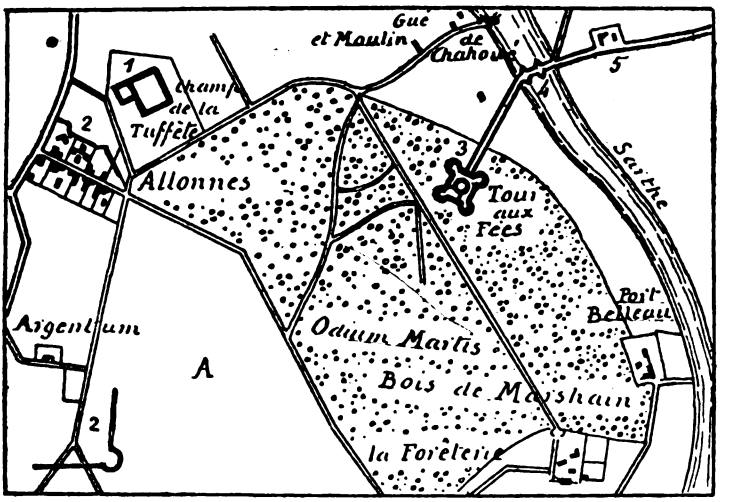

ALLONNES ET LA TOUR AUX FÉES

D'APRÈS LE PLAN DU CAPITAINE LOMBARD, 1839.

1. Temple ou maison de plaisance. — 2. Un mur d'enceinte.
3. La Tour aux Fées au centre d'une forteresse.
4. Pont sur la Sarthe dans lu direction du Mans.
5. Plusieurs voies romaines.
A. Objets trouvés: Chaînettes en argent; amphores; statue de Niobé; médailles de Jules César, Tibère, Néron, Trajan.

A l'occasion de sa conférence au Mans en décembre 1913, l'éminent auteur de l'*Histoire de la Gaule*, M. Camille Jullian, membre de l'Institut et aujourd'hui de l'Académie française,

Digitized by Google

voulut examiner par lui-même cette *Tour aux Fées* dont il avait souvent entendu parler et qui l'intriguait particulièrement.

Sa première impression fut déjà très nette. Jugeant les ruines trop éloignées de la rivière pour en défendre efficacement le passage et n'y reconnaissant d'ailleurs aucun caractère de construction militaire, il n'hésita pas à rejeter l'hypothèse d'un château fort, d'un *castrum*, et sans se prononcer encore définitivement, il présuma que la *Tour aux Fées* avait dû être plutôt un mausolée, le mausolée de l'un des grands propriétaires gallo-romains des villas d'Allonnes.

Depuis, la question n'a cessé de l'intéresser. En juillet 1922, il priait M. Maurice Besnier, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole de Rome, professeur d'histoire ancienne à l'Université de Caen, de revoir pour lui la *Tour aux Fées* et de lui transmettre ses observations.

L'examen attentif des maçonneries en petites pierres de roussard noyées dans un bloc de ciment, sans aucune trace de briques, permettait tout d'abord à M. Maurice Besnier de constater que la construction ne datait certainement pas des IIIe ou IVe siècles ; qu'elle remontait bien au Ier ou IIe, et qu'elle présentait des analogies évidentes avec les murs du théâtre de Lillebonne.

D'autre part, il se refusait absolument à y reconnaître une forteresse, un *castrum* tel que l'avait figuré le capitaine Lombard sur son plan de 1839.

Comme à M. Camille Jullian, un mausolée lui paraissait sur cette éminence, très plausible, très rationnel. Quant au mur semi-circulaire adossé au gros massif de maçonnerie il lui semblait un vestige de la *cella* d'un *fanum*, petit sanctuaire dédié à quelque divinité des bois.

M. Jullian, cependant, ne s'en tint pas encore à ces observations. Il continua à comparer la *Tour aux Fées* avec les édifices similaires signalés sur les divers points de la Gaule ; à en rechercher la destination d'après les mœurs et coutumes gallo-romaines. Enfin, il obtenait de l'obligeance de M. le Commandant Bourguignon, du 31e d'artillerie, une série de photographies

Digitized by Google

qui lui faisaient connaître aussi exactement que possible, l'aspect des ruines.

Ainsi documenté, M. Camille Jullian se prononçait, il y a quelques mois, dans les termes suivants :

La Tour aux Fées d'Allonnes (1).

« Grâce à des photographies obligeamment faites par M. le « Commandant Bourguignon, je peux affirmer maintenant que « la fameuse Tour d'Allonnes n'est pas une construction mili- « faire du Bas-Empire. C'est évidemment le vestige d'un édi- « fice rural du Haut-Empire, peut-être *un temple*, ou plutôt « encore *un mausolée funéraire* de cette époque, dans le genre « des piles.

« Il ne reste, d'ailleurs, qu'un énorme bloc de maçonnerie se « référant à la partie centrale. Mais, c'est du petit appareil du « beau temps de l'Empire.

« Les photographies confirment l'impression que m'avait « faite la vue de cette ruine. Il devait y avoir là, aux abords du « Mans, une grande villa suburbaine avec village et peut-être « *sanctuaire*. Allonnes est, semble-t-il, un vieux nom d'origine « celtique et à caractère religieux (2).

Tout récemment encore, et à l'intention spéciale de la *Revue historique et archéologique du Maine*, M. Jullian précisait sa pensée en écrivant :

« De toutes manières, je ne crois pas à une tour de cons- « truction militaire. Pour moi, il s'agit, soit du massif central « d'un temple rural, soit, *plutôt*, d'un fragment de mausolée « funéraire analogue aux piles de Saintonge et de Gascogne,

(1) *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux et des Universités du Midi*, XXVI, n° 3.

(2) Dans sa savante *Etude sur l'origine des noms de lieux du Maine*, Paris, Champion, 1910, le regretté Lucien Beszard, ancien professeur à l'Université de Budapest, confirme bien cette opinion en écrivant au sujet du nom d'Allonnes : « Il s'agit ici d'un vocable *préromain* que l'on rencon- « tre souvent, et *Alaunos* est le nom d'une divinité sur une inscription de « Mannheim ».

Digitized by Google

« étudiées par M. Lauzun dans le *Bulletin monumental*. Une « construction religieuse serait plus dégagée. »

Après avoir minutieusement passé en revue quarante-six piles gallo-romaines, situées dans quatorze départements du Sud-ouest, depuis l'Hérault et les Basses-Pyrénées jusqu'à l'Indre-et-Loire, M. Lauzun concluait, en effet, que deux opinions principales peuvent désormais se retenir au sujet de la plupart de ces piles.

La première y voit des monuments religieux, temples ou *fana*, abritant dans leurs niches des statues de divinités, notamment les célèbres piles de Pirelongue et de Varaize, en Saintonge, élevées sur le bord de voies romaines. La deuxième, des monuments funéraires, des tombeaux (1).

L'isolement relatif de la *Tour aux Fées* au sommet d'une éminence couverte de bois, et distante de plusieurs centaines de mètres de toute voie, fait, on le voit, pencher M. Camille Jullian vers cette dernière opinion ; des fouilles l'ont, d'ailleurs, confirmée pour certaines des piles citées par M. Lauzun.

M. le Commandant Bourguignon ayant bien voulu mettre ses clichés photographiques à la disposition de la Société historique et archéologique du Maine, la *Revue* est heureuse aujourd'hui de pouvoir en reproduire deux, avec les intéressantes notes de M. Jullian. On aura ainsi sous les yeux les derniers éléments d'une question archéologique jusqu'ici bien obscure.

Sur l'une de ces photographies, on aperçoit très nettement le mur circulaire en petit appareil, adossé au gros bloc de maçonnerie ; l'autre reproduit le côté opposé du bloc, côté d'Allonnes.

En définitive, et c'est le fait essentiel à noter, la mystérieuse

(1) Ph. Lauzun, *Inventaire général des Piles gallo-romaines du Sud-ouest de la France*, dans le *Bulletin monumental*, 7e série, t. III (1898), p. 5. — Lièvre. *Les Fana ou vernemets du Sud-ouest de la Gaule*, Paris, 1888 ; *Pirelongue et la question des Piles*, 1896, dans le *Congrès archéologique de Saintes*. — De Caumont, *Ere gallo-romaine*, etc. — Cf. en outre : de Vesly, *Les Fana ou petits temples gallo-romains de la région normande*, Rouen, 1909, in-4°.

Digitized by Google

Cliché Blanchet.

RUINES DE LA TOUR AUX FÉES A ALLONNES (SARTHE)

(*Côté de la Sarthe*)

PHOTOGRAPHIE DE M. LE COMMANDANT BOURGUIGNON, DU 31e D'ARTILLERIE

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Tour aux Fées ne peut plus être considérée comme un ouvrage de défense militaire.

Elle apparaît maintenant à l'érudition le mausolée funéraire de quelque personnage gallo-romain ; peut-être aussi un sanctuaire rural, un *fanum* dédié à une divinité champêtre. La destruction de toute la partie supérieure laisse forcément quelque doute entre ces deux destinations.

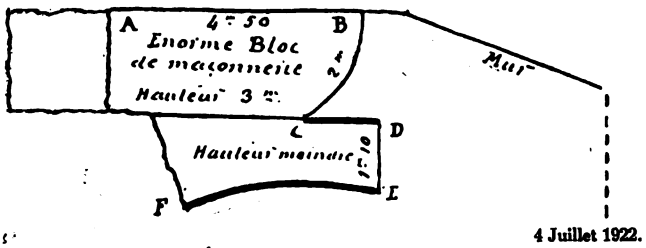

CÔTÉ DE LA SARTHE.

Quoi qu'il en soit, il est curieux de remarquer que ces hypothèses scientifiques concordent, sans en avoir tenu aucun compte, d'une part, avec la légende populaire qui présente la *Tour aux Fées* comme le tombeau de l'infortunée princesse Bella ; d'autre part, avec la tradition du XVIIe siècle qui y voyait un sanctuaire de Druides et de divinités champêtres.

L'hypothèse d'un mausolée semble, en outre, confirmer l'antiquité, parfois discutée, de la charmante statuette de Niobé, jadis trouvée dans les ruines. On ne s'explique pas pourquoi et à quelle époque cette statuette en marbre d'Italie, œuvre d'art remarquable, a été apportée et cachée en ces lieux. La présence, dans un mausolée gallo-romain d'une statue de Niobé, le symbole mythologique de la douleur, serait au contraire très logique et bien de circonstance (1).

(1) Niobé, fille d'un roi de Thèbes, mère de sept fils et de sept filles, s'étant moquée de Latone qui n'avait que deux enfants, celle-ci, pour se venger, fit tuer à coups de flèches, par Apollon et Diane, les sept fils et les sept filles de Niobé : Sous l'excès de la douleur, la malheureuse mère fut transformée en pierre.

Digitized by Google

SOUS L'ÉTENDARD DE JEANNE D'ARC

LA MORT D'UN SEIGNEUR DU LUDE TOMBÉ DEVANT JARGEAU, LE 11 JUIN 1429

On a trop longtemps ignoré qu'un *chevalier, sire du Lude*, bataillant contre les Anglais, avait été tué à Jargeau, dans le voisinage immédiat de Jeanne d'Arc et du duc d'Alençon. Ce sont les circonstances dans lesquelles survint cette mort, circonstances tout récemment rappelées par Mgr Debout, qui vont nous permettre d'éclairer un point de l'histoire du Lude demeuré jusqu'ici dans l'obscurité.

L'auteur de la grande « Histoire illustrée de Jeanne d'Arc » (3e édition, 1913, t. I, p. 461), appliqué depuis des années à écrire une « Vie » de l'héroïne lorraine, porta longuement et scrupuleusement son attention sur les témoignages produits lors des deux procès de condamnation et de réhabilitation de notre Sainte nationale. C'est ainsi qu'il fut amené à relever une déposition du duc d'Alençon dans laquelle celui-ci, rappelant qu'il avait, certain jour, échappé miraculeusement à la mort, grâce à l'intervention de la Pucelle, ajoute que ce fut le *sire du Lude qui fut tué à sa place*.

Notre intention est d'indiquer sommairement quelques événements qui ont encadré cet accident de guerre, de signaler les conditions dans lesquelles il s'est produit, enfin de faire connaître le nom du personnage qui en fut victime.

AVANT LA PRISE DE JARGEAU

La levée du siège d'Orléans (8 mai 1429) où Jeanne d'Arc donna la première preuve publique de sa mission surnaturelle, avait produit une impression profonde qui s'est transmise

Digitized by Google

jusqu'à nos jours, au point que les descendants des Orléanais d'alors, infiniment reconnaissants envers la Libératrice de leurs aïeux, ne manquent pas, à la grande édification du public, de fêter solennellement et joyeusement l'anniversaire de cet heureux évènement.

Quant aux Anglais vaincus, furieux de leur échec au moment où ils croyaient tenir la victoire, heureux pourtant de n'être pas poursuivis sur-le-champ, ils s'étaient retirés à quelques lieues seulement, à Jargeau, à Meung-sur-Loire et à Beaugency, où leurs troupes de réserve tenaient garnison depuis le mois d'octobre. Fortement retranchés dans ces observatoires voisins, ils espéraient bien saisir une occasion favorable pour revenir et s'emparer, cette fois par surprise, de la ville convoitée, puis de donner suite à leur projet d'avancée vers le Berry, afin d'obliger Charles VII, celui qu'ils appelaient par dérision « le Roi de Bourges », à quitter la région pour se réfugier dans le Dauphiné.

Cependant Jeanne d'Arc ne demeurait pas inactive. N'ayant en vue que « sa mission » et n'écoutant que « ses voix », elle se rendit à Tours (13 mai), certaine d'y rencontrer Charles VII, afin de presser le Roi de prendre toutes dispositions utiles pour se rendre à Reims. « Gentil Dauphin, lui dit-elle, ne tenez plus tant et de si longs conseils. Je suis fort aiguillonnée que vous y alliez et ne faites doute qu'en cette ville recevrez votre digne sacre. » Malgré les objections des vieux conseillers de la Couronne, trop enclins à abuser de sa jeunesse, le Roi finit par se rendre aux raisons de la Pucelle et décida qu'une expédition militaire serait dirigée incessamment sur Jargeau, sous le commandement du duc d'Alençon.

C'est pendant les préparatifs de cette expédition que le duc d'Alençon, « qui croyait fermement à la mission surnaturelle de Jeanne et se montrait fier de se laisser conduire par elle », proposa à la Pucelle, après autorisation du Roi, de la présenter à sa femme, alors à l'abbaye de Saint-Florent, près de Saumur. C'est au cours de cette visite, gentîment acceptée, que Jeanne, ayant reçu le plus gracieux accueil de la duchesse, rassura

Digitized by Google

celle-ci, encore toute meurtrie de la récente captivité de son mari à Londres (Il avait été fait prisonnier à Verneuil (1424) et venait de se libérer en versant aux Anglais une très forte rançon). « Ne craignez point, Madame, dit-elle à la duchesse, je vous rendrai votre mari sain et sauf, en aussi bon et même meilleur état qu'il est maintenant. » (Procès III, p. 96. Déposition du duc d'Alençon.)

Les préparatifs de l'expédition semblant languir, Jeanne alla de nouveau trouver le Roi, alors à Loches. Ayant insisté pour faire grande hâte, elle fit cette confidence à Charles VII : « Sire, je ne durerai guère plus d'un an, songez donc à faire beaucoup cette année. »

Concentré à Orléans, le corps expéditionnaire est enfin en mesure d'entrer en campagne.

La situation militaire des adversaires est la suivante :

Du côté anglais, 5 ou 6 mille hommes sont enfermés dans Jargeau. La ville est sérieusement protégée par une ceinture de remparts solides et des tours d'angles, aux murailles épaisses, dominent les abords de la place. Des fossés larges et profonds constituent en outre un obstacle défensif important. Enfin le comte de Suffolk, chef redoutable, y commande, ayant comme adjoints ses deux frères : Alexandre et Jean de la Poole, sans parler de nombreux capitaines subalternes.

Commandée par le duc d'Alençon, avec Jeanne d'Arc comme adjointe et inspiratrice, l'*armée française* comprend 7 à 8 mille hommes, tant réguliers que du commun. Les capitaines en sous-ordre portent la plupart des noms connus : le duc de Vendôme, le maréchal de Boussac, Florent d'Illiers, Jamet de Tilloye, le sire de Raiz, Ambroise de Loré, la Hire, le bâtard d'Orléans, le sire de Graville (maître des arbalétriers), le maréchal de Culant, etc., et *le sire du Lude* qui n'est pas désigné par les historiens, mais qui était bien présent puisque nous allons voir qu'il fut tué pendant l'attaque.

Digitized by Google

PRISE D'ASSAUT DE JARGEAU ET SES CONSÉQUENCES

Le départ des troupes françaises a lieu le matin du 11 juin, après que le matériel, en partie fourni par les Orléanais, fut embarqué pour être transporté par bateaux.

Il n'est pas midi quand se présente l'avant-garde. On prépare immédiatement les campements et l'on prend ensuite les dispositions convenables en vue d'un siège brusqué de la place. Les assaillants sont pleins d'ardeur et de confiance. Sans attendre les ordres du commandement, quelques groupes se précipitent dans les fossés et s'apprêtent à escalader les remparts. Mais le chef de la défense répond sur-le-champ à cette attaque imprudeute par une contre-attaque vigoureuse qui jette le trouble parmi les troupes témérairement engagées. Prévenue à temps, Jeanne se hâte de rallier les compagnies régulières, saisit son étendard et s'élançe au milieu des combattants, criant aux Français : « Ayez courage et bonne espérance ». Son influence est telle que l'ordre se rétablit sans retard. Le combat fut ensuite bien mené, les Anglais furent repoussés et les Français s'emparèrent des faubourgs de la ville.

Il y eut alors un moment d'arrêt dans l'attaque. Le bruit venait, en effet, de se répandre que Falstaff, chef anglais réputé, arrivait de Paris, accompagné d'artillerie et de convois de vivres, pour secourir les assiégés. Une panique commençait à naître parmi les assiégeants, lorsque Jeanne, faisant appel à l'énergie de ses meilleurs capitaines, dissipa les appréhensions, ramena le calme et ranima la confiance. Les opérations du siège sont vite reprises, et, sur plusieurs points, les murailles cèdent sous les coups répétés de l'artillerie.

Tout allait donc bien à ce moment. Mais tout à coup la Pucelle aperçoit une pièce de canon qu'on est en train de pointer du haut des remparts de la ville. Alors, « soit coup d'œil militaire éprouvé, soit communication prophétique de ses Voix », elle se rend compte du danger que court le duc d'Alençon. « Jetez-vous de côté, lui dit-elle, et vite, sinon cette

Digitized by Google

machine-là vous tuera. » En même temps, d'un geste prompt, elle lui montre la pièce dont l'artilleur ennemi s'apprête à enflammer la mèche. Le jeune Prince obéit sans hésiter et, d'un mouvement rapide, il s'écarte. Il était temps, car quelques secondes plus tard, *le boulet emporta la tête d'un chevalier, sire du Lude*, lequel s'était également déplacé et occupait exactement l'endroit où se trouvait auparavant le duc d'Alençon. (Procès III, p. 96 et 97. Déposition du duc d'Alençon. Voir Mgr Debout. T. Ier, p. 461.)

Ainsi fut préservé de la mort celui que Jeanne avait promis de rendre sain et sauf à la duchesse, sa femme. Quant au nom de la victime, désignée seulement par sa qualité et son titre, nous nous proposons de le donner dans un instant, car il nous intéresse particulièrement.

Malgré le fâcheux accident mortel que nous venons de signaler, habituel risque de guerre, le combat n'en continua pas moins, interrompu seulement par la nuit.

Le duel d'artillerie reprit dès le matin du 12. La grosse tour s'était écroulée la veille, en fin de journée. Les remparts cette fois offrirent une moindre résistance, car déjà ils avaient été fortement ébranlés le 11. Dès que les brèches furent suffisantes, on se prépara à donner le grand assaut.

Se voyant hors d'état de repousser l'attaque, Suffolk demanda à parlementer. « Rendez la place au Roi du Ciel et au noble roi Charles, lui fit répondre Jeanne. Allez vous-en, sinon il vous arrivera malheur. » Ainsi éconduit, Suffolk décida de se défendre jusqu'au bout.

Jeanne alors prend part personnellement à l'assaut et monte à l'échelle, son étendard à la main. Renversée dans le fossé, sous le poids d'une grosse pierre, elle se relève vivement et crie à ses hommes d'armes : « Amis, amis, sus, sus ! Notre-Seigneur a condamné les Anglais. A cette heure, ils sont nôtres. Ayez bon courage. En avant ». Enflammés par ces paroles de la Pucelle et l'énergie dont elle donne l'exemple, les Français redressent immédiatement les échelles et montent de nouveau à l'assaut. Cette fois la ville se rend et les

Digitized by Google

assiégés qui ne sont pas morts pendant la lutte, sont faits prisonniers.

Le brillant Suffolk lui-même est pris et envoyé à Orléans — sous bonne escorte. — On devine aisément la joie des Orléanais le recevant comme prisonnier! Rien d'étonnant qu'ils aient alors renouvelé leur procession d'action de grâce et qu'ils aient chanté Magnificat et Te Deum!

Succédant à la délivrance d'Orléans, la victoire de Jargeau eut un retentissement considérable, tant en Angleterre qu'en France où elle fut très rapidement connue, malgré l'absence des moyens de communication que nous possédons aujourd'hui. La mentalité des adversaires en fût même du coup tout à fait modifiée.

A partir de ce moment, du *côté anglais*, on perdit ostensiblement la superbe assurance exaltée par le traité de Troyes (1420), qu'avait entretenue la bataille de Verneuil (1424), suivie d'ailleurs de nombreux autres succès, particulièrement dans le Maine et sur les marches de l'Anjou, assurance que n'avaient pas réussi à diminuer et le cuisant échec de Baugé (1421) et postérieurement les diverses reprises d'Ambroise de Loré dans notre contrée.

Du côté français, au contraire, l'enthousiasme créé par les heureuses interventions de Jeanne d'Arc fit renaître le courage et la confiance. Ce fut comme un réveil du sentiment national, à la grande surprise et confusion des anciens conseillers de la Couronne qui en étaient toujours à pousser Charles VII dans la voie des négociations avec le duc de Bourgogne, allié des Anglais.

Craignant que les garnisons anglaises de Beaugency et de Meung-sur-Loire, recevant des renforts et désirant venger la défaite de Jargeau, ne vinssent attaquer Orléans, Jeanne décida de suite le duc d'Alençon à prévenir l'ennemi et à s'emparer de ces deux places dont le voisinage était dangereux.

Utilisant les troupes disponibles, le duc d'Alençon, secondé par la Pucelle, s'empressa, par une habile manœuvre, de se rendre maître du pont de Meung, dont il assura la garde, et de

Digitized by Google

se jeter sur Beaugency (15 juin). La ville et le château s'étant rendus au bout de quarante-huit heures de défense, le duc d'Alençon revint à Meung qu'il attaqua aussitôt. Vivement impressionnée par la reddition de Beaugency et par l'approche du Connétable de Richemond qui amenait de nombreux poitevins et angevins, la garnison anglaise de Meung quitta rapidement la place, malgré le secours que lui apportait Talbot, puis s'enfuit dans la direction de Janville.

Poursuivis immédiatement par les Français, les Anglais acceptèrent la bataille dans les environs de Patay, où ils subirent une cruelle défaite et où le grand Talbot fut fait prisonnier (18 juin).

Toujours à l'instigation de Jeanne d'Arc, mais non sans de multiples prières adressées au pouvoir civil, de nouveaux efforts militaires suivirent et finalement la route de Reims se trouva dégagée.

Dès l'entrée des troupes à Reims, plus pénétrée que jamais de la réalisation des objectifs de sa mission, la Vierge de Domrémy s'empressa de préparer le *sacre* de Charles VII.

La cérémonie eut lieu en grande pompe, dans la Cathédrale de Saint-Rémy, le 17 juillet, exactement deux mois et neuf jours après la délivrance d'Orléans.

C'est sous le regard joyeux et pieusement triomphant de Jeanne d'Arc que Charles VII reçut l'onction sainte qui le consacra officiellement et indiscutablement *Roi de France*.

La conséquence immédiate de ce sacre, célébré suivant tous les rites accoutumés, fut le renversement de la situation déplorable créée en 1420 par le honteux traité de Troyes. A partir de ce moment le petit prince anglais ne pouvait plus être, en France, qu'un *faux* roi, même aux yeux de ceux qui, par intérêt ou trahison, s'étaient, neuf ans plus tôt, opposés à la reconnaissance des droits au trône de France du fils et héritier naturel du dernier souverain légitime.

Digitized by Google

JEAN LE MOYNE ÉTAIT SEIGNEUR DU LUDE EN 1429.

Voici quelques indications qui vont nous permettre de fixer ce petit point d'histoire locale.

C'est *Marguerite de Poitiers* qui, venant d'en hériter (1371), transporta la Chastellenie du Lude de la *famille de Brienne* dans la *famille de Vendôme* (1378).

En considération de son mariage avec Marie d'Orange, *Jean de Vendôme* (deuxième fils de Bouchard de Vendôme, seigneur de Feuillet et de Segré), avait reçu ladite Chastellenie de sa grand'mère (Marguerite de Poitiers), à charge de remplir vis-à-vis des héritiers de la Vicomté de Beaumont (dont était détaché Le Lude) certaines sujétions féodales qu'elle-même avait dû souscrire (Voir, dans la Revue hist. et archéologique du Maine-1889, les Seigneurs du Lude au temps de la Féodalité).

Jean Ier de Vendôme mourut vers 1401, laissant un fils qui suit :

Jean II de Vendôme n'est connu de nous que par un procès qu'il soutint, en 1408, contre Simon de Dreux, chevalier, seigneur de Beaussart et de Senonches, maître d'hôtel du Roi (Voir P. Anselme). Nous ignorons la date de sa mort.

Thomas Le Moyne, écuyer, seigneur breton, fut le deuxième mari qu'épousa Marie d'Orange, peu après son veuvage. Il dut mourir fin 1424 ou commencement de 1425. De ce mariage naquit un fils qui suit (personnage que nous avons oublié d'inscrire dans la liste des seigneurs du Lude, en 1905).

Jean Le Moyne succéda bien à son père comme seigneur du Lude. Nous en trouvons la preuve dans ce fait qu'il fut soumis aux mêmes obligations féodales que ses prédécesseurs. On le voit, en effet, en 1425, alors que le château du Lude était ou allait être occupé par les Anglais, s'adresser à *Marie de Bretagne, duchesse d'Alençon* (comme ayant la garde et le gouvernement de Charlotte, sa fille et du *duc d'Alençon*, son fils) et lui demander délai pour faire dans un an sa foi et hommage pour

Digitized by Google

raison du Chastel et de la Chastellenie du Lude. (Cf. *Revue historique et arch. du Maine*, 1889.)

On se demanda souvent ce qu'était devenu *Jean Le Moyne*. Après la déposition du duc d'Alençon au procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc, on ne doutera plus maintenant que c'est ce *chevalier, sire du Lude*, qui fut tué devant Jargeau, le 11 juin 1429 (1).

Dr Candé.

(1) Si Mgr Debout, dont nous avions l'ouvrage en main, fut notre guide concernant les circonstances de la mort de Jean Le Moyne, c'est justice de faire remarquer que la déposition du duc d'Alençon au procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc était connue des érudits depuis que Jules Quicherat, en 1845, l'avait reproduite d'après le texte latin, dans l'édition célèbre et aujourd'hui introuvable de ses « *Procès de Jeanne d'Arc* ». Il ajoutait en note « La Chronique dite de la Pucelle rapporte le même événement et l'applique à un *Gentilhomme d'Anjou*, ce qui fait voir qu'il s'agit de cette seigneurie du Lude que Jean de Daillon acquit en 1457 ». — Ne possédant pas alors les documents lui permettant de fixer la transmission de cette seigneurie, Jules Quicherat se résignait à déclarer finalement « que Jean de Daillon l'acquit du côté de sa belle-mère : Jeanne de Vendôme-Segré ; mais on ne trouve pas de qui cette dernière la tenait ».

En 1909, dans sa brochure « *A la suite de Jeanne d'Arc* », M. Robert Triger n'avait pas négligé de citer le fait, et, tenant compte des recherches que nous avions publiées précédemment, il avait déjà émis l'hypothèse que ce sire du Lude tué devant Jargeau pouvait être Jehan Le Moyne. Dr C.

Digitized by Google

UN PALAIS DISPARU

SAINT-CLOUD

CONFÉRENCE DU 12 FÉVRIER 1926
A LA MAISON DITE DE LA REINE BÉRENGÈRE (1)

Le sujet que je vais essayer de traiter aujourd'hui, MM. ne ressemble guère à celui que je vous exposais, à cette même place, il y a dix-huit mois environ. Je ne vous entraînerai pas sur les bords sablonneux de la Sprée et nous ne tâcherons plus à démêler ensemble la trame des ambitions brandebourgeoises aux seizième et dix-septième siècles. Loin de ces ténèbres compliquées, je veux vous conduire sous le ciel changeant de l'Ile-de-France, parmi les horizons veloutés que réfléchit le caprice élégant de la Seine, vers un monument où s'inscrivaient, avant que la barbarie prussienne ne l'eût anéanti, cette grâce ordonnée, cet équilibre de majesté qui sont les traits spécifiques du génie de notre race.

De ce palais, dont le souvenir seul, pareil à quelque rêve évanoui, flotte aux lieux que charma sa beauté, je n'entreprendrai point de vous décrire, par le menu, la richesse architecturale ni tant de trésors que la sculpture et la peinture accumulèrent pour sa gloire; ce serait l'affaire de tout un volume. Je

(1) Cette conférence, dans laquelle notre distingué confrère, M. le baron Hennet de Coutel, a fait revivre si brillamment les grands jours historiques du Palais de Saint-Cloud, a été écoutée avec tant d'intérêt que, sur le désir unanime des cent auditeurs, la Revue est heureuse aujourd'hui de la publier *in extenso*, bien que son sujet ne se rapporte pas à l'histoire provinciale du Maine et qu'elle ne prétende point au caractère d'un travail nouveau d'érudition. (*Note de la rédaction.*)

Digitized by Google

tenterai simplement d'esquisser sa silhouette et de réveiller, dans ce décor familier, les ombres de ceux qui l'animèrent. Ainsi, remuant ces cendres que plus d'un demi-siècle a refroidies, c'est un peu de l'âme de notre vieille France que j'aimerais voir s'effeuiller devant vous, du temps que cette douceur de vivre l'emplissait, chère à nos anciens, qui nous a été ravie et que ni nous ni nos successeurs ne connaîtrons sans doute plus jamais.

L'aimable position de Saint-Cloud (1), sur les coteaux boisés qui regardent la Seine, à proximité de Paris, avait fait de bonne heure de l'humble bourgade que sanctifièrent les vertus de Clodoald échappé au fer des assassins, un séjour de plaisance où princes, prélats et grands seigneurs prirent le goût de se délasser des soucis de la cour ou des affaires. Au Moyen Age, Catherine de Courtenay, impératrice de Constantinople, seconde épouse de Charles de Valois; Jean, duc de Berry ; Jean de la Rochetaillée, archevêque de Rouen, y eurent leur maison des champs. Henri II s'en fit construire une dans le style italien et, pour y accéder plus commodément, remplaça la passerelle vermoulue de la rivière, par un pont de pierre à quatorze arches, au centre duquel il éleva une tour et une pyramide ornée de trophées.

Lors des troubles de la Ligue, un membre de la famille des Gondi, banquiers florentins venus en France avec Catherine de Médicis, Jérôme, baron de Codun, qui fut ambassadeur à

(1) Outre la série des *Mémoires* du temps depuis la fin du XVIe siècle jusqu'à 1870 et les collections de la *Gazette de France*, du *Mercure Galant*, du *Mercure de France*, consulter sur Saint-Cloud, pour les états anciens : Combes. *Explication historique de ce qu'il y a de plus remarquable dans la Maison Royale de Versailles et en celle de Monsieur à Saint-Cloud*. Paris, 1681. — Poncet de la Grave. *Mémoires intéressans pour servir à l'histoire de France ou Tableau historique... des maisons royales, châteaux et parcs des rois de France*, t. III et IV. Paris, 1789 — et les descriptions d'Harcouet de Longeville, de Félibien, de Piganiol de la Force, de Dézallier d'Argenville, etc.

Parmi les ouvrages modernes : Vatout, *Le Palais de Saint-Cloud*, 1840. — Saint-Albin et Durantin, *Le Palais de Saint-Cloud*, 1864 — et surtout : comte Fleury, *Le Palais de Saint-Cloud, Ses origines, ses hôtes, ses fastes, ses ruines*. Paris, Emile-Paul. S. d.

Digitized by Google

Venise et près du Pape, possédait le principal de ces logis. On a discuté s'il l'édifia ou le reçut de la Reine et si l'on y doit reconnaître dans ce cas l'ancienne villa de Henri II. La vérité, qui résulte de plusieurs documents, est que Catherine donna, le 11 janvier 1578, à Jérôme de Gondi, un terrain de treize arpents, les bâtiments compris, qu'elle même avait, le 9 janvier 1577, payé 4157 livres à Jean Rouillé, marchand drapier de Paris, lequel ne le garda que peu de mois et vraisemblablement le tenait, par voie d'achat ou d'échange, de Marie Clutin de Villeparisis, fille d'Henri, seigneur d'Oisel, et veuve de M. de Laubespine, alliée en 1572 à Georges de Clermont, marquis de Gallerande. Antérieurement aux Clutin, le petit domaine, du moins ce qui en forma le noyau, fournit une liste de propriétaires où figurent les noms de l'abbé de Saint-Pierre, de MM. du Ponchet, l'un président en la Chambre des comptes, l'autre maître des requêtes, de Jean Gastelier, d'un aïeul de ce dernier, Geoffroi Touronde, qui, peut-être, vers 1388, jeta les fondements de la maison fort modeste dont le souvenir évoque les origines du palais de Saint-Cloud promis à de si superbes et si tragiques vicissitudes. Aussi bien, c'est par un drame que le pavillon de Jérôme de Gondi entre dans l'histoire.

Le 29 juillet 1589, les armées combinées de Henri III et du roi de Navarre, en marche sur Paris, ont pris d'assaut le village de Saint-Cloud. Les deux princes se séparent, le premier s'installe chez M. de Gondi ; le second campe à Meudon. Le lundi 31, Jacques Clément, moine jacobin, sort de la capitale. Arrêté aux avant-postes, il rencontre M. de la Guesle, procureur général, lui montre un sauf-conduit de M. de Brienne, prisonnier au Louvre, un billet de M. de Harlay. Il a, dit-il, d'importantes nouvelles à communiquer au Roi. Cependant, il se fait tard, et l'audience sera pour le lendemain. Ce soir-là, Henri III passa gaiement la veillée en compagnie de son neveu, Charles de Valois, comte d'Auvergne, de Roger de Saint-Lary, seigneur de Bellegarde, grand écuyer, et du vicomte de Mirepoix. Longtemps il écouta chanter M. de Pons, La Clavelle, La Fontaine et Claude Ballifre « qui estoient de sa musique ». A mi-

Digitized by Google

nuit, M. de Bellegarde tira le rideau. « Jamais le Roy n'avoit été de meilleure humeur ».

Le 1er août, sur les sept heures, M. de la Guesle amenant Jacques Clément, va trouver du Halde, valet de chambre en exercice, qui ne les introduit qu'au bout d'une assez longue attente, un peu après huit heures, parce que Sa Majesté sommeillait encore. Le monarque est seul avec M. de Bellegarde, il n'a pas achevé de se vêtir. La Guesle lui remet la lettre d'Achille de Harlay, le passeport du comte de Brienne ; Henri les lit et, tout aussitôt, le moine, que M. de la Guesle retient contre la porte, réclame d'entretenir Sa Majesté à part, ses révélations devant rester secrètes. Mû par une sorte de pressentiment, le procureur général se récrie, même s'interpose et ne s'écarte que sur un signe du Roi. Clément s'approche de ce dernier, se penche à son côté ; il feint de vouloir parler bas, de chercher quelque papier dans sa manche, puis, d'un geste prompt, il en tire un couteau et, tandis que le souverain prête l'oreille, le frappe si violemment au bas ventre « que les entrailles sortoient avec le sang, en grande effusion. Le roy, voyant l'ombre du couteau, avoit paré de la main, qui fut un peu offensée ; mais elle n'empescha pas l'impétuosité du coup donné à plomb et de toute la force du religieux ».

Dans le moment, la plaie ne parut point mortelle. « Mamye », écrivait Henri III à la Reine alors à Chenonceaux, « j'espère que je me porteroy très bien ; priez Dieu pour moy et ne bougez de là. » Mais, pendant que les médecins rassurent le blessé à haute voix, l'inquiétude grandit en eux. « Mon maistre », murmure au comte d'Auvergne le chirurgien Antoine Portail, « songez à vous ; je ne vois pas que l'on puisse sauver le Roy ». Après une agonie noblement supportée, Henri expira vers les trois heures du matin. Il faut lire dans le beau volume de M. Pierre de Vaissière (1), reconstitués à l'aide de pièces authentiques, les détails de cette tragédie dont certains sont demeurés longtemps obscurs ou déformés par la légende.

(1) *De quelques assassins*, par Pierre de Vaissière. Paris, Emile, Paul, 1912

Digitized by Google

Jean-Baptiste de Gondi, introducteur des ambassadeurs, recueillit la succession de son père Jérôme, et ne s'intéressa que médiocrement à la maison de Saint-Cloud, qu'il céda en 1618 à M. de Sancerre, contrôleur de l'argenterie du Roi, et que racheta, dès 1625, Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris, d'une autre branche de la famille. Ce n'est pas que celui-ci professât quelque sollicitude à conserver le toit qui abrita l'infortune suprême d'un roi de France ; il le rasa et se bâtit une nouvelle résidence un peu plus loin, à l'endroit exact où s'élèvera le château de Saint-Cloud, la précédente ayant occupé sur la droite un emplacement proche des communs de ce château. M. de Gondi était homme de goût et savait dépenser libéralement de gros revenus. La demeure assez vaste qu'il créa, conquit bientôt une manière de renommée. « Le logis de M. de Gondy est merveilleux en toutes choses rares », note André Duchesne. En 1639, un contemporain vante la disposition du jardin « estimé pour les belles grottes qui s'y voyoient et pour les fontaines, dont l'eau fait jouer plusieurs instrumens ». Il remarque ses carreaux de broderie, ses allées couvertes, son bois, et la quantité des statues de pierre et de marbre qui le parent.

Tant d'agréments réunis en ce lieu ne dissuadèrent pas les héritiers de Jean-François de Gondi, mort l'an 1654, de le vendre peu après à Barthélemy Hervart, financier protestant, qui doubla presque le parc, enrichit les appartements à grands frais, y donna des fêtes retentissantes et convia la cour et la ville à venir admirer son ouvrage. On peut penser qu'elles y portèrent plus de chaleur qu'il ne souhaitait, car, le 25 octobre 1658, par contrat passé devant Mouffle et Le Fouyn, notaires à Paris, Hervart dut abandonner, moyennant une somme de 240.000 livres, ses droits à Monsieur, duc d'Anjou, puis d'Orléans, frère unique de Louis XIV. Un récit, à la vérité douteux, dénonce une ruse fort leste de Mazarin qui aurait amené cette cession. Hervart, en tout cas, nommé contrôleur général des finances, y trouva des compensations.

Dès lors, la fortune de Saint-Cloud se dessine, éclatante,

Digitized by Google

quasi royale. De 1659 à 1678, grâce aux acquisitions de Monsieur et aux dons du Roi, l'ancien domaine des Gondi s'accroît jusqu'à mesurer 1156 arpents. Un palais neuf a surgi, déroulant le majestueux accord de ses lignes que semble prolonger le rythme discipliné des jardins. C'est le Versailles de Monsieur; celui-ci a ses artistes qui le construisent et le décorent pour lui, architectes, peintres, sculpteurs : Girard, Mansart, Mignard, Coypel, Le Paultre, Cadène. Au fond de la cour d'honneur, un grand corps de logis se dresse, long de 144 pieds, haut de 72, garni de pilastres corinthiens et de bas-reliefs au-dessus des croisées. Un avant-corps à colonnes rompt la régularité de cette façade; les statues de la *Force*, de la *Prudence*, de la *Richesse* et de la *Guerre*. le surmontent, dominées par un fronton où l'on voit un cadran que le *Temps*, accompagné des *Quatre parties du Jour*, dévoile. Deux ailes importantes, mais de moindre élévation, se détachent en avant du bâtiment central; un ordre dorique couronné d'une balustrade, des avant-corps toscans, des frontons qui présentent les images de la *Victoire* et de la *Paix*, huit figures dans des niches, que le Paultre et Cadène ont modelées, en composent l'harmonie.

A l'intérieur, le grand escalier aux rampes et aux pilastres de marbre, est l'œuvre de Mansart; il communique avec le salon d'Armide et la salle des gardes de Monsieur. En 1677, on termine la galerie d'Apollon, noble vaisseau que treize fenêtres éclairent sur chacun des côtés. Mignard couvre la voûte de peintures admirables, empruntant leur sujet à l'histoire du dieu, depuis sa naissance dans l'île de Délos, et mettant à le traiter une pompe ingénieuse, une grâce éprise de magnificence qui forcent les suffrages les plus délicats. Le *Soleil*, escorté des *Heures du Jour*, paraît au centre, conduisant un quadrige étincelant; de petits zéphyrs versent des gouttes de rosée à la pointe de ses rayons; un amour répand des fleurs, tandis que la course légère de l'*Aurore* efface les ombres de la *Nuit*. A droite et à gauche, sont les panneaux célèbres des *Saisons* : le *Printemps*, que symbolise l'hymen de *Zéphire* et de *Flore*; l'*Eté*, figuré par un sacrifice à *Cérès*;

Digitized by Google

l'*Automne* ou le triomphe de *Bacchus* et d'*Ariane* ; l'*Hiver*, avec ses frimas que le souffle impétueux des *Aquilons* traverse. Le même artiste orne le cabinet de *Diane* et surtout, précédant la galerie, l'immense salon de marbre et d'or dont le plafond montre l'Olympe assemblé par Vulcain, alors qu'il prépare le piège qui doit le venger de Vénus et de Mars ; et, dans ce prestigieux ensemble décoratif, Mignard prodigue tout ce que son génie possède de richesse et de charme, uni à d'exquises recherches de goût, à l'ampleur de l'ordonnance la mieux conçue.

La beauté des dehors n'est pas moins remarquable. Le Nôtre règle la perspective des charmilles, distribue les parterres odorants, les frondaisons tranquilles des bosquets que le jeu de nombreuses fontaines pénètre d'une fraîcheur joyeuse et cristalline. Vers l'extrémité du parc, face au bassin de Vénus, l'architecte Gobert érige un pavillon appelé le Trianon de Monsieur. Mais la gloire principale des jardins de Saint-Cloud consiste en ces cascades qui, malgré d'inévitables modifications, reproduisent maintenant encore l'aspect général que leur connut le XVIIe siècle. Elles dataient de l'époque des Gondi, une précoce vétusté les avait ruinées. Monsieur les fit restaurer, augmenter, embellir par Mansart et Le Paultre ; l'on y travailla jusqu'à la fin de 1698. Harcouet de Longeville, avocat au Parlement, qui eut occasion de les voir dans l'éclat de leur nouveauté, en a laissé une description détaillée (1), voire prolixe et d'un style confus, que nous suivrons toutefois comme la plus ancienne et la plus fidèle.

L'allée dite *du Tillet* sépare la cascade haute de la cascade basse. La première compte « 108 pieds de face sur autant de pente ». Elle est formée de trois rampes, celle du centre ayant neuf gradins, et de « quatre différens espaces d'une égale proportion ; deux de ces espaces sont entre les rampes et servent

(1) HARCOUET DE LONGEVILLE, *Description des grandes cascades de la maison royale de Saint-Cloud*, 1706. — Poncet de la Grave au XVIIIe siècle, le comte Fleury, dans son ouvrage sur Saint-Cloud, en ont donné des extraits.

Digitized by Google

à monter vers deux arcades fournies de leurs renfoncemens. Les deux autres espaces, qui commencent à deux statues des Vents, s'élèvent en haute terrasse plantée de deux rangs d'épicéas ». Une balustrade règne au sommet, sorte de grand balcon supportant les statues à demi couchées de la *Seine* et de la *Loire*, et quatre debout, « qui représentent Hercule avec des Faunes ». Les eaux bondissent de bassin en bassin, de coquille en coquille, se déversent par des « goulottes », au milieu d'une architecture de glaçons, de bossages et de rocailles. Des baleines, que montent de jeunes Tritons, vomissent des flots « par les naseaux et par la gueule », et des grenouilles de pierre « jettent leur eau sur tous les degrés depuis les arcades jusqu'à la terrasse de l'allée du Tillet ».

« ... La basse et nouvelle cascade, qui, par la richesse de son plan (du dessin de M. Mansard, surintendant du roy), peut passer pour un chef-d'œuvre, se trouve à la chute de la haute... Elle est élevée en fer de cheval arrondi, et contient avec son canal deux cent-soixante-dix pieds de longueur, sur quatre-vingt-seize dans sa plus grande largeur. Une rampe à hauteur d'appui, et qui s'avance vers le canal en forme de demi cercle, accompagné de deux lignes droites, partage ce fer à cheval en deux bassins inégaux, pour l'élévation et pour l'étendue. L'eau passe du premier bassin dans le second par cinq grandes nappes disposées sur cette rampe pour couler par une autre nappe, qui termine ce fer à cheval, dans un troisième bassin plus enfoncé que les précédens. Les eaux paraissent se rassembler ici pour se précipiter avec plus de violence par une dernière nappe dans le canal où se rendent les deux cascades.

« La distribution de ces eaux est si bien entendue qu'on prendroit aisément cette cascade pour un vaste et superbe théâtre de cristal jaillissant par l'arrangement et la disposition des flots, des chutes, des nappes, des lances, des bouillons, des jets, des tortues, des grenouilles, des dauphins et des masques dont elle est embellie ».

Monsieur, de visage avenant, soucieux des plus subtiles élégances, amoureux de la toilette et de la bonne chère, dansant à

Digitized by Google

ravir, frivole et magnifique, au reste non dépourvu d'intelligence ni de valeur, mais ayant l'une et l'autre plus étendues que profondes, se plaisait extrêmement en ce palais dont il était l'enchanteur. Il ne s'arrêtait point d'en rehausser le faste, y multipliait les concerts, les festins et les divertissements. La mort foudroyante d'Henriette d'Angleterre qu'il avait épousée le 30 mars 1661, les vint interrompre un peu de temps. Toutes les grâces la fleurissaient et chacune de ses paroles semblait « une caresse pour tous ceux qui l'approchaient ». Elle se trouvait à Saint-Cloud lorsque, dans la nuit du 29 au 30 juin 1670, de violentes douleurs la terrassèrent ; au bout de quelques heures, elle succombait, arrachant à Bossuet ce cri de sublime détresse : « O nuit désastreuse ! ô nuit effroyable ! où retentit comme un éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle : Madame se meurt, Madame est morte ! » On perdait avec elle, selon le mot de Mme de Sévigné, « toute la joie, tout l'agrément et tous les plaisirs de la cour ». Des bruits d'empoisonnement qui furent alors répandus, que Mme de La Fayette et Saint-Simon entre autres ont recueillis, l'histoire aujourd'hui a fait justice.

Le 21 novembre 1671, Monsieur, dont la première union avait laissé à désirer, en contracta une seconde qui ne fut guère mieux assortie. Elisabeth-Charlotte de Bavière, la Palatine, qui succédait à Madame Henriette, ne rappelait aucun de ses charmes. Forte en couleur, ardente aux exercices violents, elle possédait un bon sens aigu, des façons particulières et assez vertes de l'exprimer, de l'honnêteté et passablement de rancunes et de petitesses pour assaisonner le tout. Monsieur regarde principalement cette alliance comme un prétexte à étaler sa splendeur. « Vous comprenez bien la joie qu'aura Monsieur de se marier en cérémonie », observait sans charité Mme de Sévigné, « et quelle joie encore d'avoir une femme qui n'entend pas le français ! » Ce dernier trait, à cause de diverses rumeurs dont Monsieur faisait l'objet, est fort méchant. Quant aux fêtes qu'il n'oublia pas d'ordonner, la plus brillante eut

Digitized by Google

lieu le 11 août 1672, et la *Gazette de France* en inséra une pompeuse relation de douze pages (1).

Ce soir-là donc, « qui fut extraordinairement beau », Louis XIV se rendit à Saint-Cloud sur les cinq heures. Le vestibule présenta d'abord « de quoy satisfaire pleinement la vue et l'odorat par quantité de cuvettes et de pots de fleurs, dont il estoit orné ainsi que la balustrade de l'escalier, tout au pourtour, depuis le bas jusques au haut. De ce vestibule... on passa dans l'allée d'eau qui est vis-à-vis l'appartement de Monsieur, laquelle se trouva aussi remplie de quantité de vases et de fleurs, sur des scabellons de gazon, disposez le long des bassins... Cette riante allée estoit bornée encore par d'autres vases elevez en trois étages entre les jets d'eau d'une terrasse qui la termine..., et afin qu'aucun des sens ne pust se plaindre du plaisir des autres, il y avoit des hautsbois cachez sous des berceaux, qui jouoyent d'agréables airs, lesquels, charmant l'oreille, augmentoient la joye de cette royale compagnie. »

Le Roi et la Cour montèrent ensuite « dans des calèches... préparées pour la promenade... Elle se fit le long de la cascade du Grand Jet, des boulingrins et du Bassin des treize Fontaines... La Compagnie descendit de là pour entrer dans... le Cabinet de l'Aigrette... caché dans des palissades qui forment un labyrinthe... Il est orné, tout à l'entour, de sièges et de carreaux de gazons, avec des pyramides aux quatre coins, et du milieu, il sort une aigrette d'eau des plus belles, de laquelle il tire son nom, mais ces ornemens se trouvoyent lors augmentez par des vases d'orangers et de tubéreuses dont ces sièges et ces pyramides estoyent chargés. Il y avoit de plus une infinité de festons de fleurs dont le mesme cabinet estoit tout semé..., tandis que cette auguste assemblée se laissoit charmer... par la décoration et les parfums d'un réduit si délicieux, elle fut agréablement surprise par un excellent concert de violons, caché derrière les palissades...

(1) *La Feste de Saint-Cloud ou le regal fait au Roy par Monsieur, l'11 d'aoust 1672.*

Digitized by Google

« Ce beau jour ayant commencé de décliner pour faire place à une aussi belle nuit, on sortit... pour monter à un pavillon que Son Altesse Royale a, depuis peu, fait bastir au bout de la grande allée en manière de terrasse. La compagnie en trouva tous les appartemens extraordinairement parez, avec encor une quantité prodigieuse de fleurs, soutenues par des baguettes d'argent et renouées d'une grande diversité de rubans, dans des cuvettes, des porcelaines et des vases ; ce qui produisoit un effet admirable, tant par la belle disposition dans laquelle l'art les avoit rangées que par les nuances si différentes de ces rubans et de ces fleurs.

« Parmi les plaisirs que causoyent tant de galantes choses, il n'y avoit plus que le goust qui pust avoir quelque jalousie des autres sens, n'ayant point encor jusques là trouvé la satisfaction qui luy estoit due ; mais elle ne luy manqua pas davantage et, pour le satisfaire, on servit dans ce charmant pavillon, une collation où la magnificence et la politesse parurent également.

« ..... Comme les agréables surprises en ce lieu succédoyent les unes aux autres, on en eut une merveilleuse... à la sortie du pavillon, par une illumination qui fit croire que l'astre du jour... avoit précipité son retour... En effet, on auroit eu peine à discerner s'il estoit moins la source de la clarté qui parut dans le sein de la nuit, qu'une infinité de lumières dont estoyent remplies des deux costez et à perte de vue, huit allées qui aboutissent en étoile aux Treize fontaines, ainsi que l'ovale du bassin, le tour des palissades qui l'environnent et les allées dérobées qui conduisent à des cabinets fermez... On vit ensuite le Grand Jet éclairé à sept étages en face et des deux costez en retour, et toutes ces clartez, réfléchissant dans le carreau d'eau, le faisoyent parestre comme du feu liquide, sans néantmoins que les cygnes, qui estoyent dessus, en parussent plus estonnez, la surprise de se voir en seureté parmi tant de flammes les rendant ainsi qu'immobiles. Au travers de la gerbe... on découvroit pareillement une perspective de lumières qui s'estendoit bien loin dans le bois... Mais, de tant d'illumi-

Digitized by Google

nations, celle de la cascade parut le plus surprenante. On y voyoit briller un nombre prodigieux de clartez qui redoubloient par la réflexion des miroirs opposez. Ainsi les torrens d'eau sembloyent couler pesle-mesle avec ceux du feu, et ces élémens si contraires s'accorder pour la satisfaction du monarque.

« Ensuite du divertissement de toutes ces brillantes et admirables choses, accompagné des fanfares des trompettes avec le bruit des tymbales, auquel se mesloit celui des eaux, on alla voir les appartemens du chasteau superbement meublez, éclairez de quantité de lustres et embellis d'une étonnante diversité de fleurs... Mais le Grand Salon se trouva encor plus éclairé et brillant que tout le reste, par l'or et les peintures dont il est enrichi ; et des cristaux, des porcelaines, des girandoles, et des vases de fleurs entremeslez en symétrie avec des guéridons d'or et de lapis, au devant de quelques paravents de la Chine rehaussez d'or formoyent une manière de théâtre dont la beauté ajoutoit de nouveaux agrémens à ceux du Salon.

« Comme les plaisirs se formoyent là en foule... on eut encor sur ce théâtre si galant celuy d'une comédie représentée par la troupe royale, et cette pièce parut si plaisante et fut si bien exécutée qu'elle fit le plus agréable épilogue du monde de tous ces divertissements. » Ajoutons cependant, pour être complet, que la nuit ne se terminera pas sans un souper et un bal paré, après quoi Louis XIV reprit la route de Saint-Germain.

De semblables réjouissances étaient fréquentes à Saint-Cloud. Le baptême du duc de Chartres, l'inauguration de la galerie d'Apollon, la paix glorieuse de Nimègue, la naissance du duc de Bourgogne, les visites du Roi, de la Reine et du Dauphin, la réception des ambassadeurs d'Espagne, du Maroc, de la Grande-Bretagne, du dey d'Alger, de Portugal, de Venise, de Siam, devinrent autant de circonstances que Monsieur s'empressa de célébrer et où son goût pour l'apparat trouva de quoi s'épancher à l'aise. Il y joignait le raffinement de la plus délicate munificence, ayant souvent accoutumé d'offrir aux dames des présents et imaginant de les leur faire agréer par l'ingénieux

Digitized by Google

détour des loteries. On tira la première en 1687, et vingt-trois dames reçurent de précieux cadeaux; à celle du mois de juin 1689, il y en eut trente-sept, dont le *Mercure Galant* énumère les noms avec la nature des lots que chacun gagna. Nous savons ainsi que Monsieur distribua une paire de pendeloques de diamants en poire à la princesse d'Epinoy; une *samaritaine* émaillée d'or, enrichie de diamants à Mlle de Rouvroy ; un cabinet de la Chine, une boîte d'or et un éventail, à la duchesse de Ventadour ; une *agaçante* de diamants à Mlle de Fontenay; un diamant incarnat à Mme de la Fare ; un paravent de la Chine à la comtesse d'Armagnac ; un cabaret garni de dix pièces de porcelaines et un éventail à la maréchale de Grancey ; une robe de brocart d'or à Mme de Bullion, sans parler, pour les autres, de chocolatières d'argent, de caves de cristal de roche garnies d'or, d'étuis de vermeil, de boutons de diamants et d'émeraudes, de flambeaux de vermeil, de quantité d'objets de la Chine tels que tables, écritoires, jattes et boîtes, de cornettes de point d'Angleterre, de pièces de brocart et même d'un « déshabillé de satiné garni de trois pièces de ruban » qui échut à Mme de Grandmont.

Le moment approchait cependant où Monsieur allait quitter cette vie qui lui souriait si fort. Dans un de ses raccourcis familiers et saisissants, Saint-Simon a conté cette fin. Le mercredi 6 juin 1701, Monsieur fut dîner avec le Roi à Marly. On se mit à table. Monsieur est pris d'un saignement de nez. Le Roi appelle Fagon, son médecin, qui, avec sa brusque franchise, dit à Monsieur : « Votre Altesse est menacée d'apoplexie ; elle ne peut être saignée trop promptement ». Mais Monsieur ne le voulut pas. « Eh bien, lui dit le Roi, vous verrez ce que vous coûtera votre opiniâtreté; on nous éveillera une de ces nuits pour nous annoncer votre mort... » Monsieur revint à Saint-Cloud et au lieu de se faire saigner, il soupa gaiement. A la fin du repas, comme il versait à boire à Mme la duchesse de Bouillon, il fut frappé d'apoplexie et rien ne put le sauver. Le Roi, réveillé comme il l'avait pressenti, par cette douloureuse nouvelle, partit de Marly à deux heures du matin, accompagné

Digitized by Google

de la duchesse de Bourgogne, et se rendit en toute hâte à Saint-Cloud. « C'est fini », lui dit Fagon, et le Roi repartit pour Marly.

Avec Monsieur, disparut le tumulte mondain dont sa volonté remplissait Saint-Cloud. Madame garda la jouissance du château ; elle y séjournait entre ses voyages à la cour, menant une vie assez simple. Quant au Régent, la politique et les plaisirs le retinrent ailleurs; la chronique de son temps ne mentionne ici que quelques soupers, qui à la vérité firent du bruit, quelques illuminations et la visite de Pierre le Grand, le 23 mai 1717. Le Czar parcourut les jardins, vit jouer les eaux et s'en retourna satisfait. Madame, qu'il ne manqua pas de saluer, lui parut « fort curieuse ». « Elle l'avait trop questionné, mais après tout il ne lui avait répondu que ce qu'il voulait bien qu'on sût », déclara-t-il. La Palatine, elle, lui reconnaît « de très bonnes manières, en prenant cette expression dans le sens de celles d'une personne sans façon et nullement affectée », et dit encore: « Il a beaucoup de jugement ; il parle un mauvais allemand, mais il se fait cependant comprendre et il cause bien ».

Le 8 décembre 1722, Madame mourut à Saint-Cloud ; l'année suivante, ce fut le tour du Régent, enlevé comme avait été Monsieur, par une attaque d'apoplexie. Louis d'Orléans, son fils, ne lui ressembla pas. Les exercices de piété, l'étude, avec le chagrin que la perte de sa femme au bout de deux ans de mariage lui causa, partagèrent son existence. Il s'enferma pour finir à l'abbaye de Sainte-Geneviève où il trépassa le 4 février 1752. Saint-Cloud l'attira peu, et toutefois il décida plusieurs travaux dans les jardins. Deux grandes statues de la *Seine* et de la *Marne*, ouvrage de Lambert-Sigisbert Adam, furent ajoutées à celles des cascades que Marie Leczinska vint admirer en 1735. L'on détruisit les *goulottes*, et l'on sema le tapis vert, devant le parterre du château.

Louis-Philippe, quatrième duc d'Orléans, et Louise-Henriette de Bourbon-Conti, sa femme, prirent à peine possession de Saint-Cloud que, le 24 septembre 1752. ils en réveillèrent les échos par une série de divertissements destinés à faire oublier

Digitized by Google

tous ceux que l'on y avait vus auparavant. La « convalescence de Mgr le Dauphin » en fut l'occasion. Des joutes sur la Seine précédèrent un prodigieux feu d'artifice dont le lit du fleuve sembla comme embrasé. Les jardins étincelaient de milliers de lumières, tandis que se poursuivait la symphonie des violons et des eaux. Un souper fut servi dans l'Orangerie et un bal masqué acheva cette fête fort vantée de la cour et du public. Il convient de signaler aussi l'expérience aérostatique que tentèrent à Saint-Cloud, le 15 juillet 1784, le duc de Chartres et les frères Robert.

L'ancien palais de Monsieur était alors bien près de changer de maîtres. Marie-Antoinette souhaitait de l'acquérir, et Mme de Montesson, que le duc d'Orléans avait secrètement épousée et qui n'aimait point ce lieu, favorisait le dessein de la Reine. La vente s'effectua, moyennant six millions, par contrat du 24 octobre 1784, ratifié le 20 février 1785.

Aussitôt, sous les auspices de Richard Mique, des additions et des remaniements considérables sont entrepris. La suppression des fossés entre le château et les parterres permet d'augmenter le bâtiment central vers l'Orangerie. On double également la partie de l'aile gauche au-delà de l'avant-corps, du côté du bassin du Fer-à-cheval, afin de construire l'escalier de la Reine ; celui de Mansart est déplacé, une chapelle neuve édifiée, l'appartement de Madame Henriette transformé. Les salons de Flore, d'Enée, d'Armide, de la Tribune, d'Europe, font place à des pièces distribuées selon le goût du jour. On renouvelle tout le mobilier. La chambre à coucher du Roi est « en gros de Naples broché, couleur nuée sur fond blanc » ; celle de la Reine a des tentures de pékin blanc à figures chinoises. A l'exception du merveilleux décor de la galerie d'Apollon, des salons de Diane et de Mars, heureusement respecté, presque partout l'art solennel de Louis XIV cède le pas aux élégances du XVIIIe siècle finissant. Meubles de laque, ors délicats des boiseries, cuivres ciselés, tous les produits d'une invention charmante sont ici rassemblés pour une évocation ultime.

En même temps, la parure des jardins se modifie. L'on éta-

Digitized by Google

blit et l'on clôt le « petit parc », et, sur l'emplacement du pavillon de la Palatine, un autre s'élève, qui s'appellera le pavillon de la *Félicité* et que de claires toiles de Perse égaient à l'intérieur. Du 30 août au 10 octobre 1785, Louis XVI et Marie-Antoinette résident sans interruption à Saint-Cloud. La Reine y reviendra souvent se reposer du tracas de l'étiquette. Le 8 août 1788, elle y offre aux envoyés de Tippoo-Sahib le spectacle d'un bal et d'une comédie. Mais le plus long séjour de Marie-Antoinette fut aussi le dernier. Le 4 juin 1790, la famille royale à demi-prisonnière quitte les Tuileries pour n'y rentrer définitivement qu'au mois d'octobre. Tout l'été, qui fut exceptionnellement radieux, se passe dans une liberté relative, parmi les verts ombrages de Saint-Cloud. L'on emploie la journée en promenades à travers les jardins et la campagne environnante ; le soir, il y a cercle où se retrouvent quelques familiers. Ainsi, devant l'avenir incertain et terrible, s'écoulent ces instants de suprême répit, tout pleins de la douceur et de la mélancolie des heures qui ne doivent pas avoir de lendemain.

C'est durant cette brève accalmie qu'eut lieu, le matin du samedi 3 juillet, l'entrevue célèbre de Marie-Antoinette et de Mirabeau. Afin de détourner les soupçons, il partit de Paris à cheval comme pour se rendre aux environs, près d'un de ses amis, M. de Clavières, selon Mme Campan. Suivant d'autres (1), il prit la précaution de coucher la veille à Auteuil chez sa nièce, la marquise d'Aragon, et dès l'aube, monte dans sa chaise que conduit son neveu, M. du Saillant, sous un habit de postillon. Il descend à la petite porte du parc et soudain, poussé par je ne sais quelle défiance, confie une lettre à son neveu : « Si dans trois quarts d'heure, je ne suis pas de retour, pars et remets, sans perdre un instant, ce billet au commandant de la garde nationale. » Après ce peu de paroles, il sembla se recueillir, puis frappa doucement. La porte s'ouvrit, il pénétra dans le parc et, au lieu du rendez-vous, il rencontra la Reine. « Elle me raconta », écrit Mme Campan « qu'elle l'avait abordé en lui

(1) *Mémoires du Comte d'*ALLONVILLE.— L. de Loménie. *Les Mirabeau*, etc.

Digitized by Google

disant : « Auprès d'un ennemi ordinaire, d'un homme qui aurait juré la perte de la monarchie sans apprécier l'utilité dont elle est pour un grand peuple, je ferais en ce moment la démarche la plus déplacée ; mais quand on parle à un Mirabeau... ». Le tribun fut conquis. Le grand air de la Reine, la grâce attristée de son sourire, « son affabilité lorsque, avec un attendrissement mêlé de remords, il s'était accusé lui-même d'avoir été une des principales causes de ses peines, tout en elle l'avait charmé au delà de toute expression ». Sur le point de se retirer, « Madame, dit Mirabeau, lorsque votre auguste Mère admettait un de ses sujets à l'honneur de sa présence, jamais elle ne le congédiait sans lui donner sa main à baiser. » La Reine tendit la main, Mirabeau la baisa en s'inclinant respectueusement, et se relevant : « Madame, la monarchie est sauvée ! »

Le 18 avril 1791, le Roi voulut retourner à Saint-Cloud. Déjà Louis XVI et Marie-Antoinette sont en voiture, mais le peuple ne permit point aux carrosses de sortir des Tuileries. La Révolution se consommait avec le sort de la royauté, et dans l'histoire du palais de Saint-Cloud, c'est une phase nouvelle qui va s'ouvrir.

La Convention en fit une propriété nationale. Ainsi qu'à Versailles, meubles et objets d'art furent dispersés au gré des enchères, tandis qu'un décret du 5 mars 1793 comprenait le domaine dans la liste de ceux qui seraient « conservés et entretenus aux dépens de la République pour servir aux jouissances du peuple et former des établissements utiles à l'agriculture et aux arts ». Le parc continua d'être l'une des promenades favorites des Parisiens. Ils y coururent en foule sous le Directoire : baraques foraines, guinguettes, musiques et danses populaires envahirent les bosquets où se répandaient naguère les révérences poudrées de l'Ancien régime. Le château seul restait muet ; il fallut, pour le tirer de son silence, le tambour de brumaire.

L'an VIII et le 18 de ce mois, la Conseil des Anciens, en majorité favorable au coup d'Etat, arrêtait, sur la proposition

Digitized by Google

de Régnier, le transfert du Corps Législatif à Saint-Cloud, sous la protection du général Bonaparte investi du commandement de toutes les troupes. Des cinq Directeurs, Sieyès et Roger-Ducos étaient gagnés d'avance, Barras se déroba, Moulins et Gohier protestèrent vainement. Le lendemain, les Anciens s'assemblent dans la galerie d'Apollon pendant que les Cinq-Cents choisissent l'Orangerie pour tenir leurs séances. Bonaparte se présente d'abord aux Anciens, puis aux Cinq-Cents; ces derniers le reçoivent fort mal, on le prend au collet, on réclame sa mise hors la loi; les grenadiers le dégagent et l'entraînent. Bientôt, devant les baïonnettes de Murat, les députés s'enfuient les uns par les portes, les autres par les fenêtres. Vers neuf heures du soir, une cinquantaine d'entre eux se réunissent de nouveau sous la présidence de Lucien Bonaparte. D'accord avec les Anciens, ils nomment une commission exécutive composée de trois consuls, Bonaparte, Sieyès, Roger-Ducos. A deux heures, ceux-ci prêtent serment; à trois heures, une proclamation lue aux flambeaux sur les places publiques de la capitale lui annonce la chute du Directoire.

Le Premier Consul ne tarda pas à marquer pour Saint-Cloud un penchant qui ne cessa de s'affirmer depuis. Il voulut en faire sa résidence d'été. Mieux que le cadre restreint de la Malmaison, celui que présentait la demeure de Monsieur et de Marie-Antoinette lui parut à la mesure de sa grandeur naissante, et peut-être les souvenirs attachés à l'endroit qui vit consacrer sa fortune dictèrent-ils sa préférence. Le 7 septembre 1801, il donna l'ordre de restaurer le château. A part les plafonds, les trumeaux et les boiseries, rien n'avait échappé à la dévastation. On remeubla les appartements vides que garnirent des toiles empruntées au Louvre. Bonaparte occupa ceux de Madame Henriette, dans le bâtiment du centre; Joséphine se réserva les pièces que Marie-Antoinette avait habitées, face au Fer-à-cheval.

L'intérieur, écrit l'anglais Pinkerton (1), qui visita Saint-

(1) PINKERTON, *Recollections from Paris from 1802 to 1805*. London, 1806.

Digitized by Google

Cloud après la paix d'Amiens « est décoré à la moderne, les appartements resplendissent de blanc et d'or, avec des soies pendantes de la plus haute valeur et bien disposées ; le mobilier est d'une grande richesse et de bon goût ». Voici comment, un peu plus tard, un contemporain, J. de de Berckeim (1), décrira la chambre à coucher de l'Impératrice ; « elle est tendue en velours couleur terre d'Egypte brodé en or ; les rideaux qui sont de même étoffe et de la même couleur, garnis de franges dorées, retombent négligemment sur d'autres rideaux en mousseline des Indes brodée en or ; le lit, qui a la forme d'une nacelle, est en bois d'acajou orné de bronzes et répond parfaitement à la richesse des glaces, des consoles et des draperies qui ornent ce charmant appartement près duquel se trouve un très joli bain, tout en marbre ». Les architectes Percier, Fontaine et Raimond, avec l'intendant Pfister, dirigèrent sous le Consulat, puis sous l'Empire, les aménagements de Saint-Cloud. Les premiers travaux que Bonaparte était allé plusieurs fois surveiller lui-même furent terminés dans l'été de 1802 et la cour consulaire prit possession du palais le 24 septembre de la même année.

On n'a garde non plus d'oublier les jardins. Les parterres bientôt se constellent de fleurs, les eaux recommencent à jouer, les statues retrouvent leur place sur les piédestaux. Un nouveau monument décore le parc, la lanterne de Démosthène, qu'une impropriété curieuse a fait désigner sous le nom de lanterne de Diogène. Les frères Trabucci l'exécutèrent d'après un modèle en plâtre rapporté d'Athènes par le comte de Choiseul-Gouffier. Leur ouvrage vint couronner un obélisque érigé par Fontaine à cet effet. Enfin le rachat de terrains aliénés sous la Révolution, l'acquisition du Trianon de Monsieur devenu pavillon de Breteuil et maintenant pavillon d'Italie, celle de la laiterie de la Reine à Montretout, augmentèrent notablement le domaine de Saint-Cloud.

(1) Berckeim (J. de), *Lettres sur Paris ou Correspondance de M...* Heidelberg et Paris, 1809.

Digitized by Google

C'est là que, le 18 mai 1804, le Premier Consul reçut des mains de Cambacérès le sénatus-consulte qui fondait l'Empire. « Je me trouvais après la cérémonie », relate M. de Méneval, « dans un des salons, avec plusieurs aides de camp et officiers, causant du sujet qui était l'unique affaire du jour. Un des valets de pied, en grand habit, couvert de galons d'or sur toutes les coutures, et en bas de soie blancs, vint me chercher au milieu d'un groupe, en disant à haute voix : « Monsieur, l'Empereur vous demande ! » Ces mots firent sur chacun des assistants l'effet d'un choc électrique. On se regarda, surpris d'abord, puis souriant, comme pour se dire qu'on ne faisait point un rêve et qu'on était bien éveillé ».

Dès lors, le souverain s'entoure d'un appareil propre à remémorer les splendeurs monarchiques de l'ancienne France. L'étiquette toutefois est moins sévère à Saint-Cloud qu'aux Tuileries. Tantôt à neuf heures et demie, tantôt à dix et même à onze heures, Napoléon déjeune seul, sur un petit guéridon en bois d'acajou, recouvert d'une serviette. Le préfet du palais se tient, le chapeau sous le bras, debout auprès de la table. Huit minutes environ suffisent à ce repas. Celui du soir est invariablement fixé à six heures, l'Empereur le prend avec l'Impératrice ; le dimanche, la famille impériale est invitée. « L'Empereur, l'Impératrice et Madame Mère étaient assis sur des fauteuils », lisons-nous dans les *Mémoires* de M. de Bausset, « et les autres, rois, reines, princes ou princesses, n'avaient que des chaises meublantes. Il n'y avait qu'un seul service, relevé par le dessert ; les mets les plus simples étaient ceux que Napoléon préférait. Il ne buvait que du vin de Chambertin et rarement pur. Le service était fait par les pages, secondés par les valets de chambre, les maîtres d'hôtel, les écuyers tranchants, et jamais par la livrée. Le dîner durait ordinairement quinze à vingt minutes ». Il paraît que tous les estomacs ne s'accommodaient point de cette rapidité et que le prince Eugène n'omettait pas de souper avant. Au salon, un page présente à l'Empereur une tasse et un sucrier sur un plateau de vermeil ; le chef d'offiee verse le café. Napoléon adresse

Digitized by Google

quelques mots aux dames, se retire ensuite dans son cabinet, laissant des parties de whist et de loto s'organiser, et n'en ressort plus, sauf les jours de cercle, et quand il y a spectacle. En 1805, à l'occasion du baptême de Napoléon-Louis, second fils de Louis Bonaparte et d'Hortense de Beauharnais, les artistes de la Comédie-Française viennent donner *Athalie*. Bientôt leurs voyages à Saint-Cloud se régularisent; du temps de Marie-Louise, et même en l'absence de l'Empereur, ils y vont jouer deux fois par semaine.

Le 1er avril 1810, le mariage civil de Napoléon et de l'Archiduchesse fut solennisé en grande pompe dans la galerie d'Apollon. Après le dîner de gala, l'on se rendit au théâtre de la cour voir *Iphigénie en Aulide*. Au milieu de la féerie des eaux le parc ruisselait de clartés et, s'il faut croire le *Moniteur* : « dans leurs descriptions des jardins enchantés, les poètes n'ont donné qu'une faible idée d'un tel aspect et d'un tel effet de lumières ». Plus magnifique encore fut la fête orientale offerte le 23 juin 1811 en l'honneur du baptême du roi de Rome. « L'Orangerie était ornée de tapisseries des Gobelins; des temples et des kiosques s'élevaient dans les bosquets. A l'entrée de la nuit, six chaloupes illuminées et montées par des marins de la garde, lancèrent des pièces d'artifice dont la Seine reflétait les feux multicolores... Bals sous les quinconces, bals au bord de la Seine, bals au pavillon d'Italie, à la lanterne de Démosthène; représentation en plein air de la *Fête du village*, intermède composé par Etienne et mis en musique par Nicolo; dioramas et effets d'optique qui rappelaient à Marie-Louise les souvenirs de Schœnbrunn et de Laxenburg, colonnades lumineuses, couronnes d'étoiles jetées du haut de sa nacelle par Mme Blanchard, « l'intrépide aéronaute », rien ne manquait à cette fête unique...(1) ». Un violent orage, éclaté sur le tard, en gâta malheureusement la fin. Autour du château, la multitude des femmes en manteaux de soie, des hommes en habits de velours, cherche vainement un refuge. Napoléon, qui se tenait

(1) Comte Fleury, *Le Palais de Saint-Cloud.*

Digitized by Google

à la porte du salon donnant sur le jardin, dit au maire de Lyon : « Monsieur le maire, je vais faire gagner vos manufactures. » Et il resta debout dans la porte. Les courtisans faisaient bonne figure et recevaient l'ondée en riant. Mais soudain celle-ci dégénère en déluge avec tonnerre et bourrasques. Alors le sauve-qui-peut devient général, et pour la quantité des toilettes et des uniformes perdus, la soirée laissa quelques souvenirs amers.

C'est en 1813, après la campagne d'Allemagne, que se place le dernier séjour de l'Empereur à Saint-Cloud, mais son passage est bref; déjà les Alliés frappent aux portes de la France. Occupé d'abord par les Russes, puis par les Autrichiens du prince de Schwarzemberg qui en fait son quartier général, le palais ne subit aucun dommage lors de la première invasion. Il n'en fut pas de même en 1815. Ce ne sont plus maintenant les Autrichiens, mais les Prussiens qui l'envahissent et Blücher le livre au pillage. Il s'empare des objets à sa convenance, se vautre sur le lit de Napoléon dont il déchire les draperies de ses bottes éperonnées, laisse ses chiens mettre en lambeaux les volumes précieux de la bibliothèque.

Les raisons de commodité et d'agrément qui avaient attiré l'Empereur à Saint-Cloud, y ramenèrent successivement les princes des diverses maisons qui régnèrent sur la France jusqu'en 1870. A la vérité Louis XVIII, qui rêva un moment le retour à Versailles, n'éprouva jamais qu'une inclination médiocre pour le séjour préféré de Napoléon. Il y alla pourtant quelques semaines chaque été. Les jeunes enfants du duc de Berry en revanche, Mademoiselle et le duc de Bordeaux, s'y attardent volontiers sous la surveillance de leur gouvernante, la duchesse de Gontaut. Ils trouvent à Saint-Cloud un air agreste, de vastes espaces et la liberté favorable aux jeux de leur âge. C'est pour leurs exercices et leurs promenades qu'Heurtot dessina sur les hauteurs de Montretout, au lieu même où Marie-Antoinette eut son jardin fleuriste, un parc à l'anglaise qu'une étroite passerelle reliera au second étage du palais où logent les petits princes.

Digitized by Google

A la différence de son frère, Charles X aima Saint-Cloud. Il y goûtait le plaisir de la chasse, dont il demeurait friand, et vivait familièrement dans une société choisie et peu nombreuse. Le comte de Neuilly, écuyer-calvacadour du Roi, note en ses *Souvenirs* l'indulgence que celui-ci avait accoutumé de montrer envers son entourage et le simplicité de son existence. « Rigoureux sur l'étiquette les jours de représentation », écrit-il, « Charles X, dans le cours ordinaire de la vie, laissait aller chacun à sa guise, et beaucoup trop des officiers de sa maison négligeaient leurs devoirs, sans qu'il eût l'air de le remarquer. A Saint-Cloud surtout, dès que la messe était dite et qu'il était rentré dans ses appartements, tous partaient pour Paris comme une volée d'étourneaux, et souvent je restais seul au château ». Plus loin, M. de Neuilly ajoute : « Le service à Saint-Cloud, hormis les jours de chasse, était peu assujettissant. Nos matinées jusqu'à dix heures (heure du déjeuner) étaient à nous ; et après, nous causions ou nous nous promenions jusqu'à la messe de midi. Après avoir reconduit le Roi, on était entièrement libre jusqu'à l'ordre, que le Roi donnait à neuf heures du soir. On dînait à six heures. Après l'ordre, on se rendait dans le grand salon, où se trouvait la famille royale. Le Roi faisait son whist avec Mme la duchesse de Berry, quand elle était à Saint-Cloud. Monsieur le Dauphin jouait aux échecs avec un de ses officiers, en dépit du bon sens ; à dix heures et demie précises, il baisait la main de son père et de sa femme et allait se coucher. Madame la Dauphine travaillait près de la table d'écarté à un ouvrage de tapisserie ou à découper des cachets qu'elle donnait en masse à quelqu'un de peu fortuné qui en tirait un bon produit ; on lui en envoyait de tous les secrétariats et des ministères. Elle nous appelait successivement pour faire sa partie à cent sous, jamais plus, ni moins. Le jeu du Roi durait jusqu'au delà de onze heures ; après quoi, la soirée était terminée. Cependant quand il était retiré, ceux de nous qui voulaient continuer le jeu restaient ; et alors, l'or roulait sur la table ».

Charles X était à Saint-Cloud, quand lui parvint la glorieuse

Digitized by Google

nouvelle de la prise d'Alger, le 5 juillet 1830. Le Roi se rendit à Notre-Dame pour assister au *Te Deum* chanté solennellement, le dimanche 11. Revenu à Saint-Cloud, il y signait, le 25, les ordonnances qui allait entraîner la chute de la monarchie. Elles parurent le 26 au *Moniteur;* le 27, Paris se hérissait de barricades ; le 29, devant l'insurrection maîtresse de l'Hôtel de-Ville, les troupes restées fidèles refluaient vers Saint-Cloud. En vain MM. de Sémonville et d'Argout, accourus auprès du Roi, obtiennent-ils le retrait des ordonnances et se hâtent-ils d'annoncer que le duc de Mortemart va former un nouveau cabinet. La révolution triomphe. Le 31 juillet, à trois heures du matin, la famille royale monte en voiture, escortée par les dragons de la garde et la Maison du Roi rangée en bataille dans le parc. Charles X prend pour la troisième fois le chemin de l'exil.

Par un de ces retours dont l'histoire et la politique sont coutumières, il appartenait maintenant à Louis-Philippe de jouir du palais que son aïeul avait vendu à Marie-Antoinette et qu'un autre de ses ancêtres, Monsieur, avait bâti. Il commença d'y résider avec la Reine au mois d'avril 1831. Depuis, et jusqu'à la fin du règne, ce sera de préférence au printemps ou en automne qu'auront lieu ses déplacements à Saint-Cloud. Le monarque, au surplus, s'intéresse à ce domaine qui lui rappelle des épisodes lointains de son enfance. Il répare la grande cascade, améliore le jeu des eaux par la captation d'une source nouvelle, élève des écuries sur l'emplacement du manège des pages, établit un haras de chevaux arabes dans le parc, tandis que l'architecte Fontaine restaure, pour Madame Adélaïde, les appartements du roi de Rome et de la duchesse de Berry, orne de tapisseries des Gobelins, les salons de Vénus et de la Vérité, redore la galerie d'Apollon. Le train de Louis-Philippe et de Marie-Amélie à Saint-Cloud est exempt de toute étiquette; les membres du service et quelques privilégiés sont seuls admis dans le cadre familial. Le château s'anime cependant lors de la double cérémonie des mariages civils du duc de Nemours avec la princesse Victoire de Saxe-Cobourg-Gotha, le 27 avril 1840,

Digitized by Google

et de la princesse Clémentine avec le duc Auguste de Saxe-Cobourg, le 20 avril 1843, célébrés l'un et l'autre avec beaucoup d'éclat dans la galerie d'Apollon. Le 24 février 1848, alors que Louis-Philippe fuyait Paris devant l'émeute, Saint-Cloud fut sa première halte, brève, précipitée et solitaire, sur la route que, dix-huit années auparavant, Charles X avait parcourue au milieu de ses gardes et de sa Maison.

Louis-Napoléon, président de la République, rouvrit le palais en 1850. Le 30 octobre 1852, il y accueillit Abd-el-Kader, rendu récemment à la liberté, et, le 7 novembre, la galerie d'Apollon, où le Sénat jadis avait fait hommage de la couronne au Premier Consul, vit derechef proclamer l'Empire avec le le même cérémonial. La période qui débute va s'inscrire dans les annales de Saint-Cloud parmi les plus brillantes. La cour s'y transporte annuellement à deux reprises, vers la fin du printemps et à l'automne. S'il est vrai qu'elle y soit restreinte et que cette villégiature emprunte un certain caractère d'intimité que ne dément pas la tradition de Saint-Cloud, elle ne perd rien pour cela d'une élégance qu'auréole de son radieux prestige la beauté de l'Impératrice. L'aile droite du palais renferme les appartements privés des souverains. Les pièces que l'Impératrice habite, reflètent ce goût personnel dont elle inspira la mode. Une fantaisie pittoresque y préside à des arrangements de coins, de devants de foyer, groupe la multitude des tables, des guéridons, des jardinières, des paravents, des sièges volants de toute espèce. La plus minutieuse prévoyance règle d'ailleurs cette harmonie ; l'on prend soin à chaque départ, de dresser « un plan exact de l'emplacement des meubles et le fidèle valet de chambre Bignet marque à la craie sur le parquet la position des chaises et des fauteuils » (1).

Il n'y a point ici, comme à Compiègne, de séries d'invités à demeure et ceux à qui cette faveur est accordée sont assez rares ; mais le service d'honneur, qui change chaque semaine, est fort

(1) Henri Clouzot, *Des Tuileries à Saint-Cloud. L'art décoratif du Second Empire*. Paris, Payot, 1925,

Digitized by Google

nombreux. Les chasses de l'Empereur, des excursions en voiture dans les environs, quelques représentations théâtrales, constituent les distractions habituelles des séjours à Saint-Cloud. Les visites de souverains et de princes étrangers en sont les principaux événements et déterminent une suite de fêtes dont la mémoire des contemporains garda longtemps la vision éblouissante.

La reine Victoria inaugure ces voyages que le Second Empire sut ordonner si magnifiquement jusque dans leur moindres détails. Débarquée en France le 18 août 1855, avec le prince Albert et les aînés de ses enfants, la Reine, que l'Empereur est allée chercher, gagne Saint-Cloud à travers la capitale et le bois de Boulogne somptueusement éclairé. Elle arrive un peu avant neuf heures du soir. Au pied de l'escalier de marbre, se tient l'Impératrice, ayant à ses côtés la princesse Mathilde, sa Maison et celle de l'Empereur. Le cortège gravit les degrés que borde la haie superbe des Cent-gardes, immobiles comme des cariatides. Ensuite, il y a présentations, dîner, cercle dans les grands appartements, d'où le regard découvre, derrière Saint-Cloud et Boulogne illuminés, la lueur immense de Paris. Le 27, la Reine, sur le point de s'éloigner résumait ainsi ses impressions en son *Journal* : « Aujourd'hui, dans ma chambre si bien décorée, dans ce beau palais de Saint-Cloud, au bruit des fraîches fontaines qui arrive à mon oreille, je veux écrire quelques paroles d'adieu. Je suis profondément reconnaissante pour les huit jours si heureux que j'ai passés ici. Que Dieu bénisse l'Angleterre et la France ! qu'il protège spécialement la précieuse vie de l'Empereur ! ».

L'on voit successivement à Saint-Cloud Charles XV, roi de Suède, et son frère, le prince Oscar ; le roi d'Espagne, Don François d'Assise ; le tzar Alexandre II et le roi Guillaume de Prusse qui ne s'y arrêtèrent que l'instant d'un relais ; le khédive d'Egypte Ismaïl, en l'honneur duquel un bal, la dernière fête de Saint-Cloud, fut donné le 8 juillet 1869. Entre temps, Napoléon III y avait reçu, le 11 août 1866, une visite point solennelle comme les précédentes, mais singulièrement touchante,

Digitized by Google

celle de l'impératrice Charlotte du Mexique, victime que la fatalité marquait déjà, et qui venait implorer un secours qu'il n'était plus au pouvoir de l'Empereur de lui fournir.

L'un des historiens de Saint-Cloud, M. le comte Fleury, qui en connut bien les aîtres, a décrit ses habitants sous le second Empire, narré les menues péripéties de leur existence journalière. Non sans émotion, il a évoqué l'attachante et juvénile figure du Prince Impérial dont il fut le compagnon de jeux. Il l'a montré, parcourant les allées du parc sur son poney *Bouton d'or*, adroit à tous les exercices, tirant honneur de son uniforme de grenadiers, fertile en promesses heureuses...

Le 15 juillet 1870, Bismarck a couronné sa manœuvre ; la guerre est déclarée. Le 28, l'Empereur et le Prince Impérial quittent Saint-Cloud pour n'y plus revenir. A dix heures, les voitures entrent dans les jardins, font halte devant les petits appartements, puis rejoignent la station du chemin de fer. L'Empereur monte dans son wagon, l'Impératrice est sur le quai, émue, fébrile. Bientôt la vapeur siffle, le train s'ébranle et disparaît, « un mouchoir s'agite encore par saccades, c'est le Prince Impérial qui dit adieu à sa mère et à la France (1) ».

Le 7 août, à la nouvelle des désastres de Wœrth et de Forbach, l'Impératrice regagne Paris en toute hâte. Désormais, les jours de Saint-Cloud, comme ceux de l'Empire, sont comptés.

Aussitôt après son départ, l'Impératrice avait donné l'ordre de transporter dans la capitale les principaux tableaux et objets d'art qui garnissaient les appartements. Le travail s'effectua sans tarder et se poursuivit après le 4 septembre sous la direction du commandant Schneider, régisseur du domaine. Quand les Prussiens approchèrent, une grande partie des richesses artistiques et du mobilier était en sûreté ; ils en manifestèrent du dépit. On sait comment, le 13 octobre 1870, le palais de Monsieur, de Marie-Antoinette et des Napoléons périt dans une catastrophe dont, en dépit de la défense intéressée du général

(1) Comte Fleury, *op. cit.*

Digitized by Google

von Kirchbach, la responsabilité retombe sur l'envahisseur. S'il est possible, peut-être probable, qu'un obus tiré du Mont-Valérien ait endommagé la chambre de l'Empereur, y allumant le feu, ce ne fut en tout cas que le prétexte saisi avidement par l'ennemi pour autoriser le pillage. Malgré les supplications du personnel et les facilités que l'on avait, rien ne fut tenté pour restreindre le champ de l'incendie. Au contraire, l'on prit à tâche de le propager ; les bidons de térébenthine trouvés sous la chambre de l'Empereur, les traces de pétrole aux murs, sont de flagrantes preuves de cette sauvagerie. En revanche, le déménagement de ce que le château contenait encore de précieux s'accomplit avec un zèle diligent. Le commandant Strautz y veillait, pressant chaque officier de se choisir un souvenir. Au nombre des pilleurs, figurait le lieutenant von Bissing, le même à qui le martyre de la Belgique occupée vaudra un jour de si tristes lauriers. Après l'insulte de Blücher en 1815, le noble monument éprouvait les atteintes de la barbarie germanique ; elle a fait des progrès depuis.

Longtemps, les ruines branlantes de Saint-Cloud se sont dressées, attestant l'œuvre dévastatrice ; on les a démolies en 1891. Aujourd'hui, sur un sol nivelé, des gazons et des fleurs ont remplacé les débris calcinés du vieux palais. Mais les jardins conservent toujours leur ancienne parure ; le même charme les enveloppe qui, sous leurs portiques d'ombre, devant leurs eaux jaillissantes, fit rêver ou sourire ceux qui furent les hôtes de Saint-Cloud.

Baron Hennet de Goutel.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Depuis la publication de la dernière livraison, ont été admis comme membres de la Société : Mme Lehoux, avenue Bollée, 35, au Mans ; Mme Georges Touchard-Dobremer, rue Henri Heine, 45, Paris ; MM. Henri Augu, notaire, rue Gougeard, 10 ; le docteur Drouin, rue de l'Étoile, 26, au Mans ; Charles Mallet, place Renaud-Morlière, 21, à Ernée ; Vital Vaidie, rue du Tertre-Saint-Laurent, 5, au Mans ; Joseph de Wailly de Wandonne, château de Ferchin, par Fruges (Pas-de-Calais).

Ces nouvelles admissions portent à 406 le chiffre d'exemplaires de la Revue que la Société a régulièrement à servir en ce moment.

Le 12 février dernier, la Société a tenu à la Maison dite de la Reine Bérengère sa première réunion générale de 1926. Plus de cent personnes ont bien voulu y assister et ont écouté avec un vif plaisir la très intéressante conférence de M. le baron Hennet de Goutel : *Un Palais disparu, Saint-Cloud*, que tous seront heureux de lire dans cette livraison.

C'est vraisemblablement dans les derniers jours du mois de juin que la Société fêtera le *Cinquantenaire* de sa fondation et la 25e année de présidence de son président actuel.

Les détails du programme ne sont pas encore définitivement arrêtés. Dans ses grandes lignes, ce programme comprendra : 1° le matin, à la Cathédrale, une messe à la mémoire de tous les membres de la Société décédés depuis la fondation ; 2° dans l'après-midi, une séance générale où seront résumés l'historique et les principaux travaux de la Société ; 3° A la maison de la Reine Bérengère, une réception spéciale aux membres de la Société, pour la signature du *Livre d'or*.

Vers la même époque, à la fin de juin, aura lieu l'excursion archéologique annuelle. Elle se fera, cette année, dans la Vallée du Loir, avec les imposantes ruines du château de Lavardin comme principal objectif.

Bien que la place nous fasse défaut pour la présenter ici comme il conviendrait, nous ne voulons pas attendre la prochaine chronique pour signaler la très érudite et très importante

Digitized by Google

étude que vient de publier notre savant ami, le docteur Paul Delaunay : *L'aventureuse existence de Pierre Belon du Mans*, Paris, Champion, 1926, un vol. in-8° de 178 pages. Résultat de plusieurs années d'un labeur assidu et de recherches poursuivies en France et à l'étranger avec autant de sagacité que de bonheur, ce volume vient jeter un jour tout nouveau sur la biographie de Pierre Belon, ses explorations, ses sentiments, ses idées, son attitude pendant les guerres de religion. A l'intérêt scientifique, il ajoute la valeur d'une œuvre historique absolument neuve et fouillée dans les moindres détails.

Grâce au docteur Delaunay, Pierre Belon, l'une des principales illustrations du Maine, sera désormais bien mieux connu, et on pourra enfin lui rendre toute la justice qu'il mérite comme savant, comme explorateur et comme bon citoyen.

A la dernière heure, nous apprenons avec une peine profonde la mort de M. le vicomte de Noailles, décédé à Paris, le 7 avril, dans sa 70e année, après une douloureuse maladie supportée avec toute la résignation d'un grand chrétien. Ancien capitaine au 8e bataillon de chasseurs, le vicomte de Noailles s'était donné depuis longtemps déjà aux études historiques et avait publié une importante série d'ouvrages d'érudition, hautement appréciés des travailleurs et qui tous ont été couronnés par l'Académie Française : *Marins et Soldats français en Amérique* (1778-1783), Paris, 1903; *Episodes de la Guerre de Trente ans : le Cardinal de la Valette* (1635-1639), Paris, Perrin, 1906; *Bernard de Saxe-Weimar* (1604-1639), Paris, Perrin, 1906; *Le maréchal de Guébriant* (1602-1643), Paris, Perrin, 1913; *La mère du Grand Condé* (1594-1650), Paris, Emile Paul, 1924. Il avait, en outre, réuni dans un élégant petit volume ses *Souvenirs d'Amérique et d'Orient*. Si ces deux derniers livres, en s'adressant à un public plus nombreux, ont achevé de consacrer brillamment sa renommée littéraire, le vicomte de Noailles restera spécialement pour les érudits l'un des meilleurs et des plus consciencieux historiens de la guerre de Trente ans. Membre et ami fidèle de notre Société, il lui avait fait l'honneur de lui donner plusieurs articles. Sa mort est pour nous, à qui il daignait témoigner une si amicale sympathie, une perte des plus cruelles : très respectueusement et de tout cœur nous nous associons au deuil de Mme la vicomtesse de Noailles, de M. le duc et de Mme la duchesse de la Force. R. T.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

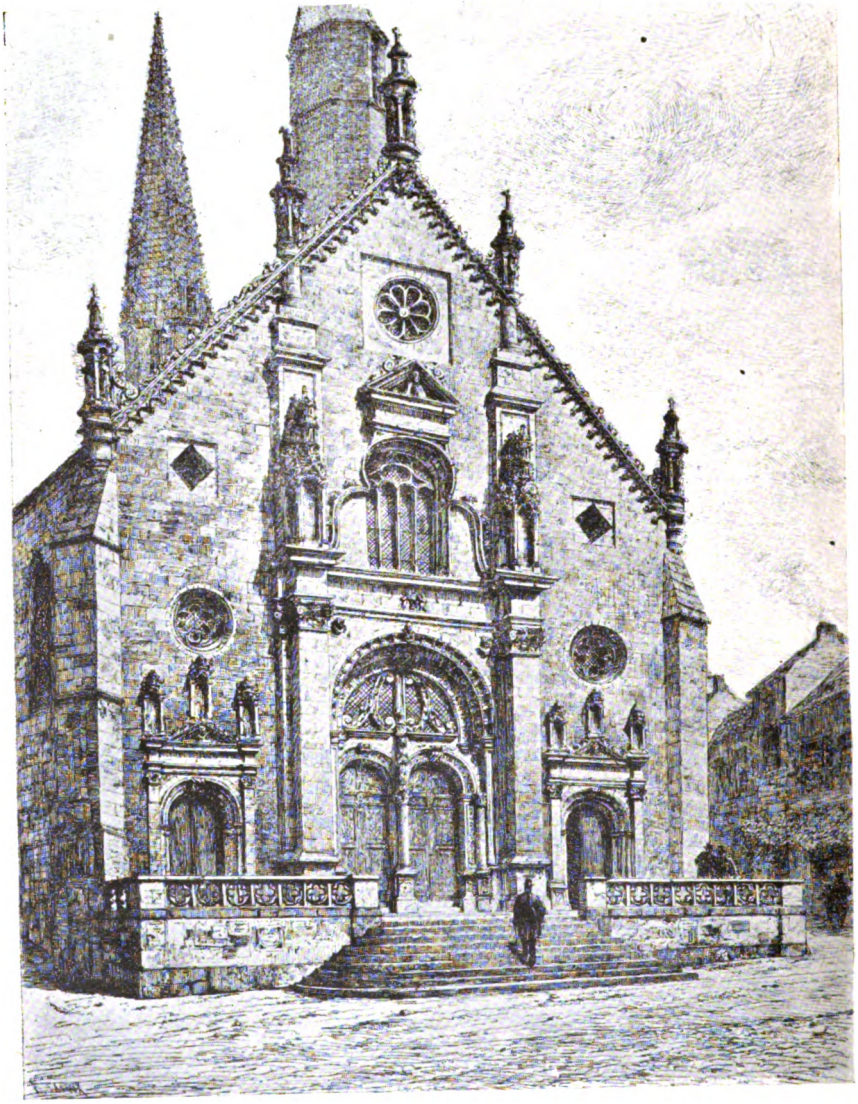

ÉGLISE N.-D. DE SAINT-CALAIS

Digitized by Google

LAVARDIN, TRÔO, PONCÉ

Excursion de la Société historique et archéologique du Maine, Jeudi 24 juin 1926.

La vallée du Loir, avec ses paysages si gracieux et si riants sur lesquels plane toujours le grand nom de Ronsard, semble plus favorable que tout autre contrée du département de la Sarthe à l'évocation des souvenirs littéraires. La Société historique et archéologique du Maine ne pouvait donc mieux préluder à la célébration de son Cinquantenaire et du 25e anniversaire de l'élection de son président, dont la première idée avait été émise l'an dernier, au château de l'Isle, qu'en retournant sur ces bords ravissants du Loir qu'elle avait déjà parcourus il y a vingt-deux ans, les 7 et 8 juillet 1904.

Un récit très complet de cette première excursion ayant été alors publié dans la *Revue*, avec de nombreux dessins (1), il n'y a pas lieu de revenir sur la description détaillée des monuments. On ne peut, cependant, se dispenser de consacrer quelques pages à l'excursion de 1926, plus suivie encore que toutes les précédentes et qui aura ouvert brillamment les fêtes du Cinquantenaire (2).

(1) *Revue historique et archéologique du Maine*, t. LVI, 1904 (2e semestre), p. 113 (livraison ne 173) et à part, Le Mans, A. de Saint-Denis, 1904, in-8° raisin de 88 pages, avec plans et dessins.

(2) Le tirage à part de l'excursion de 1904 étant épuisé et beaucoup des membres actuels de la Société ne possédant pas la *Revue* de cette époque, nous croyons devoir reproduire dans ce nouveau compte rendu quelques passages et quelques dessins essentiels de celui de 1904, auquel nous renvoyons d'ailleurs une fois pour toutes. On trouvera, en outre, dans une note finale, les principales indications bibliographiques, notamment l'indication des travaux postérieurs à 1904.

Digitized by Google

Dès 9 heures du matin, le jeudi 24 juin, trois grands autos-cars, suivis de bon nombre d'automobiles particulières, débarquaient une centaine de nos confrères devant l'église Notre-Dame de Saint-Calais, le plus important des édifices situés sur la route directe du Mans à Montoire et Lavardin.

Suivant l'usage, M. Robert Triger présente tout d'abord la belle façade terminée en 1549 et que son caractère italien — très rare dans la Sarthe — rend particulièrement digne d'attention.

Dans cette œuvre de transition entre la construction gothique et la Renaisssance, les contreforts sont devenus des pilastres; les pinacles ont échangé leurs pyramides fleuries contre une superposition de petits dômes abritant des statues; les rampants du gâble sont décorés de consoles soulignées par une ligne d'arcatures très ornées, que coupent des clochetons.

A la partie inférieure, le portail, limité par deux gros pilastres ioniques, se compose d'une double baie en plein cintre, séparée par une pile centrale avec statue (moderne) de la Vierge : le tympan ajouré est circonscrit par une archivolte ornée de têtes d'anges; sur les vantaux des deux baies richement sculptés, alternent des motifs d'ornementation et des scènes à personnages.

De chaque côté de ce portail s'ouvre une porte latérale, surmontée d'un fronton triangulaire d'une heureuse simplicité et d'une excellente exécution.

Par contre, la grande fenêtre centrale est beaucoup plus compliquée. Son fronton triangulaire combiné avec une grosse moulure en forme de fer à cheval, et les oculus percés dans les parties hautes, n'offrent plus l'aspect gracieux de la Renaissance française : ils sont d'apparence tout à fait italienne, de telle sorte qu'on peut dire que la composition de cette façade de N.-D. de Saint-Calais paraît plus jeune par la base que par le sommet (1).

(1) Cf. L. Palustre, *La Renaissance en France Maine*, Paris, Quentin, 1887, avec gravure de la façade réduite ci-contre.

Digitized by Google

Le clocher, placé sur le flanc méridional de l'édifice, est, lui aussi, d'un intérêt spécial dans son genre (1). La base paraît antérieure au xve siècle, mais toute la partie supérieure a été construite de 1619 à 1622 par les maistres maçons Pierre Mousseron, constructeur du clocher de Vendôme, et Gilles Dorléans, un parent, peut-être, d'André Dorléans, bien connu comme entrepreneur de la ville de Tours.

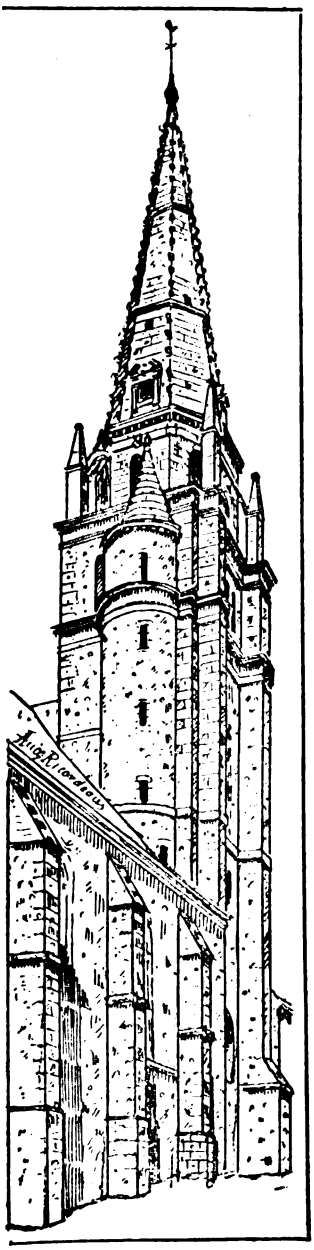

M. le chanoine Tiger, archiprêtre de Saint-Calais, a eu l'aimable attention de venir recevoir la Société : il veut bien lui faire personnellement les honneurs de l'intérieur de son église.

Le plan ci-joint fera suffisamment connaître les cinq époques successives de construction : 1425, 1520, 1522 à 1549, 1592 et 1622.

Notre regretté confrère, M. le chanoine Froger a donné, d'ailleurs, dans la *Revue* (tome XXXVII, 1895) et plus tard dans son *Histoire de Saint-Calais* (1901) une étude approfondie de l'édifice à laquelle on pourra se reporter. Rappelons seulement ici que, dans les travées

(1) Le dessin ci-joint du clocher, comme le plan de l'église et le relevé de l'*Annonciation* sont dus à M. Ricordeau, architecte au Mans.

Digitized by Google

commencées en 1522, les dernières formes du style ogival se mélangent d'une façon très caractéristique avec celles de

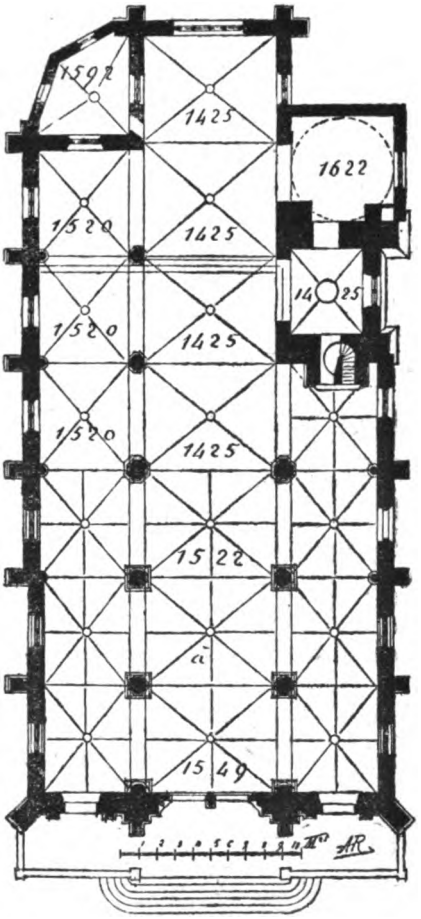

PLAN DE L'ÉGLISE DE N.-D. DE SAINT-CALAIS

l'école nouvelle de la Renaissance. Les voûtes sont en étoiles, avec liernes, alors que les doubleaux et les nervures sont

Digitized by Google

encore en arc-brisé : elles sont ornées de clefs et de pendentifs. Les colonnes présentent des griffes à leur base pour ménager la transition entre le carré et le cylindre; sur les tailloirs des chapiteaux se succèdent des arabesques et des têtes d'une sculpture délicate.

L'ANNONCIATION, PEINTURE DU XVe SIÈCLE
RELEVÉ DE M. A. RICORDEAU.

Bien d'autres détails mériteraient de retenir l'attention. On s'arrête au moins quelques instants devant la curieuse peinture du xve siècle, représentant l'*Annonciation*, encore visible dans la chapelle de la Sonnerie; devant le charmant ange d'une des clefs de voûte et le superbe tabernacle du maître autel.

Le programme, malheureusement, ne permet de consacrer qu'une demi-heure à l'église de Saint-Calais : il faut être à 10 h. 1/2 à Lavardin.

Digitized by Google

On y arrive avec une exactitude militaire et la concentration s'y achève avec une rare précision. L'effectif s'élève dès lors au chiffre imposant de cent-vingt-une personnes; le temps définitivement raffermi, présage une journée superbe.

Le baron et la baronne Raynal de Bâvre, propriétaires actuels des ruines du château de Lavardin, ont fait à la Société la très gracieuse surprise de venir spécialement, de leur château du Tertre à Pezou (Loir-et-Cher), se joindre à M. l'abbé Jouanneau, curé de Lavardin, pour faire à l'invasion des Manceaux le plus sympathique accueil. Tous les trois sont des archéologues « convaincus », qui savent apprécier l'intérêt de leurs monuments et les connaissent dans les moindres détails. Ils vont offrir à la Société des guides d'une compétence exceptionnelle. Grâce à eux, la tâche du président va se trouver très avantageusement allégée.

Avec un joyeux empressement on commence par suivre M. l'abbé Jouanneau à sa « chère » église, qui, avant la Révolution, notons-le au passage, relevait du diocèse du Mans. Certes, il a le droit d'en être fier, car l'église de Lavardin est un édifice d'un caractère très original.

Bâtie aux XIe et XIIe siècles, elle se compose d'une nef principale et de deux nefs collatérales, terminées par trois absides, sans transept. Du clocher, placé au bas de la nef, il ne subsiste depuis le XVe siècle qu'une tour carrée, peu élevée, couverte en bardeaux; la belle porte romane de la façade a été refaite au XVIe siècle. Les fenêtres en plein cintre sont ornées de colonnettes et d'archivoltes d'une ornementation très variée, et, à l'extérieur des murs, s'encastrent des fragments de sculpture, difficiles parfois à identifier, qui excitent vivement la curiosité; plusieurs, du moins, représentent les signes du zodiaque; d'autres, les prophètes Elie et Moïse, les apôtres Pierre, Jacques et Jean, etc.

A l'intérieur, la voûte de l'abside, les piliers carrés qui séparent la nef des bas-côtés, et certaines parties des murs sont

Digitized by Google

recouverts de peintures de dates différentes, XIIe, XIIIe et XVe siècles; dégagées pour la plupart par le curé, M. l'abbé Pilté, depuis l'excursion de notre Société en 1904. Leur description nous entraînerait trop loin et nous ne pouvons que renvoyer à l'intéressante notice récemment publiée par le curé

ÉGLISE DE LAVARDIN : *SAINT CHRISTOPHE*

actuel, M. l'abbé Jouanneau. Il faut reconnaître, toutefois, qu'à Lavardin les fresques des XIIe et XIIIe siècles sont moins nombreuses qu'à Poncé et n'offrent pas un ensemble aussi complet : les plus anciennes représentent *le Baptême de Notre-Seigneur*, et *l'Arbre de Jessé*, *le Christ enseignant*, *le Paradis*, *l'Enfer et le Purgatoire* du Dante. Les autres, qu'on peut attribuer au XVe siècle, reproduisent des scènes de *la Passion* et diverses figures de saints, telles qu'un *Saint Christophe*.

Digitized by Google

En 1904 déjà, la Société avait trouvé dans l'église de Lavardin un spécimen très intéressant de l'architecture romane des XI-XIIe siècles. Les découvertes postérieures de M. l'abbé Pilté lui ont ajouté l'attrait d'une décoration murale singulièrement « pittoresque », dont les explications de M. l'abbé Jouanneau permettent de bien saisir les détails.

De l'église, on gagne en toute hâte les ruines du Château qui s'étagent sur le coteau, imposantes et majestueuses, au milieu des grands arbres et de la verdure. Un beau soleil d'été les éclaire, et accentue davantage encore les grandioses silhouettes des vieilles tours et du formidable donjon.

A l'ombre de l'ancienne porte d'entrée, M. Robert Triger donne lecture de la note suivante :

Le château primitif de Lavardin fut élevé dès le XIe siècle, époque ou paraît déjà Salomon de Lavardin, fondateur du prieuré de Saint-Martin, gardien et administrateur de la forêt de Gastines pour le comte de Vendôme.

Remaniée et considérablement augmentée au XIIe siècle par Bouchard, comte de Vendôme, la forteresse résista victorieusement en 1188 à Richard Cœur de Lion ; elle fut en partie reconstruite à la fin du XIVe siècle par Jean VII de Bourbon et terminée au XVe par Jean VIII de Bourbon, lui aussi comte de Vendôme.

En 1448, pendant le siège du Mans, le roi de France, Charles VII, établit son quartier général à Lavardin, mais un siècle plus tard, en 1590, après la capitulation de du Vigneau, le château fut démantelé par ordre d'Henri IV.

Devenu inhabitable, il n'en resta pas moins entre les mains de la Maison de Vendôme jusqu'en 1718, année où le Régent l'échangea contre Belle-Isle-en-Mer, que possédait Fouquet.

Par suite de ventes et d'achats successifs, le château de Lavardin passa ensuite, comme Montoire, dans la famille de Querhoënt, dont les représentants, le baron et la baronne Raynal de Bâvre le possèdent encore aujourd'hui.

Digitized by Google

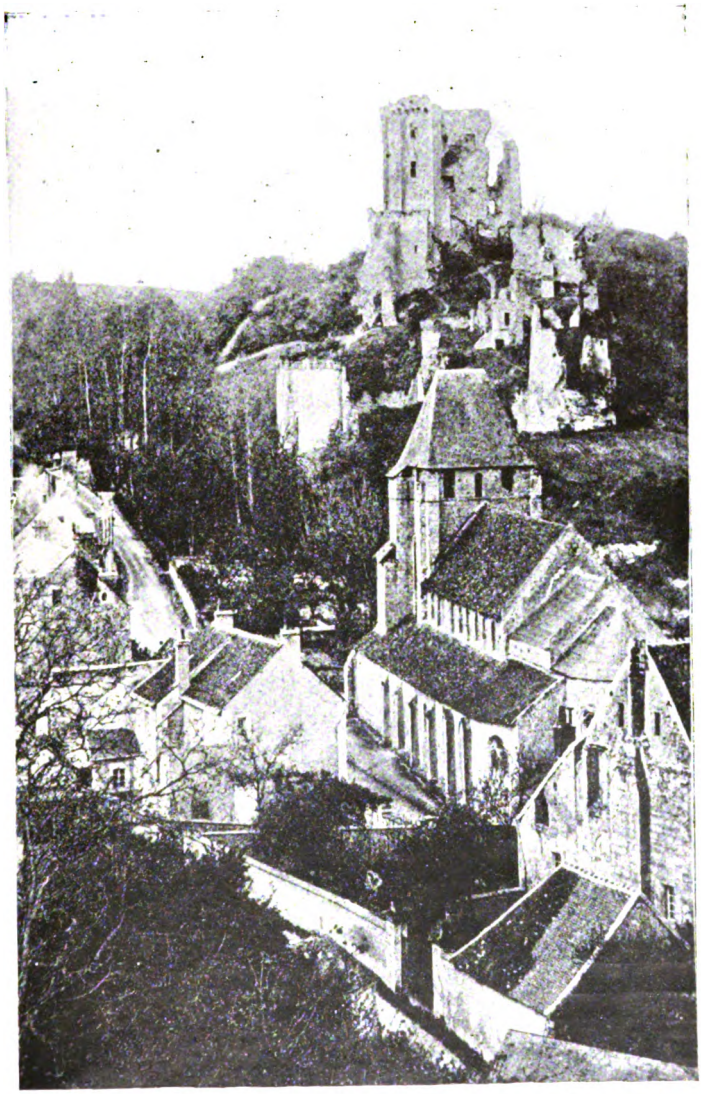

Cl. Blanchet.

ÉGLISE ET CHATEAU DE LAVARDIN

D'après un cliché de la Société Dunoise.

Digitized by Google

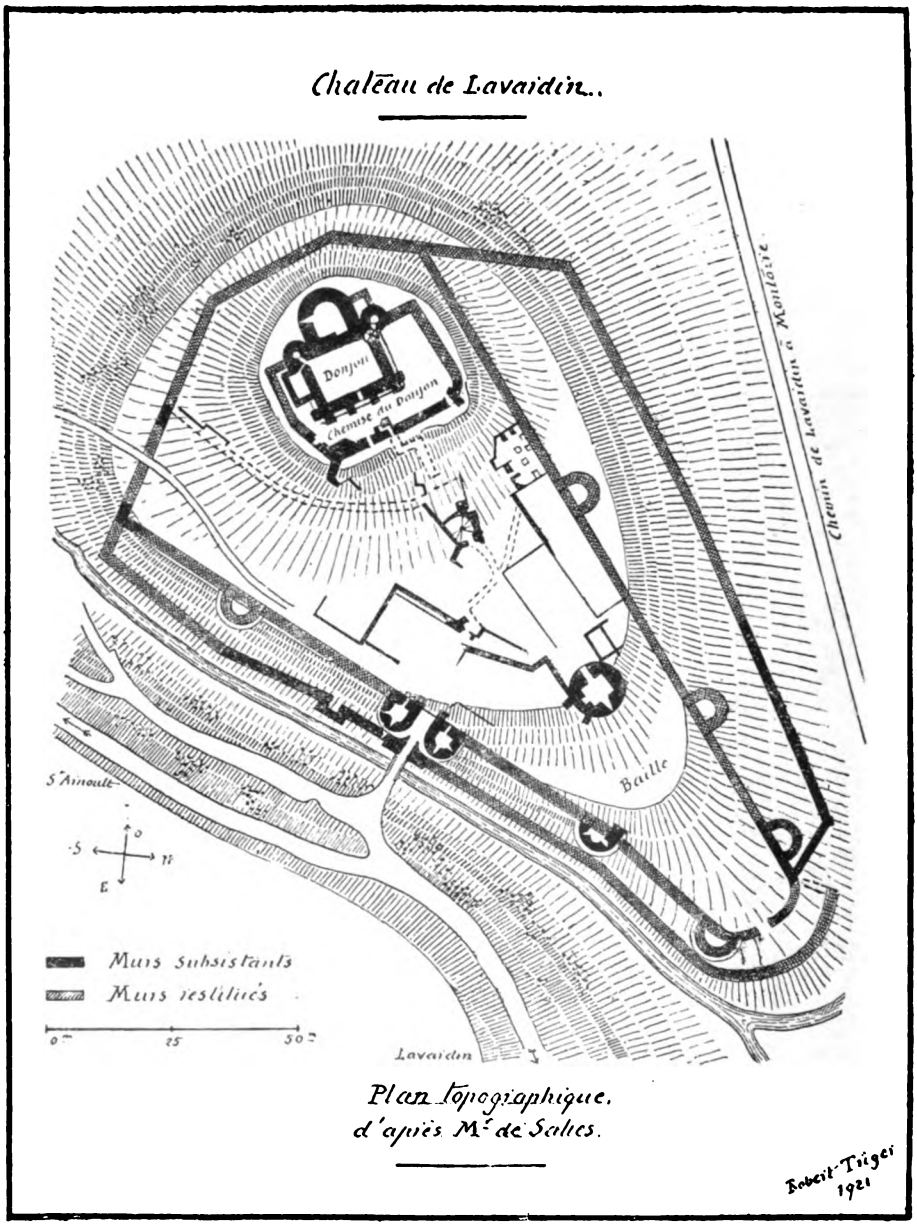

PLAN DU CHATEAU DE LAVARDIN

D'après M. de Salies

Digitized by Google

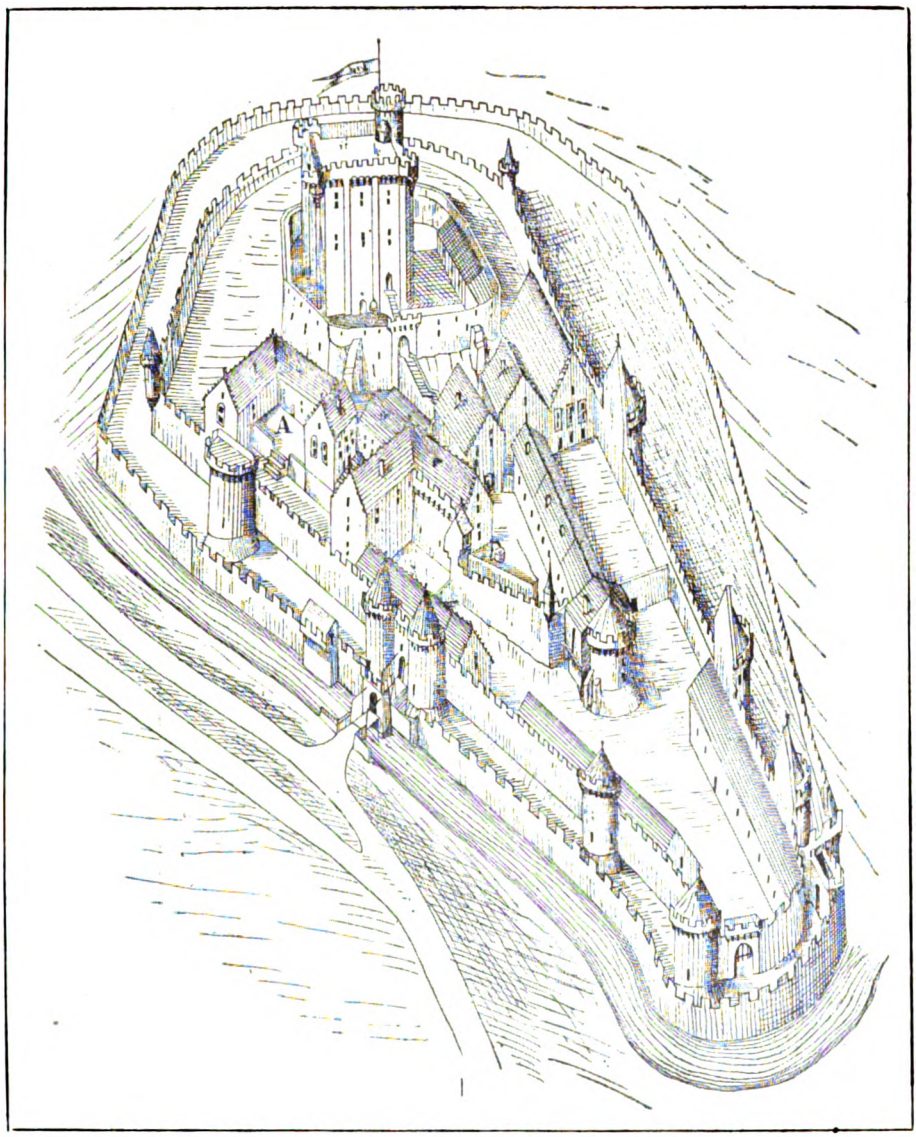

VUE CAVALIÈRE DU CHATEAU DE LAVARDIN

Sur ce dessin, M. de Salies avait figuré l'enceinte double en arrière du Donjon, alors que, sur le plan, postérieur de plusieurs années, il ne conserve de ce côté qu'une ligne de murailles.

Digitized by Google

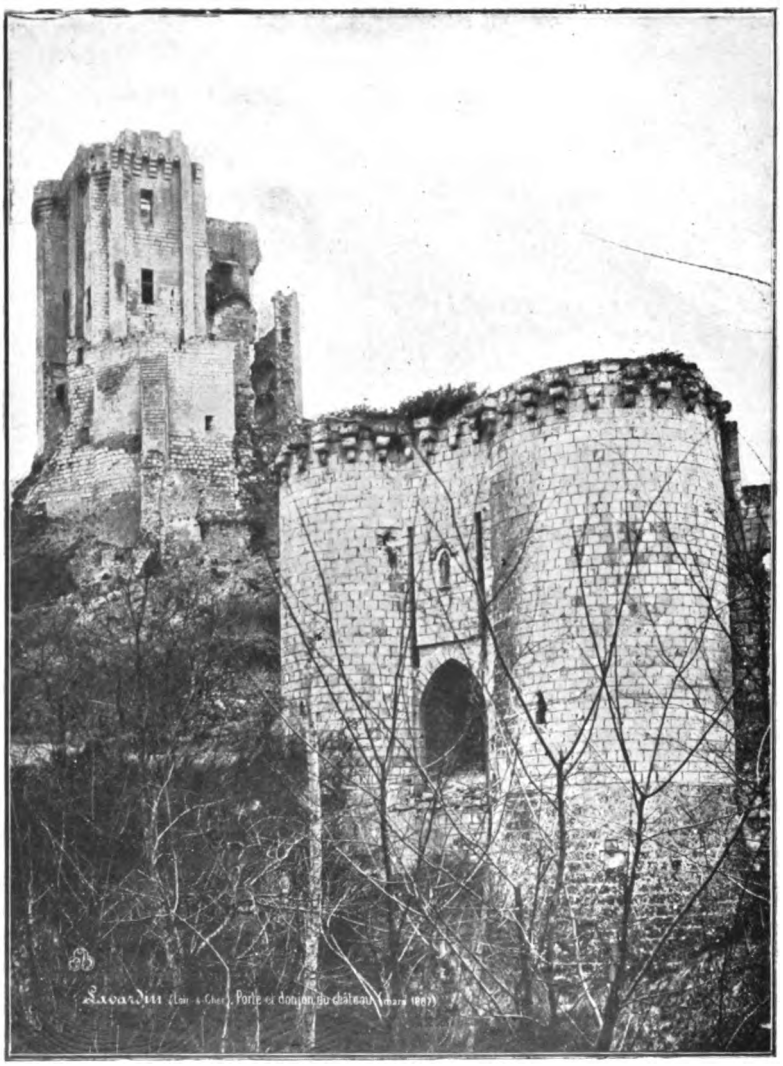

CHATEAU DE LAVARDIN

PORTE D'ENTRÉE ET DONJON

Cl. Archives Photographiques, Paris

Digitized by Google

La page la plus intéressante et la plus célèbre de l'histoire du château de Lavardin est celle du séjour de Charles VII, en 1448.

Jusqu'ici, on n'y a peut-être pas apporté toute l'attention qu'elle mérite au point de vue de l'histoire générale, et je vous demande, dès lors, la permission, Messieurs, de vous faire saisir toute l'importance du château de Lavardin à cette date de 1448, d'après l'article si nouveau et si documenté que notre érudit confrère, M. R. Planchenault, ancien élève de l'Ecole des Chartes, publiait en 1924 dans notre *Revue du Maine*.

Les négociations pour la délivrance du Mans traînant en longueur et n'ayant pu encore aboutir, c'est exactement dans les premiers jours de février 1448 que Charles VII, parti de Tours, vint, à la tête de son armée, prendre quartier au château de Lavardin, afin d'être plus à portée des évènements. Il y était certainement arrivé le 10 février, et y avait concentré 6 à 7.000 hommes, recrutés pour la première fois d'après les principes nouveaux des ordonnances de 1439 et 1445, qui, vous le savez, ont créé l'armée régulière.

Depuis un mois la concentration s'était faite avec tant d'ordre et de méthode, qu'on peut dire que c'est du château de Lavardin que partit la première expédition effectuée avec une organisation moderne. Le Roi en avait surveillé personnellement tous les préparatifs, tous les détails, si bien qu'on sent dans ces préparatifs une idée directrice, un plan qui faisaient trop souvent défaut dans les opérations antérieures.

Dès le 13 février, Charles VII faisait occuper les faubourgs du Mans par Pierre de Brezé et appelait auprès de lui, à Lavardin, le connétable de Richemont avec de nouveaux renforts.

Désireux toutefois d'éviter jusqu'à la dernière heure une effusion de sang et de ménager la ville du Mans, il suspendait l'attaque pour quelques jours encore. Pendant ce temps, les négociations se continuèrent à Lavardin où les ambassadeurs du roi d'Angleterre ne tardèrent pas à venir trouver Charles VII, et où arrivèrent de leur côté les commissaires

Digitized by Google

français, Dunois, Brezé et de Beauveau. Le 11 mars, enfin, était conclu un accord aux termes duquel Le Mans était définitivement évacué par les Anglais, le 15 mars à 10 heures du soir.

Quelques jours plus tard, Charles VII rentrait à Tours célébrer les fêtes de Pâques et dans tout le pays on se livrait aux réjouissances de la délivrance.

Le roi, vous le voyez Messieurs, avait séjourné un mois entier au château de Lavardin, avec son conseil de gouvernement et la première armée régulière permanente qu'ait possédée la France. C'est assez dire l'importance considérable qu'avait alors la forteresse dont le nom se trouve si heureusement uni à celui de notre ville du Mans, redevenue française après vingt-trois ans d'occupation anglaise.

Le baron et la baronne Raynal de Bâvre, les propriétaires actuels qui ont eu la grande amabilité de venir nous recevoir, apportent les soins les plus éclairés à la conservation des ruines du château de Lavardin et ils affectent la moitié du prix des entrées à des fouilles ou à des travaux de dégagement et de consolidation. C'est ainsi que, dans ces derniers temps, ils ont commencé à dégager l'entrée d'un des souterrains, retrouvé la salle du Conseil, qui donnait sur le Loir, déblayé la salle des Gardes, consolidé ce qui reste de l'escalier d'honneur et du charmant petit escalier du donjon. Cette année même, ils se proposent de réparer la terrasse du donjon.

Membres de la Société archéologique du Vendômois, M. et Mme Raynal de Bâvre ont bien voulu renoncer à une excursion de cette Société pour nous rejoindre aujourd'hui. Ils me permettront dès lors de saluer en eux de très distingués « confrères en archéologie (1) ».

(1) Depuis l'excursion, le baron et la baronne Raynal de Bâvre ont bien voulu, du reste, entrer dans notre Société. Nous les remercions d'autant plus de leur bienveillant concours que nous avions eu le regret de ne plus avoir parmi nous l'un des dévoués organisateurs de l'excursion de 1904, M. Roulleau, ancien inspecteur des forêts, empêché par son état de santé de revenir présenter son cher pays de Lavardin.

Digitized by Google

Sous leur direction, Messieurs, vous allez visiter le château avec bien plus de profit et d'intérêt. Aussi je me fais votre interprète pour adresser à M. le baron et à Mme la baronne Raynal de Bâvre l'hommage de notre bien vive gratitude, et les sincères félicitations de la Société historique et archéologique du Maine.

La masse des auditeurs se fractionne aussitôt en plusieurs groupes que les très aimables propriétaires, accompagnés de M. l'abbé Jouanneau et de M. Robert Triger s'empressent de diriger dans leurs explorations.

Situé sur une sorte de promontoire taillé à pic des deux côtés, le château de Lavardin couvrait un terrain d'environ 190 mètres de longueur sur 90 mètres de largeur en moyenne, soit une superficie de 4 à 5 hectares avec la baille extérieure.

Il était renfermé entre deux enceintes successives de murailles dont la première se développe au sud-est au fond d'un ravin. La seconde enceinte, autrefois flanquée de tours et inégalement distante de la première, a conservé du même côté la belle porte d'entrée reconstruite au XIVe siècle sur des maçonneries du XIIe et flanquée de deux tours à machicoulis ; au rez-de-chaussée de ces tours, on voit encore des salles voûtées.

A l'intérieur de la seconde enceinte, les constructions s'échelonnaient sur trois paliers. Le premier domine la vallée de plus de 20 mètres ; le deuxième domine le premier de 7 mètres ; enfin le troisième est élevé d'une dizaine de mètres au-dessus du second et de 40 mètres au-dessus de la vallée ; il porte l'énorme chemise du donjon, et à son sommet le donjon lui-même, d'une hauteur de 26 mètres.

Le palier inférieur, à la pointe est du promontoire, correspondait à la *baille* ou première cour intérieure, autour de laquelle s'étendaient les dépendances du château.

Sur le palier intermédiaire, fermé du nord au sud par une enceinte transversale qu'appuyait une grosse tour dont les restes subsistent, s'élevaient les bâtiments d'habitation et les logements de la garnison.

Digitized by Google

On y rencontre d'abord, au centre, un fragment d'escalier du xve siècle à arcs surbaissés d'une grande élégance, avec une porte ornée d'un fronton à crochets et de moulures à feuillages. De cet escalier, on pénètre dans les ruines de salles voûtées dont l'une des clefs de voûte, à demi-brisée, porte les *trois fleurs de lis et la bande* de Jean de Bourbon. Un couloir obscur qui s'enfonce sous terre, conduit ensuite dans une autre salle voûtée du xve siècle, dont les nervures retombent sur un pilier central à huit pans, sans chapiteau. Cette salle, éclairée aujourd'hui par une large échancrure, recevait autrefois l'air et la lumière par deux soupiraux : elle servait de vestibule à un long souterrain se dirigeant vers le sud-ouest jusqu'à la première enceinte de la forteresse. Un autre souterrain faisait communiquer ce groupe de bâtiments avec les tours et la porte d'entrée du château.

Du côté nord, enfin, s'adossait au mur de la deuxième enceinte, un bâtiment du xive siècle ou l'on voit des restes de peintures.

Le troisième palier, tout entier occupé par le donjon, et son enceinte spéciale dite « chemise du donjon », sont les parties les plus importantes du château.

Primitivement, le donjon était de forme rectangulaire, à trois étages au-dessus d'un rez-de-chaussée voûté.

Au premier étage, qui contenait une salle des gardes non voûtée, s'ouvrait la porte d'entrée. Au deuxième, voûté d'ogives, se trouvaient les appartements du seigneur, remaniés avant 1393 par Jean de Bourbon, comte de Vendôme : on y voit encore deux écussons aux armes des suzerains, Louis Ier de France, roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem, comte du Maine, duc d'Anjou, et Marie de Châtillon, sa femme. Le troisième étage, également voûté, se divisait en deux appartements. Au sommet, régnait un chemin de ronde à créneaux et machicoulis du xve siècle.

Vers la fin du xiie siècle, Bouchard de Lavardin renforça ce donjon rectangulaire, du côté de l'ouest le plus menacé, de trois tours rondes : une grosse au milieu; au nord-ouest la

Digitized by Google

tour *du Guet*, qui renferme encore une partie du magnifique escalier du XIVe siècle, de 3m30 de diamètre, avec voûtes à nervures portant sur un pilier central, par lequel on accédait aux différents étages du donjon : au sud-ouest, la tour *des Oubliettes* contenant trois étages inférieurs de cachots.

Lorsque le baron et la baronne Raynal de Bâvre seront parvenus, comme ils le désirent tant, à dégager entièrement le réseau des souterrains, le château de Lavardin méritera de compter parmi les plus précieux spécimens d'architecture militaire du moyen âge que possède la France depuis la destruction de Coucy. Les quelques lignes ci-dessus ne peuvent donner qu'un bien faible aperçu de son intérêt. On pourra du moins les compléter à l'aide des indications bibliographiques que nous ajoutons en note.

Le temps avait passé si vite pendant cette trop rapide exploration que midi était déjà sonné lorsque tous les groupes se décidaient enfin à se réunir pour le déjeuner, au nombre définitif de 121 convives, au restaurant Saint-Louis, tenu par M. Fresneau (1).

(1) Ont pris part au déjeuner de Lavardin : M. le général Pageot, commandant l'infanterie de la 8e division, et Mlle Pageot ; M. le général Roger, commandant l'artillerie du 4e Corps, et Mme Roger ; M. Lajus, président du Tribunal du Mans et Mme Lajus ; M. Edeline, vice-président ; M. Vétillard, procureur de la République ; Comtesse d'Angély-Sérillac, Baronne de Sainte-Preuve et Mme Léveillé ; Marquis et Comte d'Argence ; lieutenant d'Artigues et Mme ; M. et Mme Béalé, M. et Mme Bidon ; Mme Bouvier-Desnos ; M. Boyer ; Mme Chartier ; M. P. Cordonnier-Détrie, Mme Van Donghen et Mlle Détrie ; Mme et M. Courcoux ; Mlle de Courdoux, Capitaine et Mme Guillot ; Marquis et M. des Courtils ; l'abbé de la Croix ; M. Denis du Paty ; M. et Mme G. Desnos ; M. d'Estais ; M. Eude ; M. Gasnos ; Mme Gazeau ; Mme Girard ; M. et Mme Goutard ; Mlle Guérin de Chavigny ; M. et Mmes Hébert ; M. Jolais : l'abbé Jouanneau, curé de Lavardin ; M. et Mme Laigneau ; Mlle Latouche ; Mme Lebrun ; M. Mme et Mlle Lecointre ; Mme Lecomte ; Mme Le Houx ; M. L'Eleu ; Chanoine Lemercier ; M. et Mlle Leroux ; M. Gaston Leroux ; M. et Mme Georges Leroux ; MM. et Mmes Letourneux ; M. Mme et Mlle Levernieux ; M. et Mme de Linière ; M. de Lorière ; Capitaine et Mme Mahot ; Commandant et Mlle Maréchal ; Mme Mascarel ; Commandant et Mme de Mazenod ; M. Miriel, directeur de la succursale de la Banque de France ; Mme et Mlle Monnoyer ; M. Morançais ; Comtesse de Nugent ; M. Parent ; Mme Passavant ; M. Potel, inspecteur des Forêts ; Mme et Mlles Potel ; M. Quatecous ; M. et Mme Quinton ; M. Réveilland ; Commandant et Mmes Riondel ; Mlle Romet ; M. et Mme Roncin ; Mme de Saint-

Digitized by Google

Ce déjeuner — il n'est que juste de le dire — donna toute satisfaction, et M. Fresneau mérite assurément sa petite part de compliments. A défaut de M. et Mme Raynal de Bâvre, réclamés par des amis du voisinage, M. l'abbé Jouanneau a bien voulu accepter l'invitation de la Société, heureuse de lui renouveler l'expression de sa gratitude pour le charmant accueil reçu à Lavardin.

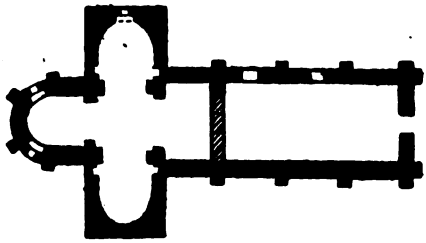

PLAN PRIMITIF DE LA CHAPELLE SAINT GILLES DE MONTOIRE AVEC LA PARTIE DE LA NEF DÉMOLIE

Un déjeuner de 121 couverts étant toujours un peu long, on ne peut éviter une demi-heure de retard, et c'est à 14 heures 1/4 seulement, que le convoi arrive par la jolie route de la rive gauche du Loir, devant la chapelle Saint-Gilles de Montoire.

Ancienne chapelle d'un prieuré, bâtie en bel appareil du XIIe siècle, ce modeste édifice, excite, même après les monuments de Lavardin, un très puissant intérêt.

Son plan primitif présentait une nef de longueur normale, un transept et un chœur formé d'une abside semi-circulaire, avec cette particularité très spéciale que les deux bras du transept se terminaient, comme le chœur, par des absidioles. La majeure

Rémy; Mlles de Saint-Exupéry et de Saint- Léger ; l'abbé Sergent ; Comte et Comtesse de la Touanne; M. Robert Triger M. Tual ; Mme M. de Vaublanc ; Mme A. de Vaublanc ; Mme Vérel. Le total général avait été de *cent vingt et un* convives. Mmes .J et G. Chappée, retenus au dernier moment, avaient bien voulu s'excuser, et M. François n'avait pu rejoindre qu'un peu plus tard.

Digitized by Google

partie de la nef ayant été démolie, il n'en subsiste pour ainsi dire qu'une amorce, avec le transept et le chœur.

Or, les trois absidioles et les arcades du carré du transept sont recouvertes de fresques murales du XIIe siècle, qui offrent un type exceptionnellement complet et original de décoration d'absidioles romanes.

LE CHRIST ENSEIGNANT

Chacune des voûtes en cul de four, en effet, est occupée par une grande figure du Christ, de modèle différent : dans le sanctuaire, le *Christ enseignant* au centre de deux auréoles, l'une elliptique, l'autre circulaire, entouré d'anges, d'un lion et d'un taureau ailé ; dans l'absidiole de droite, le *Christ triomphant*, avec deux auréoles également, qu'enveloppe une ceinture d'eaux ondulantes ; dans l'absidiole de gauche, le *Christ*

Digitized by Google

CHAPELLE SAINT-GILLES DE MONTOIRE

LE CHRIST TRIOMPHANT

LE CHRIST BÉNISSANT

DESSINS COMMUNIQUÉS PAR M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU

Digitized by Google

bénissant, au milieu d'une gloire elliptique qu'entourent encore les eaux, et accompagné des douze apôtres.

La décoration de l'arcade qui sépare le transept de la nef n'est pas moins remarquable. Elle comporte, au sommet, dans un médaillon, le Christ barbu et nimbé, entre l'A et l'Ω; au-dessous, d'un côté la Chasteté (*Castitas*) représentée sous la forme d'un chevalier portant le casque normand, la cotte d'armes aux mailles d'acier et un bouclier armorié, qui combat la Luxure; de l'autre côté, la Patience combattant la Colère.

D'aspect très archaïque, cette antique chapelle Saint-Gilles de Montoire est une évocation impressionnante du passé : elle frappe les imaginations en même temps qu'elle donne une idée bien exacte de ce qu'était, au double point de vue architectural et artistique, une chapelle romane du XIIe siècle.

Volontiers, on s'y attarderait : elle fait même un peu tort à l'intéressante maison du XVIe siècle qui lui est contiguë, à l'autre maison Renaissance dite *Maison Busson*, qu'on ne peut qu'entrevoir sur la grande place de Montoire; plus encore au vieux Château des XII-XVe siècles, étudié en 1904.

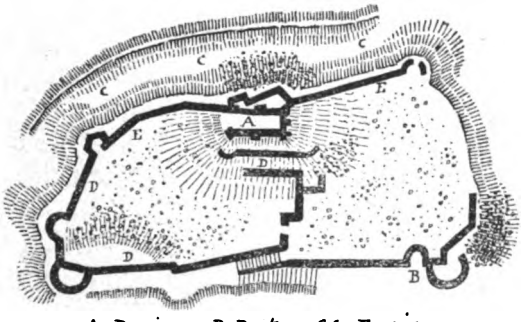

A Donjon . B Puits . . C C Fossés
D Enceintes primitives . D Enceintes postérieures.

Non sans regret, il faut renoncer à revoir ce vieux château de Montoire, bien secondaire, il est vrai, par comparaison avec celui de Lavardin; le plan ci-dessus en rappellera, d'ailleurs, les dispositions générales.

Digitized by Google

Pour regagner le léger retard, on file à toute vitesse sur Saint-Jacques-des-Guérets.

Les peintures murales de cette église méritent, elles aussi, leur place dans l'étude de « l'Ecole de la Vallée du Loir ». La plupart sont de la fin du XIIe et du XIIIe siècle. Comme à Poncé, on y retrouve des scènes de la Vie du Christ, *la Nativité, le massacre des Innocents, la Résurrection de Lazare, les Elus dans le Ciel, l'Enfer, le Christ dans sa gloire.* On y retrouve, en outre, un très curieux *saint Georges* en costume militaire du XIIe siècle et une suite de *chevaliers du* XIIIe, à cheval, en équipage de guerre.

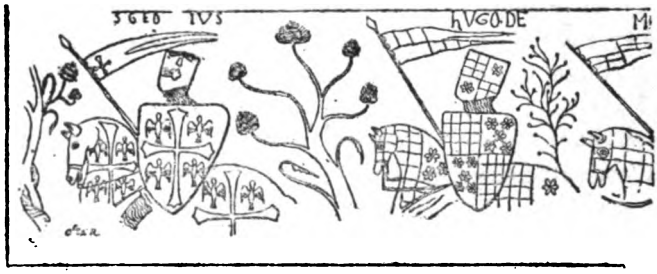

SAINT JACQUES DES GUÉRETS : CHEVALIERS
DESSIN DU COMTE PH. DE ROCHAMBEAU

Par les détails de leur armement et du harnachement de leurs chevaux, ces chevaliers sont bien intéressants, mais les blasons n'ayant pas encore été identifiés, on se demande si ce sont des figures historiques ou des représentations symboliques.

De l'avis de M. Laffillée, le cadre à Saint-Jacques est moins favorable qu'à Poncé, l'ordre moins méthodique et l'exécution n'a pas autant de style ; par contre, la conservation est meilleure, l'effet plus saisissant, les détails des vêtements et des ornements très caractéristiques : si l'œuvre, dans son ensemble, révèle des mains et des époques différentes, les fresques primitives appartiennent bien à cette école de la vallée du Loir, issue, comme toutes les écoles similaires, de l'art byzantin importé d'Orient sous le règne de Charlemagne.

Digitized by Google

L'église de Saint Jacques des Guérets, on le sait, s'élève sur la rive gauche du Loir, en face d'un coteau escarpé de 56 mètres de hauteur au-dessus de la rivière, que couronne la vieille « ville » de Trôo.

Jadis, en effet, le modeste bourg de Trôo put s'enorgueillir du titre flatteur de ville. Certains auteurs ont même voulu y voir une ancienne ville gauloise avec des habitations « troglodytes ». Les habitations creusées dans le roc pouvant s'expliquer par la nature du sol et ayant été en usage dans la contrée a toutes les époques, il serait téméraire d'en tirer la preuve décisive de cette origine gauloise.

Toutefois, il est certain que Trôo remonte à une haute antiquité, que le bourg devint de très bonne heure le chef-lieu d'une circonscription ecclésiastique importante du diocèse du Mans, et qu'entouré d'une enceinte fortifiée, il eut, au XIIe siècle, une grande importance militaire.

En ce raid rapide du 24 juin 1926, le temps fait absolument défaut pour retracer l'histoire de Trôo, et pour étudier avec quelques développements les vestiges encore nombreux qu'elle a laissés. La chaleur est même si forte qu'on ne peut imposer aux dames l'escalade du coteau par le pittoresque escalier de saint Gabriel, et qu'il faut monter prosaïquement en automobiles jusqu'à la fameuse tombelle, qui, si elle ne fut pas un tombeau gaulois, semble avoir porté, à l'aurore du moyen âge, un donjon en bois.

C'est de ce point, en tout cas, qu'on peut apprécier toute la beauté du panorama. Eclairée par un beau soleil de juin, la vallée du Loir se déroule au pied du mamelon dans son incomparable charme, depuis la Poissonnière, le célèbre manoir de Ronsard, à l'ouest, jusqu'à Montoire et Lavardin, à l'est.

Le paysage est si varié, si riant, si magnifique, qu'on ne s'y arrache pas sans certains efforts.

Mais, le président est impitoyable et n'entend pas sacrifier l'archéologie aux rêveries poétiques. Non sans peine, il entraîne donc les admirateurs du paysage à la belle église de Saint-Martin, toute voisine de la motte.

Digitized by Google

Ancienne église collégiale, Saint-Martin de Trôo est encore un édifice bien digne d'un examen attentif.

ÉGLISE SAINT-MARTIN DE TRÔO

DESSIN DE M. PAUL VERDIER

En forme de croix latine, il présente une nef et un superbe clocher carré, du XIIe siècle le plus pur, un transept remanié et une abside semi-circulaire refaite au XIVe siècle.

Digitized by Google

A l'extérieur, entre les contreforts, se voient de grands arcs brisés, fermés par un mur plus vieux, en silex brut, comme celui du castrum. Des arcs analogues se voient, on se le rappelle, à la Couture au Mans et à l'église de Saint-Christophe-du-Jambet. Ils peuvent s'expliquer tantôt par des projets de futurs bas-côtés, tantôt par des remaniements provenant de la construction postérieure des voûtes.

A l'intérieur, on remarque surtout les belles voûtes Plantagenet et les magnifiques chapiteaux de la nef, qui se rapprochent beaucoup de ceux de la Cathédrale du Mans. Le fait n'a rien de surprenant, puisque cette dernière nef fut tout d'abord l'œuvre du moine Jean de Vendôme et de l'évêque Hildebert de Lavardin, deux Vendômois.

LE PUITS QUI PARLE
CLICHÉ DE LA SOCIÉTÉ DUNOISE

Il a été impossible de s'arrêter aux ruines de la maladrerie Sainte-Catherine et du Castrum, mais, une visite au légendaire « Puits qui parle » est d'absolue rigueur. Taillé dans le roc, à 45 mètres de profondeur, ce puits est hanté par un écho quelque peu capricieux ; il ne parle bien que lorsque cela lui convient...., il a au moins l'amabilité de répéter très nettement un compliment aux organisateurs de l'excursion.

Digitized by Google

Par là même, il leur rappelle qu'ils ont le devoir de continuer à faire scrupuleusement respecter l'horaire. Ils s'y conforment si bien qu'à 16 h. 1/2 précises, — heure fixée, — le convoi franchit la porte de Sougé, dont on entrevoit au moins au passage les derniers restes, et s'élance de nouveau, dans une course aussi ardente qu'au circuit, sur la route de Poncé.

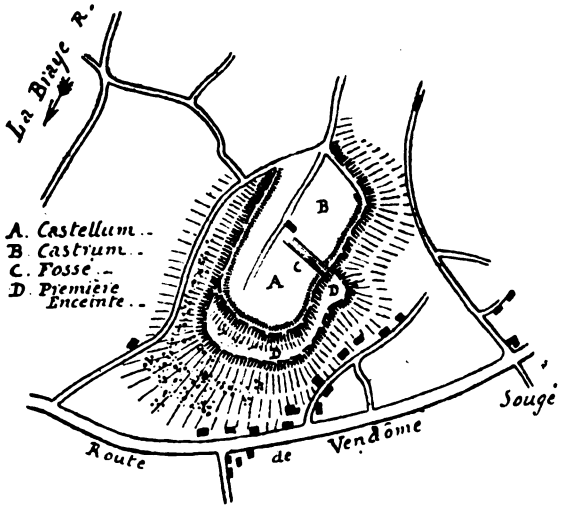

PLAN DU CAMP DE SOUGÉ
D'APRÈS M. DE PÉTIGNY

La cavalerie légère représentée par quelques autos particulières, trouve moyen de pousser une pointe jusqu'au camp de Sougé. La grosse cavalerie des autos-cars se contente sagement de saluer de loin cette croupe célèbre par sa forte position militaire, sur laquelle on voyait jadis une enceinte de 300 mètres de longueur sur 150 de largeur, divisée en deux parties par un large fossé. S'il n'est certes pas dû à César en personne, comme le voudrait l'amour-propre local, le camp de Sougé paraît bien d'origine gallo-romaine ; peut-être fut-il utilisé aussi pendant les guerres du moyen âge.

Digitized by Google

Six kilomètres plus loin, l'imposante colonne s'arrête devant la grille du château de Poncé, situé au pied du coteau, à l'entrée du village.

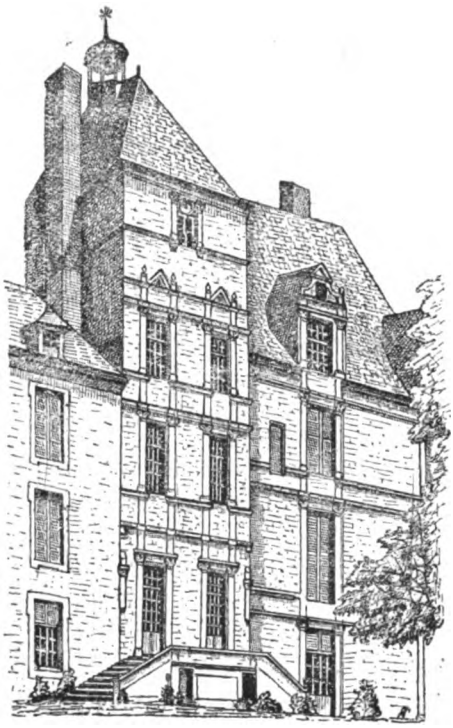

CHATEAU DE PONCÉ

Le château actuel a remplacé, au XVIe siècle, le château féodal de la vieille famille de Poncé, dont les guerres du moyen âge n'ont laissé subsister que des ruines informes à quelques pas de distance. Sa partie la plus intéressante, le pavillon central, contient un superbe escalier Renaissance, très admiré déjà lors de l'excursion de 1904.

Digitized by Google

Un peu abandonné, le château de Poncé appartenait alors au Comte de Partz; dans ces derniers temps, il a été acheté par l'un des membres de notre Société, M. le docteur Latron, du Mans. Or, M. et Mme Latron viennent d'entreprendre une très intelligente restauration qui, en rétablissant au moins les meneaux des grandes fenêtres, rendra à la façade son élégance primitive et fera de l'édifice un fort joli manoir Renaissance.

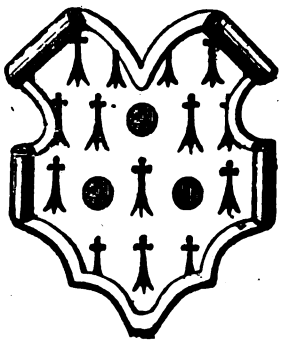

ESCALIER DU CHATEAU DE PONCÉ
ÉCUSSON AUX ARMES DES CHAMBRAY

M. le docteur Latron étant retenu près de ses malades, Mme Latron a bien voulu venir du Mans pour recevoir la Société. Secondée par son fils, M. André Latron, elle l'accueille avec le plus gracieux empressement: dès que le Président lui a offert l'hommage des remerciements et des félicitations de ses visiteurs, elle veut bien leur ouvrir toutes grandes les portes du magnifique escalier.

Divisé en six rampes ou volées par des paliers intermédiaires, cet escalier fait communiquer entre eux les trois étages du château. Chaque volée est recouverte par une voûte surbaissée ou un plafond à caissons, décorés de délicates sculptures: salamandres, dauphins couronnés, sirènes, sagittaires, enfants jouant de la flûte, cornes d'abondance et rosaces. Au centre de l'une des voûtes se voit l'écusson des Chambray « d'hermines à trois tourteaux de gueules »,

Digitized by Google

ESCALIER DU CHATEAU DE PONCÉ

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

ÉGLISE DE PONCÉ

LE MASSACRE DES INNOCENTS

LA FUITE EN ÉGYPTE

PEINTURES MURALES, XIIe SIÈCLE

Dessins de M. H. Laffillée

Digitized by Google

Digitized by Google

et, dans un caisson de la dernière rampe, celui des Thiville, « de gueules à trois fusées posées en fasce d'argent ».

Comme l'indique la date de 1542, inscrite sur la partie inférieure, l'escalier du château de Poncé a dû être commencé, en effet, par Jean de Chambray, et terminé au XVIIe siècle par ses successeurs, la Thiville-Bapaume. L'ornementation semble avoir été inspirée par celle du château de Blois, dont elle se rapproche en beaucoup de points.

C'est une vive satisfaction pour la Société de sentir en si bonnes mains ce joli morceau de la Renaissance, et là encore, il serait bien agréable de s'attarder.

A l'église, qui s'élève à peu de distance, au sommet du coteau, on retourne en arrière de six siècles pour revenir une dernière fois à l'époque romane.

Construite au XIIe siècle, l'église de Poncé offrait dejá plusieurs détails intéressants d'architecture, des chapiteaux et des fonts baptismaux remarquables, lorsqu'en 1890 le regretté curé, M. l'abbé Toublet, constata l'existence, sous le badigeon, de toute une suite de peintures murales. Il les dégagea lui-même avec le plus grand soin et mit ainsi au jour un ensemble tout à fait exceptionnel de fresques des XIIe-XIIIe siècles, dont la découverte fit grand bruit en 1892, et rendit l'église de Poncé célèbre dans le monde archéologique. Ces fresques furent ensuite étudiées avec une compétence toute spéciale par M. Laffillée, architecte des monuments historiques, chargé par le Ministère des Beaux-Arts d'assurer leur conservation, qui leur consacra, dans cette *Revue* même, un travail du plus haut intérêt. Nous n'avons pas à reproduire ces pages bien connues, où l'on trouve la description et les commentaires détaillés des différentes scènes. Il suffit de redire que les peintures de Poncé peuvent être aujourd'hui considérées comme l'une des œuvres principales de l'école de la Vallée du Loir.

Le président le rappelle en quelques mots à la porte de l'église, où le maire, M. Jean Chauvin, et le curé, M. l'abbé Renault, sont venus, très aimablement eux aussi, attendre la

Digitized by Google

Société. Il saisit l'occasion pour rendre un hommage ému à la mémoire de M. l'abbé Toublet, qui fut l'un de nos plus dévoués collaborateurs et à qui Poncé doit sa renommée archéologique ; pour féliciter et remercier le curé et la municipalité du parfait accord et de la sollicitude éclairée avec lesquels, de tout temps, ils n'ont cessé de veiller sur leur si curieuse église.

Lorsqu'on y pénètre cependant, on ne peut se défendre d'une certaine déception. L'heure n'est pas favorable, l'éclairage mauvais, et le grand soleil a si bien ébloui les yeux qu'on a peine à distinguer les fameuses fresques, dont le temps, comme trop souvent, atténue les couleurs. Par bonheur, les excellents dessins et le savant travail de M. Laffillée resteront toujours à la disposition de ceux qui voudront approfondir l'étude des peintures de Poncé, qu'il faudrait de longs développements pour décrire et faire convenablement connaître.

Mais, à Poncé, la Société n'avait pas seulement à revoir le château et l'église. Elle avait à remplir un devoir de fidèle gratitude en rendant un pieux hommage à la mémoire de notre regretté confrère, M. Henri Chauvin, ingénieur des arts et manufactures, directeur des papeteries de Poncé et maire de la commune pendant de longues années.

Descendant d'Elie Savatier, le fondateur, au XVIIIe siècle, des établissements industriels de Bessé et de Poncé, M. Henri Chauvin avait, à son tour, beaucoup contribué à la prospérité d'un pays auquel il était profondément attaché. Tout heureux de la découverte des peintures de l'église, il était fier de les faire connaître, et c'était toujours une grande joie pour lui de présenter son cher Poncé aux visiteurs étrangers auxquels il réservait le plus généreux accueil. Lors de l'excursion du 7 juillet 1904, M. et Mme Henri Chauvin avaient même bien voulu offrir à la Société, alors moins nombreuse, un déjeuner dont elle avait conservé un très reconnaissant souvenir. Après vingt-deux années, on ne pouvait traverser Poncé sans saluer le nom de M. Henri Chauvin, sans rappeler tout ce que la

Digitized by Google

Société lui devait et témoigner des regrets profonds que sa mort avait causés.

Fidèles aux traditions de leur cher disparu, Mme Henri Chauvin et ses fils, MM. Félix et Jean Chauvin, en avaient préparé l'occasion de bien aimable et généreuse manière : en invitant les 120 excursionnistes à un goûter exquis dans cette même salle de la Volonnière, où leurs prédécesseurs de 1904 avaient déjà trouvé une si mémorable hospitalité !

C'est donc par une réception encore inoubliable que se termine à Poncé l'excursion de 1926. Trop imparfaitement certes, le président se fait l'interprète de tous, avant la dislocation, pour exprimer à Mme Henri Chauvin et à ses fils, les vifs remerciements de la Société, pour leur dire combien tous sont touchés d'un si gracieux accueil ; ils en seraient même confus sans la pensée que Mme et MM. Chauvin ont eu à cœur de suivre ainsi les exemples du regretté M. Henri Chauvin, de continuer son œuvre pour la renommée hospitalière de la commune de Poncé qu'il aimait tant, et de le faire revivre en ce beau jour du 24 juin 1926.

A 20 heures, une demi-heure même avant l'heure prévue, tous les autos étaient de retour au Mans, sans le moindre accroc dans ce raid de 145 kilomètres, qui avait bien agréablement préludé à la fête du Cinquantenaire (1).

R. T.

(5) Bibliographie de l'Excursion. — En plus du compte rendu de l'excursion de 1904, et des nombreux *Guides* dans la vallée du Loir, voir, au point de vue général : de Pétigny, *Histoire archéologique du Vendômois* ; Société française d'archéologie, *Congrès de Vendôme en* 1872 ; X. *Le Bas-Vendômois historique et monumental*, Saint-Calais, Peltier, 1876 ; marquis de Rochambeau, *Guide dans le Vendômois*, 1873, *Le Vendômois épigraphie et iconographie*, 2 vol. in-8°, 1889-1894 ; l'abbé Léon Morancé, *La vallée du Loir, de Château-du-Loir à Vendôme*, Paris, 1892, in-8° ; de Saint-Venant, *Dictionnaire historique* ; Société archéologique du Vendômois et Société Dunoise, *Bulletins* ; Revue *Les Annales fléchoises*, etc.

Sur Saint-Calais, en outre des nombreux travaux du chanoine Froger : L. Palustre, *La Renaissance en France, Maine*, Paris, Quantin, 1887, in-fol.

Sur Lavardin : de Rochambeau, *L'Eglise de Lavardin*, Tours, Bousrez, in-8°, extr. du *Bulletin monumental*, 1880, n° 4 ; L. Ménard, *Lavardin à travers les âges*, Montoire, 1901 ; Société Dunoise. *Excursion de* 1904, par

Digitized by Google

l'abbé Juteau ; *de 1924*, par Mlle Jeanne Hayes ; abbé Jouanneau, *Lavardin*, Blois, Duguet, 1922. — De Salies, *Notice sur le château de Lavardin*, Tours, Bouserez, 1865 ; Société Dunoise, *Bulletin* (1901-1904), p, 417, *Le Château de Lavardin* ; de Clérambault, *Les donjons romans de la Touraine* dans le *Bulletin* de la Société arch. de Touraine, 1907, etc.

Sur la chapelle Saint-Gilles de Montoire : *Congrès de Vendôme* ; art. cités du marquis de Rochambeau et *Excursion de la Société Dunoise en 1924*.

Sur Saint-Jacques des Guérets : abbé Haugou, *Les peintures murales de Saint-Jacques des Guérets*, dans le *Bulletin* de la Société archéologique du Vendômois 1890 et 1891 ; H. Lafillée, *Une école de peintures murales dans la vallée du Loir*, publié par l'*Ami des monuments*, 1893.

Sur Trôo : de Salies, *Monographie de l'antique ville de Tróo*, avec dessins de M. G. Bouet, Mamers, Fleury et Dangin, 1878, in-8° (deux fascicules seulement) ; *De Vendôme à Lavardin, Montoire et Tróo*, dans le Congrès de Vendôme 1872 ; *Bulletins* de la Société arch. du Vendômois 1871-1904 etc.

Sur le Camp de Sougé : de Caylus, *Antiquités romaines*, IV, 177 ; de Pétigny et de Rochambeau, *ouv. cités* ; Launay et de Salies, *Anciens camps romains dans le Vendômois*, in-8° 1873, extr. du Congrès de Vendôme, etc.

Sur Poncé : Robert Triger, *Les peintures murales de Poncé, rapport à M. le Directeur général des Beaux-Arts*, publié dans la *Revue hist. et arch. du Maine* XXVIII (1890), p. 103 ; abbé Toublet, *L'église, le château et la paroisse de Poncé*, Ibid. XXX (1891), et à part ; H. Laffillée, *Les Peintures murales de l'église de Poncé*, avec dessins, ibid. XXXI (1892) et à part ; *Une école de peintures dans la vallée du Loir ; La peinture murale avant la Renaissance*, 2e édit. Paris, 1904, in-8°, etc ; abbé Toublet, *Un industriel au* XVIIIe *siècle, Elie Savatier, fondateur des établissements de Bessé et de Poncé*, dans la *Revue hist. et arch. du Maine*, et à part, 1900, in-8°.

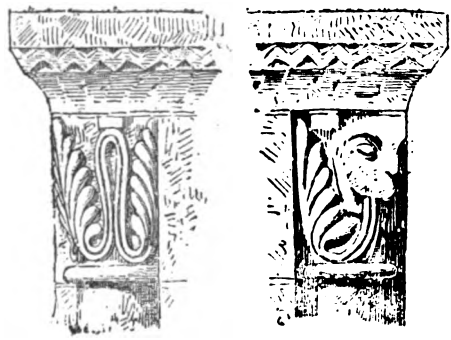

CHAPITEAUX DE L'ÉGLISE DE PONCÉ

DESSINS DE M. H. LAFFILLÉE

Digitized by Google

CHRONIQUE

Extrait du Registre des Procès-verbaux de la Société.

Le Bureau de la Société s'est réuni le mercredi 4 août, pour la première fois depuis la fête du Cinquantenaire.

Le Trésorier lui a, tout d'abord, présenté les comptes de la journée du 1er juillet, dont les dépenses, en définitive, ont été inférieures au chiffre prévu et voté.

Le Président ne peut donc que renouveler ses vifs remerciements et ses bien sincères félicitations à MM. de Linière, A. Leroux et X. Gasnos, les principaux organisateurs de cette journée, si pleinement réussie.

Très ému et très touché personnellement des sympathies qui lui ont été témoignées à cette occasion, M. Robert Triger a le grand regret de ne pouvoir remercier individuellement les 234 souscripteurs qui ont répondu avec tant de générosité à l'appel du Comité, tous ceux des membres de la Société et les très nombreuses personnes qui ont bien voulu s'associer au 25e anniversaire de sa présidence. En conséquence, il demande au Bureau de leur adresser dans le procès-verbal de la séance, l'expression de sa *très profonde gratitude*, et, en attendant le « numéro du Cinquantenaire », de l'autoriser à publier le plus tôt possible un extrait de ce procès-verbal.

Conformément à cette demande, le Bureau décide la publication immédiate de la 3e livraison de 1926, qui contiendra seulement le compte-rendu de la récente excursion à Lavardin, Trôo et Poncé et les remerciements du Président.

Elle sera suivie, dès que possible, d'un numéro exceptionnel « *du Cinquantenaire* », exclusivement consacré à la journée du 1er juillet et à la reproduction des diverses allocutions et communications, numéro qui exige une assez longue préparation.

Pour extrait conforme :
Le Président : Robert Triger.

Digitized by Google

Depuis la dernière liste, ont été admis dans la Société :

M. D'ARTIGUES, lieutenant au 31e d'art., rue de la Fuie, 102.

M. BOUVIER-DESNOS, juge au Tribunal civil, rue Joinville, 30.

Marquis des COURTILS, rue de Prémartine, 10.

Mme COURCOUX, rue de Prémartine, 21.

M. Georges DESNOS, Château de Bezonnais, Ecommoy.

M. JOLY, président de la Fédération industrielle et commerciale, place Washington, 21, au Mans.

Baron Marc de KERPEZDRON, rue de Prémartine, 18.

M. Louis de LAUNAY, membre de l'Institut, Château de Vilhémon, par la Chapelle-Huon (Sarthe).

M. Albert LOUVEL, rue Denfert Rochereau, 113, au Mans.

Comte Jean DE MONTESSON, Ch. de Maquillé, par Louplande.

M. MORIN, libraire, rue Auvray, 9, au Mans.

M. PARENT, notaire, boulevard Levasseur, 26.

Mme PASSAVANT, rue du Bourg-d'Anguy, 18.

Baron RAYNAL de BÂVRE, Ch. du Tertre, par Pezou (L.-et-Ch.).

Nous avons malheureusement à noter aussi quatre nouveaux deuils qui suscitent de bien sincères regrets.

Mme la marquise de BROC, née WORMS de ROMILLY, décorée de la Légion d'honneur, de l'Ordre pontifical *Pro Ecclesia et Pontifice*, des médailles des Épidémies et de la Reconnaissance française, etc, décédée à Paris, le 17 mai 1926, dont les obsèques ont eu lieu le 22 mai à Parigné-le-Pôlin, en présence de Mgr l'Évêque du Mans.

D'une générosité inépuisable, Mme la marquise de Broc n'était pas seulement la grande bienfaitrice de toutes les communes voisines de son château des Perrais ; elle comblait de ses dons, au Mans et dans le département, de si nombreuses œuvres charitables et patriotiques, qu'on ne peut les citer.

Pendant la guerre, elle avait installé dans son château, un hôpital-annexe de la S. B. M. où elle recueillit et soigna avec un admirable dévouement plus de 2.000 blessés.

En 1921, dans ce même château des Perrais, elle avait fait une réception inoubliable à notre Société, à laquelle elle ne cessait de témoigner le plus bienveillant intérêt. Tous, nous garderons respectueusement à Mme la marquise de Broc un bien reconnaissant et bien fidèle souvenir.

Digitized by Google

M. Gabriel Fleury, l'un des premiers et des plus fidèles collaborateurs de notre Société, dont il imprima la *Revue* avec tant de goût pendant de longues années, décédé à Mamers, le 20 juillet 1926, à l'âge de 78 ans.

Ancien conseiller d'arrondissement, ancien conseiller municipal de Mamers, officier de l'Instruction publique, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, inspecteur départemental de la Société française d'archéologie, M. Gabriel Fleury était un infatigable et excellent travailleur. Non seulement, il s'était fait l'historien attitré de cette ville de Mamers qu'il aimait tant et qu'il connaissait si bien, mais il laisse un nombre considérable d'articles historiques, tous de réelle valeur, qu'il faudrait de longues pages pour énumérer.

Il était, en outre, un archéologue très apprécié et très compétent. En plus de son active collaboration à la grande *Monographie de la Cathédrale du Mans*, affirmée encore par une excellente notice dans la *Collection des grands édifices de la France* (Paris, Laurens) il avait publié, en 1904, un livre d'une importance archéologique exceptionnelle, qui suffirait à faire vivre son nom : « *Les Portails imagés du XIIe siècle* », dont il avait bien voulu donner plusieurs chapitres à cette *Revue*.

M. Lionel Royer, l'un des peintres manceaux les plus connus et les plus distingués et l'un des meilleurs amis de notre Société, ancien zouave pontifical, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, médaillé des Engagés volontaires de 1870, décédé à Neuilly-sur-Seine, le 31 juillet, à l'âge de 73 ans.

Nous ne pouvons, en quelques lignes, résumer l'œuvre artistique considérable de Lionel Royer qui avait obtenu un prix de Rome. Nous devons nous borner à dire, qu'artiste profondément chrétien et patriote, il aura été, à notre époque, le peintre de Jeanne d'Arc et des Zouaves Pontificaux, dans les rangs desquels il avait fait très jeune encore, la campagne de 1870-71. On sait, d'autre part, qu'il avait bien voulu faire à notre Société des dons précieux, tels qu'une suite remarquable d'aquarelles de la *Vie de Jeanne d'Arc*, et un curieux éperon du XVe siècle, trouvé sur le champ de bataille de Patay.

Nous perdons en lui un ami très regretté dont la mémoire nous restera bien chère.

Digitized by Google

M. le baron Armand de Landevoisin, maire de Daon, décédé à Paris le 28 juillet, dans sa 61e année, dont les obsèques ont été célébrées le 3 août, en l'église de Daon (Mayenne).

D'une grande intelligence, d'une modeste simplicité, d'une foi profonde, il s'intéressait à toutes les œuvres catholiques de sa paroisse, et depuis de longues années, maire de Daon, il administrait la commune en vrai père de famille.

Sa mort va faire un grand vide dans le pays, et notre Société dont il était membre depuis bien longtemps aussi, s'associe tout entière aux regrets que laisse le baron de Landevoisin.

La Cathédrale du Mans et la Cathédrale de Tolède. — Dans un livre récent sur Tolède, M. E. Lambert établit une curieuse comparaison entre la cathédrale de cette ville et celles de Bourges, de Coutances et surtout celle du Mans. C'est le double déambulatoire de ces différents monuments qui les rattache entre eux. Mais, d'après M. Lambert, c'est du Mans qu'est venue l'influence, « car là, comme à Tolède, on voit dans les voûtes du déambulatoire extérieur des travées rectangulaires alternées avec des travées triangulaires et les arcs-boutants sont bifurquants.

A cette thèse, il est vrai, semble s'opposer une difficulté d'ordre chronologique. Le chœur du Mans ayant été commencé en 1217, la cathédrale de Tolède en 1225, M. Lambert es obligé de supposer que le maître des œuvres de Tolède a été « au courant de projets dont l'exécution ne faisait que commencer au Mans ». D'autre part, la date de 1225 paraît bien précoce à tous ceux qui savent que l'élévation à deux étages ne fut employée dans les grandes églises normandes qu'à la fin de la première moitié du XIIIe siècle.

En fait, le seul point de comparaison réel entre Le Mans et Tolède se borne à la ressemblance du plan. Il est déjà fort intéressant. Reste à savoir si l'architecte de Tolède a eu connaissance du plan du chœur du Mans un quart de siècle avant son complet achèvement en 1254?

On trouvera les détails de la discussion dans la *Revue des Questions historiques* 1926 etdans le *Bulletin monumental* 1926, nos 1-2. R. T.

Digitized by Google

Cinquantenaire

de la

Société

Historique et Archéologique

du

Maine

1er Juillet 1926

Digitized by Google

Frontispice

reproduit du Missel à l'usage de l'Eglise du Mans,
édité par le chanoine Pierre Hennier et imprimé à Rouen,
devant Saint-Lô, par Martin Morin,
en 1505

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

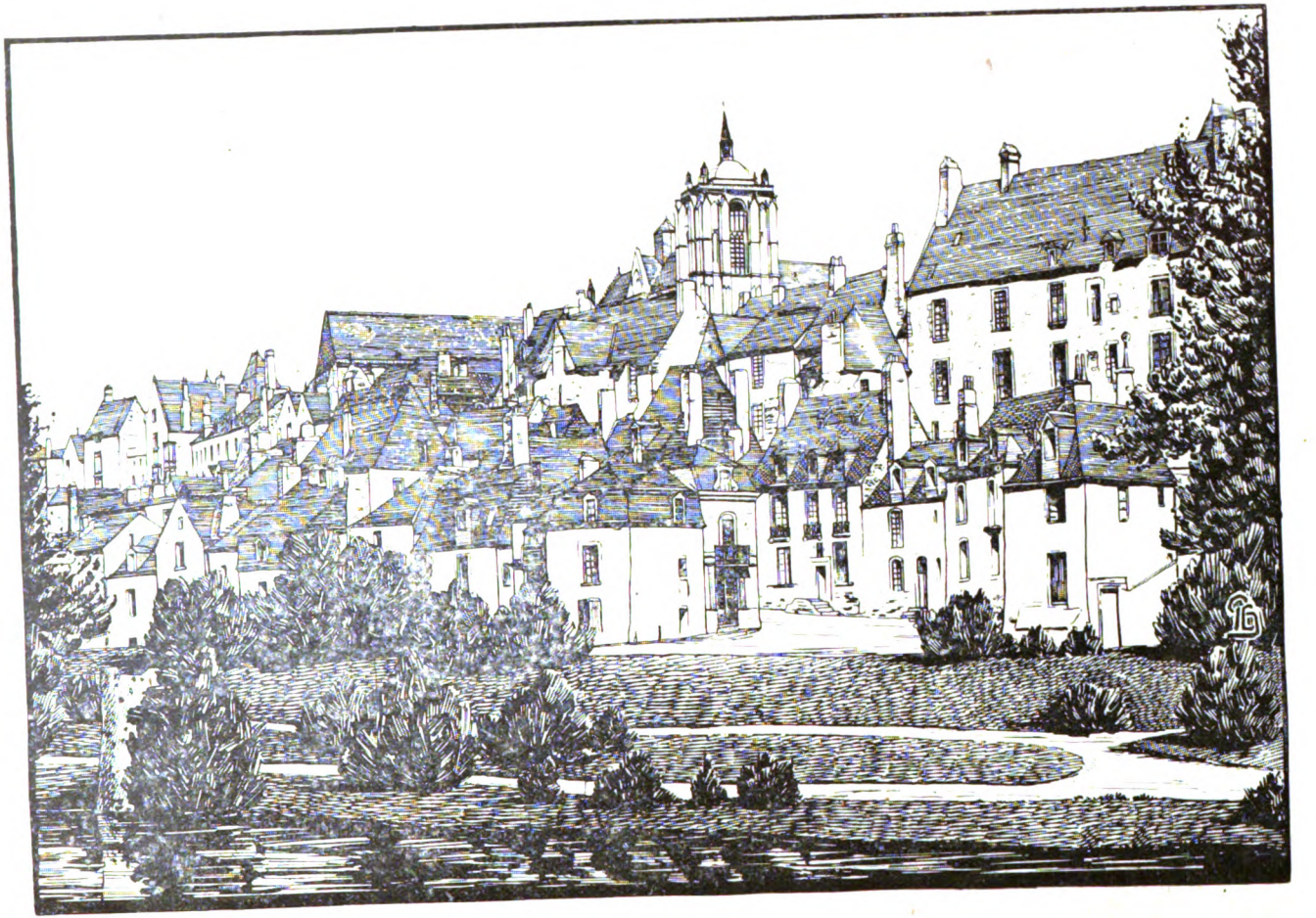

Cl. Blanchet.

LE VIEUX MANS VU DES JARDINS DU BORD DE LA SARTHE

Dessin de M. Paul Cordonnier-Détrie

Digitized by Google

CINQUANTENAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU MAINE

Cinquante années d'activité et de travaux continus marquent déjà une durée quelque peu méritoire pour une Société d'histoire provinciale, à notre époque surtout où les préoccupations se portent plus sur le présent et l'avenir que sur le passé.

Suivant l'exemple donné par plusieurs Sociétés voisines (1), la Société historique et archéologique du Maine avait donc décidé l'an dernier, au cours de son excursion dans les Alpes Mancelles, de commémorer en 1926 le Cinquantenaire de sa fondation. Sur l'initiative d'un de ses vice-présidents, M. Raoul de Linière, elle avait décidé en outre, dans les salons du château de l'Isle, de fêter en même temps les vingt-cinq années de présidence de M. Robert Triger (2).

En conséquence et comme on l'avait fait à Alençon en 1924, pour le 25e anniversaire de M. Tournouer, président de la Société historique et archéologique de l'Orne, un Comité, à la tête duquel se trouvaient les deux vice-présidents, le marquis de Beauchesne et M. de Linière, avait provoqué parmi les membres de la Société — à l'insu du président — une souscription en vue d'offrir, dans la séance solennelle du Cinquantenaire, un souvenir artistique à M. Robert Triger (3).

(1) La *Société archéologique de Touraine* et la *Société Dunoise*, entre autres.

(2) Cette double commémoration aurait pu être célébrée dès l'année précédente 1925, car la Société a été fondée en août 1875 et M. Robert Triger élu président à la fin de 1899, mais un deuil trop récent de celui-ci avait fait ajourner le projet à 1926.

(3) Comité de souscription : MM. le marquis de Beauchesne, Raoul de Linière, Ed. de Lorière, P. Cordonnier-Détrie, X. Gasnos, Chanoine Girard, A. Leroux, R. du Guerny.

Digitized by Google

Cette fête du Cinquantenaire, inspirée avant tout par la pensée de rendre hommage aux dévoués collaborateurs de la Société, et les « noces d'argent » du président, ont été célébrées le jeudi 1er juillet.

Le programme de la journée avait été ainsi fixé :

I

A 10 heures du matin, à la Cathédrale, chapelle du Crucifix (près du tombeau de la Reine Bérengère) :

Messe célébrée par M. le vicaire général Coulon, pour le repos des âmes de tous les membres de la Société décédés depuis cinquante ans.

Chants et *De Profundis*, exécutés par les « Chanteuses de Sainte Cécile ».

Dépôt d'une gerbe de fleurs sur le tombeau de la Reine Bérengère.

II

A 14 heures précises, à la Salle municipale des Concerts :

Séance générale, sous la présidence de M. Marcel Aubert, professeur à l'Ecole des Chartes, conservateur-adjoint des Musées nationaux, directeur de la Société française d'archéologie, chevalier de la Légion d'honneur.

1° *La Société historique et archéologique du Maine depuis cinquante ans*, résumé, présenté par M. Raoul de Linière, vice-président, et M. Xavier Gasnos, secrétaire.

2° *La Reine Bérengère*, poésie de René Bardet, dite par M. Robert Vaillant.

3° **Les Richesses monumentales de la Ville du Mans**, par M. Marcel Aubert.

4° *Remise du souvenir offert au Président de la Société*, à l'occasion de sa 25e année de présidence.

5° *Allocution de M. Robert Triger.*

III

A 17 heures, à la Maison dite de la Reine Bérengère : Réception spéciale aux membres de la Société.

Pleinement réussie dans ses trois parties, la journée du 1er juillet 1926 a laissé de tels souvenirs et restera une date si mémorable dans l'histoire de la Société que la *Revue* est en droit de lui consacrer aujourd'hui un numéro spécial et exceptionnel, « le numéro du *Cinquantenaire* ».

Digitized by Google

I

LA MESSE A LA CATHÉDRALE

Quelques minutes avant 10 heures, une assistance d'élite et déjà très nombreuse se groupait à la Cathédrale en face de l'autel du Crucifix, entre le tombeau de la reine Bérengère et celui du comte du Maine, Charles d'Anjou. Bientôt elle s'étendra jusque dans le croisillon méridional du transept.

Autour du président et des membres du Bureau de la Société, on remarque, dès ce moment : M. Raymond Chevallier, secrétaire général de la Société française d'archéologie ; M. Laurain, président, et M. H. Batard, membre de la Commission historique et archéologique de la Mayenne ; M. Tournouer, président de la Société historique et archéologique de l'Orne ; le R. P. dom Heurtebize, bénédictin de Solesmes, représentant de l'illustre abbaye que tant de vieux souvenirs unissent à la Société historique et archéologique du Maine.

Avant de partir pour le Congrès Eucharistique de Chicago, S. G. Monseigneur Grente avait daigné exprimer au président tous ses regrets de ne pouvoir assister à la séance du Cinquantenaire et décider que la messe de ce Cinquantenaire serait dite par l'un de ses vicaires généraux.

Mgr Mignon, très ancien membre de la Société, se trouvant absent lui aussi, M. le vicaire général Coulon veut bien le remplacer et célébrer la messe pour le repos des âmes de tous les membres de la Société décédés depuis cinquante ans. M. le chanoine Vallée, archiprêtre de la Cathédrale, et M. le chanoine Bruneau prennent place dans le sanctuaire.

Pendant la messe, les grandes orgues sont tenues par M. le chanoine Couillard, et des chants remarquablement exécutés, sous la direction très sûre de M. l'abbé Pioger, par un groupe de dames et de jeunes filles qui ont pris récemment le nom de *Chanteuses de Sainte Cécile.*

Digitized by Google

Tour à tour, ces très aimables et gracieuses chanteuses traduisent avec un charme pénétrant un *Ave Maria* de Perruchot, *Vere languores nostros* de A. Letti, l'*Adoro te* de Van Durme, un cantique de la Tombelle et le *De Profundis*.

Composé par M. le chanoine Couillard et interprété, pour les solos, avec un rare talent par Mlle Legeay, qui vient d'obtenir un prix au concours de l'Ecole municipale de musique, ce *De Profundis* produit un grand effet et une réelle impression.

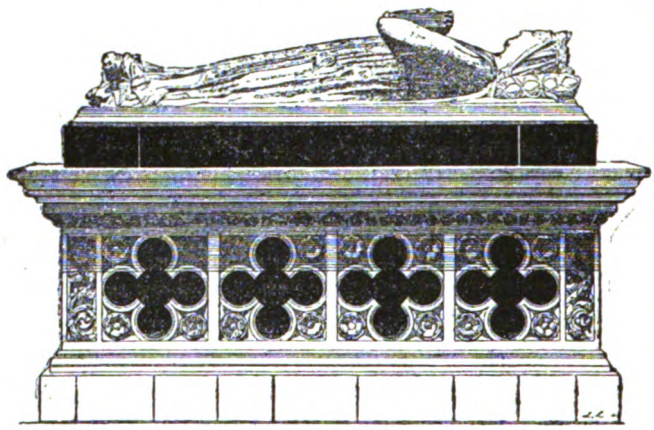

TOMBEAU DE LA REINE BÉRENGÈRE
A LA CATHÉDRALE DU MANS

Aussitôt la cérémonie religieuse terminée, MM. Robert Triger et de Linière s'avancent vers le tombeau de la Reine Bérengère, et, au nom de la Société, y déposent une superbe gerbe de fleurs.

Si simple qu'il soit, le geste apparaît émouvant à plus d'un assistant : tous, du moins, s'associent à cet hommage rendu, après sept siècles, à la belle et noble femme, auréolée par le malheur, qui fut la bienfaitrice de la ville du Mans et que les circonstances ont donné en quelque sorte pour patronne à la Société historique et archéologique du Maine.

Enfin, avant de se séparer, la foule entoure le président lui apportant un premier témoignage d'amicales sympathies.

Digitized by Google

RÉCEPTION A LA GARE.

Une heure plus tard, les membres du Bureau se retrouvaient à la gare pour y recevoir les éminents amis qui avaient bien voulu accepter leur invitation et n'avaient pu arriver dès le matin : M. Maurice d'Ocagne, membre de l'Institut, professeur à l'Ecole Polytechnique (1); M. Marcel Aubert, professeur à l'Ecole des Chartes, conservateur-adjoint des musées nationaux, directeur de la Société française d'archéologie ; M. Hubert Morand, rédacteur au *Journal des Débats ;* M. A. Celier, avocat à Paris, le dernier survivant des fondateurs de la Société ; M. Louis Savare, conseiller général du Calvados, représentant de la Société des Antiquaires de Normandie.

Ils ne tardent pas à être rejoints par MM. Raymond Chevallier, Laurain, Tournouer, le docteur Delaunay, vice-président de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, H. Batard et par trois amis personnels de MM. Robert Triger et Marcel Aubert : le colonel Savare, adjoint pendant la guerre au gouverneur militaire du Havre, M. Xavier Rousseau de la Société de l'Orne, auteur du livre « *Le Service télégraphique dans l'Orne pendant la guerre de 1870* », et M. Denis du Paty.

Le Bureau de la Société a tenu, en effet, à offrir à son président et à ses invités étrangers un déjeuner privé dans la salle réservée du buffet de la gare. Bien qu'il ait eu un caractère essentiellement intime et qu'il n'ait pas figuré au programme, ce déjeuner, organisé par M. de Linière et très bien servi par M. Salles, directeur du buffet, ne peut être passé sous silence (2).

Il mérite d'autant plus d'être mentionné qu'il a été l'occasion de manifestations bien amicales.

(1) La Société avait été heureuse aussi, dès la première heure, d'inviter le nouveau membre de l'Académie française, M. le duc de La Force, que des liens de famille très chers rattachent à la Sarthe. La mort trop récente du si regretté vicomte de Noailles avait contraint M. le duc de La Force à décliner l'invitation qu'il nous avait fait tout d'abord l'honneur d'accepter.

(2) La salle réservée du buffet pouvant contenir à peine vingt convives, on avait dû se restreindre à dix-neuf invitations.

D'autre part, trois membres du Bureau avaient dû s'excuser : M. P. Cordonnier-Détrie appelé à Paris pour affaires urgentes, M. le Chanoine Girard et M. A. Leroux, retenus par des amis venus au Mans pour la circonstance.

Digitized by Google

Au dessert, M. Raoul de Linière prend le premier la parole et prononce le toast suivant qui est fort applaudi :

MESSIEURS,

Notre Comité désirait très vivement recevoir aujourd'hui, en un déjeuner intime, comme à une table de famille, notre cher Président, M. Robert Triger dont nous fêtons la 25me année de présidence, et M. Alexandre Celier notre vénéré doyen, l'un des fondateurs de notre Société cinquantenaire.

Je leur exprime en votre nom, très simplement et sans discours, la joie que nous avons de nous trouver en ce moment réunis à leurs côtés, et de préluder aux manifestations de la journée par ces agapes familiales.

Nous sommes très heureux et très fiers de recevoir pour cette circonstance les distinguées personnalités qui ont bien voulu répondre aux invitations de la Société, lui apporter et apporter à son président les sympathies flatteuses des Sociétés savantes de Paris et de la Province.

Je remercie bien sincèrement au nom du Comité :

M. d'Ocagne, membre de l'Institut, toujours si bienveillant à notre Société.

M. Marcel Aubert, directeur de la Société française d'archéologie, qui a bien voulu accepter de venir présider notre séance solennelle.

M. Hubert Morand, rédacteur au *Journal des Débats*, représentant de la presse parisienne.

M. Raymond Chevallier, secrétaire général de la Société française d'archéologie.

M. Tournouer, président de la Société historique et archéologique de l'Orne, en même temps que notre très sympathique collègue M. Laurain, le distingué président de la Commission historique et archéologique de la Mayenne.

M. Louis Savare, délégué de la Société des Antiquaires de Normandie.

M. le docteur Delaunay, vice-président de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, la doyenne des Sociétés de la province, et notre dévoué collègue.

Je remercie aussi tous ces Messieurs, amis de notre Président, et dont la présence ici lui est, comme à nous, si agréable et si précieuse.

Je suis persuadé, Messieurs, d'être l'interprète de vos sentiments en levant mon verre en l'honneur de M. Alexandre Celier notre doyen, et de M. Robert Triger, notre cher Président.

M. Robert Triger, très sensible à des sentiments si délicatement exprimés, remercie M. de Linière, mais très brièvement,

Digitized by Google

en quelques mots seulement. L'heure qui s'avance ne permet aucun discours et pour ne pas arriver en retard à la séance de 14 heures on doit, non sans regrets, demander aux aimables convives de réserver leur éloquence.

M. Denis du Paty remet donc discrètement à M. Robert Triger, le texte, très joliment enluminé, d'un charmant acrostiche de circonstance, sous forme de *Supplique à la Reine Bérengère*, et M. Laurain, vraiment trop modeste, garde en poche, à l'insu du président, l'allocution dans laquelle il se proposait d'exprimer toute l'affectueuse sympathie de la Commission historique de la Mayenne pour sa sœur aînée du Mans.

Aujourd'hui du moins, la *Revue* tient à compenser le silence obligatoire du déjeuner en publiant cet acrostiche et ce toast, que la Société, comme le président, ne peut manquer d'accueillir avec une vive gratitude.

SUPPLIQUE A LA REINE BÉRENGÈRE

Reine, que la légende encore idéalise,
Obéis à ma voix ; en un splendide effort
Brise pour nous les liens qui te tiennent captive,
Esclave de la mort,
Ressuscite les preux et leur gloire passée...
Tous les grands souvenirs dont vit notre pensée,
Tous les hommes de cœur qui furent nos aïeux
Revivront à nos yeux,
Ignorants de nos faiblesses.
Garde, pour célébrer à jamais leurs prouesses,
Encore parmi nous, toujours vif et ardent,
Robert Triger, du Mans, notre cher Président.

H. Denis du Paty.

TOAST DE M. LAURAIN

Président de la Commission historique et archéologique de la Mayenne.

Monsieur le Président,
Messieurs,

Permettez-moi de m'associer et d'associer la Commission historique et archéologique de la Mayenne tout entière aux sentiments qui viennent d'être si chaleureusement exprimés.

Digitized by Google

Quand, en 1878 le Préfet de la Mayenne, à l'instigation de quelques amis des vieilles choses, créa notre Commission, votre Société avait deux ans et elle applaudit à cette fondation en faisant les vœux les plus sincères pour qu'elle réussit. Vos vœux nous ont porté bonheur et nos deux Sociétés ont vieilli comme deux sœurs, vous l'aînée, nous la cadette, sur un terrain naturellement délimité, dont chacune a cultivé sa part du mieux qu'elle a pu, l'une prêtant parfois à l'autre ses moissonneurs.

Votre récolte a été abondante : vos 82 volumes de mémoires l'indiquent assez. MM. de Linière et Gasnos nous en diront tout à l'heure la qualité. Je remarque seulement que, parmi les gerbes qui la composent, plusieurs ont été cueillies dans les champs du Bas-Maine et vous ont été apportées par les nôtres.

Je puis bien l'avouer — péché avoué est demi-pardonné : Quand j'écrivis en 1917, la notice de l'abbé Angot, j'éprouvai une sorte de jalousie rétrospective en voyant la coquetterie mise par le meilleur d'entre nous, qui fut aussi des vôtres, à vous donner ses premiers travaux, que la Commission de la Mayenne eût été heureuse d'accueillir. Cela montre en quelle estime il tenait votre revue.

Cette estime que beaucoup partageaient avec lui, les 25 années de votre présidence, mon cher Confrère, n'ont pas peu contribué à l'accroître par vos travaux personnels, par la vie que vous insuffliez à votre entourage, par votre entrain communicatif. Votre entrain ! C'est lui qui me frappa tout d'abord quand, il y a 30 ans, il me fut donné de vous rencontrer pour la première fois ici, où je visitais mon condisciple Chavanon arrivé dans votre ville quelques mois avant ma venue à Laval. Vous étiez jeune alors, presque aussi jeune qu'aujourd'hui, et déjà vous aviez l'autorité. Ce fut pour la Société historique du Maine un coup de chance, comme en ont les gens aimés des dieux, de vous prendre pour la conduire vers ses destinées. Il y eut des brisants sur la route. Vous les avez évités et maintenant vous naviguez en pleine mer, le vent en poupe et toutes voiles dehors.

Laissez-moi me joindre à l'équipage pour chanter les mérites du pilote.

Je bois à la prospérité de la Société historique du Maine et à son dévoué président.

Comme les souverains de jadis, la Société historique et archéologique du Maine s'honore toujours d'une parfaite exactitude. A l'heure fixée, les convives n'hésitent donc pas à s'arracher au charme de cette réunion intime, et même, ils gagnent à toute vitesse — en automobiles — la Salle municipale des Concerts où doit avoir lieu la grande séance du Cinquantenaire.

Digitized by Google

II

LA SÉANCE GÉNÉRALE

La Salle municipale des Concerts, ancienne Salle de spectacle du Mans, bâtie en 1775, demande, pour être bien remplie, au parterre et dans les tribunes, une assistance d'au moins cinq cents personnes.

Il avait tout d'abord semblé un peu téméraire d'espérer une telle assistance, un jour de la semaine, dans l'après-midi, pour une réunion de caractère très spécial, et, cependant, la salle ordinaire de la Société, à la Maison de la Reine Bérengère, étant beaucoup trop petite, il avait bien fallu chercher asile dans cette ancienne Salle de spectacle dont les Manceaux du XVIIIe siècle avaient été si fiers.

C'est dire combien le président et les membres du Bureau de la Société sont touchés, à leur arrivée à 14 heures, en trouvant la salle presque entièrement pleine, car il ne reste vacantes que quelques places de second rang dans les tribunes de côté. De plus, la vieille salle a revêtu sa parure des grands jours. La municipalité, non seulement l'a mise à la disposition de la Société à titre gratuit, mais elle a bien voulu la faire pavoiser, faire placer la rampe et le grand escalier de l'estrade, et le président de la Société d'horticulture, M. A. Gentil, a eu la délicate attention de faire orner cette estrade de plantes vertes et de fleurs.

Au premier rang prennent place : M. L'Hermitte représentant officiellement M. le Préfet de la Sarthe ; M. le commandant d'état-major Delaval, représentant M. le général Gascouin, commandant par intérim du 4e Corps d'armée ; M. le vicaire-général Coulon, représentant Mgr l'Evêque du Mans ; M. A. Le Feuvre, maire du Mans ; M. Lajus, président du Tribunal civil ; M. le général Pageot, commandant l'infanterie

Digitized by Google

de la 8e division ; M. le général Roger, commandant l'artillerie du 4e Corps; MM. les généraux Buhler et de Gastines; Mgr Hamonet, vicaire-général honoraire.

Autour d'eux, on remarque M. Foucault, adjoint au maire du Mans, et plusieurs membres du Conseil municipal; M. Castille, ancien maire, et M. Déan, ancien adjoint; les colonels Gasselin, Savare, et Debains; le colonel Joly Lyautey de Colombe, commandant le 31e d'artillerie; le commandant de Monhoudou et bon nombre d'officiers; de nombreuses notabilités ecclésiastiques, dont M. le chanoine Vallée, archiprêtre de la Cathédrale, Mgr Lepeltier, le R. P. dom Heurtebize, bénédictin de Solesmes, ancien secrétaire de la Société, M. le chanoine Marquet, secrétaire de Mgr l'Evêque du Mans, MM. les chanoines Couillard et Foin. On remarque encore M. Joly, président de la Fédération industrielle et commerciale, M. Potel, inspecteur des Forêts, M. Miriel, directeur de la Succursale de la Banque de France, M. Simon avocat, secrétaire de la *Société d'Agriculture, Sciences et Arts*, MM. Denis du Paty et Echivard, de la *Société des Amis des Arts*, M. Chancel, rédacteur en chef de *la Sarthe*, M. H. Batard, de Laval, M. X. Rousseau, d'Argentan, que rejoindront un peu plus tard, M. Vétillart, procureur de la République, et M. Edeline, vice-président du Tribunal (1).

Les dames aussi sont très nombreuses, autour de Mmes A. Le Feuvre, L'Hermitte, Lajus, générale Roger, de Mlle Pageot, de Mme Bardet, la vénérable mère du regretté poète dont on va bientôt applaudir une œuvre charmante, et de Mme la Directrice de l'Ecole normale d'Institutrices, qui a bien voulu amener quarante-cinq de ses élèves écouter la très instructive conférence de M. Marcel Aubert.

(1) Non sans regrets, on doit se borner à rappeler ces noms, pour ainsi dire officiels et relevés par la presse. Mais le Bureau de la Société garde la même gratitude à tous les assistants sans distinction, et les prie d'agréer tous ses meilleurs remerciements, ainsi que les autres personnes — au nombre d'une *centaine* au moins — qui avaient bien voulu exprimer au président, par lettres ou par cartes, leurs regrets de ne pouvoir venir à la réunion.

Digitized by Google

On nous pardonnera de ne citer, avec ces quelques noms, que Mmes la comtesse d'Angély-Sérillac, de Lorière et de la Biche, baronne de Sainte-Preuve et Léveillé, fille et petite-fille de l'éminent historien normand Léon de la Sicotière, Tournouer, Méry de Bellegarde et Lecointre, Mlle Marie Romet, venues spécialement, pour la circonstance, de divers points du département et du département de l'Orne.

Comme on l'a écrit, « monde ecclésiastique, monde militaire, société civile, tous sont représentés (1) », et représentés sans distinction d'opinions ni de milieux.

M. Marcel Aubert préside, entouré, au Bureau, de MM. d'Ocagne, Robert Triger, marquis de Beauchesne, A. Celier, Raymond Chevallier, Hubert Morand, autour desquels se groupent encore, sur l'estrade, les représentants des diverses Sociétés : MM. le Dr Delaunay, vice-président de la *Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, L. Savare, de la *Société des Antiquaires de Normandie*, Laurain, président de la *Commission historique et archéologique de la Mayenne*, Tournouer, président, et P. Romet, vice-président de la *Société historique et archéologique de l'Orne*, et aussi les membres du Bureau de la *Société du Maine*, MM. de Linière, de Lorière, chanoine Girard, X. Gasnos, A. Leroux et du Guerny. A son vif regret, M. P. Cordonnier-Détrie a été appelé à Paris, et M. Georges Durand, secrétaire général du *Syndicat d'initiative de la Sarthe*, retenu au loin à la dernière heure, a tenu aimablement à s'excuser par télégramme (2).

M. Marcel Aubert ayant déclaré la séance ouverte M. Robert Triger prend la parole en ces termes :

(1) *La Sarthe*, du 2 juillet 1926.

(2) En outre des excuses qui seront présentées plus loin par M. Robert Triger, on doit mentionner particulièrement ici celles de M. le colonel Durosoy, chef d'État-major du 4e Corps, de M. Lebert, président de la Chambre de commerce, de M. Lamorlette, inspecteur d'Académie, de M. le chanoine Ledru et de M. l'abbé Ch. Girault, directeur et secrétaire de *la Province du Maine*, de M. de Grandmaison, président honoraire de la *Société Archéologique de Touraine*, et de M. Jouanne, archiviste de l'Orne, secrétaire de la *Société historique et archéologique de l'Orne*.

Digitized by Google

Mesdames, Messieurs,

« En vous invitant à cette séance exceptionnelle de son Cinquantenaire, la Société historique et archéologique du Maine n'avait pas seulement pour but d'affirmer sa vitalité après un demi-siècle et de rappeler ses modestes travaux. Moins encore, elle ambitionnait d'attirer l'attention du grand public et de faire parler d'elle.

Elle se proposait un but plus élevé et plus noble.

Elle voulait, à l'occasion du Cinquantenaire de sa fondation, évoquer le souvenir des trop nombreux travailleurs et amis disparus pendant cette période, après lui avoir prêté le précieux concours de leurs talents ou de leurs fidèles sympathies.

Elle voulait rendre hommage à ses maîtres, à ses devanciers, à tous ceux qui lui ont frayé la voie, en donnant l'exemple de l'attachement à cette vieille province du Maine dont l'histoire offre des pages si brillantes.

La séance d'aujourd'hui est donc, avant tout, une séance commémorative qui exclut toute pensée de distraction ou de réclame, pour ne laisser place qu'à un exposé de faits rigoureusement exacts, à l'évocation de noms dont beaucoup vous restent connus et demeurent chers à bon nombre d'entre nous.

On ne pouvait accorder ce pieux souvenir aux disparus sans vous présenter tout d'abord un historique de la Société, sans vous rappeler les efforts de ses fondateurs et aussi les efforts des vivants, qui ont eu à cœur de continuer l'œuvre.

Cet exposé, je le crains, va vous paraître un peu long, un peu intime, malgré la forme très étudiée sous laquelle MM. Raoul de Linière et Xavier Gasnos vont s'acquitter de leur tâche. En les écoutant, vous aurez au moins la satisfaction de nous aider à remplir un devoir à l'égard de regrettés confrères qui ne peuvent plus compter sur d'autres récompenses que votre souvenir, et à l'égard de collaborateurs dont vous mêmes pouvez, Dieu merci, apprécier chaque jour encore dans la *Revue*, la fidélité et la valeur.

Digitized by Google

J'ai hâte d'ajouter, Messieurs, que vous aurez ensuite, au double point de vue littéraire et artistique, une très agréable compensation dans la communication de M. Marcel Aubert, qui a bien voulu nous faire l'honneur d'accepter la présidence de cette séance.

Professeur à l'Ecole nationale des Chartes, conservateur adjoint des Musées nationaux, directeur de la Société française d'archéologie, chevalier de la Légion d'honneur, M. Marcel Aubert continue aujourd'hui, avec une compétence et une autorité unanimement reconnues, les grands travaux de ses regrettés maîtres et amis, MM. Robert de Lasteyrie et Lefèvre-Pontalis, qu'il remplace si dignement dans leur chaire à l'Ecole des Chartes.

Il les continue en savant et en artiste.

C'est grâce à lui que paraît, en ce moment, le magistral ouvrage laissé inachevé par M. de Lasteyrie sur l'*Architecture gothique*. C'est grâce à son habile et excellente direction que la grande Société française d'archéologie, cette œuvre toujours si féconde d'Arcisse de Caumont, se maintient plus active, plus influente que jamais, comme vient de le prouver encore tout récemment le brillant Congrès de Rouen.

L'avenir réserve prochainement à M. Marcel Aubert bien d'autres titres flatteurs.

Aujourd'hui, la Société historique et archéologique du Maine est doublement heureuse et fière de voir son Cinquantenaire présidé par l'éminent successeur des de Caumont, des de Lasteyrie et des Lefèvre-Pontalis. Je remercie donc bien sincèrement M. Marcel Aubert, au nom de tous mes confrères, et vous, Messieurs, vous allez applaudir avec grand plaisir ses intéressants aperçus sur les *Richesses monumentales de notre ville du Mans*.

Mais, la Société française d'archéologie, dans son amicale sympathie pour l'un de ses plus anciens membres qu'elle a trop bienveillamment honoré du titre imposant d'inspecteur général, ne s'est pas contentée d'être représentée ici par son directeur lui-même. Elle nous a envoyé, en plus, son secrétaire général,

Digitized by Google

mon vieil ami, M. Raymond Chevallier, le dévoué et infatigable organisateur, depuis bientôt 40 ans, de ces superbes congrès qui obtiennent chaque année un si vif succès. Je serais bien ingrat de ne pas lui dire devant vous combien je suis sensible à cette preuve d'amitié (1).

M. Maurice d'Ocagne, membre de l'Institut, professeur à l'Ecole Polytechnique, officier de la Légion d'honneur, et M. Hubert Morand, rédacteur au *Journal des Débats*, membre du Conseil de l'*Alliance française*, ont daigné se joindre à M. Marcel Aubert. La présence à cette séance de représentants aussi éminents de la Science française et de la Presse parisienne nous apporte un surcroît d'honneur dont nous sommes quelque peu confus, mais profondément reconnaissants.

Avec non moins de gratitude, je salue autour d'eux les présidents et délégués des Sociétés auxquelles nous rattachent des liens particulièrement chers et intimes.

M. le docteur Delaunay le distingué vice-président de notre vieille *Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, la doyenne plus que centenaire de toutes les Sociétés savantes de la région, dont le vénérable président, M. A. Gentil, empêché par son âge de répondre à l'invitation, a eu l'aimable attention, en sa qualité de président de la Société d'Horticulture, de nous faire décorer cette salle par ses habiles jardiniers.

M. Laurain, l'érudit président de la *Commission historique et archéologique de la Mayenne*, une jeune sœur que bien des souvenirs communs unissent à notre Société.

M. Tournouer, lui aussi ancien élève de l'Ecole des Chartes. conseiller général de l'Orne, président de la *Fédération des Sociétés normandes*, et depuis vingt-cinq ans de la *Société historique et archéologique de l'Orne*, l'une des Sociétés provinciales les plus nombreuses, les plus actives et les plus prospères, qui nous a envoyé en plus l'un de ses vice-présidents, M. Paul Romet, également conseiller général de l'Orne.

(1) M. Deshoulières, directeur-adjoint de la Société, avait bien voulu, en outre, exprimer tous ses regrets de ne pouvoir se joindre à MM. Aubert et Chevallier.

Digitized by Google

Mon excellent ami, M. Louis Savare, ancien président du Tribunal de commerce de Caen, conseiller général du Calvados, délégué par la *Société des Antiquaires de Normandie* : cette importante Société a bien voulu se rappeler dans la circonstance qu'à mes débuts, j'avais été l'élève de plusieurs de ses membres ; mieux encore, elle a voulu affirmer une fois de plus, en se faisant représenter si aimablement à cette séance, qu'aujourd'hui les querelles homériques de jadis entre les Normands et les Manceaux appartiennent à l'époque préhistorique.

Nous devons, en outre, ici, un hommage tout spécial à l'un de nos concitoyens devenu parisien il y a trop longtemps, mais qui garde toujours dans sa chère ville du Mans de bien nombreuses et durables amitiés : M. Alexandre Celier.

M. Alexandre Celier est le dernier survivant des fondateurs de la Société. Depuis cinquante ans, il lui conserve un inaltérable attachement, et il représente parmi nous les amis de la première heure.

Sans lui, cette réunion n'eut pas été complète ; il compense au moins les très sincères regrets que nous cause l'absence de M. le vicomte d'Elbenne, le plus ancien, lui, des collaborateurs de la *Revue*, l'un des plus érudits aussi, et de mon très distingué et dévoué prédécesseur, M. le comte de Bastard, retenus par leur état de santé ; celle aussi de M. le duc de La Force, le nouveau membre de l'Académie française, qui serait des nôtres aujourd'hui sans un deuil tout récent et bien cruel.

Tous les trois, ainsi que M. le baron de la Bouillerie, l'un de nos anciens vice-présidents, m'ont chargé de vous offrir leurs excuses dans des termes dont nous avons été vivement touchés.

Enfin, MM. si j'ai des remerciements à adresser aux très aimables représentants de la Science et de l'Histoire, j'en dois beaucoup aussi à nos hautes autorités mancelles, qui ont daigné en ce jour mémorable témoigner leur intérêt à la Société historique et archéologique du Maine.

Digitized by Google

A M. le Préfet de la Sarthe, qui a tenu à se faire représenter ici officiellement par un ancien élève de l'École des Chartes, M. L'Hermitte, archiviste et conservateur départemental des Beaux-Arts.

A M. le général Gascouin, commandant par intérim du 4e Corps; rétenu au dernier moment, après nous avoir exprimé son désir de répondre personnellement à l'invitation, il a bien voulu déléguer M. le commandant Delaval, de son Etat-major.

A Mgr l'Evêque du Mans, en ce moment au Congrès de Chicago, qui, avant son départ, a daigné nous exprimer tous ses regrets, tous ses vœux, et que veut bien représenter M. le Vicaire général Coulon.

A M. Arsène Le Feuvre, maire du Mans, dont la présence est pour nous une flatteuse récompense des efforts de notre Société pour la conservation des monuments historiques de la ville, et nous permet de le remercier ici très sincèrement du généreux concours que les services municipaux ont prêté à la préparation de cette séance.

A M. Lajus, président du Tribunal civil.

A MM. les généraux Pageot et Roger, que la Société est si justement fière de voir s'intéresser à ses travaux.

Non seulement, Messieurs, votre présence donne un éclat exceptionnel au Cinquantenaire de la Société historique et archéologique du Maine, mais elle a, j'ose le dire, une portée plus haute. Elle fait en quelque sorte de cette séance une fête du travail intellectuel, du travail libre et volontaire. Elle apporte ainsi un encouragement à tous les travailleurs manceaux, à toutes les Sociétés locales d'études, qu'elles s'occupent de sciences, d'art, de littérature, d'histoire ou d'archéologie. Toutes, je n'en doute pas, en seront comme nous très honorées et joindront leurs remerciements à ceux que je viens de vous exprimer bien imparfaitement au nom de la Société historique et archéologique du Maine.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

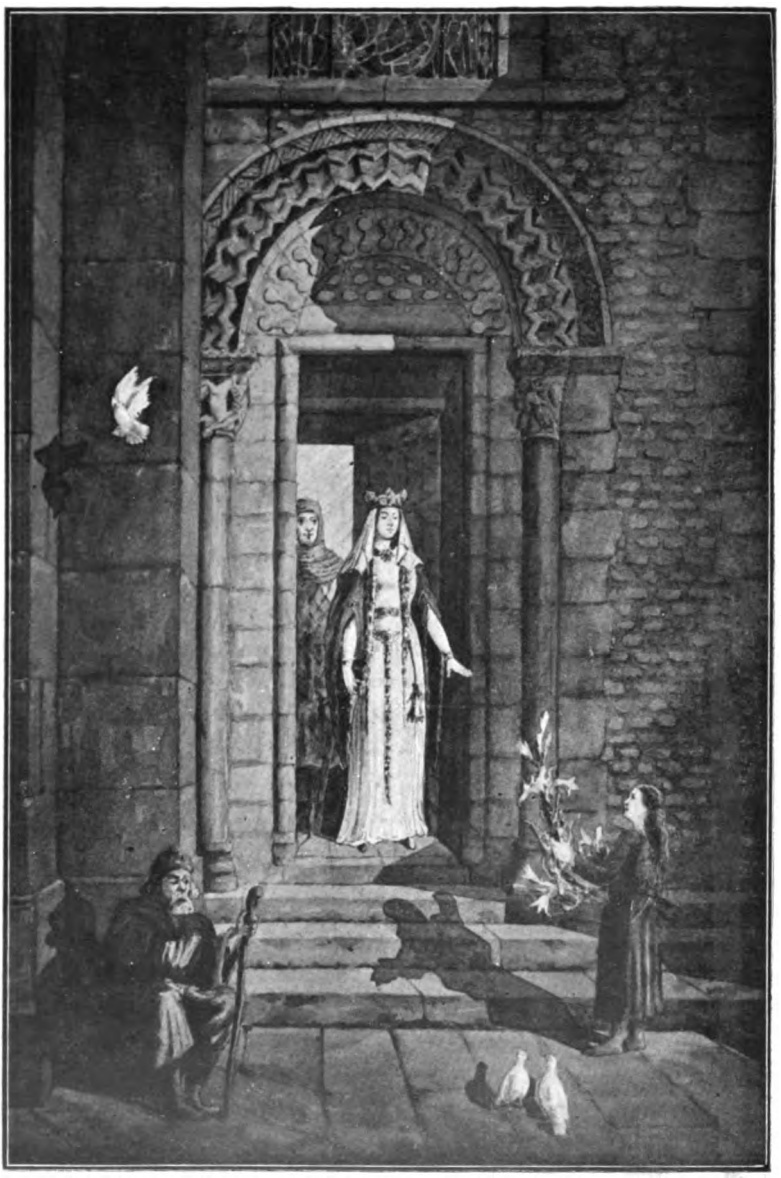

Cl. Blanchet, Le Mans

LA REINE BÉRENGÈRE SORTANT DE LA CATHÉDRALE

AQUARELLE DE M. ÉCHIVARD

(COLLECTION DE M. ROBERT TRIGER)

Digitized by Google

Sur l'invitation de M. Marcel Aubert, M. Raoul de Linière donne alors lecture de la première partie de l'historique de la Société, depuis la fondation jusqu'en 1900. M. Xavier Gasnos présentera ensuite la deuxième partie, qui comprendra les vingt-cinq années de la présidence de M. Robert Triger.

Cet historique étant forcément assez long et ne pouvant être résumé, il semble préférable, pour ne pas alourdir le compte rendu de la séance, d'en rejeter le texte intégral à l'appendice.

Afin de reposer quelques instants les rapporteurs et les auditeurs, on avait, d'ailleurs, cru devoir placer un intermède entre les deux parties, en demandant à un jeune artiste de talent, M. Robert Vaillant, de déclamer l'une des plus jolies poésies du regretté René Bardet : *Rêverie de la Reine Bérengère, dame du Mans.*

Il n'y avait pas, devant un auditoire manceau, à faire connaître René Bardet, ce jeune poète si attaché à sa chère ville du Mans, dont le beau et rare talent méritait dès 1910, à l'Académie française, le prix Sully Prudhomme.

M. Robert Triger rappelle seulement qu'ancien élève du lycée du Mans, licencié en droit, René Bardet a été enlevé trop prématurément, en 1913, à l'affection des siens et à l'estime de ses compatriotes, à l'âge de 29 ans. Il ajoute que la Société historique et archéologique du Maine est heureuse de la circonstance pour rendre à la fois hommage à la Reine Bérengère, son illustre patronne, et à un jeune poète de grand avenir qu'on peut, avec les Régnier, les Richepin et les Dorchain, saluer comme l'un des plus délicatement inspirés de nos poètes contemporains.

Bien que la *Rêverie de la Reine Bérengère* ne soit pas inédite (1), nous n'hésitons pas à la reproduire ici, convaincu qu'elle sera relue avec grand plaisir.

(1) Publiée dans le dernier volume des poésies de René Bardet : *Dernier Bouquet*, Paris, Alphonse Lemerre, 1922, un vol. in-12, p. 99-102.

Digitized by Google

RÊVERIE DE LA REINE BERENGÈRE

DAME DU MANS

Au Mans, en son hôtel de Saint-Pierre-la-Cour,
Parmi le grand silence et l'ombre de sa chambre
Où tremble en poudroyant le soleil de novembre,
Le soleil tiède et blond qui meurt avec le jour,

Assise en sa cathèdre, auprès de la fenêtre,
La reine Bérengère est là, qui rève et lit ;
Son corps flexible et long doucement s'amollit
Sur le rouge coussin, dans un vague bien-être.

Elle rêve, accoudée en ses simples atours.
Un charme délicat d'elle émane et s'épanche ;
Son visage très pur sur son missel se penche,
S'affine, diaphane, en gracieux contours.

Par tout l'appartement règne une paix claustrale
Dans une odeur de cire ; et la reine peut voir,
Evoquant la prière et le pieux devoir,
Se dresser sur la ville, au loin, la cathédrale.

Comme un profil de sainte au cadre des vitraux,
Elle semble lointaine, et sur sa rose joue,
Dans ses cheveux d'un blond cendré le soleil joue,
Et la nimbe de l'or des rayons vespéraux.

Lit-elle ? Songe-t-elle aux saintes Ecritures ?
Non. Sur le lourd psautier entr'ouvert dans sa main,
Son regard vainement fixe le parchemin
Qu'enluminent des fleurs et des miniatures.

Mais, reine sans royaume et veuve sans enfants,
La fille du Midi, la douce Bérengère,
En sa ville du Nord se sent plus étrangère,
Plus seule, et se souvient de ses jours triomphants.

Digitized by Google

Lorsqu'elle était la fille heureuse du roi Sanche
Et lorsqu'elle jouait, petite, aux osselets,
Dans l'ardente Navarre, au fond du grand palais
De Pamplane, avec sa sœur, la comtesse Blanche.

Ensuite elle se voit, vierge au corps élancé,
Voguant sur une nef, en sa vingtième année,
Sous l'azur, à travers la Méditerranée,
Rejoindre en Terre-Sainte un royal fiancé.

Puis, dans Chypre conquise, en mai, ses épousailles
Somptueuses avec Richard Cœur-de-Lion,
Qui ramène avec lui, par la loi du talion
La fille d'Isaac Comnène en représailles.

Mais à Jaffa, sous des cieux d'or incarnadin,
Voici de premiers pleurs sur son candide ovale,
Pour la captive d'hier, aujourd'hui la rivale,
Que suit comme un enfant le cruel paladin.

. . . . . .

Pourtant, par ce soir pâle et résigné d'automne,
Les membres et l'esprit las d'un passé trop beau,
S'attendrissant encore sur l'époux au tombeau,
Bérengère aux coussins de velours s'abandonne.

En vain, pour écarter le songe familier,
Elle a baissé les yeux vers son beau livre d'heures,
Est-ce l'ombre? Est-ce toi, pauvre femme, qui pleures?
Ses yeux ne peuvent lire et son cœur oublier...

Car elle a déjà fui, l'heure dorée et brève.
Et dans la vaste pièce où se glisse le froid,
La reine Bérengère au jour brun qui décroît
N'est qu'une forme vague, immobile, qui rêve.

La ville dans la nuit s'allume peu à peu ;
A l'église, tout près, lentement sonne l'heure,
Et Bérengère, dans un frisson qui l'effleure,
Sent son âme se tendre, implorante, vers Dieu.

. . . . . .

Digitized by Google

Fort bien dite par M. Robert Vaillant, cette jolie poésie soulève de multiples applaudissements (1).

Mais, à vrai dire, elle n'était pas nécessaire pour « réveiller » l'auditoire. En dépit de la chaleur et de leur longueur inévitable, les deux rapports de M. de Linière et de M. Gasnos, sont écoutés avec une attention très soutenue. La presse voudra bien même les déclarer « fort intéressants » en écrivant : « Silhouettes des présidents et des collaborateurs successifs, « excursions à travers les plus beaux sites archéologiques de « la région, études savantes publiées dans la *Revue* ou sous le « patronage de la Société, réceptions des Sociétés étrangères, « collaboration éclairée et efficace dans la conservation de nos « monuments du passé, autant de tableaux que les deux rap- « porteurs brossèrent à larges traits, assez précis cependant « pour donner une notion exacte de l'utile labeur auquel « s'arrêtèrent nos érudits locaux pendant ce demi-siècle (2) ».

Dès que M. Marcel Aubert a remercié et félicité MM. de Linière et Gasnos, une très flatteuse surprise vient accroître l'intérêt de la séance.

M. Maurice d'Ocagne, qu'on avait déjà entendu au Mans, avec tant de plaisir, à l'inauguration du monument Bollée, en 1920, fait à la Société historique et archéologique du Maine l'honneur d'une de ses remarquables improvisations, toujours si goûtées et si applaudies, et il voudra bien en reconstituer le texte pour ce compte rendu (3).

(1) Dans ce même volume, se trouve une autre poésie de René Bardet consacrée à la Reine Bérengère, « *Dernière bonne œuvre et trépas de la Reine Bérengere* » publiée pour la première fois en 1913 par la *Revue hist. et arch. du Maine*, LXXIV, p. 202.

(2) *Le Pays Sarthois*, du 3 juillet 1926.

(3) Inspecteur général des Ponts et Chaussées, professeur à l'École Polytechnique, M. d'Ocagne était venu au Mans, en effet, assister le 31 octobre 1920, avec M. Le Trocquer, alors Ministre des Travaux publics, à l'inauguration du Monument Léon Bollée ; il y avait prononcé un très beau discours dans lequel il avait rendu spécialement hommage à l'inventeur-constructeur des machines à calculer.

Digitized by Google

ALLOCUTION DE M. D'OCAGNE

Membre de l'Institut.

Messieurs,

« N'étant pas un spécialiste des études auxquelles se consacre votre Société, j'étais loin de m'attendre à l'honneur que vous avez bien voulu me faire de me convier à cette belle réunion. Vieux Parisien de Paris, avec de lointaines origines bas-normandes, je ne saurais, d'autre part, me dissimuler que je ne suis Manceau que par occasion, mais occasion, il est vrai, si fréquemment renouvelée depuis plus de soixante ans que — encouragé en cela par l'accueil plein d'un charme exquis que je reçois en ce pays — je finis par me sentir un peu des vôtres et ne pas trop m'étonner de me trouver parmi vous pour célébrer d'un même cœur une fête d'un caractère aussi purement local que celle-ci. Veuillez donc recevoir tous mes remerciements pour l'aimable pensée que vous avez eue de m'y associer.

Une Société comme la vôtre, Messieurs, remplit une mission qu'il n'est pas exagéré de qualifier de premier ordre, en contribuant, dans une large mesure, au maintien de nos meilleures traditions nationales faites des souvenirs particuliers recueillis dans toutes les régions de la France.

Quoi de plus captivant que l'étude approfondie du passé de notre cher pays, que l'évocation précise, puisée aux sources les plus sûres, de la vie de nos pères et du cadre où elle s'est déroulée ? Que d'utiles enseignements à tirer de là pour nous, et quelle satisfaction ainsi donnée à notre curiosité toujours en éveil sur de tel sujets !

En chacune de nos provinces, des Sociétés d'histoire locale s'efforcent, dans un labeur non moins persévérant que désintéressé, d'ajouter de nouvelles richesses au trésor de cette précieuse documentation, fixant ainsi les divers traits de ce qu'on peut appeler le visage de la France.

Digitized by Google

Honneur aux vaillants pionniers qui se dévouent sans compter à une œuvre aussi méritoire ! Chacun d'eux a droit à une part de notre reconnaissance.

Mais nous savons aussi que pour entretenir chez eux le feu sacré, pour coordonner et faire valoir leurs efforts, il faut qu'au centre de chacune de ces Sociétés agisse une sorte d'animateur, un de ces hommes dominés par la passion de la recherche qui finissent par confondre, en quelque sorte, leur propre existence avec celle même de la Société.

Chez vous, Messieurs, on sait avec quel inlassable dévouement, quelle parfaite compétence doublée d'une si réelle modestie, quelle souriante bonne grâce enfin, ce rôle est tenu par l'excellent M. Triger dont vous fêtez les noces d'argent présidentielles en même temps que les noces d'or de votre Société.

Je vous demande donc la permission de lui exprimer les souhaits que je forme bien cordialement, ainsi que vous tous, pour qu'il occupe longtemps encore le poste de choix où l'ont appelé et maintenu vos suffrages pour le plus grand profit de votre Société, en même temps que je vous prie, Messieurs, d'agréer mes vœux les plus sincères pour la constante prospérité de cette Société ».

Ainsi que le dira encore la presse locale, M. d'Ocagne ne pouvait exprimer dans une plus belle langue tout le bien qu'il pensait de la Société dont il était l'hôte (1) et son amicale sympathie pour le président, qui restera, comme tous les assistants, bien reconnaissant de l'aimable intervention de l'éminent savant, membre de l'Académie des Sciences.

Ce n'était, toutefois, qu'un prélude.

M. Marcel Aubert se lève à son tour pour la conférence sur *les Richesses monumentales de la Ville du Mans*, qui devait être la principale attraction archéologique et artistique de cette mémorable séance.

(1) *L'Ouest-Eclair*, du même jour.

Digitized by Google

LES RICHESSES MONUMENTALES
DE LA VILLE DU MANS

Messieurs,

Le titre de cette causerie a pu vous surprendre ; il semble bien outrecuidant qu'un étranger à votre ville vienne vous parler de vos monuments. Je le confesse, et suis un peu gêné de vous entretenir de choses que vous connaissez mieux que moi. Si, cependant, cédant aux suggestions de votre président, j'ai cru devoir choisir ce sujet, c'est qu'il m'a paru que les monuments du Mans étaient à la base même de cette réunion et qu'il était juste qu'ils fussent, eux aussi, à l'honneur.

En vous parlant de la cité ou de la cathédrale, c'est encore de la Société archéologique que je vous parlerai, et de son Président que nous fêtons aujourd'hui avec grande joie. N'est-ce pas grâce à vos travaux, Messieurs, — M. d'Ocagne vient de le rappeler, — à vos recherches minutieuses dans les archives publiques et privées, aux longues veilles passées à dépouiller les comptes et les cartulaires, que nous connaissons les moindres détails de leur histoire ?

N'est-ce pas aussi grâce à votre vigilance toujours plus active, grâce à vos soins toujours plus attentifs, que nous pouvons encore les contempler aujourd'hui ?

Tel est le double rôle des Sociétés savantes : étudier et faire connaître les monuments dont elles ont la garde, et protéger contre les mille dangers qui les menacent ces monuments qu'elles nous ont fait connaître. Vous n'avez pas manqué à votre tâche, Messieurs, et l'on ne saurait trop avoir de reconnaissance pour ceux qui, comme vous, consacrent leur temps, leur peine, leur soin, à ces édifices qui sont l'orgueil de votre cité.

Votre rôle dans la conservation des monuments anciens est

Digitized by Google

considérable. Les pouvoirs publics, même les mieux disposés, sont trop souvent désarmés ou impuissants : mal renseignés ou renseignés trop tard, ils ne peuvent agir. C'est à vous de prévoir et de prévenir ceux qui ont la charge de l'exécution : une décision simple, prise à temps, supprimera souvent bien des causes de difficultés ultérieures. Nous sommes les dépositaires de ces trésors que nous ont légués nos aïeux : les Sociétés savantes en sont les gardiens et les défenseurs nés. Certes, nous comprenons les nécessités de la vie présente, et nous sommes les premiers à applaudir au progrès. Mais, Messieurs, ce progrès n'est pas en contradiction avec le passé, et nous devons faire tous nos efforts pour concilier les désirs de l'avenir avec tout ce que nous enseigne d'énergie, de grandeur intellectuelle et morale, la longue tradition des monuments du passé. C'est dans cette double pensée que les Sociétés savantes doivent toujours collaborer avec les pouvoirs publics.

Ces magnifiques édifices qui en une théorie ininterrompue proclament nos gloires anciennes et récentes, nous en trouvons partout sur le sol de notre belle France, mais bien rarement en aussi grand nombre et d'une qualité aussi éminente que ceux que vous avez l'honneur de posséder.

Je ne voudrais pas, dans une énumération fastidieuse, dresser la liste de ces belles maisons de la fin du moyen âge et de la Renaissance, universellement connues, sous des noms d'emprunt, d'ailleurs, votre maison de la Reine Bérengère, celle d'Adam et Eve, combien d'autres encore, ni de tous ces couvents, ces hôtels, qui marquent à travers les siècles la prospérité de votre ville, et dont votre président vient de nous conter l'histoire en un gros volume qui, nous le souhaitons tous, sera suivi de plusieurs autres.

J'évoquerai les richesses de vos musées, où triomphe la plaque émaillée de Geoffroy Plantagenêt que vous envient le Louvre et le British Museum. Je rappellerai encore que votre Musée archéologique a été érigé en 1846, à l'instigation de M. de Caumont et de la Société française d'archéologie,

Digitized by Google

dont les rapports avec la Société archéologique du Maine ont toujours été très étroits. Nous sommes fiers, Messieurs, de ces sœurs plus jeunes qui reçurent de notre Société l'élan qui leur a permis de partir, et heureux d'applaudir à leur plein épanouissement.

Votre cité, Messieurs, possède l'enceinte gallo-romaine la mieux conservée qui soit parvenue jusqu'à nous et vos titres de noblesse se dressent partout sur votre acropole.

Je sais avec quelle piété vous veillez sur ces restes, et comment, aidés par M. le Maire et la municipalité, vous ne cessez de protéger et de mettre en valeur les courtines et les tours de votre enceinte, qui depuis plus de quinze siècles témoignent de la grandeur de votre cité, et à l'abri de laquelle s'est développée votre belle ville. Certes, on trouve dans d'autres villes de France, ici les fondations d'une tour, là les restes d'un mur de la cité gallo-romaine ; mais vous, Messieurs, vous pouvez montrer l'enceinte presque entière, et le visiteur ne peut se défendre d'un mouvement de surprise et d'admiration, en contemplant ces formidables défenses accrochées à la colline où s'était concentrée la vie de la cité, et dont les murs aux assises régulières régulièrement coupées de lignes de briques — on connaît la technique parfaite des ingénieurs romains, — s'appuient sur ces gros blocs qui forment les fondations, et qui sont des frises, des entablements, des colonnes arrachées à la hâte aux temples et aux palais romains.

Combien vénérables encore par les souvenirs qu'elles évoquent et par ce qu'elles conservent de témoins des temps reculés vos basiliques du Pré et de la Couture, la première, église de l'abbaye bénédictine élevée sur l'emplacement du tombeau de saint Julien, évêque du Mans, reconstruite aux XIe et XIIe siècles ; l'autre, qui se dresse également sur le lieu de la sépulture d'un de vos saints évêques, Bertrand, plus importante encore pour l'archéologue et l'historien d'art. Notre-Dame de la Couture a été l'objet de savantes études de votre président, de

Digitized by Google

M. le chanoine Ledru, de M. Julien Chappée, et aussi du cardinal archevêque de Paris, qui était alors l'abbé Dubois, vicaire de la Couture, et qui n'a cessé de témoigner de l'intérêt qu'il porte à cette église où s'écoulèrent les premières années d'un ministère qui devait être si fécond en grandes œuvres, et produire de si magnifiques résultats.

Arrêtons-nous, si vous le voulez bien, quelques minutes à cette belle église. Sa crypte était terminée à la fin du xe siècle, et son chœur commencé peu après sur un plan si beau et si grandiose qu'il sera bientôt copié dans toutes les églises. C'est en effet là que nous trouvons un des plus anciens exemples du fameux plan du chœur entouré d'une large galerie que l'on appelle déambulatoire, sur laquelle s'ouvrent des chapelles. La nef fut bâtie également au xie siècle, et il en subsiste encore, en partie, les murs latéraux. Dans un de ces murs, au nord, se trouve, sur le piédroit d'une petite porte, un des plus vénérables témoins de la sculpture. C'est une figure de Christ au nimbe crucifère, Christ debout et enseignant, ancêtre direct du « Beau Dieu » des grandes cathédrales du xiiie siècle, figure épaisse et lourde, raide encore, dégagée à peine du bloc de pierre dans laquelle elle a été taillée, mais combien émouvante, avec ses traits grossiers et ses bourrelets qui dessinent les plis des vêtements. On y sent les efforts de l'artiste encore malhabile pour copier dans la pierre quelque figurine d'orfèvrerie en repoussé, et nous pouvons le considérer comme un des premiers exemples, au nord de la Loire, de la renaissance de la sculpture sur pierre au xie siècle.

La nef du xie siècle comprenait un vaisseau central et des bas-côtés. Après l'incendie de 1180, on dut la reconstruire, et sous l'influence des grandes églises à nef unique de l'Ecole de l'Ouest, nef couverte de coupoles dans le Périgord et le Quercy, de voûtes en berceau puis de voûtes d'ogives bombées dans le Bordelais, le Poitou et l'Anjou, on décida, ici comme à la cathédrale d'Angers, d'abattre les murs gouttereaux du vaisseau central, de renforcer et surhausser les murs des bas-côtés. On eût ainsi une belle nef large de plus de 15m70,

Digitized by Google

très éclairée, couverte de trois puissantes voûtes d'ogives à six compartiments, très représentative de cet art, moins pittoresque peut-être qu'en d'autres régions, mais plus modéré, plus calme, plus apaisé, qui est le vôtre.

A la fin XIIIe siècle, une façade fut montée devant la nef, et le portail illustré à la mode d'alors d'un Jugement dernier, où l'on a voulu voir, à la tête des élus, le roi saint Louis, ce qui nous reporterait aux dernières années du XIIIe siècle, Louis IX ayant été canonisé le 11 août 1297.

C'est même du XIVe siècle que l'on est tenté de dater les grandes statues des piédroits, statues d'apôtres, de proportions trapues, un peu lourdes sous leurs vêtements aux nombreux plis, aux étoffes agitées, évasées à leurs pieds. Un artiste plus âgé ou plus traditionaliste de cet atelier a exécuté le saint Jean. Nous ne devons pas nous étonner, Messieurs, de rencontrer dans un ensemble de sculpture aussi considérable, des disparates : le maître d'œuvre donne le parti général, les directions iconographiques, mais les artistes qui exécutent travaillent chacun suivant son génie propre, et point n'est besoin d'invoquer des réfections ou des reprises dans l'exécution pour expliquer les variations de style que nous pouvons remarquer.

Je ne veux pas quitter l'église de La Couture, sans saluer les quelques statues qui subsistent du rétable qui décorait, au XVIe siècle, le maître-autel, le saint Pierre et le saint Paul, et surtout votre fameuse Vierge, si élégante, si délicate, si distinguée, si vivante dans son type d'idéale beauté, que mon maître, le comte Robert de Lasteyrie a autrefois étudiée, et qu'il a montrée, après M. Paul Brindeau, être un chef-d'œuvre de Germain Pilon.

Dans cette rapide revue de quelques-uns de vos monuments, il me reste à vous entretenir de votre cathédrale. Ici, Messieurs, les guides affluent, et nous aurons pour nous diriger, M. le chanoine Ledru et M. Robert Triger, M. Gabriel Fleury, et mon pauvre maître Eugène Lefèvre-Pontalis, que nous ne pouvons nous consoler de ne plus voir à notre tête, et qui aurait

Digitized by Google

certainement voulu présider cette cérémonie, où je ne saurais le remplacer. Il me faudrait citer encore les travaux de Viollet-le-Duc, et de l'architecte Pascal Vérité, et de tous ceux qui ont apporté leur contribution à l'histoire de cet édifice considérable, de ses vitraux, de son trésor, Hucher, Stein, Henri Chardon, l'abbé Launay, l'abbé Persignan.

Les « Actes des évêques du Mans », publiés par M. l'abbé Busson et M. l'abbé Ledru, donnent des détails précis sur les diverses reconstructions de la cathédrale. L'église primitive, en ruines au VIIIe siècle, restaurée par Charlemagne, avait été incendiée par les Normands. L'évêque Vulgrain, dans la deuxième moitié du XIe siècle, entreprend la reconstruction du chœur, mais, faute de bonnes fondations, le monument s'écroule. L'évêque Arnaud et son successeur Hoel remontent le chœur et le transept. Hildebert de Lavardin élève la nef au début du XIIe siècle. Son architecte, Jean, venait de l'abbaye de Vendôme, qui ne cessait de réclamer son retour, mais le moine Jean s'attardait au Mans, et même il entreprit un pélerinage à Jérusalem, ce dont son abbé le réprimanda vertement. Un premier incendie, en 1134, menace l'Eglise ; en 1137 les flammes détruisent les charpentes, les vitraux, les sculptures qui décoraient les parties hautes des murs, et le peuple, brisant les portes, réussit à grand peine à sauver la châsse de saint Julien.

Hugues de Saint-Calais, qui fut évêque de 1136 à 1145, commence la restauration de l'édifice, terminée par son successeur, Guillaume de Passavant ; les voûtes étaient montées et les travaux achevés pour la dédicace qui eut lieu le 28 avril 1158.

De ces travaux je ne voudrais retenir que le fameux portail percé au sud de la nef, commencé sans doute par Hugues de Saint-Calais, peu après l'incendie de 1137, et abrité sous un porche ajouté après coup par Guillaume de Passavant, au moment où l'on montait les grandes voûtes de la nef, c'est-à-dire un peu avant 1158, comme l'a fort bien établi M. Gabriel Fleury dans son beau livre sur les portails imagés du XIIe siècle.

Vous en connaissez la composition : au tympan règne le Christ en majesté entre les symboles évangéliques, motif ico-

Digitized by Google

nographique fréquent dans les portails romans et que l'on retrouve encore à Chartres et à Bourges. Dans les voussures qui encadrent le tympan, au lieu des vieillards de l'apocalypse que l'on trouve généralement, se voient une série de petites scènes d'une iconographie des plus originales, presque unique en cette place, à cette époque, et disposée avec une maladresse qui montre l'embarras où était l'artiste pour ordonner le programme qui lui avait été dicté, sans trouver à s'aider d'aucune œuvre antérieure. Ces petites scènes racontent l'histoire de l'Enfance et de la Vie publique du Christ, et la disposition des groupes témoigne d'une naïveté curieuse, le massacre des innocents est dispersé en cinq ou six groupes ; les noces de Cana en plusieurs également ; saint Jean-Baptiste enseigne les Juifs placés à un niveau plus bas que lui, et montre l'Agneau de Dieu situé derrière lui. Mais si l'artiste s'est senti mal à l'aise dans la décoration de ces voussures, il triomphe dans l'exécution des petites scènes, et il a eu çà et là des trouvailles de génie, où son imagination n'a d'égale que la force même de son observation : je pense notamment à cette mère d'un des groupes du Massacre des Innocents, qui serre dans ses mains et presse sur sa poitrine la tête détachée du tronc de son enfant, en un geste effroyablement émouvant, que n'eussent pas osé les plus grands réalistes du XVe siècle.

De chaque côté de la porte s'allongent ces grandes figures découpées à la taille de la colonne sur laquelle elles s'appuient, telles qu'il y en avait au triple portail de Saint-Denis, telles que vous pouvez les admirer encore au portail royal de Chartres, à Bourges, à Angers, et dans une suite d'ensembles de la deuxième moité du XIIe siècle, jusqu'à la belle porte de Notre-Dame de Senlis, d'où sortiront les portails des grandes cathédrales du XIIIe et du XIVe siècle.

Ces prophètes, ces rois de l'Ancien Testament, préfigures et ancêtres du Christ, David, Salomon, serrés, comme dans un fourreau, dans leurs étroits vêtements, ces femmes aux belles robes plissées au petit fer, aux longues manches tombant jusqu'au sol, la tête encadrée de nattes tressées avec soin, la reine de

Digitized by Google

Saba, la Sibylle, nous apparaissent comme les types éternels de ces familiers du Dieu de l'Ancien Testament, types surhumains, plus étonnants peut-être dans leur éloignement que les figures plus humaines du XIIIe siècle. Et l'on se prend à évoquer ces autres statues, si puissantes et si originales dans leur austérité un peu distante, des belles jeunes filles qui ont précédé sur l'Acropole, les figures plus aimables et plus charmantes, mais moins grandioses, des vierges des Panathénées.

Dans cette famille des portails aux grandes statues allongées, le portail du Mans occupe une place d'honneur. Très proche par son style du portail royal de Chartres dont les statues — celles de la porte centrale — présentent avec celles du Mans, des ressemblances qui vont jusqu'aux plus petits détails, à peu près contemporain des statues du portail occidental de Saint-Denis, autant qu'on en peut juger d'après les dessins que nous en a laissés Bernard de Montfaucon, bien antérieur aux portails d'Angers et de Bourges, il justifie pleinement les dates qu'on lui attribue, entre 1140 et 1150. Il est donc un des plus anciens de la série. Un détail de sa composition le rapproche même, plus que les autres, sans pourtant que l'on puisse affirmer autrement son antériorité, de la statuaire du Languedoc, — et plus précisément de Moissac, — qui, avec la Bourgogne, a présidé à la renaissance de la sculpture sur pierre à la fin du XIe siècle. Sur les piédroits de la porte sont sculptés en réserve, comme au cloître de Moissac, les apôtres saint Pierre et saint Paul. Mais je serais plus porté à voir dans cette technique primitive une sorte d'archaïsme plutôt qu'une marque de haute antiquité. Dans ces portails du nord de la Loire, les figures d'apôtres apparaissent pour la première fois auprès des patriarches et des prophètes de l'Ancien Testament ; — elle ne se retrouveront que plus tard à Saint-Loup de Naud, près de Provins, — et ces deux grands reliefs, malgré l'originalité de leur technique, ne peuvent faire remonter notre portail au delà des dates de 1140 à 1150 que nous lui avons attribuées ; peut-être même faut-il les identifier avec les deux « images de saint Pierre et saint Paul » que mentionne le nécrologe parmi les donations faites à son église

Digitized by Google

par le grand évêque Guillaume de Passavant, qui monta sur le siège du Mans en 1145.

La reconstruction du chœur, commencée peu après 1217, époque où l'évêque Hamelin obtint du roi l'autorisation de renverser le mur de l'enceinte gallo-romaine pour l'agrandissement de la cathédrale, était terminée en 1254. A cette époque les travaux étaient achevés, mais le sol encore encombré d'échafaudages et de gravois. Dans sa hâte de voir revenir les reliques de saint Julien et rétablir le culte, la population s'employa à aider les ouvriers : hommes, femmes, enfants s'embauchèrent et ils eurent tôt fait de débarrasser l'église. Puis on fabriqua des cierges pour la fête de la translation des reliques. Les vignerons arrivèrent quand tout était prêt, et ils se dirent entre eux, — c'est l'historien des « Actes des évêques du Mans », qui nous rapporte cette charmante anecdote — : « Les autres vont éclairer l'église pour quelques heures, nous, nous l'illuminerons pour l'éternité », et ils offrirent la grande verrière où sur cinq panneaux est peinte la vendange, et qui flamboye encore dans le déambulatoire au nord du chœur.

On ne sait ce qu'il faut admirer le plus dans le chœur de son plan, de son élévation intérieure ou de son aspect extérieur. Ce plan à double déambulatoire se voit déjà à Bourges, où l'architecte l'avait copié sur celui de Notre-Dame de Paris, comme je l'ai montré autre part, mais ici, quelle ampleur, quelle richesse dans cette couronne de chapelles qui s'ouvrent sur ce double déambulatoire et enveloppent le chœur. Les architectes de Coutances et de Tolède s'en sont souvenu, et l'ont reproduit plus ou moins heureusement. Sur le plan dressé par un architecte formé sans doute sur les chantiers des grandes cathédrales de l'Ile-de-France, on commence à élever les chapelles rayonnantes, réservant encore l'ancien chœur pour la continuation du culte. Un architecte normand, deux peut-être si l'on veut bien considérer les différences de parti qui apparaissent entre les travées de l'abside et les autres, élèvent ensuite le nouveau chœur, avec ses colonnes géminées, ses grandes arcades sur lesquelles posent directement les meneaux

Digitized by Google

des fenêtres hautes, sans l'intermédiaire de cette arcature, de ce triforium, conservé encore dans le premier déambulatoire, élévation hardie, qui surprend dans une construction du deuxième quart du XIIIe siècle, et qui ne deviendra courante qu'aux XIVe et XVe siècles, parti qui marque la perfection même de l'art gothique : la cathédrale n'est plus alors que cette châsse de verre que rêvaient les premiers maîtres gothiques, réduite à son ossature de pierre portant les voûtes, raidie à l'extérieur par ces grands bras que l'on appelle les arcs-boutants. Et, entre ces minces piles de pierre, s'ouvrent toutes grandes les baies remplies de vitraux lumineux, où nos ancêtres aimaient à voir se dérouler, comme dans l'azur du ciel, les scènes de la Légende Dorée, et qui donnent à votre cathédrale son aspect si particulier, cette atmosphère nacrée que l'on ne retrouve que dans les grandes cathédrales encore riches de leurs vitraux anciens, Chartres, Troyes ou Bourges. Cette chaude lumière est encore multipliée ici par les galeries de vitraux qui s'ouvrent sous les voûtes du premier déambulatoire et par les fenêtres percées entre les chapelles dans le mur du second déambulatoire. Car le maître qui a dressé le plan de ce chœur grandiose, a, contrairement à la plupart de ses contemporains, réservé, comme à Chartres, une ouverture entre les chapelles. Mais cette volonté de répandre partout la lumière, de verser dans sa cathédrale, en abondance, des rayons colorés et joyeux, n'allait pas sans inconvénient. Ces fenêtres percées entre les chapelles s'ouvraient là où auraient dû s'élever les culées des arcs-boutants du chevet. L'architecte eut une inspiration de génie : il fit les arcs-boutants à double volée, puisque les bas-côtés étaient doubles, mais, par une magistrale application d'un des principes fondamentaux de la mécanique, le principe de la décomposition des forces, il remplaça la deuxième volée par deux arcs qui bifurquent de telle sorte que leurs deux culées ont pu se loger à la naissance des chapelles, en respectant les fenêtres qui les séparent. L'effet produit par cette heureuse combinaison est des plus imposants, d'autant plus que, le chevet étant très élevé, il a fallu aux deux arcs qui

Digitized by Google

soutiennent habituellement la maîtresse voûte, en ajouter un troisième pour épauler le premier déambulatoire, et tous ces arcs sont si légers, et leurs lignes se superposent et s'entremêlent d'une façon si heureuse, si logique et si harmonieuse que l'on peut considérer le chevet de votre cathédrale du Mans comme un des chefs-d'œuvre de l'architecture gothique.

Messieurs, je veux m'arrêter sur l'évocation de cette vision magnifique. Heureux ceux qui peuvent la contempler sur leur passage ; plus heureux encore celui qui vit à l'ombre de cette cathédrale, qui, le matin et le soir, peut élever ses yeux et son cœur vers cette œuvre merveilleuse, dont il aime et sent profondément la radieuse élégance, dont il comprend la hardiesse et l'habileté. Un tel homme ne peut que s'affiner au spectacle de tant de beauté, se former à l'école de tant de science. Cet homme de goût et cet archéologue, Messieurs, nous l'avons auprès de nous. C'est lui dont nous fêtons les vingt-cinq années de direction active et féconde de votre Société. Nous aussi, nous avons voulu nous associer à votre joie et à l'hommage que vous rendez à votre président, et en marque d'union avec vous, le bureau et le conseil de la Société Française d'archéologie — et je suis heureux que notre secrétaire général, M. Raymond Chevalier ait pu se joindre à moi ici, — à la séance solennelle tenue il y a quelques jours à Rouen, a décidé de décerner le prix fondé par notre cher maître Lefèvre-Pontalis, et attribué cette année pour la première fois, à notre inspecteur général, votre président, M. Robert Triger.

Daignez, mon cher inspecteur et ami, recevoir cette plaquette, en souvenir de celui que vous teniez, je le sais, en haute estime et en véritable affection.

Marcel Aubert.

M. Marcel Aubert, certes, ne pouvait choisir un sujet plus agréable aux Manceaux que les richesses monumentales de leur ville. « Il l'avait traité, dans son beau discours, avec une

Digitized by Google

clarté et une ampleur de vues qui avaient charmé l'auditoire (1), et provoqué de longs applaudissements.

Le président de la Société historique et archéologique du Maine avait le devoir de lui traduire en quelques mots au moins les impressions que l'assistance entière venait de manifester éloquemment par ces applaudissements.

« Non seulement, dit-il, les aperçus si lumineux, si instructifs, de M. Marcel Aubert nous ont charmés et fait passer de bien agréables instants, mais ils ont justement flatté notre amour propre local.

« Trop souvent, on est porté à dédaigner les richesses d'art de nos villes de province, à les ignorer, à ne tenir compte que de celles des grandes capitales.

« En nous montrant, avec sa haute autorité de savant et d'artiste parisien, que notre ville du Mans possède quelques œuvres artistiques de premier ordre, M. Marcel Aubert a fait justice d'un fâcheux préjugé. Il nous a prouvé, une fois de plus, avec autant de talent que de conviction qu'on trouve au Mans comme dans toutes nos provinces, de véritables richesses d'art et d'architecture.

« Je le prie d'agréer nos très vives félicitations et je le remercie au nom des Manceaux, au nom de tous ceux qui ont le souci de la gloire artistique de la France. »

M. Robert Triger ajoute combien il est reconnaissant et honoré de la distinction émouvante que M. Marcel Aubert lui apporte de la part du Conseil de la Société française d'archéologie, en lui remettant pour la première fois le *Prix Lefèvre-Pontalis* ; combien il est sensible à la délicate pensée d'associer ainsi à ses noces d'argent l'excellent ami dont la perte a été si cruelle pour l'archéologie française et qui eut été certainement présent en ce jour, si une mort prématurée ne l'avait enlevé trop tôt à l'affection de ses confrères et de ses élèves.

(1) *Journal des Débats*, du 6 juillet 1926.

Digitized by Google

A peine a-t-il terminé que MM. de Linière et Leroux s'avancent vers le Bureau et y déposent devant le président de la Société historique et archéologique du Maine, le souvenir que la Société a décidé de lui offrir à l'occasion du 25e anniversaire de sa présidence : une superbe réduction en bronze de la *Statue de Jeanne d'Arc* par Frémiet, érigée sur la place des Pyramides à Paris, le 20 février 1874.

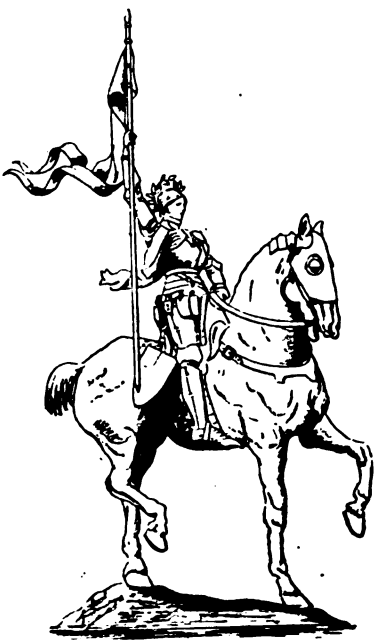

DESSIN DE M. RAOUL GRANDMONTAGNE

Accompagné d'un gentil enfant portant une magnifique gerbe de fleurs (1), M. de Linière se fait l'interprète des souscripteurs dans les termes suivants, dictés par une bien sincère amitié.

(1) Une pensée bien délicate encore avait fait choisir pour offrir cette gerbe l'un des jeunes neveux de M. Robert Triger, Adrien de Vaublanc, qui s'acquitta fort bien de sa mission.

Digitized by Google

MON CHER PRÉSIDENT,

Les fêtes de ce Cinquantenaire ne seront pas complètes si nous n'associons aujourd'hui à la gloire de la Société historique et archéologique du Maine, celui qui, depuis plus de vingt-cinq ans, préside à ses destinées.

Vous vous rappelez que l'année dernière, au cours d'une excursion aux confins de la Normandie, il avait été décidé spontanément de fêter en 1926, en même temps que les noces d'or de la Société, les noces d'argent de votre présidence et de vous offrir un témoignage public de notre sympathie, de notre reconnaissance, de notre affection.

L'appel fait par le Comité a trouvé un écho enthousiaste. Une souscription, ouverte dans ce but, a permis en peu de jours, de réunir une somme vraiment imposante (1), destinée à vous offrir un souvenir durable de la reconnaissance de la Société.

Nous pouvions faire graver, par les artistes les plus qualifiés, une médaille, qui eut transmis aux générations futures l'effigie de l'historien éminent du Maine (2).

Vous avez préféré, dans votre grande modestie, à la gloire quelque peu officielle et classique, un objet qui synthétisât à vos yeux l'image de la France.

Historien d'Ambroise de Loré, le vaillant capitaine de la ville de Fresnay, vous avez reçu de lui le culte de Jeanne d'Arc et vous vous êtes fait, comme lui, son chevalier très fervent.

C'est pourquoi nous avons choisi cette statue artistique qui représente la Sainte de la Patrie.

(1) Total définitif de la souscription : 5.210 fr.

(2) Contrairement à l'avis très désintéressé de M. Robert Triger, le Bureau a tenu essentiellement à reproduire dans ce compte-rendu le portrait de son président, dû au talent très apprécié de M. Charles Morancé, bien qu'il ait déjà paru dans la *Revue*, en 1922. Le portrait original, on le sait, a été offert à la Société qui le conserve dans sa salle d'honneur.

Digitized by Google

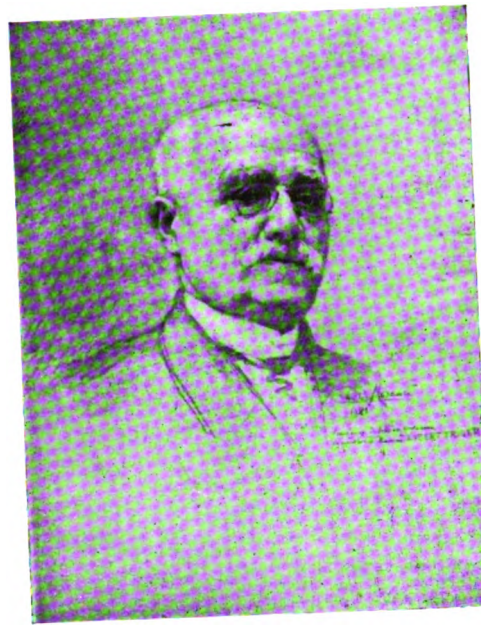

M. Robert TRIGER,

Président

de la Société historique et archéologique du Maine

Esquisse au crayon par M. Charles Morancé.

(Cliché exécuté et communiqué par M. l'abbé Braconnot).

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Ce bronze, posé à la place d'honneur dans votre cabinet de travail, vous rappellera toujours l'hommage de solennelle gratitude que nous vous rendons aujourd'hui.

« Vive labeur! » la devise de la Pucelle n'est-elle pas aussi votre devise, mon cher Président, celle qui a fécondé tous ces travaux d'érudition, dont je ne veux pas énumérer la liste, qui constitueront pour votre mémoire un souvenir impérissable?

Mais, vous n'avez pas été seulement l'historien très éclairé de notre province et de cette ville du Mans qui vous a donné le jour et que vous aimez tant. Vous avez mis au service des plus grandes causes les ressources inépuisables de votre intelligence et de votre cœur, une inlassable énergie et un grand talent.

Votre activité féconde s'est exercée de toutes façons.

Conservation des monuments anciens, des édifices religieux, des richesses artistiques de toutes sortes; classement des monuments artistiques; dégagement de l'enceinte gallo-romaine de notre cité; maintien des traditions locales les plus respectables, comme celle de la Procession des Rameaux; culte du patriotisme et de toutes nos gloires nationales et religieuses.

Homme d'action, vous avez assuré, pendant la grande guerre, avec le plus complet dévouement, le service des blessés, ce qui vous a mérité la médaille de la Reconnaissance française; vous avez apporté toute votre sollicitude au Comité des Amis de la Belgique, pendant les trois premières années de la guerre.

Enfin vous avez présidé, depuis 25 ans, avec la plus grande autorité et le plus grand succès, la Société historique et archéologique du Maine, et vous lui avez donné une notoriété dont elle peut apprécier aujourd'hui toute la valeur.

Vous avez reçu des distinctions très flatteuses du Souverain Pontife, du roi Albert de Belgique, des Académies et Sociétés savantes, françaises et étrangères.

Cependant une décoration française vous est encore due, car vous êtes un grand Français.....

Digitized by Google

MON CHER PRÉSIDENT ET AMI,

Je me fais l'interprète des 234 souscripteurs dont les noms figurent sur le Livre d'or, de vos collaborateurs, de vos amis, pour vous offrir ce souvenir de la gratitude de la Société historique et archéologique du Maine.

Le Syndicat d'initiative de Tourisme de la Sarthe a désiré s'associer avec ses 1.800 membres à cette manifestation. Son Secrétaire général m'a prié de vous remercier, en son nom, d'avoir contribué, plus que tout autre, à faire connaître et admirer les beautés architecturales de notre département (1).

Je suis heureux et fier de vous remettre ce bronze et ces fleurs, en présence des hautes personnalités civiles, militaires et religieuses qui vous entourent, de M. le Maire du Mans, de M. Marcel Aubert, directeur de la Société française d'archéologie, et des personnages distingués, présidents ou représentants des Sociétés savantes, en présence de vous tous, Mesdames et Messieurs, qui n'êtes pas venus seulement fêter le Cinquantenaire de notre Société, mais aussi, et plus peut-être, rendre hommage et manifester votre sympathie à notre cher Président, à M. Robert Triger.

(1) *Lettre de M. Durand, secrétaire général, à M. de Linière.*

Monsieur le Vice-Président,

J'ai l'honneur de vous confirmer le désir du Comité de Direction du Syndicat d'Initiative de la Sarthe, de s'associer à la manifestation du 1er juillet prochain pour fêter tout à la fois le 50me anniversaire de votre honorable Société et le 25me anniversaire de la Présidence de M. Robert Triger.

Notre Comité de Direction est certain d'être l'interprète de nos 1.800 sociétaires sarthois en s'associant au témoignage de gratitude dont la Société et M. Robert Triger seront à si juste titre l'objet.

Nous ne pouvons oublier en effet, nous qui avons tant à cœur le développement du tourisme dans notre département, que la Société historique et archéologique du Maine et son distingué Président ont énormément contribué à faire connaître et admirer toutes les beautés architecturales de la Sarthe ; qu'ils ont aussi, par une diffusion bien comprise, permis à nombre de nos propres sociétaires d'avoir sur l'archéologie quelques connaissances qu'ils n'auraient certainement pas acquises sans les savantes publications qui ne laisseront jamais tomber dans l'oubli le nom de M. Robert Triger.

Aussi, pour matérialiser la reconnaissance du Syndicat d'Initiative de la Sarthe envers votre aimable et savant Président, notre Comité de Direction a-t-il été unanime à vous prier de bien vouloir inscrire notre Syndicat d'Initiative pour la somme de cent francs sur la liste de la souscription ouverte pour offrir un souvenir à M. Robert Triger et aussi d'être vous-même son interprète le jour de la manifestation projetée.

Veuillez agréer, etc...

Digitized by Google

Pendant que l'assistance s'associe à ces paroles par de nouveaux applaudissements qui témoignent de profondes sympathies, M. de Linière remet encore à son cher Président « le *Livre d'Or* », superbe volume en papier fabriqué au Mans, richement relié, enluminé et calligraphié par les Religieuses Dominicaines de Fontenailles, à Écommoy, sous la direction de M. Cordonnier-Détrie, et contenant les noms des 234 souscripteurs.

Mais, M. Robert Triger n'a pas le temps, cette fois de remercier. A ce moment, en effet, se produit un incident bien imprévu, on pourrait dire une sorte de petit coup de théâtre.

Le président de l'Association des anciens Combattants belges au Mans, M. Jacques Mathieu, apparaît tout à coup sur l'estrade, la poitrine couverte de décorations vaillamment gagnées au cours de la grande guerre, et tenant dans ses mains, lui aussi, une magnifique gerbe d'œillets reliés par un ruban aux couleurs nationales de la Belgique.

Puis, d'une voix ferme et claire, avec un léger accent belge, il adresse à M. Robert Triger cette charmante allocution :

Monsieur le Président,

Connaissant toute la sympathie que vous nous conservez si fidèlement, de même toute l'amitié que vous témoignez envers notre petit pays de la Belgique, nous sommes venus, bien spontanément, apporter en cette solennité tous nos respects et nos hommages. C'est que nous avons appris combien fut grande — pendant toute la durée de la guerre — la part si prépondérante que vous avez apportée à l'œuvre généreuse des « Amis de la Belgique ». En songeant, Monsieur le Président, à tout le bien que vous avez si largement prodigué lorsque nous étions au front et également à toute la sollicitude que vous avez eue envers nos infortunés compatriotes, alors réfugiés sur votre sol — si dignement hospitalier — il nous est doux et agréable d'en rappeler hautement le souvenir et de vous présenter par cela même notre plus profonde gratitude.

Digitized by Google

Nous savons aussi, qu'aux heures les plus sombres, malgré toute la gravité de la situation, vous étiez un de ceux qui ne doutèrent jamais de l'issue finale. Nous n'en sommes nullement étonnés, car mettant à profit les grandes leçons de l'histoire qu'illustrent nos deux nations sœurs, toujours animées d'indépendance, de Liberté, et de Justice, vous portiez toute votre confiance, aussi bien aux Fils de la France qu'à ceux de la Belgique. Des premiers, comme des seconds, vous connaissiez le courage, la vaillance et l'inaltérable tenacité. Ce fut là — il est bien vrai — tout le secret de notre force et de notre foi.

A évoquer de pareils souvenirs, Monsieur le Président, nous n'aurons garde d'oublier celui de cette magnifique journée du 17 octobre 1915 — d'ailleurs si dignement préparée par les soins si dévoués des « Amis de la Belgique » — alors que l'un de vous remettait, en présence de notre éminent Ministre de la Justice, M. Carton de Wiart, le drapeau aux couleurs belges à nos camarades du Centre d'instruction d'Auvours. Nous sommes persuadés, que vous avez vu là une manifestation bien propre à nos traditions, et qu'à cette heure toute d'espérance, ce drapeau qui flottait au vent si propice et si salutaire de vos sapinières, était là le scellement de deux peuples ardents et jaloux à recouvrer ensemble les Libertés arrachées. Cette alliance sacrée a bien été pour quelque chose, lorsque le sort commun nous attribua la Victoire.

A cette même alliance, Monsieur le Président, nous n'y faillirons jamais, et c'est pourquoi nous sommes ici, et que nous tenons à vous exprimer, de tout cœur, notre admiration et notre meilleur attachement.

Jacques Mathieu.
Président de l'Association des anciens Combattants belges.

Nullement prévu, ce touchant et flatteur hommage de la Belgique est pour M. Robert Triger une nouvelle surprise et même la plus émouvante des surprises.

Digitized by Google

C'est à peine s'il peut dominer son émotion et remercier M. Mathieu, en évoquant, dans une courte improvisation, le tragique souvenir que lui a laissé, alors qu'il était de service à l'infirmerie de gare, l'arrivée au Mans, au milieu d'une nuit du mois d'août 1914, du premier train de soldats belges, évacués d'Ostende ; les souvenirs aussi de ce camp d'instruction d'Auvours, où il a eu le plaisir d'entretenir pendant quatre années, sous les plis du drapeau belge, de si amicales relations avec les héroïques soldats du Roi Albert (1).

Entraînés par la sincérité de leurs sentiments réciproques, MM. Triger et Mathieu ne se contentent pas de se serrer chaleureusement les mains : ils finissent par tomber dans les bras l'un de l'autre et par se donner la plus fraternelle des accolades.

Ces souvenirs de guerre, toujours si impressionnants, et surtout cette accolade de la France et de la Belgique, nouvelle affirmation d'une alliance bien chère aux patriotes des deux nations, soulèvent littéralement la salle qui éclate en longues salves d'applaudissements. L'émotion même gagne bien des assistants et plus d'une dame avouera, le lendemain, avoir eu, à ce moment, les larmes aux yeux.

(1) Ces relations valurent même, en 1917, au président de la Société historique et archéologique du Maine, une lettre particulièrement aimable pour la Société.

Le 15 novembre, à l'occasion de la fête du Roi Albert, M. Robert Triger ayant cru pouvoir adresser à M. le lieutenant-général Baix, commandant le camp d'Auvours, l'hommage de tous les vœux de la Société historique du Maine et de la Société des Amis des Arts, le général lui fit l'honneur de lui répondre :

« Je vous suis très reconnaissant des sentiments élevés que vous m'exprimez tant en votre nom qu'au nom des deux Sociétés que vous présidez, à l'occasion de la fête patronale du Roi Albert.

« Cette nouvelle preuve de la sympathie que nous rencontrons chez vos concitoyens, et *surtout dans les Sociétés qui sont l'expression de son élite intellectuelle,* sera pour nous, les exilés, un réconfort moral.

« C'est de tout cœur que je vous remercie d'avoir bien voulu vous joindre à nous par la pensée, pour fêter notre Roi.

« Acceptez, je vous prie, Cher Monsieur, bien affectueusement l'expression de mes sentiments les meilleurs.

BAIX,
lieutenant-général.

Digitized by Google

Cet hommage de la Belgique au président de la Société était, il est vrai, d'autant plus touchant et flatteur qu'il émanait d'un très brave soldat ayant fait toute la campagne sur le front.

Sous-officier au 12e régiment de ligne belge, M. Jacques Mathieu avait obtenu, dès le 5 novembre 1916, cette belle citation à l'ordre de la 41e division *française* : « Sergent d'un cœur « et d'un dévouement à toute épreuve. Deux mitrailleuses bar- « rant la route, s'est élancé en avant pour les réduire au « silence. A ramené du même coup une quinzaine de prison- « niers dans nos lignes ». Il obtiendra, le 5 avril 1919, une autre citation à l'ordre de l'armée belge. Décoré de la médaille militaire belge, des croix de guerre française et belge, des médailles de Liége, de l'Yser, de Serbie, etc., il est aujourd'hui établi au Mans, comme électricien, rue de Saint-Vincent, 57.

Les anciens combattants belges d'ailleurs, n'étaient pas les seuls de leurs compatriotes à s'être associés au cinquantenaire de la Société historique et archéologique du Maine. De passage au Mans au mois de mai, M. le chevalier de Ghellinck, sénateur de Belgique, avait bien voulu exprimer ses meilleurs vœux au président, et M. le baron de Béthune, membre honoraire de la Société, avait chargé M. de Linière d'y joindre les siens, très aimables échos de la réception au Mans de la *Ghilde de Saint Thomas et de Saint Luc*, en 1899 (1).

Les amis de Normandie, entendent, paraît-il rivaliser en ce jour du Cinquantenaire avec ceux de Belgique, car dès que les applaudissements ont cessé, M. Tournouer, conseiller général de l'Orne, président de la Société historique de l'Orne et de la Fédération des Sociétés normandes, réclame la parole pour son compte, et adresse à M. Robert Triger cette dernière allocution où se révèle une vieille et bien sincère amitié.

(1) On trouvera plus loin dans l'historique de la Société, le récit de cette réception et la mention des nombreux rapports de notre Société avec les Sociétés belges.

Digitized by Google

Mon cher Ami,

Il y a deux ans, à Alençon, dans cette ville que vous aimez parce qu'elle vous parle d'un passé très cher et parce que vous y comptez de vieilles et profondes affections, vous veniez prendre votre part d'une fête toute familiale, analogue à celle qui nous réunit aujourd'hui autour de vous, en si grand nombre.

Vous m'apportiez alors, en termes délicats, dont je me souviens toujours avec émotion, le salut fraternel de votre Société, en faisant allusion aux liens qui l'unissent à la nôtre, liens créés et affirmés par des travaux et des initiatives en commun, par des rencontres providentielles, cimentés par des sympathies réciproques qui n'ont fait que s'accroître avec les années.

A mon tour, je viens vous dire qu'il n'est pour moi de mission plus agréable que celle de venir traduire, en ce vingt-cinquième anniversaire de votre présidence, les sentiments de mes confrères à votre égard, aussi bien ceux de l'Orne que ceux de la Fédération des Sociétés normandes. Ils s'associent, vous n'en pouvez douter, du fond du cœur, à cette manifestation, l'ayant appelée de leurs désirs, heureux de la voir réalisée. Leur président n'est pas un des moins empressés à vous témoigner la joie qu'il éprouve, car à l'amitié forte qui nous unit depuis tant d'années, vient s'ajouter une parité de carrière qui nous rapproche encore.

Vous me voyez cependant, mon cher ami, bien embarrassé pour exprimer tout ce que je sens, puisque les compliments qui vous sont offerts, les éloges qui vous sont décernés, je les ai, comme vous, reçus et que, en m'y associant, il semble que je veuille approuver mes confrères, aussi bien que les vôtres, de nous avoir maintenus, l'un et l'autre, à leur tête, durant un quart de siècle.

Mais, en mettant de côté toute question d'amour-propre, en faisant abstraction de moi-même, je félicite les Sociétés qui savent garder leurs présidents, lorsqu'ils ont su répondre entièrement à leur confiance.

Digitized by Google

Une œuvre, pour être féconde, ne peut, en effet, se poursuivre et se réaliser que si une même pensée la dirige, que si elle est à l'abri de conceptions différentes, susceptibles de paralyser les efforts et de compromettre les résultats. Je veux dire, bien entendu, qu'elle devra avoir pour guide une intelligence en complète harmonie avec celles qui l'entourent. A défaut de cela, nous voyons de ces groupements intellectuels qui végètent, parce que l'unité d'action ne se trouve pas chez eux et qu'ils sont perpétuellement à la merci d'idées nouvelles, parfois contradictoires.

Dieu merci! La Société historique et archéologique du Maine, dont la vitalité s'est accusée pendant cinquante années, a donné le plus bel exemple et le plus réconfortant spectacle de cette cohésion de vues à laquelle je faisais allusion.

Tout le mérite vous en revient, mon cher président. Il est peu de noms qui se soient imposés comme le vôtre au monde savant de la province. On peut dire que vos confrères d'il y a vingt-cinq ans ont eu la main heureuse en vous confiant leur gouvernail, et que tous ceux de cette longue période ont été hautement inspirés en vous maintenant à ce poste d'honneur, non exempt toutefois de charges et de responsabilités. C'est que vous ne vous êtes pas contenté d'assurer la marche et le développement de votre Société par une direction sage et éclairée ; vous avez ajouté à votre titre d'excellent administrateur celui d'érudit averti, auquel rien n'a échappé du passé de sa région. Si le Maine vous doit beaucoup, Le Mans vous est encore plus redevable. Vous avez été, vous êtes toujours, l'historien le plus sûr et le plus abondant de cette cité, gardienne de tant de souvenirs; aucun de ses secrets ne vous a été étranger, et votre œuvre, considérable, restera la source la plus pure où viendront puiser les travailleurs de l'avenir, en même temps qu'un monument durable élevé à la gloire de la province du Maine.

Ainsi, dans un labeur quotidien, dominé sans cesse par l'amour de votre petite patrie et par votre attachement immuable à votre chère Société, vous avez recueilli la reconnaissance de vos concitoyens, la confiance inébranlable de vos confrères, fiers de vous, et la fidélité de vos amis.

Digitized by Google

Quelle douce joie pour vous de vous sentir ainsi entouré ! Quelle satisfaction pour nous de nous dire membres de cette famille dont vous êtes le chef, et le resterez longtemps encore, nous y comptons bien.

MESDAMES, MESSIEURS,

Une réunion comme celle-ci a une haute portée, car, si elle est un juste hommage au président modèle que nous voulons remercier, elle est aussi une commémoration de l'œuvre accomplie par les membres de l'une de nos meilleures Sociétés savantes, de 1875 à 1925, années fécondes de vaste contribution à l'histoire nationale, de moissons riches sur des terrains bien préparés, d'action énergique pour la sauvegarde des richesses d'art, de véritable apostolat pour épurer le goût, rappeler les souvenirs locaux, répandre le sentiment du beau et le respect du passé.

Honneur à la Société historique et archéologique du Maine, à ceux qui l'ont faite, à ceux qui l'ont soutenue, à ceux qui en assureront l'avenir !

Honneur à son vaillant animateur, Robert Triger !

H. TOURNOUER.

M. Tournouer, il l'a prouvé depuis longtemps, a un remarquable talent de parole. Prononcée avec d'heureux élans, son allocution, si flatteuse encore pour la Société du Maine et son président, est fort goûtée et de nouveau très applaudie.

Quelque peu écrasé sous tant de compliments et de fleurs (1), le président de la Société historique et archéologique du Maine ne pouvait laisser finir la séance sans payer à tous — autant que possible — ses dettes de profonde gratitude.

Une dernière fois, donc, il se lève et termine en présentant, avec ses remerciements, ce qu'il appellera « *son testament archéologique* ».

(1) Dans son compte-rendu, *la Sarthe* dira plaisamment qu'on a offert des fleurs à M. Robert Triger « comme à une étoile ! »

Digitized by Google

Mes chers Confrères,

Je suis si confus et ému de ces témoignages trop flatteurs de votre affectueuse sympathie que les mots me manquent cette fois encore pour vous exprimer, comme il conviendrait, toute ma gratitude.

Je le ferai donc sans phrases. Les remerciements dictés par le cœur sont, du reste, toujours les meilleurs et souvent les plus éloquents.

Merci, tout d'abord et de tout cœur, à vous, mes excellents amis du Bureau, MM. de Beauchesne, de Linière, de Lorière, chanoine Girard, Xavier Gasnos, Albert Leroux, Paul Cordonnier-Détrie et du Guerny, qui, à l'exemple de nos confrères de l'Orne, avez tenu si amicalement à consacrer le souvenir de la vingt-cinquième année de présidence de votre vieux président.

Depuis bien longtemps déjà, ce sont les constants encouragements, la fidèle amitié et le dévoué concours des plus anciens d'entre vous, renforcés dans ces dernières années par de nouveaux concours non moins sympathiques, qui ont soutenu mes efforts et qui m'ont permis, en demeurant à mon poste, de conserver à notre Société toute sa vitalité, toute sa bonne renommée.

Je m'estime très heureux que cette circonstance exceptionnelle me procure l'occasion de le proclamer hautement et de vous remercier devant cette brillante assemblée.

Merci ensuite, et de tout cœur encore, aux nombreux et généreux confrères qui ont répondu avec tant d'empressement à votre appel pour m'offrir ce magnifique souvenir.

Ne pouvant, à mon grand regret, exprimer ma vive gratitude à chacun d'eux individuellement, je tiens, au moins, à leur dire ici qu'ils m'ont apporté la plus haute et la plus appréciée de toutes les récompenses que je puisse ambitionner à la fin d'une carrière de quarante-cinq ans de labeur.

Je tiens aussi à leur dire qu'aucun souvenir ne pouvait me faire plus grand plaisir que cette superbe statue de Jeanne d'Arc, de Frémiet, si chère à tous les patriotes de France.

Digitized by Google

Elle évoque pour moi les jours inoubliables où j'ai eu le grand honneur de contribuer à promouvoir dans la Sarthe, au nom des historiens du Maine, le patriotique mouvement d'opinion en faveur de la Fête nationale de Jeanne d'Arc. Je rêvais alors de faire, dans la rue au moins, autour de l'héroïque Fille du Peuple, Libératrice de la France, l'union sacrée de tous les Français sans distinction d'opinions politiques ou de croyances.

Beaucoup d'entre vous, Messieurs, se souviennent sans doute avec quel élan inattendu la Ville du Mans a répondu à cette pensée, le 4 juillet 1909, au lendemain d'une conférence faite dans cette même salle.

Après bientôt vingt ans, ce 4 juillet 1909 reste l'un des plus beaux jours de ma vie.

En même temps que les si affectueuses sympathies de mes chers confrères de la Société du Maine, cette statue de Jeanne d'Arc me rappellera qu'en ce jour heureux, une très grande partie de la population du Mans, ma ville natale, a partagé mon patriotique enthousiasme pour la Sainte de la Patrie.

A ce double titre, votre magnifique statue, mes chers confrères, m'est infiniment plus précieuse que tout autre objet. A sa valeur artistique s'ajoutent des souvenirs qui touchent au fond du cœur l'irréductible patriote que je m'honore d'être toujours.

Merci enfin et bien chaleureusement à vous tous, Messieurs, qui daignez vous associer avec une si haute bienveillance à cette fête de famille, et lui apporter, comme au Cinquantenaire de la Société, un éclat dont je suis personnellement confus.

Maintenant, Messieurs, après avoir acquitté bien insuffisamment ces dettes de gratitude, j'ai hâte d'effacer ma personnalité, beaucoup trop en cause déjà, et de faire ressortir les caractères plus élevés de cette amicale manifestation.

Je veux croire, en effet, et je serais heureux de vous en convaincre, qu'elle s'adresse plus à la méthode qu'à la personne du président de la Société archéologique du Maine.

Digitized by Google

Les très nombreuses Sociétés provinciales fondées depuis un siècle, ont, selon les circonstances, compris leur rôle de deux manières différentes.

Les unes ont cherché, avant tout, à faire de l'érudition, à publier de savants travaux et des textes inédits, d'une importance capitale sans doute pour la science historique, mais profitables seulement à une élite restreinte de travailleurs, aux gens du métier s'il est permis d'employer cette expression.

Les autres, tout en s'efforçant de faire, autant que possible, la part de l'érudition, ont estimé qu'elles avaient également le devoir d'encourager les bonnes volontés locales, de rendre les études historiques et archéologiques plus attrayantes, accessibles à un plus grand nombre de personnes, et, en dehors des publications, de contribuer à faire l'éducation du public intelligent, de toutes conditions sociales.

Pour ma part, c'est de cette dernière manière plus large, que j'ai toujours compris le rôle de notre Société. Tout en m'appliquant soigneusement, dans mes propres travaux, à suivre les enseignements et les méthodes scientifiques de l'Ecole nationale des Chartes, et, quitte à paraître parfois faire de la vulgarisation, j'ai toujours pensé que nous ne devions pas seulement travailler pour notre satisfaction ou notre réputation personnelles, mais aussi pour les autres; qu'une Société locale d'histoire et d'archéologie devait s'efforcer de rendre ses études et ses découvertes profitables au plus grand nombre possible de personnes ; de les leur présenter sous un aspect agréable pour mieux déraciner les erreurs ; qu'elle devait s'efforcer surtout de faire mieux comprendre et aimer les monuments du passé.

De là, ces excursions archéologiques dans le département et à travers le Vieux-Mans, ajoutées au programme primitif de la Société et à la publication de la *Revue*.

Le succès qu'elles ont obtenu prouve, Messieurs, que vous avez compris leur but instructif et le désir de notre Société de vous faire profiter tous de ses connaissances spéciales.

Je veux donc penser et dire qu'en fêtant aujourd'hui d'une manière si flatteuse mes vingt-cinq années de présidence, vous

Digitized by Google

avez voulu récompenser les efforts collectifs faits pendant ces vingt-cinq années par la Société historique et archéologique du Maine, pour répandre davantage le goût de ses études et les mettre à la portée d'un plus grand nombre de nos concitoyens.

Mais, Messieurs, je ne me dissimule pas que cette inestimable récompense est pour moi le couronnement d'une carrière, qui fatalement approche de son terme.

A soixante-dix ans, on a bien le droit, on a même le devoir de songer à la retraite. Bientôt sans doute, il me faudra la demander : et, dès maintenant, je dois la préparer.

Permettez-moi, dès lors, en terminant, quelques aperçus généraux sur l'avenir.

Les temps sont durs, en ce moment, pour les études d'histoire et d'archéologie provinciales.

Absorbés par les difficultés matérielles de la vie et la nécessité de se créer des situations lucratives ; souvent aussi, entraînés par la passion des sports, les jeunes n'ont plus ni le temps ni les moyens de se donner à l'étude du passé.

Beaucoup, d'ailleurs, ne pourraient plus publier leurs travaux et nos Sociétés elles-mêmes sont obligées, par les prix d'impression, de restreindre sensiblement leurs publications.

On ne peut se dissimuler que, pendant un temps indéterminé encore, il va se produire un très regrettable ralentissement dans le mouvement intellectuel provincial.

Et cependant, Messieurs, j'ai la ferme conviction que nos études sont plus utiles que jamais.

Par cela même que la vie contemporaine détourne du passé les générations actuelles, qu'elles les arrache au sol natal et au foyer familial pour les noyer dans les grandes agglomérations cosmopolites, elle leur fait perdre les traditions : elle leur fait perdre ces souvenirs et ces enseignements oraux, qui, jadis, se transmettaient tout naturellement de père en fils. D'autre part, les progrès matériels de chaque jour tendent à transformer de plus en plus profondément l'aspect de nos villes, et la

Digitized by Google

politique change trop souvent les noms de nos vieilles rues noms qui, pour la plupart, étaient de précieux points de repère topographiques.

Dans un demi-siècle, il est à craindre qu'on ne connaisse plus guère l'état ancien de ce sol que nous foulons chaque jour, les évènements mémorables qui s'y sont déroulés. Seules, nos modestes études conserveront pour l'avenir les traditions et la physionomie ancienne de nos cités. Seules, elles conserveront aux esprits curieux — et il y en aura toujours — les données de l'histoire locale qui demeurent les petites pierres fondamentales de l'histoire nationale.

Comment donc concilier l'incontestable utilité des études d'histoire provinciale avec les difficultés qu'elles vont rencontrer ?

Je n'en vois, en ce qui me concerne, qu'un seul moyen, et, à la fin de ma carrière, j'en souhaite bien vivement la réalisation dans un avenir prochain.

C'est, qu'à l'exemple des bons soldats les jours de bataille, les travailleurs serrent leurs rangs, qu'ils fusionnent et concentrent tous leurs efforts intellectuels et matériels dans l'intérêt supérieur de la science.

En attendant, dès maintenant, nous avons à poursuivre, ici-même au Mans, des œuvres artistiques et archéologiques pour lesquelles je me permets de réclamer tout particulièrement votre dévoué concours, Messieurs ; celui de la Presse locale et même celui de la Presse parisienne dont nous avons l'honneur d'avoir parmi nous un représentant si autorisé.

Je ne citerai qu'incidemment, et en quelque sorte pour mémoire, la grosse question de la réorganisation de nos musées et la mise en valeur de nos riches collections d'art, jusqu'ici, trop disséminées et trop entassées dans des locaux insuffisants.

Depuis longtemps, la municipalité s'en préoccupe et, en ce moment même, elle fait un effort très méritoire pour l'aménagement artistique de la maison dite de la Reine Bérengère. On ne saurait trop l'en féliciter, en féliciter M. le maire, M. Arsène Le Feuvre, qui y applique personnellement tous ses soins.

Digitized by Google

Il reste cependant beaucoup à faire. C'est à l'opinion publique et à vous tous, Messieurs de soutenir et d'encourager les bonnes volontés municipales ; de bien faire comprendre à tous nos concitoyens quels avantages, même matériels, la ville du Mans trouverait à mettre mieux en valeur ses richesses artistiques, à les présenter sous un aspect plus rationnel et plus profitable pour l'instruction de la population.

Mais je n'insiste pas, et après avoir assuré une fois de plus la Municipalité du Mans du concours dévoué de notre Société en ce qui concerne spécialement le musée archéologique, je me borne à indiquer trois autres œuvres, bien d'actualité.

La première, à vrai dire, est encore du ressort de l'administration, car elle dépasse de beaucoup par son importance tous les efforts privés.

C'est la reconstitution du couronnement de la tour de notre magnifique cathédrale, que la suppression des clochetons de 1836 laisse dans le plus déplorable état.

Assurément, il est impossible, dans le temps présent, de songer à aucun projet grandiose, à la construction d'une flèche définitive, ou même au rétablissement de cette antique statue de Saint-Aldric qui terminait jadis le clocheton central et qu'à son début, la Révolution elle-même voulait conserver en la coiffant du bonnet de la Liberté.

Mais, ne pourrait-on obtenir que l'administration des Beaux-Arts étudie au moins sans retard un moyen quelconque de corriger l'effet désastreux que produit maintenant la calotte de la voûte du beffroi ? Je ne crois pas exagérer en disant que cet effet, aussi fâcheux de loin, dans la campagne, que de près, fait honte à tous les Manceaux sans distinction de croyances.

Vous me pardonnerez, Messieurs, si je ne puis me résigner à mourir avant d'avoir vu notre pauvre tour un peu mieux coiffée et si je fais encore appel, dans ce but, à toute votre influence, à tous vos efforts, à l'opinion tout entière (1).

(1) Applaudissements chaleureux.

Digitized by Google

La deuxième des œuvres dont je veux vous dire un mot, est certes, beaucoup moins importante, mais elle est aussi beaucoup plus facile à mener à bonne fin.

Il s'agit de la conservation de cette charmante maison de la Renaissance, aux sculptures si fines, si délicates, dite *Maison d'Adam et Eve*, que j'ai achetée personnellement en 1911 pour la garder à la ville du Mans.

Avant la guerre, j'avais l'intention bien arrêtée et l'espoir, avec le concours de l'administration des Beaux-Arts, d'en commencer la restauration. Aujourd'hui, à mon très grand regret, je suis contraint d'y renoncer, car il faudrait démonter pierre par pierre toute la façade, et tout ce que je puis faire c'est d'empêcher le logis de choir ! Heureusement que le propriétaire n'est pas encore aussi vieux que les personnages qui ont donné leur nom à l'immeuble.

La Ville du Mans pouvant se considérer, en fait, comme propriétaire éventuelle de cette maison achetée pour elle, la Municipalité a bien voulu me promettre de continuer, en temps opportun, l'œuvre de conservation que je n'ai pu qu'ébaucher.

Tous, j'en suis certain, Messieurs, vous joindrez vos remerciements et vos vœux aux miens pour la future réalisation de la promesse.

Enfin, je termine par une troisième et dernière question d'un intérêt véritablement capital pour la renommée monumentale et les intérêts commerciaux de la ville du Mans : le dégagement de l'enceinte gallo-romaine.

Vingt années d'étude et d'observations réfléchies m'ont convaincu qu'un dégagement au moins partiel des parties les mieux conservées et les plus judicieusement choisies de cette enceinte était parfaitement possible avec des ressources restreintes ; qu'il pouvait d'ailleurs, s'effectuer peu à peu, suivant les occasions favorables, et sans grever sensiblement le budget de la ville.

Les administrations municipales précédentes ont même préparé déjà ce dégagement par l'acquisition de plusieurs des

Digitized by Google

maisons qui masquent les plus belles tours. Il ne reste plus que quelques efforts à faire pour achever ce qui est commencé.

Plus instamment encore, je vous supplie, Messieurs, d'encourager ces efforts.

L'enceinte gallo-romaine du Mans, trop peu connue de la plupart de nos concitoyens, est l'une des plus curieuses de France, l'une des plus célèbres dans les milieux archéologiques.

Dégagée, elle doterait notre ville d'une nouvelle attraction sensationnelle qui attirerait, en plus grand nombre, les étrangers et les touristes.

J'en ai pour preuve l'opinion unanime des très nombreux officiers belges et américains auxquels j'ai eu l'honneur de présenter, pendant la guerre, quelques parties de cette enceinte du IVe siècle ; tous sont restés littéralement stupéfaits devant l'effet aussi pittoresque qu'inattendu que produisent plusieurs des vieilles tours.

Jusqu'à ma dernière heure, je plaiderai avec chaleur et conviction cette cause du dégagement de l'enceinte gallo-romaine du Mans qui me tient particulièrement au cœur. Que la Providence m'accorde la joie de gagner la cause !

En voulant bien vous associer si sympathiquement, Messieurs, au Cinquantenaire de la Société et aux noces d'argent de son président, vous leur avez rappelé à l'un et à l'autre qu'ils ne sont plus jeunes.

Excusez-moi donc, si je viens de présenter une sorte de testament archéologique. Les testaments de ce genre ne se passent pas par devant notaires ; ils se passent par devant l'opinion publique, et c'est à vous tous, Messieurs, que j'ose demander de vouloir bien être les exécuteurs testamentaires, pour l'honneur et la bonne renommée intellectuelle de cette ville du Mans qui m'est si chère et à laquelle j'aurai consacré toute ma carrière de travailleur.

Digitized by Google

Une dernière salve d'applaudissements répétés prouve que l'assistance veut bien accepter la mission et apporte au « testateur » un dernier témoignage de sympathies dont la sincérité sera particulièrement remarquée par tous les invités étrangers.

Dès que la séance est levée, à 16 h. 30, M. le maire du Mans fait même à M. Robert Triger l'honneur de lui réclamer « une expédition de son testament » qui, lui dit-il, « sera utile à la Municipalité ».

Il est permis, dès lors, d'espérer que cette inoubliable séance du Cinquantenaire n'aura pas été seulement une haute récompense pour la Société historique et archéologique du Maine et son président, mais que les exhortations si autorisées de M. Marcel Aubert et les aperçus testamentaires de M. Robert Triger, très aimablement appuyés par le *Journal des Débats*, *la Sarthe*, *l'Ouest-Eclair*, *le Pays Sarthois* (1), encourageront davantage encore la Ville du Mans à faire mieux valoir, aux yeux des étrangers, « ses richesses monumentales ». Un tel résultat serait le plus beau couronnement de l'œuvre de la Société, et la meilleure justification de la fête archéologique du 1er juillet 1926.

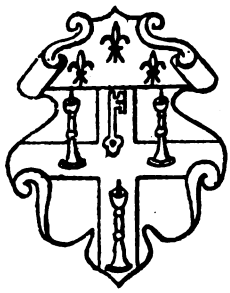

ARMES DE LA VILLE DU MANS
1535

(1) *Journal des Débats*, du 6 juillet 1926, sous la signature de M. Hubert-Morand; *la Sarthe*, du 2 juillet, sous la signature de M. J. Chancel ; *l'Ouest-Eclair*, des 2 et 3 juillet ; le *Pays Sarthois*, du 3 juillet, *l'Écho du Maine*, du 10 juillet; *L'Ouest-Sportif* et la *Semaine du Fidèle* avaient bien voulu, en outre, publier le programme.

Digitized by Google

Digitized by Google

SALLE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU MAINE

MAISON DITE DE LA REINE BÉRENGÈRE

Cl. Demoulin Paris.

JEANNE D'ARC AU SACRE DE CHARLES VII

AQUARELLE DE M. LIONEL ROYER

offerte par lui à la *Société historique et archéologique du Maine*

(Projet de vitrail pour la Cathédrale d'Orléans, 1893)

Digitized by Google

III

LA RÉCEPTION A LA MAISON DE LA REINE BÉRENGÈRE

La Société historique et archéologique du Maine avait assurément été heureuse et fière de réunir près de cinq cents personnes à la séance générale de son cinquantenaire et surtout d'offrir à M. Marcel Aubert un auditoire aussi nombreux.

Beaucoup de ses membres, cependant, avaient désiré aussi une réunion plus intime, à cette maison de la reine Bérengère qui a tant contribué à la renommée de la Société, et où les souscripteurs pourraient plus facilement apposer leurs signatures sur le *Livre d'Or*, destiné au président. Ce devait être, en outre, une occasion de présenter aux amis étrangers la collection de plans, de portraits et de dessins réunis dans la salle de la Société, entre autres les remarquables aquarelles de la *Vie de Jeanne d'Arc* offertes par M. Lionel Royer et qui comptent parmi les meilleures compositions de l'excellent astiste que la Sarthe aura le regret de perdre un mois plus tard.

A 17 heures, donc, commence à la Reine Bérengère une réception spéciale aux membres de la Société, à leurs femmes et à leurs enfants. Ils sont encore au nombre d'environ deux cents, et ce n'est pas sans peine, qu'après que tous ont serré la main au président, cent-trente et une signatures peuvent être déjà recueillies sur le précieux *Livre* — sans la moindre tache !

Mais, le Comité d'organisation avait pensé qu'à la suite d'un travail calligraphique aussi compliqué, il ne serait pas inutile de réconforter par un goûter « les membres de la famille ».

La salle de la Reine Bérengère était encore trop petite, il s'était souvenu que, dans un temps — très lointain — les vieux échevins, faute de gîte, avaient demandé à MM. les chanoines

Digitized by Google

de la Cathédrale d'abriter le précieux coffre où ils renfermaient les privilèges de la Ville et, à leur exemple, on avait demandé à M. le chanoine Vallée, archiprêtre de la Cathédrale, de vouloir bien abriter dans sa salle paroissiale de Saint-Jean, contiguë à la maison de la Reine Bérengère, sinon un coffre aussi précieux que le coffre municipal, tout au moins... les gâteaux archéologiques du goûter.

M. le chanoine Vallée avait accueilli la demande avec la plus parfaite bonne grâce. Sous sa direction, Mme Le Cornu avait bien voulu même décorer la salle d'élégantes tentures, alors que M. de Linière, le si dévoué et si expert ordonnateur des déjeuners d'excursions, y avait fait établir un buffet que sa simplicité, de bon goût en temps de vie chère, n'empêchera pas d'être très apprécié à la fin d'une journée si remplie.

Autour de ce buffet les conversations s'engagent animées et joyeuses : sans aucune contrainte on échange ses impressions, on se félicite du succès de la séance générale, on renouvelle mieux encore à M. d'Ocagne et à M. Marcel Aubert la gratitude et les compliments des Manceaux.

C'est dans cette atmosphère d'agréable intimité que M. Robert Triger acquitte une dernière dette, à l'égard des dames : il l'acquitte dans ce toast dont le ton, très différent sans doute des savantes communications de l'après-midi, n'en soulève pas moins encore bien des applaudissements.

MESDAMES,

Dans la séance, un peu trop imposante peut-être, à laquelle vous venez de nous faire l'honneur d'assister, on s'est efforcé à bon droit de rendre hommage aux éminents représentants de la Science et aux vaillants pionniers de notre histoire locale : on s'est beaucoup trop occupé surtout du vieux président de la Société du Maine.

Or, ce président, si vieux qu'il soit, n'en garde pas moins quelques sentiments chevaleresques, j'oserais dire quelques sentiments de galanterie juvénile. Il trouve dès lors qu'il est vraiment temps de s'occuper de vous, Mesdames, et il est heureux que le caractère intime de cette dernière réunion permette enfin de vous rendre la place qui vous appartient.

Digitized by Google

C'est donc vous que j'ai hâte de remercier maintenant, Mesdames.

C'est à vous que je veux dire combien j'ai été flatté et réconforté par votre présence qui rajeunissait joyeusement notre cinquantenaire et lui apportait un gracieux bouquet de fleurs fraîches et charmantes.

Je commence, comme de juste, par offrir notre respectueux merci à Madame Le Cornu et à ses dévouées Noëlistes qui, en votre honneur, ont pris la peine très méritoire de donner sa parure des grands jours à cette salle, où M. le Curé de la Cathédrale a bien voulu nous accorder une hospitalité dont notre Société ne lui est pas moins reconnaissante.

Vous me permettrez ensuite d'adresser un hommage tout particulier de gratitude aux jeunes et aimables *Chanteuses de Sainte Cécile* qui, sous l'habile direction de M. l'abbé Pioger, ont chanté ce matin, avec tant d'art et d'entrain, la messe... de mon enterrement.

J'ai eu le bon esprit — il me faut me rendre cette justice — de ne pas leur imposer la fatigue et l'ennui de me conduire au cimetière.

Je crois même qu'elles m'ont si bien ravivé et « ragaillardi » que cette désagréable cérémonie se trouve désormais ajournée *sine die*, et que j'aurai encore le temps de vous faire faire, à travers monts et vallées, plusieurs de ces chevauchées archéologiques que vous aimez tant.

En attendant, Mesdames, Mesdemoiselles, il vous faut prendre de nouvelles forces et je vais... boire à votre parfaite santé, en vous invitant à ce modeste goûter, qu'en sa qualité de vieille douairière de cinquante ans, notre Société a tenu à vous offrir pour terminer la journée.

Cette fois, en effet, la fête est terminée et bien terminée. Et cependant, il faut dire encore, dans ce dernier chapitre pour ainsi dire privé, qu'elle avait mis en verve les poètes de la Société. En plus de l'acrostiche de M. Denis du Paty, M. Robert Triger en avait reçu un autre non moins charmant de notre confrère, M. Eude, que sa qualité d'ingénieur distingué n'empêche pas, paraît-il, de cultiver les Muses, et il avait reçu aussi de notre confrère M. Félix Boulard, un fort aimable sonnet, inspiré par une très cordiale amitié. Un jour de cinquantenaire, quelques écarts sont bien permis aux plus sérieux des archéologues (1).

(1) Malgré le caractère ordinaire de cette *Revue*, et par égard pour les aimables poètes dont l'attention l'a bien justement touché, M. Triger

Digitized by Google

a cru devoir mettre de côté toute fausse modestie, et consentir à la publication, *en note*, de l'acrostiche de M. Eude et du sonnet de M. Boulard.

A MONSIEUR ROBERT TRIGER

Président de la Société historique et archéologique du Maine, pour la 25e année de sa présidence.

Roi des trésors de l'Art, dans la ville mancelle
Où tant de monuments s'étalent somptueux,
Bien loin d'être un tyran dont le trône chancelle,
Et de craindre les coups d'un peuple impétueux,
Roi Robert ! vous avez des sujets très dociles,
Tout heureux de chérir un Président bénin,
Toujours prêts à vous suivre — en chars automobiles,
Roudement, à Poncé, Montoire et Lavardin.
Il n'est vraiment personne ici qui ne vous aime,
Glorieux Président ! (moi-même, venu tard),
Et qui n'acclame, avec une allégresse extrême,
Robert Triger, modeste et noble Roi de l'Art !

Em. Eude.

RESPECTUEUX HOMMAGE

Expliquant doctement les antiques grimoires,
Des anciens monuments restaurant le passé,
Dépouillant les dossiers d'un regard inlassé,
L'un sur l'autre entassant volumes et mémoires,

Robert Triger du Maine a travaillé l'histoire,
Valeureux laboureur en un champ malaisé.
Puis, son zèle pieux et jamais apaisé,
Nous a tous conviés à l'œuvre méritoire.

C'est pourquoi, nous menant par vallons et coteaux,
Il nous fait visiter vieux donjons et châteaux,
Eglise et logis, de la ville ou village.

Et toujours bienfaisant à tout nouvel écrit
Sur la chère Province, avec nous il partage
Sa science et son temps, son cœur et son esprit.

F. Boulard.

Digitized by Google

Digitized by Google

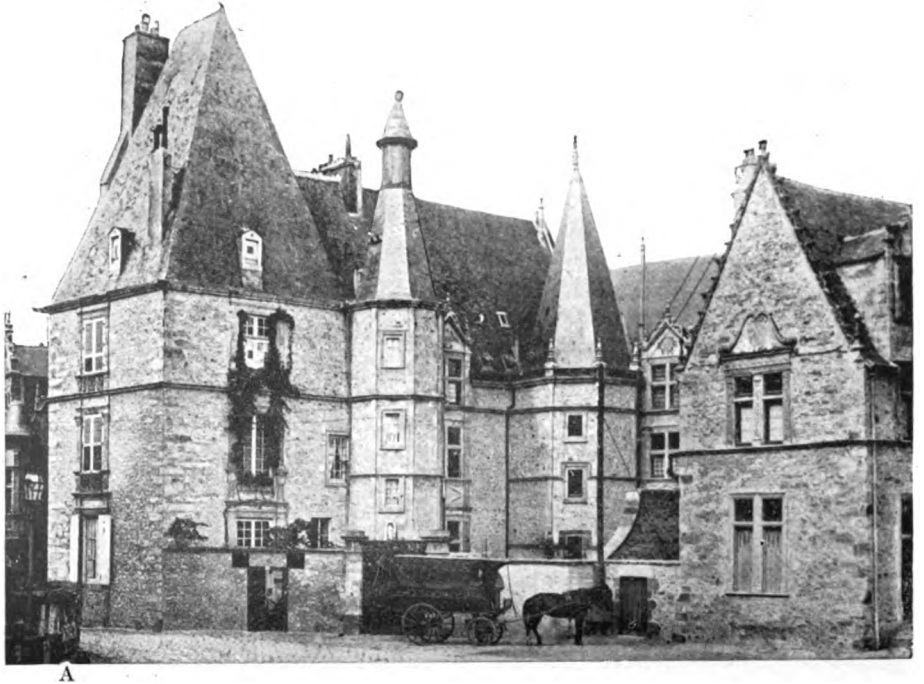

A

LE GRABATOIRE AVANT LA RESTAURATION

Premier logis de la *Société historique et archéologique du Maine*, 1878-1892

A. Au rez-de-chaussée du pavillon, salle de la Société

Digitized by Google

LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DU MAINE
DEPUIS CINQUANTE ANS
1875-1925.

La *Société Historique et Archéologique du Maine* a été fondée au Mans, le 2 août 1875, par un groupe d'érudits et de travailleurs à la tête desquels se trouvaient plus particulièrement l'abbé Gustave Esnault, alors pro-secrétaire de l'Évêché, et M. Gaston Dubois-Guchan, ancien élève de l'École des Chartes, fils d'un honorable magistrat longtemps chef du parquet au Mans.

A cette date, la situation était toute différente de ce qu'elle sera quelques années plus tard et de ce qu'elle est aujourd'hui.

Il n'existait dans le département de la Sarthe qu'une seule Société savante, la vieille *Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, fondée par arrêt du Conseil d'État du 24 février 1761, sous le nom de *Bureau d'Agriculture de la Province du Maine*. Moins favorisé encore, le département de la Mayenne ne possédait aucune Société s'occupant d'études historiques.

Or, non seulement la Société d'Agriculture Sciences et Arts de la Sarthe, spéciale à son département, laissait entièrement de côté celui de la Mayenne, mais son *Bulletin*, ouvert à la fois aux questions agricoles, scientifiques et historiques, ne pouvait réserver à ces dernières qu'une place relativement restreinte.

Cette place était devenue d'autant plus insuffisante en 1875, qu'après la guerre de 1870-71, un mouvement très actif s'était dessiné en faveur de l'histoire locale. Au Mans notamment, les

Digitized by Google

travailleurs étaient beaucoup plus nombreux, et seuls, les archéologues pouvaient trouver, de temps à autre, un encourageant accueil dans le *Bulletin monumental*, l'excellente revue de la grande Société française d'archéologie, fondée dès 1834 par M. de Caumont.

D'autre part, bien des esprits distingués, précurseurs des idées de régionalisme sagement comprises, pensaient que sur le terrain de l'histoire au moins, et en dehors de toute critique contre l'œuvre de l'Assemblée Constituante, il était logique et avantageux à certains égards de reconstituer les anciennes unités provinciales, de réunir les deux parties de la province du Maine dont l'histoire se confondait si intimement dans le passé.

Après un demi-siècle, on est heureux de constater que ce sont ces idées générales, et surtout le besoin réel de faciliter davantage les publications historiques qui ont inspiré la fondation de la *Société* et de la *Revue historique et archéologique du Maine*, bien plus que le désir préconçu d'une scission avec la Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

Toute arrière-pensée de concurrence était même si loin des intentions des fondateurs que, pour mieux affirmer les sympathies qu'ils conservaient à la Société-mère, aïeule toujours respectée, ils tinrent à choisir son président, M. Armand Bellée, archiviste du département, pour présider la jeune Société.

Déjà justifié par la personnalité de M. Armand Bellée, érudit modeste, estimé de tous et très agréable de relations, le choix était excellent. Il maintenait, sous une direction unique, l'accord et les bons rapports entre les deux Sociétés, en même temps qu'il assurait à la nouvelle un appui dans les milieux administratifs.

L'un des premiers, d'ailleurs, M. Bellée, convaincu de la nécessité de faire plus de place aux études historiques, s'était joint au R. P. dom Piolin, le laborieux moine de Solesmes, auteur de l'*Histoire de l'Eglise du Mans*, pour encourager le projet de MM. Esnault et Dubois-Guchan.

Ceux-ci, dès lors, parvinrent vite à grouper de précieux col-

Digitized by Google

laborateurs. L'abbé Esnault amena plus particulièrement un ami apprécié entre tous, M. Alexandre Celier, qui, depuis un demi-siècle, garde à la Société le plus fidèle attachement, et un parent, collectionneur et bibliophile émérite, M. Louis Brière. De son côté, M. Dubois-Guchan entraîna le vicomte Samuel Menjot d'Elbenne, dont le nom sera connu par de si beaux travaux d'érudition ; M. Arthur Bertrand, ancien élève de l'École des Chartes, alors conseiller de préfecture au Mans ; M. Jules Le Fizelier, conseiller de préfecture de la Mayenne, et, à cette époque, le plus en vue des historiens de Laval. Dès la première heure aussi, l'abbé Robert Charles, archéologue de haute valeur, digne continuateur de l'œuvre de son père, l'historien de la Ferté-Bernard, et M. Paul Brindeau, ce modeste archiviste-adjoint d'une si exquise délicatesse de sentiments, qui n'ignorait aucune des traditions du vieux Mans, s'empressèrent d'apporter leur dévoué concours.

Le Bureau, presque aussitôt constitué, se composa ainsi : M. Armand Bellée, *président ;* MM. Arthur Bertrand et l'abbé Robert Charles *vice-présidents ;* MM. Alexandre Celier et l'abbé Esnault, *secrétaires ;* M. Paul Brindeau, *trésorier.*

Malgré la part active qu'il avait prise à la fondation et la place que lui eut méritée son excellente étude historique sur Guillaume des Roches, sénéchal du Maine au XIIIe siècle. M. Dubois-Guchan avait cru devoir s'effacer, et l'abbé Esnault, qui allait être, pendant plus de quinze ans, la cheville ouvrière de la Société, s'était contenté du titre de secrétaire.

La première livraison de la *Revue* parut en janvier 1876. A la fin de l'année, les six livraisons publiées formaient déjà un gros volume de 650 pages, édité avec beaucoup de soin et de goût par MM. Fleury et Dangin, imprimeurs à Mamers. Déjà, on trouvait dans ce volume de très bons articles, conçus d'après les nouvelles méthodes historiques et signés de plusieurs des fondateurs, Jules Le Fizelier, l'abbé Charles, le vicomte d'Elbenne, Arthur Bertrand, ou de jeunes débutants pleins de promesses pour l'avenir, tels que MM. les abbés Froger et Am-

Digitized by Google

broise Ledru ; parfois aussi, de vétérans depuis longtemps connus, comme le R. P. dom Piolin et M. Gustave de Lestang.

La Société comptait alors 350 membres fondateurs, titulaires et associés, mais il est à noter qu'aux termes de ses statuts, elle était exclusivement, à ce moment, une Société de publication, sans réunions ni action extérieure. Du reste, elle n'avait pas encore de gîte, et le Bureau se réunissait à la Préfecture, dans le cabinet de l'archiviste, président. En août 1876, le Conseil Général de la Sarthe avait bien voulu, cependant, lui accorder une subvention annuelle de 500 fr. à laquelle s'ajouteront de petites allocations du ministère.

De tels débuts étaient assurément encourageants.

La première assemblée générale statutaire, tenue le 20 mai 1878 dans la Salle des Abeilles, à la Préfecture, eut donc à enregistrer de très appréciables progrès, et à créer deux nouvelles places dans le Bureau, l'une de vice-président, l'autre de bibliothécaire-archiviste. M. d'Elbenne n'ayant pas accepté, M. Henri Chardon fut nommé troisième vice-président ; M. Brière, bibliothécaire-archiviste. M. Paul Brindeau fut en même temps élu secrétaire au lieu de M. Celier, devenu membre fondateur, et M. Edmond Monnoyer le remplaça comme trésorier.

Dans la *Revue*, à cette même date paraissent, à côté des précédents, les noms d'un maître vénéré, Léon de la Sicotière, de l'érudit historien des membres de l'Académie, René Kerviler, de M. Victor Alouis, de l'abbé Esnault qui rédige les chroniques, de M. Brière, la bibliographie du Maine ; le nom aussi d'un nouveau débutant, bien jeune encore, mais... qui montera vite en grade, M. Robert Triger, dont le premier article « *Un coup de main d'Ambroise de Loré en 1431* », a attiré particulièrement l'attention.

D'autre part, en dehors de la *Revue*, la Société a déjà publié sous son patronage : l'*Histoire de la Ferté-Bernard*, par l'abbé Robert-Charles ; les *Mémoires du chanoine Nepveu de la Manouillère*, édités par l'abbé Esnault ; l'*Inventaire des Archives de l'hospice de Sablé*, par M. Chevrier ; le *Cartulaire de l'Abbaye de Perseigne*, avec notice historique, par M. Gabriel Fleury ; l'*His-*

Digitized by Google

toire de la Flèche, par M. de Montzey. Elle est en mesure d'annoncer le *Cartulaire de la Couture et de Solesmes*, dû à la munificence du duc de Chaulnes, et elle est à la veille d'installer son siège social dans la vieille maison canoniale du Grabatoire, où elle occupera, vers le milieu de l'année, un appartement qui correspond aujourd'hui au grand salon de l'Évêché.

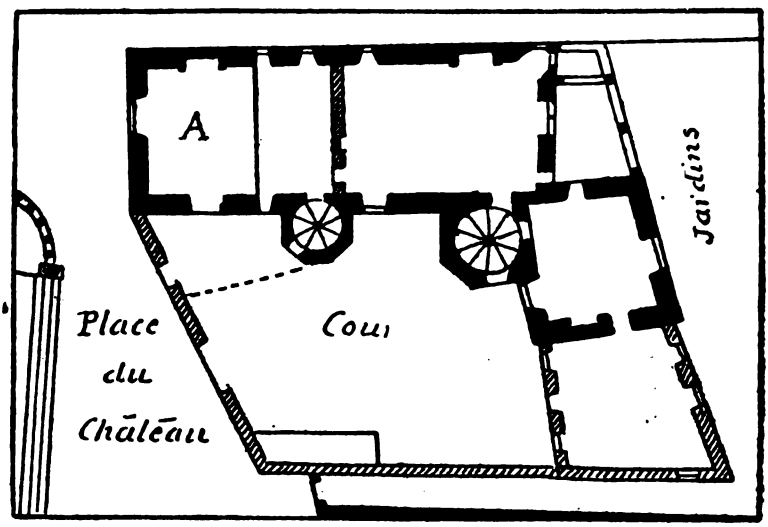

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU MAINE
AU GRABATOIRE
1878-1892
A. Salle occupée par la Société

Quelques semaines après la première assemblée générale, le 6 juillet 1878, le nouveau bureau — on doit le reconnaître aujourd'hui — se laisse entraîner par l'abondance des travaux, à une décision dont l'avenir démontrera plus d'une fois les inconvénients. Il décide que, désormais, la *Revue* formera chaque année deux volumes distincts. C'était quelque peu téméraire au point de vue des finances et de la bonne composition de la *Revue*.

Digitized by Google

De plus, la décision coïncidait avec la création récente, à Laval, d'une *Commission historique et archéologique de la Mayenne*. (Arrêté préfectoral du 17 janvier 1878). Or, cette Commission, fort bien dirigée, aura bientôt son *Bulletin* spécial et deviendra le centre actif des études historiques dans son département. En dépit de l'amitié et de la fidèle sympathie de nos confrères lavallois, elle ne pourra manquer de desserrer quelque peu le lien historique que la Société du Maine s'était proposé, tout d'abord, de rétablir entre les deux parties de l'ancienne province du Maine.

Quoiqu'il en soit, à la fin de 1878, la Société historique et archéologique du Maine était encore dans tout l'élan et dans toutes les illusions de la jeunesse lorsque, le 29 novembre, une mort prématurée lui enleva son président, M. Armand Bellée.

Il fut remplacé, le 19 décembre suivant, par le premier maître des archéologues manceaux, M. Eugène Hucher, connu dans le monde savant depuis 1841. De très importants et nombreux travaux désignaient tout spécialement M. Eugène Hucher pour être à la tête de la Société, désormais assurée d'une marche régulière, alors que son âge avancé lui eût difficilement permis d'assumer les charges de la création.

La mort de M. Bellée ayant amené M. Brindeau à se retirer, les mêmes élections lui donnèrent pour successeur comme secrétaire, un honorable avocat, M. Charles Cosnard, auteur d'une *Histoire du couvent des Frères Prêcheurs du Mans*, et le Bureau, ainsi modifié, restera en fonctions sans autres changements jusqu'en 1884.

Pendant cette période de 1879 à 1884, la *Revue* aura la bonne fortune de publier plusieurs travaux d'une valeur vraiment exceptionnelle, qui contribueront beaucoup à sa renommée scientifique. Qu'il suffise de citer : l'*Iconographie du Roi René* et les *Monuments funéraires et sigillographiques des vicomtes de Beaumont*, par M. Hucher ; l'étude remarquable de l'abbé Charles sur l'*Enceinte gallo-romaine du Mans*, avec de char-

Digitized by Google

mants dessins de M. G. Bouet ; les *Vitraux de l'Église de Sablé*, par le duc de Chaulnes ; les *Monnaies mérovingiennes du Cenomannicum*, par le vicomte de Ponton d'Amécourt ; les articles si documentés de M. Henri Chardon, ancien élève de l'Ecole des Chartes, sur l'histoire littéraire du Maine, etc. Aux collaborateurs précédemment cités, s'ajoutent MM. André Joubert, Gabriel Fleury, Moulard, et, en 1882, le baron Sébastien de la Bouillerie.

La *Revue* est alors si appréciée qu'en 1881, le Conseil Général a porté sa subvention à 700 fr., et, en 1882, à 1.200 fr., grâce, il est juste de le dire, à l'appui de M. Chardon, membre de l'Assemblée départementale. Il est vrai que la Société a encore justifié ce généreux encouragement en distribuant, à la fin de 1881, le *Cartulaire de l'Abbaye de la Couture et de Solesmes*, dont la publication, entreprise aux frais du duc de Chaulnes, vient d'être terminée par les Bénédictins de Solesmes.

A la fin de l'année 1883, malheureusement, M. Eugène Hucher entrait dans sa 70e année, et l'état de sa santé lui imposait des ménagements qu'il jugeait incompatibles avec ses devoirs de président. L'époque du renouvellement du Bureau étant arrivée, il tint absolument à prendre sa retraite. C'était, pour la Société, une perte très regrettable, car M. Eugène Hucher, par la triple autorité de son âge, de ses travaux et de sa renommée scientifique, pouvait, mieux que quiconque, maintenir unis les divers concours.

Sa décision étant irrévocable, la Société ne put que l'acclamer président honoraire, le 29 novembre 1883, et lui donner pour successeur le R. P. dom Piolin, l'auteur de l'*Histoire de l'Eglise du Mans*, qui, lui aussi, faisait honneur au Maine depuis bien longtemps.

Ce même jour, le baron de la Bouillerie fut élu secrétaire avec l'abbé Esnault, et M. Robert Triger trésorier. Seul de tous, ce dernier restera sans interruption dans le Bureau jusqu'à l'heure présente, de sorte qu'il y a en ce moment *quarante-deux* ans que le président actuel participe à l'administration de la Société.

Digitized by Google

Le 12 avril 1887, une nouvelle perte bien sensible venait atteindre le Bureau. La mort implacable enlevait à 41 ans, M. l'abbé Robert Charles, dont l'érudition si appréciée était, depuis la fondation, l'une des forces de la Société.

Cette mort fut suivie, aux élections du 24 novembre 1887, de ce qu'on pourrait appeler, en langage politique « une crise présidentielle », à la suite de laquelle le R. P. dom Piolin fut réélu président et M. Bertrand de Broussillon amené à se retirer du Bureau. L'incident était encore regrettable. M. Bertrand de Broussillon avait été, à l'origine, un collaborateur dévoué, et, en sa qualité d'ancien élève de l'Ecole des Chartes, il avait une compétence toute particulière pour la publication des documents inédits.

Mais, le R. P. dom Piolin était trop respecté et trop aimé pour ne pas grouper vite autour de son nom de nouveaux concours. M. Henri Chardon, d'ailleurs, était resté vice-président et l'abbé Esnault demeurait le directeur réel de la *Revue*. Il n'y eût, en réalité, qu'à remplacer comme vice-présidents, M. Bertrand de Broussillon par le comte de Bastard d'Estang; l'abbé Robert Charles par M. Robert Triger, et à nommer trésorier M. Albert Mautouchet.

M. Chardon s'étant retiré à son tour du Bureau pour raisons de santé, l'abbé Esnault consentit enfin, en 1891, à accepter une place de vice-président, qui, certes, lui était bien due; M. Alexandre Celier, à la grande satisfaction de tous, reprit alors celle de secrétaire, et M. Julien Chappée fut nommé avec M. Brière bibliothécaire-archiviste.

Le R. P. dom Piolin, hélas, ne devait pas voir, cette fois, la fin de son mandat: le 6 novembre 1892, il mourait à sa chère abbaye de Solesmes, à l'âge de 75 ans, laissant le souvenir d'un vaillant et laborieux travailleur qui avait eu le mérite de frayer les voies et de donner la première histoire générale de l'Eglise du Mans.

Après plus de trente années, la présidence de dom Piolin — de 1883 à 1892 — apparaît à vrai dire, la période la plus mouvementée de l'histoire de la Société. Elle n'en fut pas moins active et fructueuse.

Digitized by Google

La *Revue*, tout d'abord, a gardé toute sa valeur avec des articles d'une intéressante variété, dont beaucoup — et des meilleurs — sont dus au savant historien de la Mayenne, M. l'abbé Angot, et à M. l'abbé Ambroise Ledru. Elle a publié, à cette époque aussi, des travaux d'une trop grande importance pour ne pas être sommairement mentionnés. Ce sont, par ordre de dates : l'étude très approfondie de M. Victor Alouis, sur les *Coesmes, seigneurs de Lucé* ; celle de M. Robert Triger, toute nouvelle dans son abondante documentation « *Une forteresse du Maine pendant l'invasion anglaise* » ; *les Comédiens de campagne et la vie de Molière*, par M. Chardon ; *les Fortifications du Maine*, par M. Gabriel Fleury ; *la Sigillographie des seigneurs de Laval*, par MM. Bertrand de Broussillon et Paul de Farcy ; *les Premiers troubles de la Révolution dans la Mayenne*, publiés par M. Triger d'après les notes du très regretté archiviste Victor Duchemin ; l'étude de M. l'abbé Ernest Dubois, le futur cardinal-archevêque de Paris, sur *la nef de l'Eglise de la Couture* ; *l'Invasion anglaise dans le Maine*, par MM. les abbés Charles et Froger ; *le Théâtre chrétien dans le Maine*, par le R. P. dom Piolin ; *le Château de la Roche-Talbot*, par le marquis de Beauchesne.

Mieux encore, on a vu dans la *Revue* les noms d'archéologues éminents de la capitale : M. Eugène Lefèvre-Pontalis, entre autres, lui a donné une remarquable étude archéologique sur *la nef de la cathédrale du Mans* ; M. Robert de Lasteyrie, membre de l'Institut, professeur à l'Ecole des Chartes, un article d'un haut intérêt sur *la Vierge de Germain Pilon à l'église de la Couture* ; M. Laffilée, architecte des monuments historiques, une étude très complète sur *les Peintures murales de Poncé*, récemment découvertes par le curé, M. l'abbé Toublet, membre de la Société.

Au sujet de la Vierge de la Couture, il est impossible de ne pas rappeler, avec M. de Lasteyrie, que son attribution certaine à Germain Pilon est due à un autre membre de la Société, à l'un de ses plus fidèles amis, M. Paul Brindeau. En retrouvant dans ses archives le marché conclu pour cette statue entre

Digitized by Google

l'abbaye de la Couture et le grand artiste, et en appréciant la haute portée du document, le modeste archiviste-adjoint qu'était M. Brindeau a pour ainsi dire enrichi la ville du Mans d'une œuvre artistique d'un prix inestimable.

En dehors de la *Revue*, les publications faites sous le patronage de la Société, du temps de Dom Piolin, présentent un total si imposant — quatorze ouvrages en dix-huit volumes — qu'il faut renoncer à en donner le détail.

Cinq, cependant, dans des genres différents, ont trop attiré l'attention pour ne pas être cités. Ce sont : en première ligne, le *Cartulaire de Saint-Vincent*, commencé avant 1884, par l'abbé Robert Charles, œuvre considérable d'érudition, dont l'achèvement incombera à son excellent collaborateur et ami le vicomte d'Elbenne; le *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Calais* édité en 1887, par l'abbé Froger; l'*Etude historique sur Douillet-le-Joly*, par M. Robert Triger, accueillie comme un modèle de monographie de commune; la très complète *Histoire du Collège Henri IV de La Flèche*, par le R. P. de Rochemonteix, et la luxueuse reproduction des *Sculptures de Solesmes*.

Toujours est-il que, sur l'invitation du Ministère, la Société historique et archéologique du Maine put envoyer à l'Exposition Universelle de 1889 un ensemble de quarante-six volumes, dont vingt-quatre de la *Revue* et vingt-deux d'ouvrages publiés sous le patronage de la Société.

Cet ensemble lui valut, dans la classe de l'Enseignement Supérieur, une *médaille d'argent* et lui assigna un rang des plus honorables parmi les Sociétés savantes de France.

Dès ce moment, la direction effective de la *Revue* est entre les mains de M. Robert Triger, qui vient encore de publier un livre très remarqué, « *L'Année* 1789 *au Mans* ». Le R. P. dom Piolin et l'abbé Esnault, fatigués et malades, ont dans le premier vice-président une si amicale confiance qu'ils lui ont spontanément abandonné cette direction.

C'est à ce titre, qu'après avoir présidé, au nom de dom Piolin, au renouvellement du Bureau, le 7 octobre 1891,

Digitized by Google

M. Robert Triger se trouve autorisé, quelques mois plus tard, à négocier personnellement une affaire qui devait avoir pour la Société les plus heureuses conséquences, en lui donnant beaucoup plus d'éclat et en assurant sa vitalité pour de longues années. Il obtient que M. Adolphe Singher, qui vient d'acheter et de restaurer la charmante maison historique dite de la Reine Bérengère, y donne généreusement asile à la Société historique et archéologique du Maine. Il était impossible de rêver pour une Société historique une installation plus conforme à son but, à ses études, un cadre plus idéal.

La séance d'inauguration, le 24 juin 1892, ne fut pas seulement une séance mémorable comme la Société n'en avait encore jamais vu ; elle marqua une grande date dans son histoire, et, à plusieurs égards, le commencement d'une ère nouvelle.

A défaut du R. P. dom Piolin, déjà très malade, le comte de Bastard d'Estang présida, entouré de M. de la Sicotière, l'illustre historien de la Normandie, président de la Société historique de l'Orne, de nombreuses notabilités et d'une délégation de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe ; dans un de ces charmants discours dont il aura le monopole, il se fit, en termes délicats, l'interprète de la profonde gratitude de la Société envers M. Adolphe Singher et mit très heureusement en relief l'importance de la restauration artistique que la Ville du Mans devait à sa générosité. M. Robert Triger, lui, acquitta la dette de l'histoire en révélant, pour la première fois, la véritable origine de cette maison dite de la Reine Bérengère, si aimée des Manceaux, et le nom de son constructeur en 1495, l'échevin Robert Véron, qu'il venait de découvrir.

Cette installation de la Société dans la maison dite de la Reine Bérengère couronnait brillamment la présidence du R. P. dom Piolin, et lui permit à sa mort, le 6 novembre suivant, d'envisager sans crainte l'avenir d'une œuvre à laquelle il avait toujours gardé le plus vif intérêt.

Remplacer des hommes comme Eugène Hucher et dom Piolin demandait un incontestable dévouement. Le comte de

Digitized by Google

Bastard d'Estang le trouva dans son amitié pour ses confrères du Bureau et son profond attachement à la Société. Il fut élu président le 2 mai 1893. Le baron de la Bouillerie lui succéda comme vice-président, et le R. P. dom Heurtebize, bénédictin de Solesmes, fut nommé secrétaire.

Un an plus tard, le 25 avril 1894, l'abbé Gustave Esnault mourait brusquement dans sa 51e année. C'était encore un coup douloureux pour la Société, car elle était, en quelque sorte, sa fille. Après l'avoir créée, il en avait été l'âme pendant vingt ans, il lui avait consacré son plus absolu dévouement et avec lui disparaissaient les traditions de la première heure.

Dieu merci, la fille avait grandi : prochainement même, elle sera majeure, et elle avait le devoir de répondre toujours aux espérances de son fondateur.

Elle ne pouvait mieux le faire qu'en le remplaçant comme vice-président, le 19 juillet 1894, par M. le comte de Beauchesne.

Brillant lauréat du concours général, licencié ès lettres, déjà connu par d'excellents travaux historiques et littéraires, le comte — bientôt marquis — de Beauchesne, allait apporter au Bureau le précieux renfort d'un collaborateur aussi érudit qu'expérimenté, particulierement compétent dans l'étude du moyen âge et de la féodalité. De plus, propriétaire du célèbre château de Lassay dans la Mayenne, il avait habité ce département ; il y comptait beaucoup d'amis et il était l'un des membres les plus appréciés de la Commission historique et archéologique de la Mayenne. Sa présence dans le Bureau de la Société du Maine ne pouvait que consolider très opportunément les rapports de bonne confraternité qui s'étaient établis entre les deux Sociétés.

Mais, avec le Bureau en fonctions depuis la mort de dom Piolin, la direction de la Société historique et archéologique du Maine était passée en majorité à des nouveaux et à des jeunes. Or, ces transitions sont toujours délicates, et l'année même où M. le comte de Bastard voulait bien accepter la présidence, une revue littéraire du Mans, *L'Union historique et litté-*

Digitized by Google

raire, se transformait, pour devenir bientôt *la Province du Maine* et peu après l'organe de la *Société des Archives historiques du Maine*, présidée par le comte Bertrand de Broussillon. Cette fondation fit perdre à notre Société, plus âgée de dix-sept ans, l'un de ses premiers et meilleurs collaborateurs, M. l'abbé Ambroise Ledru : son éloignement causa de sincères regrets, car on ne pouvait oublier le concours actif et érudit qu'il avait jusqu'alors donné à la *Revue*.

Désormais, les publications allaient forcément se partager.

La Société historique et archéologique du Maine trouva une compensation dans les avantages exceptionnels de son installation à la Maison dite de la Reine Bérengère.

Restauré avec beaucoup de goût et transformé en musée d'art par M. Adolphe Singher, cet élégant logis devenait célèbre au Mans et même au loin. Il attirait des visiteurs distingués, de plus en plus nombreux, et sa grande salle du rez-de-chaussée se prêtait à de brillantes réceptions.

L'heure était venue pour la Société de modifier quelque peu son caractère primitif de Société exclusive de publication, en donnant plus d'extension à son action extérieure.

C'est alors, sous la présidence du comte de Bastard, que s'ouvre la série des conférences et des réunions, qui, tant de fois dans la suite, attireront un public d'élite. La première, faite par l'éminent bénédictin dom Cabrol, alors prieur de Solesmes, sur les *Origines de l'Episcopat*, eut lieu le 13 juillet 1895, sous la présidence d'honneur de Mgr Gilbert, évêque du Mans ; la deuxième, le 13 novembre 1896, fut motivée par la réception du comte de Marsy, directeur de la Société française d'archéologie et de plusieurs membres du conseil de cette grande Société, qui comme on l'a déjà dit, avait été fondée dès 1834 par l'un des maîtres de l'archéologie, M. de Caumont.

La Société, d'ailleurs, poursuivait simultanément et avec la même régularité, ses diverses publications.

Dans la *Revue*, dont M. Robert Triger conserve plus spécialement la direction, on trouve alors, comme par le passé, de

Digitized by Google

nombreux articles signés de MM. Froger, Fleury, de la Bouillerie, abbé Toublet, Dr Candé, Julien Chappée, Triger, et de plusieurs nouveaux collaborateurs, tels que le R. P. dom Heurtebize et l'abbé L. Denis. On y trouve aussi les noms d'anciens élèves de l'Ecole des Chartes, attachés à la Bibliothèque nationale ou aux Archives nationales, MM. Marius Sepet, Gabriel Marcel, Léon Marlet, Adolphe Dieudonné, qui, à l'exemple de M. Paul Le Vayer, inspecteur des travaux historiques de la Ville de Paris, ont bien voulu témoigner leurs sympathies à la Société par d'intéressantes communications.

Au point de vue spécialement local, les plus importants des travaux de cette période sont l'*Etude historique et archéologique sur l'Abbaye de l'Epau*, par MM. Froger et Ricordeau ; celles de M. Gabriel Fleury sur les *Fortifications du Maine*, de M. Dieudonné sur l'illustre évêque *Hildebert de Lavardin*, de M. Robert Triger sur *les Transformations du Mans à l'époque de la Révolution et l'ingénieur Bruyère*.

La Société a publié, en outre, sous son patronage : en 1895, le *Cartulaire du prieuré de Vivoin*, par l'abbé Denis ; en 1896, des *Mémoires épistolaires sur la ville de Laval*, édités par l'abbé Angot ; de 1895 à 1897, l'*Inventaire des anciennes minutes des notaires du Mans*, en six volumes, par MM. les abbés Esnault et Chambois ; en 1897, le grand ouvrage illustré « *Sainte Scholastique, patronne de la Ville du Mans* », par le R. P. dom Heurtebize et M. Robert Triger, dont une deuxième édition paraîtra en 1922.

Le 6 mai 1898, au vif regret de tous ses confrères, M. le Comte de Bastard prend la décision irrévocable d'abandonner la présidence. Esprit fin et très littéraire, il avait dans les diverses réunions, représenté la Société avec la distinction et la courtoisie d'un grand seigneur. Ses allocutions avaient été fort goûtées, et on ne saurait trop rendre justice au dévouement qui, pendant cinq années, lui avait fait prodiguer, sans compter, ses peines et ses déplacements. MM. Celier et de la Bouillerie se retirèrent avec lui, tout en conservant à la Société un fidèle et amical intérêt.

Digitized by Google

La majorité du Bureau n'étant pas modifiée, les deux vice-présidents assumèrent la charge d'un intérim qui se prolongea jusqu'au 17 novembre 1899, date du renouvellement intégral du Conseil.

Cet intérim fut marqué, dès le 21 juin 1898, par une innovation qui obtint un grand succès : la première excursion archéologique faite à Solesmes et aux environs, de concert avec la Commission historique et archéologique de la Mayenne.

Pleinement réussie, elle laissa les plus agréables souvenirs, en resserrant encore le parfait accord entre les deux Sociétés. Aussi, l'année suivante, le 21 juin 1899, s'empressa-t-on de récidiver en allant rendre à Laval et à Château-Gontier, l'aimable visite que les Lavallois avaient faite à leurs confrères du Mans.

Entre temps, se succédaient de nouvelles réceptions à la maison de la Reine Bérengère : le 1er septembre 1898, réception de la Société historique et archéologique de Tarn-et-Garonne, amenée par son savant et infatigable président, le chanoine Pottier ; le 21 décembre, réception de S. G. Mgr de Bonfils ; le 5 septembre 1899, réception de la Société belge « La Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc », et de son éminent président, le baron Béthune. La Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc étant la première société archéologique étrangère que la Ville du Mans ait eu l'honneur de recevoir, cette dernière réception présidée par le Colonel du Martray, chef d'État-major du 4e Corps d'armée, fut d'une solennité exceptionnelle.

Quelques semaines plus tard, le 1er octobre, sur l'invitation de M. Louis Arnould, professeur à l'Université de Poitiers, président du Comité Racan, M. Robert Triger allait, avec un groupe de ses confrères, représenter la Société à l'inauguration d'une plaque à la mémoire du poëte Racan, sur le charmant manoir de Champmarin, à Aubigné. L'année précédente, il avait été, de même, appelé par le R. P. Camille de la Croix à constater, avec son confrère le marquis de Beauchesne et les représentants des principales sociétés archéologiques de l'Ouest, le résultat des fouilles entreprises à l'abbaye Saint-Maur de

Digitized by Google

Glanfeuil, et c'est au vice-président de la Société du Maine qu'avait été confiée la rédaction du procès-verbal de cette importante réunion.

Tout en donnant à la Société un éclat qu'elle n'avait pas encore eu et en élargissant son action extérieure, ces excursions et ces réceptions ne faisaient certes pas négliger la *Revue*.

C'est en 1899, en effet, que le chanoine Didiot de la Faculté de Lille, y posait la très curieuse question du *Culte de Saint-Julien du Mans en Russie*, et qu'aux articles toujours variés des collaborateurs ordinaires s'ajoutent les consciencieuses monographies de M. Henri Roquet sur les communes du canton d'Écommoy, et de M. l'abbé Foucault sur la paroisse de Poillé. Pour sa part, M. Robert Triger avait encore donné sur *l'Hôtel de Ville du Mans*, un article présenté au Congrès des Sociétés Savantes à la Sorbonne.

Après le concours qu'il prêtait à la Société comme vice-président depuis plus de dix années, l'élection d'un nouveau président ne pouvait être mouvementée.

Le 19 novembre 1899, par 38 voix sur 41 votants, M. Robert Triger était élu président, au scrutin secret, pour quatre ans.

Il le restera 26 ans, le marquis de Beauchesne ayant toujours persisté, dans son irréductible amitié, à décliner la succession.

Il serait difficile, sans développements démesurés, de rappeler avec autant de détails que précédemment, ce qui s'est fait sous la présidence de M. Triger, aussi longue à elle seule que les quatre premières. Avec elle, du reste, on entre dans l'histoire contemporaine de la Société, encore présente au souvenir de beaucoup de ses membres.

Il suffira d'en résumer les principaux faits, en distinguant, toutefois, deux périodes : avant et depuis la guerre de 1914.

De 1900 à 1914, très peu de changements se produiront dans le Bureau, que les élections de 1899 avaient complété de la manière suivante :

M. le marquis de Beauchesne, seul *vice-président* ; le R. P.

Digitized by Google

dom Heurtebize et M. Edouard de Lorière, *secrétaires* ; M. Mautouchet, *trésorier* ; MM. Brière et Julien Chappée, *bibliothécaires-archivistes*.

On aura le vif regret de perdre, en 1901, le R. P. dom Heurtebize, que son départ pour l'Angleterre forcera de nommer secrétaire honoraire ; à la fin de 1902, M. Julien Chappée ; en 1906, M. Louis Brière, décédé le 15 janvier. Mais, M. Brindeau voudra bien reprendre, en 1904, les fonctions de secrétaire, M. l'abbé Patard accepter celles de bibliothécaire, et M. Xavier Gasnos remplacer M. Brière. Le 20 décembre 1911, l'état de santé de M. Brindeau ayant contraint de le nommer, lui-aussi, secrétaire honoraire, M. Raoul de Linière lui succédera comme secrétaire, avec M. de Lorière.

Pendant plus de dix années, la plus cordiale union ne cessera de régner dans ce groupe de bonnes volontés, et lui permettra de développer de plus en plus l'action de la Société en surmontant quelques difficultés provenant des évènements (1).

En tout cas, la *Revue* continua à paraître dans les mêmes proportions de deux gros volumes chaque année, et il faut reconnaître que ce ne fut pas toujours une tâche aisée de publier ces deux volumes dans des conditions infiniment moins favorables qu'en 1878, après la fondation de plusieurs sociétés similaires.

Les limites de cet exposé, déjà trop long, ne permettent pas, on voudra bien le comprendre, de citer tous les collaborateurs — très nombreux — de cette période. Il faut se borner, non sans regrets, à dire que les noms qu'on rencontre le plus fréquemment — sans parler de l'infatigable président — sont ceux d'anciens, toujours fidèles, qui ont déjà fait leurs preuves,

(1) La plus grave aurait pu être, en 1904, un incident au Conseil général de la Sarthe, au sujet d'un article du président... sur *la Bonaventure, ô gué* ! Si peu sérieux que fut l'incident, il n'entraîna pas moins la suppression de la subvention départementale. Grâce à la générosité de M. Singher et aux unanimes sympathies témoignées au président, la Société n'en ressentit pas le moindre fléchissement. Tôt ou tard, du reste, la subvention eut été supprimée ou très réduite pour de réels motifs d'économie, mais la Société conservera une sincère gratitude du bienveillant appui que le Conseil général de la Sarthe lui a donné pendant vingt-huit ans.

Digitized by Google

comme l'abbé Froger, M. Gabriel Fleury, le R. P. dom Heurtebize, les abbés Toublet, Denis, Uzureau, le Dr Candé et M. Roquet ; ceux aussi de nouveaux dont le concours est un précieux renfort, comme le marquis de Beauchesne, le R. P. dom Guilloreau, le comte Charles de Beaumont, MM. de Lorière, de Linière, Léonce Celier, le vicomte de Noailles, les abbés Calendini, Besnard, Legros, Vavasseur, le Dr Delaunay, M. Deschamps la Rivière, etc..

La *Revue* a même la satisfaction de retrouver, quelques années encore, la très appréciée collaboration du doyen des érudits Manceaux, M. Henri Chardon, qui lui donne, avant sa mort, sa belle étude sur *Robert Garnier*.

Elle s'ajoute aux travaux particulièrement importants de M. le marquis de Beauchesne sur *le Château de Lassay* et *Sainte-Suzanne* ; de M. Fleury sur *les Portails romans du* XIIe *siècle* ; de M. Lefèvre-Pontalis, sur *les Eglises de Fresnay et d'Evron* ; de dom Guilloreau, sur *l'Abbaye d'Etival-en-Charnie* et *la Chartreuse du Parc* ; de M. de Lorière sur *Asnières* et *le Château de Verdelles* ; de M. de Linière, sur *le Prieuré de la Fontaine Saint-Martin* ; de M. Robert Triger sur *les Fortifications de Sainte-Suzanne* et *l'Eglise de la Visitation au Mans* ; enfin aux savantes publications de M. Léonce Celier, sur *les Sceaux et les actes des Evêques du Mans*, qu'il serait injuste de ne pas rappeler entre bien d'autres.

Par contre, les ouvrages publiés sous le patronage de la Société sont peu nombreux. Trois seulement seront mis en distribution de 1900 à 1904 : le *Dictionnaire des Artistes manceaux*, publié par l'abbé Denis d'après les notes de l'abbé Esnault ; l'excellente *Histoire de Saint-Calais*, par l'abbé Froger, et le *Scarron inconnu* de M. Chardon, ouvrage d'intérêt général qui obtiendra bien en dehors du Maine un très flatteur succès.

Le magistral *Dictionnaire historique de la Mayenne*, par l'abbé Angot, étant d'un prix trop élevé, la Société n'avait pu l'imposer aux souscriptions de ses membres titulaires, mais elle l'avait annoncé et recommandé par une circulaire spéciale.

Digitized by Google

UNIV. OF CH.

Digitized by Google

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU MAINE

A LA MAISON DITE DE LA REINE BÉRENGÈRE, 1892-1926

De 1892 à l'organisation définitive du Musée Singher, vers 1907.

Maisons n°s 11 et 9, occupées en parties par la Société.

De l'organisation définitive du Musée Singher, vers 1907 à 1926.

A gauche, en bordure du jardin, maison n° 17, occupée totalement au rez-de-chaussée et au premier étage par la Société.

Digitized by Google

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU MAINE

A LA MAISON DITE DE LA REINE BÉRENGÈRE

1892-1926.

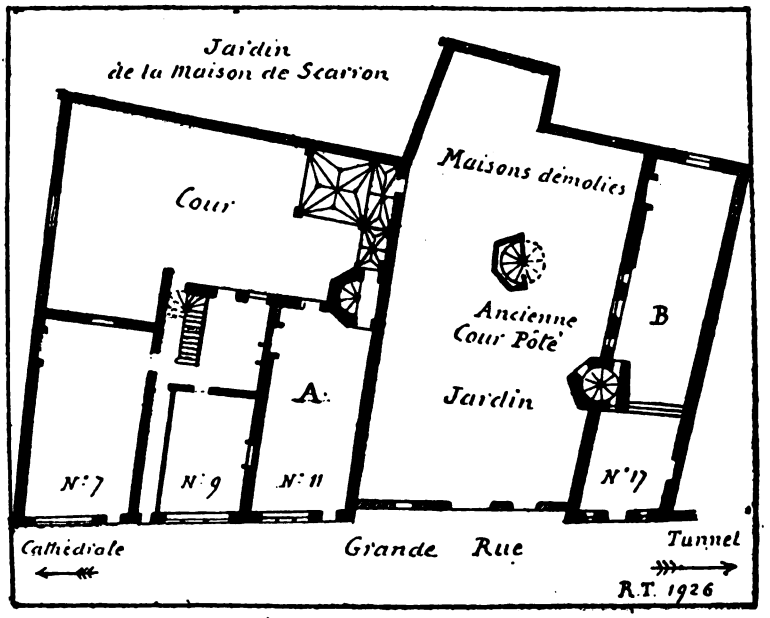

PREMIÈRE INSTALLATION

DE 1892 A L'ORGANISATION DÉFINITIVE DU MUSÉE SINGHER VERS 1907

La Société occupe le rez-de-chaussée de la maison n° 11 (A. Salle de réception), le premier étage de la même maison (Salles du Bureau et Bibliothèque), et le premier étage de la maison n° 9 (Bibliothèque et collections de réserve).

DEUXIÈME INSTALLATION

DEPUIS L'ORGANISATION DÉFINITIVE DU MUSÉE

La Société occupe la maison n° 17 : au rez-de-chaussée, Salle de réception B ; au premier étage, Salles de la Bibliothèque et du Bureau ; au deuxième, Salle des collections de réserve.

Digitized by Google

C'est en 1914 seulement, qu'avant la guerre et la modification des statuts, la Société pourra, une dernière fois, user de son droit de patronage. Elle en usera, il est vrai, en faveur d'une œuvre hors pair, en faveur de l'Introduction et des tables du *Cartulaire de l'abbaye Saint-Vincent*, qu'après de longues années d'un travail aussi assidu qu'ingrat, M. le vicomte d'Elbenne aura enfin terminées pour compléter l'œuvre de son regretté ami l'abbé Charles. De l'avis de hautes autorités scientifiques, cette publication, encouragée par une subvention exceptionnelle du Ministère, est « un chef-d'œuvre d'érudition ». Elle couronnera d'une manière brillante la série des publications de la Société historique et archéologique du Maine en dehors de la *Revue*.

Mais, à partir de 1900, les circonstances engageaient, davantage encore, la Société à d'autres efforts que les publications. Le délicieux logis qu'elle occupait lui imposait le devoir, pour l'honneur même de la Ville du Mans, de s'y montrer une maîtresse de maison aimable et accueillante.

Elle fut donc heureuse de recevoir dans cette élégante maison dite de la Reine Bérengère, si richement meublée d'objets d'art par M. Singher, tous les groupes et sociétés savantes que la renommée y attirait. Certes, les visiteurs ne manquèrent pas, et des visiteurs bien qualifiés pour honorer la Société, pour la faire connaître au loin.

Le 19 juin 1900, réception des élèves de l'École des Chartes, amenés par deux de leurs plus éminents professeurs, MM. de Lasteyrie et Lefèvre-Pontalis ; le 5 juillet suivant, réception des ingénieurs et grands industriels du Congrès de la Loire navigable.

En 1901-1902, réceptions de la Société Dunoise, de la Société archéologique de Touraine, des élèves de l'École des Chartes pour la seconde fois. En 1903, de la Société centrale des architectes français et de la Société Royale d'archéologie de Bruxelles ; en 1907, de la Société historique de l'Orne ; le 18 juin 1910, du Congrès de la Société française d'archéolo-

Digitized by Google

gie ; en 1911, de la Société historique d'Ille-et-Vilaine, de la Société des Arts de Laval, et, de nouveau, de la Société historique de l'Orne.

Toutes ces réceptions étaient l'occasion d'excursions dans le Vieux-Mans, sous la direction de M. Robert Triger, excursions toujours très suivies, qui contribuèrent beaucoup à faire mieux apprécier le Vieux-Mans et à étendre l'influence de la Société.

Des amis de Belgique tinrent même à consacrer le souvenir de leurs réceptions au Mans en faisant élire MM. Triger et de Beauchesne, correspondants de l'Académie Royale d'archéologie de Belgique, alors que le Jury de l'Exposition internationale de l'Ouest en 1911 décernera un *grand prix* à la Société historique et archéologique du Maine.

Les excursions annuelles, pendant ce temps, obtenaient de plus en plus de faveur, et volontiers on eut reproché au Bureau de n'en organiser que six nouvelles : en 1900, à La Flèche et au Lude ; les 7 et 8 juillet 1904, dans la vallée du Loir ; le 5 juillet 1906, à Évron et Sainte-Suzanne ; en 1907, à Alençon et aux environs avec la Société historique de l'Orne ; le 16 juillet 1914, au château de Sourches, à Sillé-le-Guillaume et au château de Rouessé-Vassé

Si bien réussies qu'elles fussent, et si agréables que les rendront des réceptions comme celles de M. le duc des Cars et de M. de Vaissière, ces charmantes excursions ne pouvaient, cependant, faire négliger certains devoirs inhérents au but essentiel de toute société historique : la restauration des anciens monuments et la glorification des grands souvenirs du passé.

Or, de 1901 à 1914, la Société s'efforcera encore de faire le mieux possible sous ce rapport.

En 1901, tout d'abord, elle contribue pour beaucoup à encourager le dégagement et la restauration des restes de l'ancien château de Fresnay, intelligemment entrepris par le maire, le docteur Horeau, et elle complète l'œuvre en prenant l'initiative de l'érection sur la vieille porte du château, d'une

Digitized by Google

plaque à la mémoire du grand capitaine manceau Ambroise de Loré. L'inauguration de cette plaque, au cours de l'excursion du 4 juillet, réunit dans un même sentiment de patriotisme la municipalité et le Conseil municipal de Fresnay, une députation de la Société française d'archéologie avec son distingué directeur, M. Lefèvre-Pontalis, et un groupe très nombreux de membres de la Société du Maine et de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, auxquels avait bien voulu se joindre M. le général de Boisdeffre, ancien chef d'État-major de l'armée.

La même année 1901, la Société contribuait non moins activement à la restauration des restes de la vieille abbaye bénédictine d'Etival-en-Charnie, et elle se préoccupait particulièrement de la conservation du donjon roman de Beaumont-sur-Sarthe.

En 1902, elle aidait efficacement, par les souscriptions de plusieurs de ses membres, à la restauration de l'intéressante église de Saint-Christophe-du-Jambet.

En 1903, elle appuyait de tout son concours et de toutes ses sympathies l'installation du Musée archéologique du Mans dans la belle crypte de Saint-Pierre-la-Cour. Le 3 août, l'inauguration de ce musée était de nouveau l'occasion d'une réunion inoubliable où la Société avait l'honneur de voir la municipalité du Mans, deux membres de l'Institut, MM. de Lasteyrie et Jules Lair, et une assistance d'élite répondre à son initiative.

Trois ans plus tard, en 1906, le Service des monuments historiques fait appel au président de la Société du Maine pour la préparation des dossiers de classement des églises de la Sarthe. A lui seul, il lui fournit 17 rapports dont la plupart, appuyés par des délibérations des Conseils municipaux, seront suivis d'arrêtés de classement.

En 1909, M. Robert Triger se trouve amené à prendre, au nom des historiens du Maine, la direction du mouvement d'opinion en faveur d'une Fête nationale de Jeanne d'Arc. Sa campagne de conférences historiques excite une patriotique émulation dans bon nombre de communes de la Sarthe ; la

Digitized by Google

Ville du Mans, elle-même, répond, le 4 juillet, à l'appel du président de la Société du Maine avec un élan tout à fait inattendu.

L'année suivante, le président de la Société reprend la question si importante du dégagement de l'enceinte gallo-romaine du Mans. Depuis, il ne cessera, en maintes circonstances et sous des formes diverses, de se faire l'apôtre ardemment convaincu de ce dégagement, aussi désiré des archéologues que désirable au point de vue des intérêts même matétériels de la ville du Mans.

En 1913 enfin, à la suite de la mort du très généreux bienfaiteur de la Société, M. Adolphe Singher, décédé le 15 janvier 1910, son intervention discrète contribue à préparer l'acquisition par la Ville de la maison dite de la Reine Bérengère où la fidèle amitié de M. Gustave Singher a, d'ailleurs, assuré le maintien de la Société par un bail régulier.

Une action extérieure aussi féconde aurait pu, au besoin, excuser un certain ralentissement dans les publications. On ne peut dire que ce ralentissement se soit produit, au moins dans la *Revue*. Au moment où la guerre de 1914 éclatait, la Société achevait de publier le 75e volume de la collection. Malgré toutes les fondations postérieures à la sienne, elle comptait 327 membres et 95 Sociétés correspondantes françaises ou étrangères.

La déclaration de guerre fatalement arrêta net tous les travaux et tous les efforts. Deux membres du Bureau, le commandant de Linière et M. Xavier Gasnos, étaient aussitôt mobilisés ; deux autres, le marquis de Beauchesne et M. de Lorière retenus dans leurs communes par leurs importantes fonctions de maires ; le président lui-même prenait la direction du service des brancardiers à l'infirmerie de gare du Mans, dont il deviendra ensuite l'administrateur. L'imprimeur de la *Revue*, M. Jean Fleury, était lui aussi mobilisé.

Dans ces conditions, toute publication était impossible, et M. Triger n'hésita pas à suspendre la *Revue* pour mieux per-

Digitized by Google

mettre à tous de se donner exclusivement à la défense nationale.

On était loin, du reste, de prévoir alors la durée de la guerre.

Pendant ces cinq années et malgré son sommeil apparent, la Société participa autant que possible aux diverses œuvres de guerre ; bien que le recouvrement des cotisations fut également suspendu, elle leur apportera 1800 francs de souscriptions. Pour sa part, le président parviendra encore à faire visiter le Vieux-Mans à de nombreux officiers français de passage dans la ville, à des officiers généraux et supérieurs de l'armée belge, à un groupe de 50 officiers américains, et le dévoué trésorier, M. Mautouchet, achèvera d'apurer les comptes quelque peu compliqués du *Cartulaire de Saint-Vincent.*

Enfin, après avoir témoigné par l'hommage de souvenirs artistiques sa patriotique gratitude aux régiments victorieux de la garnison du Mans, la Société pouvait, dans l'assemblée générale du 16 janvier 1920, préparer sa réorganisation.

Le premier soin, comme de juste, fut de compléter l'année 1914 de la *Revue* dont le dernier semestre restait dû aux membres de la Société. Ce dernier volume, le 76e de la Collection, ne put être qu'un fascicule de 80 pages, mais il comprit encore deux travaux qui méritent d'être mentionnés : un article de M. Camille Jullian, l'éminent historien de la Gaule, aujourd'hui membre de l'Académie française, « *Le Mans et le Maine sous les Celtes et sous les Romains* », et une esquisse de M. Robert Triger sur les *Origines de l'Art dans le Maine à l'époque gallo-romaine.* Avec ces deux articles, le fascicule terminera encore honorablement la première série de la *Revue historique et archéologique du Maine*, qui, de 1876 à 1914, aura formé un respectable total de 76 volumes.

L'assemblée du 16 janvier 1920 rendit ensuite un pieux hommage à la mémoire des dix officiers membres de la Société morts pour la France et des quarante-quatre autres membres décédés pendant ou depuis la guerre — parmi lesquels on comptait hélas, M. le chanoine Froger, M. Paul Brindeau,

Digitized by Google

M. l'abbé Angot, le comte Charles de Beaumont. Puis elle renouvela provisoirement les pouvoirs du Bureau et nomma une Commission spéciale de réorganisation.

Après quarante-cinq-années, en effet, la situation s'était modifiée sur tant de points que de profonds changements s'imposaient dans les statuts, dans la publication de la *Revue* et la marche de la Société.

Malgré ses efforts et la liberté absolue que le président avait tenu à lui laisser, la Commission de réorganisation ne put faire aboutir les projets de décentralisation et de fusion, un instant entrevus. Elle prévit, au moins, dans les nouveaux statuts la possibilité future de leur réalisation et y introduisit expressément deux nouveaux modes d'action : des conférences périodiques à la Reine Bérengère et des excursions archéologiques annuelles.

Ces innovations étaient d'autant plus nécessaires que, d'une part, il importait de relever le recrutement de la Société, dont l'effectif était réduit par les pertes de la guerre à 265 membres ; que, d'autre part, la situation économique du pays allait contraindre à restreindre trop sensiblement l'importance de la *Revue*.

Au lieu de deux gros volumes, elle ne pourra plus former, avec les mêmes ressources, qu'un volume par an, et un volume de moins de 300 pages ! Par suite, on sera amené à ouvrir une nouvelle série et à en confier l'impression à la maison Monnoyer, du Mans. La mort de M. Jean Fleury, tombé lui aussi pour la France, pouvait seule atténuer les regrets que la Société eut éprouvés de se séparer de l'imprimerie Fleury, dont le précédent directeur, M. Gabriel Fleury, avait été si longtemps pour elle un ami dévoué et un collaborateur d'une compétence toute particulière.

Quoi qu'il en soit, le 27 octobre 1920, une nouvelle assemblée générale approuva ces divers changements et renomma définitivement le Bureau, qui fut ainsi composé : M. Robert Triger, *président* ; le marquis de Beauchesne et M. Raoul de Linière, *vice-présidents* ; MM. de Lorière et le chanoine Girard,

Digitized by Google

secrétaires; M. Mautouchet, *trésorier*; MM. Xavier Gasnos et Albert Leroux, *bibliothécaires-archivistes*, ce dernier remplaçant M. l'abbé Patard que son âge avait forcé de demander sa retraite et qui reçut le titre de bibliothécaire honoraire.

Postérieurement, M. Leroux voudra bien succéder comme trésorier à M. Mautouchet, qui quittera Le Mans après 35 ans de dévoués services. Puis, aux élections de 1925, M. de Lorière deviendra secrétaire-général, avec M. Paul Cordonnier-Détrie comme secrétaire-général adjoint ; M. Gasnos, secrétaire de section et M. René du Guerny, bibliothécaire.

Le premier volume de la deuxième série de la *Revue* parut au cours de 1921, en quatre livraisons. Il sera suivi régulièrement chaque année d'un volume de 250 pages en moyenne ; grâce à la générosité du président, le cinquième, celui de 1925, comprendra exceptionnellement 392 pages.

Les articles publiés dans ces cinq volumes sont encore trop récents pour qu'il y ait lieu de les rappeler. Il suffit de dire qu'ils sont dus toujours aux anciens collaborateurs, MM. Triger, de Beauchesne, de Lorière, Froger, Celier, vicomte de Noailles, de Linière, abbé Calendini, docteurs Candé, Delaunay, et, comme précédemment encore, à des nouveaux dont on est heureux de saluer les noms, tels que MM. René Planchenault, ancien élève de l'école des Chartes, qui veut bien donner à la *Revue* plusieurs chapitres de sa thèse sur les guerres anglaises, Jean de Gastines, lui aussi ancien élève de l'École des Chartes, l'abbé Charles Girault, Ludovic Vielle, André L'Eleu, Langeron, Paul Cordonnier-Détrie, Artiste de réel talent et excellent dessinateur, ce dernier augmentera tout spécialement l'intérêt des nouveaux volumes par ses très nombreux et charmants dessins.

Mais, si ces volumes ne peuvent plus avoir la même importance qu'avant la guerre, il est à remarquer que le chiffre des cotisations n'a pas été relevé depuis 1920, et que la Société a offert à ses membres des compensations très appréciées dans les conférences historiques à la Reine Bérengère et les excursions annuelles.

Digitized by Google

De 1921 à 1926, on compte déjà dix conférences sur les sujets les plus variés. Elles sont dues à MM. L'Eleu, Robert Triger, docteur Delaunay, Lapierre, Desjardins, baron Hennet de Goutel. Toutes ont obtenu un vif succès et ont attiré un public d'élite de 80 à 100 personnes. S. G. Mgr Grente, évêque du Mans, a daigné assister à celle du 27 avril 1921; au cours de celle du 10 avril 1922 la Société a reçu avec une vive gratitude un excellent portrait de son président, gracieusement offert par un des meilleurs peintres manceaux, M. Charles Morancé, et, à la dernière, faite le 12 février de la présente année, par M. le baron Hennet de Goutel, la salle de la Société s'est trouvée beaucoup trop petite.

Quant aux excursions, leur succès a dépassé toutes les prévisions et toutes les espérances.

Organisées avec le plus grand soin dans les détails matériels, par MM. de Linière et Leroux, elles ont eu pour buts : le 30 mai 1921, les châteaux du Lude et des Perrais ; le 8 juin 1922, l'ancien prieuré de Vivoin, les châteaux de Ballon, de Bonnétable et de Bois-Doublet ; le 19 juin 1923, les châteaux de Malicorne, Pescheseul, Moulin-Vieux et l'église de Pirmil ; le 10 juillet 1924, l'église de la Ferté-Bernard, les châteaux de Courtangis, Montmirail et du Luart ; le 23 juin 1925, l'église de Ségrie, l'église et le château de Saint-Christophe-du-Jambet, Fresnay-sur-Sarthe et les Alpes Mancelles, le château de l'Isle en Saint-Germain-du-Corbéis; le 24 juin 1926, le château de Lavardin, Montoire, Trôo, Poncé.

Les si gracieux accueils du baron et de la baronne Lucien Leret d'Aubigny à Bois-Doublet, du colonel et de Mme Gasselin à Courtangis, du marquis et de la marquise de Fayet à Montmirail, du comte et de la comtesse de Viennay à Saint-Christophe, de M. Heurtebize, maire de Fresnay, et de MM. les Curés; du baron et de la baronne Raynal de Bâvre, à Lavardin, de Mme Latron, au château de Poncé; les inoubliables réceptions de Mme la marquise de Broc aux Perrais, de Mme la comtesse de Breuil à Pescheseul, de M. et Mme de

Digitized by Google

Lorière à Moulin-Vieux, de M. et de Mme Georges Lecointre à l'Isle, de Madame et de Messieurs Chauvin à Poncé, laisseront de longs et reconnaissants souvenirs aux excursionnistes, alors que les explications du président, toujours très instructives et très goûtées, leur ont permis de bien comprendre l'intérêt des édifices et ont rendu leurs visites sérieusement profitables au point de vue des études archéologiques.

Dans ces dernières années, enfin, la Société a reçu, avec une vive gratitude, plusieurs dons ou legs d'objets anciens, de documents et de gravures, dus à l'amicale générosité de MM. Adolphe Singher, Lionel Royer, chanoine Dumaine, commandant Derôme, Edouard Rommé, abbé E. Vavasseur, A. Mautouchet, et la Bibliothèque n'a cessé de s'accroître de nombreux ouvrages offerts par leurs auteurs

Mais cet historique ne serait pas encore complet, si on ne rappelait, en terminant, que le président de la Société du Maine, qui venait d'être nommé, par arrêté ministériel, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, a été chargé, en 1923, d'organiser l'Exposition d'art rétrospectif du Mans, à laquelle la Société a prêté un concours des plus actifs ; que, le 24 juin 1924, lors du 4e Centenaire de Tahureau, il a été invité, par le *Comité de l'Union des Grandes Associations françaises*, à diriger dans le Vieux Mans une promenade archéologique suivie par près de 400 personnes, et le 14 juin 1925, à représenter les habitants du Mans à l'inauguration de la plaque érigée à La Ferté-Bernard, à la mémoire de Robert Garnier ; que le 14 juillet dernier, enfin, jour de l'inauguration du Musée de la Reine Bérengère, il a été appelé à faire les honneurs de la salle de la Société à M. le Préfet de la Sarthe, à M. le Maire et au Conseil municipal du Mans.

Cette circonstance a, une fois de plus, affirmé les bons rapports que la Société est heureuse d'entretenir avec la municipalité, depuis que la ville du Mans, respectant les intentions de MM. Singher, a bien voulu renouveler, aux mêmes conditions, le bail de la Société.

Digitized by Google

La Société est en rapports intimes de bonne confraternité avec la Commission historique et archéologique de la Mayenne, ainsi qu'avec la Société historique de l'Orne, et elle est toujours restée en très amicales relations avec la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe; depuis bien longtemps déjà, cette Société, qui atteint l'âge très vénérable de 165 ans, a même fait au président de la Société historique et archéologique du Maine l'honneur de le nommer l'un de ses vice-présidents.

En définitive, à l'heure de son Cinquantenaire, la Société historique et archéologique du Maine se présente toujours bien vivante et très active. Elle compte 350 membres, elle est en échanges avec le Ministère de l'Instruction publique, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et 75 Sociétés savantes françaises ou étrangères, et elle a repris, dans les limites qu'impose la situation économique, la publication régulière de la *Revue*, dont il a fallu porter le chiffre de tirage à 450 exemplaires.

Les cinquante années que nous venons de résumer à grands traits, ne doivent être pour elle qu'une première étape — étape glorieuse et féconde en résultats — vers le but qu'elle poursuit : faire mieux connaître l'histoire et les monuments de notre petite patrie pour la faire mieux aimer.

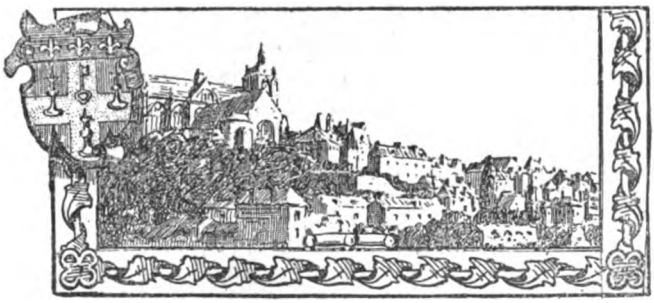

LE VIEUX MANS

DESSIN DE M. PAUL VERDIER

Digitized by Google

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU MAINE

DEPUIS SA FONDATION

1876-1926

I

Revue historique et archéologique du Maine, 1876-1926, *quatre-vingt-deux* volumes en deux séries : 1re série, tomes I à LXXVI, in-8° raisin, Mamers, Imprimerie Fleury et Dangin, 1876-1919 ; 2me série, tomes I à VI, in-8° raisin, Le Mans, Imprimerie Monnoyer, 1920-1926.

II

Ouvrages publiés sous le patronage de la Société :

1. *Histoire de la Ferté-Bernard*, par MM. Léopold et Robert Charles, Mamers, Fleury et Dangin, 1877, un vol. in-8° raisin.

2. *Mémoires de René-Pierre Nepveu de la Manouillère, chanoine de l'Eglise du Mans* (1759-1807), publiés et annotés par l'abbé Gustave Esnault, Le Mans, Pellechat, libraire-éditeur, 1877-1878, deux volumes in-8°. Table des noms de personnes et de lieux, Le Mans, Leguicheux-Gallienne, 1879, un vol. in-8.

3. *Inventaire analytique des archives de l'Hospice de Sablé*, par M. P. E. Chevrier, Sablé, Impr. Choisnet, 1877, un vol. in-8°.

4. *Histoire de La Flèche et de ses seigneurs*, par Charles de Montzey, Le Mans, Pellechat, 1877-1878, trois vol. in-8° raisin.

5. *Histoire du Couvent des FF. Prêcheurs du Mans*, par Charles Cosnard, Le Mans, Monnoyer, 1879, un vol. in-8°.

6. *Mémoires de J. B. H. M. Le Prince d'Ardenay* (1737-1815), publiés par l'abbé Gustave Esnault ; Le Mans, Leguicheux, 1880, un vol. in-8°.

Digitized by Google

7. *Cartulaire de l'Abbaye Cistercienne de Perseigne*, publié avec notice historique, par M. Gabriel Fleury, Mamers, Fleury et Dangin, 1880, un vol. gr. in-4°.

8. *Cartulaire des Abbayes de Saint-Pierre de la Couture et de Saint-Pierre de Solesmes*, publié par les Bénédictins de Solesmes, sous les auspices et aux frais de M. P. d'Albert, duc de Chaulnes, Le Mans, Monnoyer, 1881, un vol. gr. in-4°.

9. *Michel Chamillart, contrôleur général des finances et secrétaire d'Etat de la guerre* (1699-1709). Correspondance et papiers inédits, publiés par l'abbé G. Esnault, Le Mans, Monnoyer, 1884, deux vol. in-8°.

10. *Etude historique sur Douillet-le-Joly (Canton de Fresnay-sur-Sarthe)*, par M. Robert Triger, Mamers, Fleury et Dangin, 1884, un vol. in-4°, avec plans, dessins et gravures

11. *Recherches historiques, sur la Chatellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne*, par M. P. Moulard, Le Mans, Lebrault, 1885, un vol, in-8° raisin.

12. *Cartulaire de l'Abbaye Saint-Vincent du Mans*, 1re *partie*, publié par MM. l'abbé Robert Charles et le vicomte d'Elbenne, Mamers, Fleury et Dangin, 1885, un vol. gr. in-4°.

13. *Mémoire chronologique de Maucourt de Bourjolly sur la ville de Laval*, publié par MM. Jules Le Fizelier et A. Bertrand de Broussillon ; Notes de M. Morin de la Beauluère, Laval, imp. Moreau, 1886, trois vol. in-8° raisin.

14. *Le Château de Sourches, au Maine, et ses seigneurs*, par le duc des Cars et l'abbé A. Ledru, Le Mans, Pellechat, 1887, un vol. in-8°.

15. *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Calais*, publié par M. l'abbé Froger, Le Mans, Pellechat, 1888, un vol. in-8° raisin.

16. *Le siège de la Ferté-Bernard en* 1590, annoté par M. Gabriel Fleury, Mamers, Fleury et Dangin, 1888, un vol. gr. in-8°.

17. *Recherches historiques sur Saint-Léonard-des-Bois* et *Saint-Paul-le-Gaultier*, par M. P. Moulard, Le Mans, Lebrault, 1888, un vol. in-8° raisin.

18. *Le Collège Henri IV de La Flèche, aux XVIIe et XVIIIe siècles*, par le R. P. de Rochemonteix, Le Mans, Leguicheux, 1889, quatre vol. in-8°.

Digitized by Google

19. *L'Instruction populaire dans la Mayenne avant* 1790, par M. l'abbé Angot, Laval, A. Goupil, 1896, un vol. in-8°.

20. *Etudes sur les Communautés et Chapitres de Laval,* par MM. de la Beauluère, avec des additions de M. J. M. Richard, Laval, A. Goupil, 1891, un vol. in-8° raisin.

21. *Les sculptures de Solesmes*, Solesmes, Impr. Saint-Pierre, 1892, un vol. in-folio, avec 38 hélio-gravures de Dujardin.

22. *Cartulaire du Prieuré de Saint-Hippolyte de Vivoin*, publié par M. l'abbé Denis, Ligugé, Imp. Saint-Martin, 1894, un vol. gr. in-4°.

23. *Inventaire des minutes anciennes des notaires du Mans (XVIIe et XVIIIe siècles)*, dressé par l'abbé Gustave Esnault, publié et annoté par l'abbé E. L. Chambois, Le Mans, Leguicheux, 1895-1897, six vol. in-8° (plus un volume de tables publié par l'abbé Chambois en 1898).

24. *Mémoires épistolaires sur la Révolution à Laval,* publiés avec annotations, par l'abbé A. Angot, 1896, un vol. in-8° raisin.

25. *Sainte Scholastique, patronne de la Ville du Mans, sa vie, son culte, son rôle dans l'histoire de la Cité*, par le R. P. dom Heurtebize et M. Robert Triger, Solesmes, Imp. Saint-Pierre 1897, un vol. gr. in-4° avec 30 phototypies et 80 gravures dans le texte (2e édition, publiée par M. Robert Triger en 1922).

26. *Dictionnaire des artistes et artisans manceaux*, notes et documents de M. l'abbé G. Esnault, publiés par M. l'abbé Denis, Laval, Goupil, 1900, deux vol. in-8°.

27. *Histoire de Saint-Calais*, par M. l'abbé Froger, Mayenne, Poirier-Béalu, 1901, un vol. in-8° raisin.

28. *Scarron inconnu et les types des personnages du Roman Comique*, par M. Henri Chardon, Mamers, Fleury et Dangin, Le Mans, A. de Saint-Denis, 1904, deux vol. in-8° raisin, avec portraits, photogravures et une suite des tableaux du *Roman* d'après le peintre manceau J. Coulom.

29. *Cartulaire de l'Abbaye Saint-Vincent du Mans, 2e partie, introduction et tables*, publiées par M. le vicomte d'Elbenne, Mamers, Fleury 1914, un vol. gr. in-4°.

Soit, au total, 29 ouvrages en 46 volumes.

Digitized by Google

UNIV. OF N.H.

Digitized by Google

Hôtel de Tucé Hôte

Tour

Tour de Tucé Saint-Hilaire

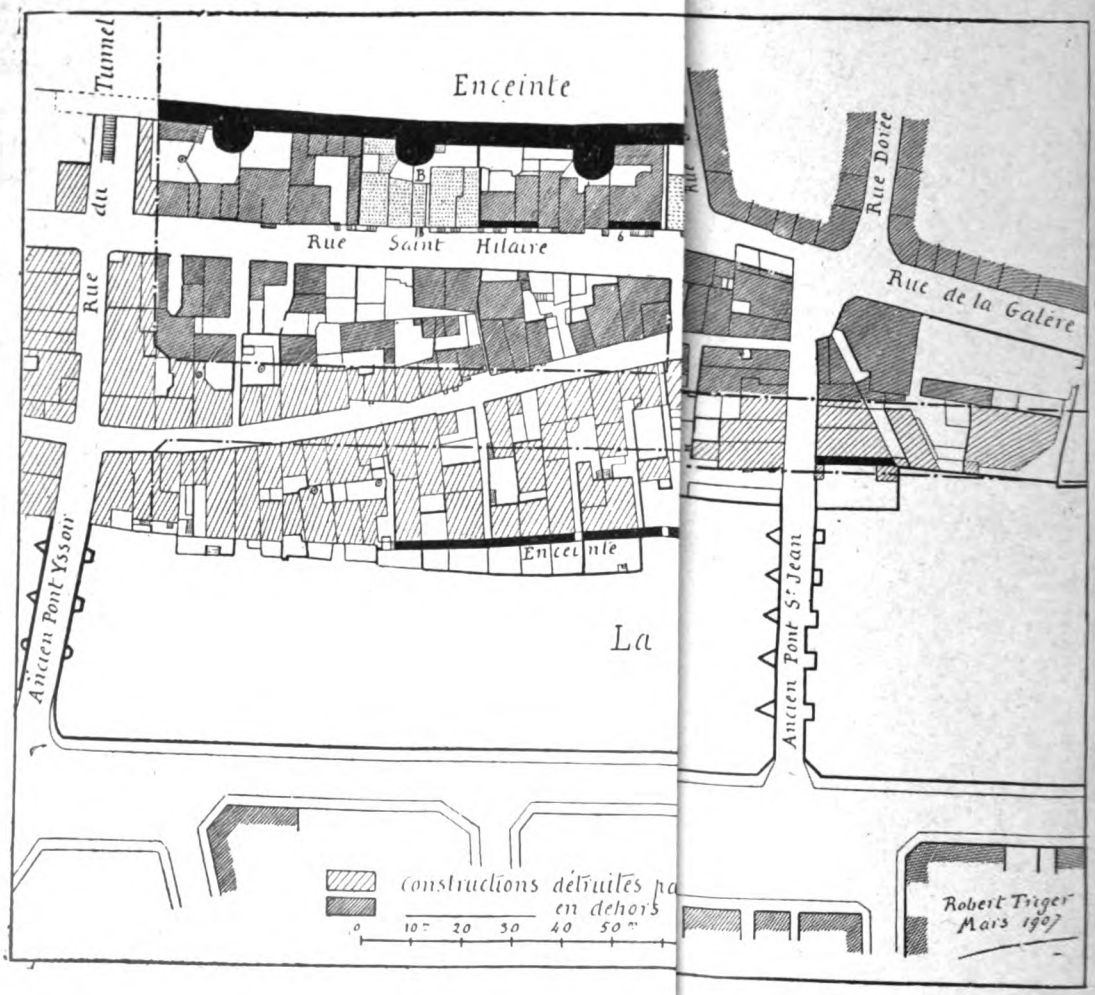

entre le Pont Yssoir et l'ancien Pont Sants partiels, 1907
Depuis la gravure de ce plan de-Hilaire

Digitized by Google

L'ENCEINTE GALLO-ROMAINE DU MANS

PROJET DE DÉGAGEMENT.

L'Enceinte gallo-romaine du Mans est depuis longtemps célèbre dans les milieux archéologiques, et récemment encore, au cours de la séance du Cinquantenaire de la Société historique et archéologique du Maine (1er juillet 1926), M. Marcel Aubert, directeur de la Société française d'archéologie, professeur à l'École des Chartes, en faisait ressortir le haut intérêt, avec une autorité et une compétence qui donnaient une portée exceptionnelle à ses appréciations.

Depuis longtemps aussi, cette enceinte a été l'objet de multiples et savantes études (1) ; après celle de l'abbé Robert Charles notamment (2), il ne reste plus à élucider que quelques détails accessoires (3).

Il serait donc superflu de reprendre aujourd'hui ces excellents travaux : tout au plus, il y a-t-il lieu d'en rappeler les points essentiels. Par contre, la question du dégagement n'a

(1) De Caumont, *Cours d'antiquités monumentales et Ere gallo-romaine.* — Landel et Hucher, *Les enceintes successives de la ville du Mans*, étude rééditée par E. Hucher dans *Les Monuments de la Sarthe*, p. 15-40. — L'abbé Voisin, *Le Mans à tous ses âges ; Bulletin monumental* 1869, p. 597-603 ; *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 1859.

(2) *L'Enceinte gallo-romaine du Mans*, dans la *Revue hist. et arch. du Maine*, 1881, et à part, br. in-8°, 1882, avec nombreux et excellents dessins de M. G. Bouet.

(3) Entres autres, l'emplacement de la porte du Nord. — Cf. G. Fleury, *La tour Orbrindelle et le Mont-Barbet* 1891. — Postérieurement : A Blanchet, *Les enceintes romaines de la Gaule*, Paris, Leroux, 1907. — Robert Triger, *L'Enceinte gallo-romaine du Mans*, dans le *Congrès Archéologique d'Angers-Saumur*, 1910. — En février 1912, le Service de la Voirie a mis momentanément à découvert, sous l'ancienne Chambre du Conseil de l'Election, à l'ancien Palais des Comtes, les restes d'une tour que nous avions déjà indiqués par induction, sur notre plan de 1910, mais un peu trop à droite.

Digitized by Google

pas encore été mise au point d'une manière définitive, et c'est cette intéressante question du dégagement qu'à la suite de vingt années de réflexion et d'étude, nous nous proposons d'exposer ici, comme complément d'un des vœux de notre « testament archéologique » du 1er juillet 1926.

Bâtie vers la fin du IIIe siècle ou dans les premières années du IVe, au sommet de la colline qu'occupait l'oppidum gaulois, l'enceinte romaine du Mans dessine un parallélogramme de 500 mètres de longueur sur 200 mètres de largeur, dont le grand axe est parallèle à la Sarthe. Son périmètre total est de 1400 mètres. Inférieur à celui de Bordeaux, de Bourges, de Nantes, de Paris et de Dijon, il surpasse celui d'Angers, de Tours, d'Orléans, de Grenoble, et semble placer Le Mans au 22e rang dans la liste des grandes villes de la Gaule.

Quelques traits de la construction sont caractéristiques.

Les murailles, tout d'abord, n'ont pas de fondations. Elles reposent simplement sur de gros blocs de pierre juxtaposés sans mortier; parfois sur des fragments d'inscriptions ou de monuments antérieurs qui indiquent qu'au Mans, comme en beaucoup d'autres villes, l'enceinte de la fin du IIIe siècle fut élevée sous l'impression d'une violente panique après la destruction de faubourgs florissants.

Au-dessus de ces blocs, le revêtement extérieur présente un parement de petites pierres cubiques, de 10 à 12 centimètres carrés, disposées par assises régulières et noyées dans un lit épais de mortier mélangé de brique pilée. De cinq en cinq, ces assises sont séparées par une chaîne de trois rangs de briques. En certains endroits, on a reconnu la trace de décorations géométriques, triangles, losanges et cercles, formées par l'emploi simultané de la pierre blanche et du grès brun ou roussard.

Les tours, en forme de talon, hémisphériques à l'extérieur, s'élèvent sur un massif plein et ne sont évidées qu'à la partie haute : l'une des mieux conservées, la *tour Magdeleine*, montre encore plusieurs baies en plein cintre percées à la hauteur du premier étage pour permettre aux défenseurs de battre le fossé.

Digitized by Google

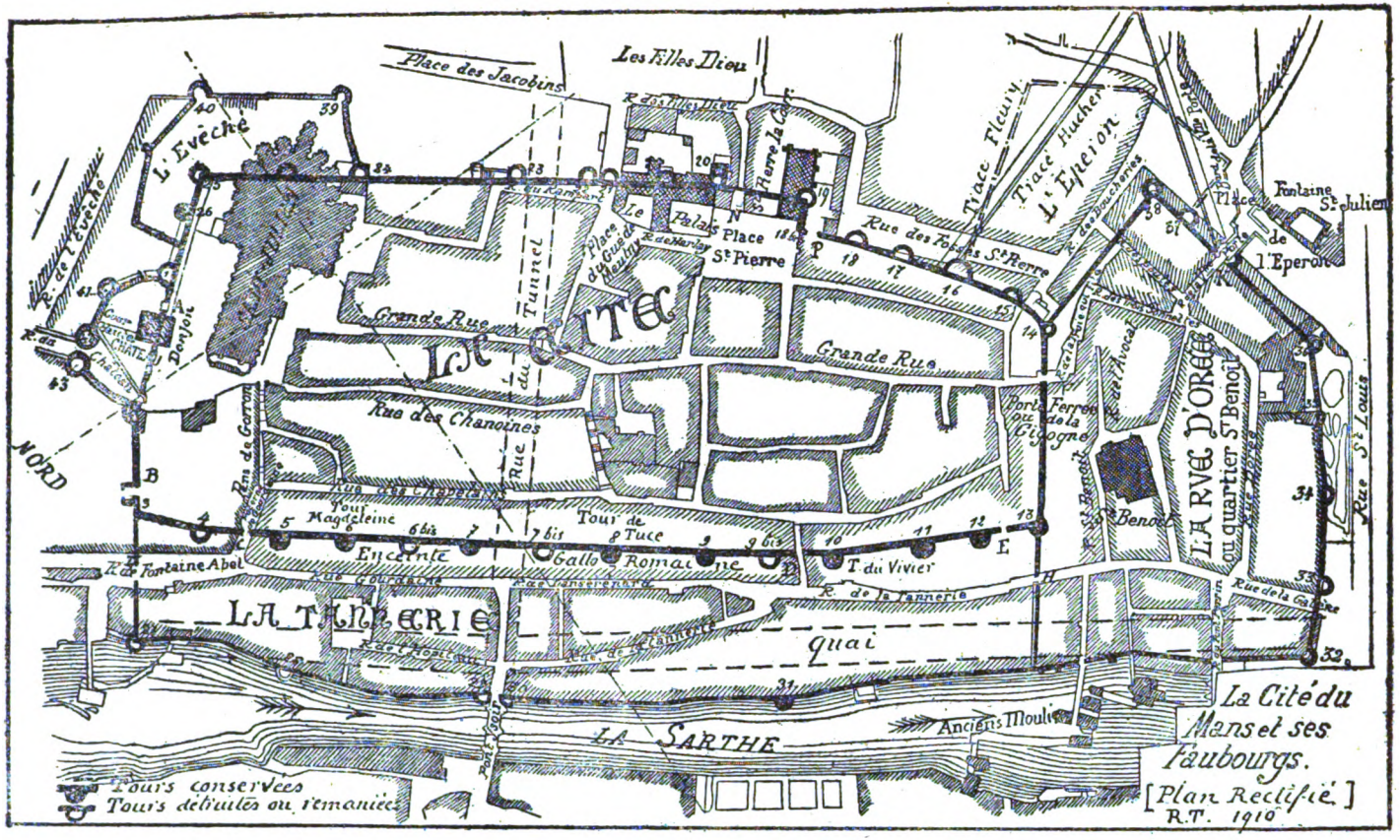

6. Tour Magdeleine; 7. Tour du Tunnel; 8. Tour de Tucé; 9. Tour de Saint Hilaire; 10. Tour du Vivier.

Digitized by Google

Trois portes et plusieurs poternes s'ouvraient dans l'enceinte : la principale de ces poternes se voit presque intacte dans la rue de la Tannerie.

Enfin, il est à remarquer que cette enceinte romaine du Mans a été construite suivant toutes les règles de la fortification ancienne. Pour n'en citer qu'un exemple, la rampe d'accès qui conduisait à la porte du midi et qui correspond aujourd'hui à la rue de la Truie-qui-file, avait été soigneusement établie, comme le prescrit Végèce, de manière à contraindre les assaillants à présenter aux défenseurs de la courtine le flanc droit qui n'était pas protégé par le bouclier.

Sur tout le périmètre, en définitive, sauf dans la tranchée du Tunnel, l'enceinte subsiste, tantôt apparente jusqu'à une certaine hauteur, tantôt sous les maisons, auxquelles elle a servi de base. Mais, c'est du côté de la rivière, sur le front Ouest, qu'elle est le mieux conservée. De ce côté, se voient encore deux tours de construction gallo-romaine presque jusqu'au sommet, la *tour du Vivier* et la *tour Magdeleine* ; deux autres ont gardé leur parement intact jusqu'à mi-hauteur, avec des couronnements postérieurs, d'effet très pittoresque, la *tour Saint Hilaire* et la *tour de Tucé*, une cinquième, la *tour du Tunnel*, conserve au moins une bonne partie de ses assises inférieures. Ça et là, apparaissent entre ces tours d'importants fragments des murailles, et comme on l'a dit, une poterne toujours bien intéressante quoique son cintre ait été repris en sous-œuvre au moyen âge, la *Grande Poterne*.

Malheureusement, les plus belles des tours et les parties de parements les mieux conservées demeurent invisibles pour la plupart des habitants du Mans, surtout pour les étrangers. Enfouies au fond de cours fort peu attrayantes, masquées par des masures de tout genre et de toute époque, elles sont difficiles à découvrir. Il faut une connaissance particulière des abords pour en entreprendre l'exploration : il faut même un dédain héroïque des microbes et des émanations « moyen-âgeuses ».

Digitized by Google

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, on a le regret de le constater, la Ville du Mans n'a compris ni l'intérêt scientifique, ni l'intérêt pratique de son enceinte gallo-romaine. En dépit des efforts de nos premiers maîtres, les de Caumont et les Hucher, elle n'a rien fait pour son dégagement. Bien plus, de 1867 à 1869, lors de l'établissement si coûteux du quai de la rive gauche de la Sarthe, elle a perdu l'occasion favorable d'ouvrir au pied des murs romains un large boulevard qui les eut mis en pleine valeur.

Après la construction du quai, ce boulevard devenait même impossible : on ne pouvait plus le justifier par des considérations hygiéniques, par la nécessité de donner plus d'air et de lumière à un quartier populeux, et il était évident que, pour le seul amour de l'archéologie et du pittoresque, on n'obtiendrait pas d'ici longtemps un travail aussi dispendieux.

Artistes et archéologues, devront se borner, pendant quarante ans, à rêver un avenir meilleur.

C'est en 1907 seulement, dans une conférence sur les grandes transformations du Mans, que nous reprîmes la question à un point de vue nouveau.

Pour la première fois, nous n'hésitâmes pas à abandonner totalement le projet trop grandiose et désormais impraticable d'un boulevard continu, et à préconiser de préférence les dégagements partiels des tours et des parties de l'enceinte vraiment intéressantes.

Deux considérations décisives nous semblaient imposer cette solution.

La première, essentiellement pratique, provenait du souci de ne pas demander à la Ville un sacrifice financier disproportionné avec ses ressources et le résultat obtenu.

La seconde était dictée par une étude consciencieuse de l'enceinte au point de vue même archéologique.

De cette étude s'était dégagée, en effet, pour nous, la conviction absolue que, du côté de la rivière où elle est cependant la mieux conservée, l'enceinte était loin de présenter dans toute sa longueur le même intérêt ; que, sur plusieurs points,

Digitized by Google

le parement était trop dégradé pour mériter d'être mis en relief, et que les parties hautes avaient été maintes fois reprises. Dès lors, il était bien inutile de dégager, à grands frais, des murs qu'il eut fallu ensuite dissimuler sous du lierre ou des arbustes. Au contraire, en portant tous ses efforts sur les tours et les parties seules importantes, en se bornant à les relier aux voies déjà existantes par des percées perpendiculaires, on réduirait considérablement la dépense ; on la rendrait d'autant plus facile que ces dégagements partiels pourraient s'effectuer successivement au fur et à mesure des ressources disponibles, suivant les occasions ; en même temps, on donnerait aux archéologues toutes les satisfactions qu'ils sont légitimement en droit de réclamer.

En conséquence, dans cette conférence de 1907, nous présentions un premier plan, indiquant les dégagements qui nous paraissaient devoir être tout d'abord exécutés (1).

L'idée du dégagement ainsi compris revint par la même en faveur, et dès 1908, à l'occasion de la reconstruction de l'église de Saint-Benoît, la Municipalité en inscrivait expressément le principe dans son programme de travaux.

Ce premier résultat nous encouragea à poursuivre désormais au nom des archéologues manceaux, une véritable campagne en faveur des dégagements partiels de la vieille enceinte.

Le 7 mars 1910, dans une réunion tenue à la Salle municipale des Concerts sous la présidence du regretté Eugène Lefèvre-Pontalis, une brillante assistance de cinq cents personnes accueillait par des applaudissements unanimes (2) notre projet plus complètement exposé.

Le 16 juin suivant, dans une séance non moins solennelle à l'Hôtel de Ville de Saumur, les membres du Congrès archéologiques d'Angers-Saumur approuvaient, à leur tour, un vœu

(1) Plan publié dans notre brochure *Les Grandes Transformations anciennes et modernes de la Ville du Mans*, Le Mans, Monnoyer, 1907, et reproduit ci-contre.

(2) *Revue historique et archéologique du Maine*, LXVII 1910 (1er Sem.), p. 197 et 201 ; à part : Robert Triger, *Note sur le dégagement de l'enceinte gallo-romaine du Mans*, in-8° avec plans, 1910.

Digitized by Google

pour la réalisation de ce projet, chaleureusement appuyé par le délégué du ministre des Beaux-Arts, M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut (1); le 18, le Congrès venait examiner la question sur place et renouvelait le vœu à M. le maire du Mans en personne (2). A la suite de cette visite, le représentant du gouvernement belge, le vicomte A. de Ghellinck-Vaernewych, nous faisait même l'honneur de reproduire le vœu, avec sa plus entière approbation, dans les *Mémoires de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique* (3).

De telles approbations ne pouvaient laisser indifférents un maire comme M. Legué et un adjoint comme notre confrère, M. Déan-Laporte, qui, d'ailleurs, avaient fort bien compris dès leur entrée en fonctions, l'incontestable intérêt de l'affaire au double point de vue de la renommée intellectuelle de la ville et de ses avantages matériels.

Grâce à eux, un premier dégangemet partiel s'effectuait en 1911, celui de la *tour du Tunnel*, jusqu'alors entourée de masures sur son flanc droit. Le travail, sans doute, était modeste : il n'en était pas moins méritoire et important... pour le principe (4).

La même année, notre plan de 1907 attirait de plus en plus l'attention à l'Exposition régionale de l'Ouest (5) : peu à peu, l'opinion publique s'intéressait à l'idée du dégagement.

(1) *Congrès archéologique d'Angers-Saumur*, 1910.

(2) *Revue hist. et arch. du Maine*, LXVIII, 1890 (2e Sem.): p. 90. Au nombre des 200 Congressistes, se trouvaient avec M. E. Lefevre-Pontalis, MM. Héron de Villefosse et Jules Guiffrey, membres de l'Institut, le Commandant Espérandieu, de la Section historique du Ministère de la Guerre, et plusieurs notabilités étrangères, dont le Vicomte de Ghellinck-Vaernewyck, délégué du gouvernement belge; M. John Bilson, de l'Institut royal archéologique de Londres; M. Puy y Cadafalk, de Barcelone, représentant de l'Espage; M. Labande, délégué de S. A. R. le prince de Monaco, etc.

(3) *Rapport* publié à part, in-8o, 1911, et reproduit dans la *Revue hist. et arch. du Maine*, LXX, 1911 (2e Sem.), p. 81.

(4) *Ibid.*, LXIX, 1911 (1er Sem.); *La Sarthe* et *le Nouvelliste de la Sarthe* du 8 juillet 1911. Alors tout récent, ce premier essai de dégagement, auquel M. Déan-Laporte avait apporté tous ses soins, reçut les légitimes félicitations de la Société historique et archéologique de l'Orne, venue en excursion au Mans le 6 juillet.

(5) *La Sarthe*, du 31 août 1911; le *Nouvelliste de la Sarthe*, du 7 octobre.

Digitized by Google

Elle s'y intéressa plus encore, lorsque l'éminent historien de la Gaule, M. Camille Jullian, membre de l'Institut et aujourd'hui de l'Académie Française, en fit une fois de plus ressortir l'importance dans une grande conférence donnée au Mans, le 15 décembre 1913, sous le patronage de la Société de Géographie. Quelques jours auparavant, nous avions nous-même rappelé la question devant une très nombreuse assistance, à la Bourse de Commerce, au cours d'une réunion organisée par la Société des Amis des Arts (1), et les circonstances inspiraient à M. Camille Jullian un passage qu'on nous permettra de reproduire à l'appui de la cause :

« Cette enceinte romaine, vous la connaissez bien, Messieurs, « En dépit de siècles de guerres, de révolutions, elle a laissé « des vestiges dans ces tours et ces pans de murs qui dominent la « rivière, adossés encore comme des étais traditionnels et « symboliques aux vieilles rues des hauts quartiers.

« J'ai visité ces ruines ce matin, guidé par M. Robert Triger. « Etait-ce la simplicité convaincue des explications que me « donnait mon guide? Etait-ce le charme qui se dégage des « vieilles murailles entrelacées de lierre? Etait-ce la séduction « profonde qui remonte des souvenirs de la vie municipale? « *J'ai rarement plus réfléchi et rêvé vers le passé, senti ses effluves « et subi ses leçons qu'en errant, en pèlerin curieux, le long des « remparts romains du Mans.*

« Refaites souvent vous mêmes cette promenade. Cherchez « le mur communal derrière la maisonnette qui s'effrite, au « pied du rocher qui surplombe, et *dites-vous bien que ce « rempart a droit à tout votre respect, car il a contribué à faire « votre âge* (2). »

Le premier maire du Mans qui ait tenté un effort en faveur

(1) Cf. : *Les origines de l'art dans le Maine à l'époque gallo-romaine*, dans la *Revue hist. et arch. du Maine LXXVI*, 1914-1919, et à part, br. in-8°, avec plans et dessins.

(2) Camille JULLIAN, *Le Mans et le Maine sous les Celtes et sous les Romains*, Conférence publiée après la guerre dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, tome LXXVI, 1914-1919.

Digitized by Google

de ce rempart si respectable, méritait, certes, un témoignage de gratitude de la part des archéologues.

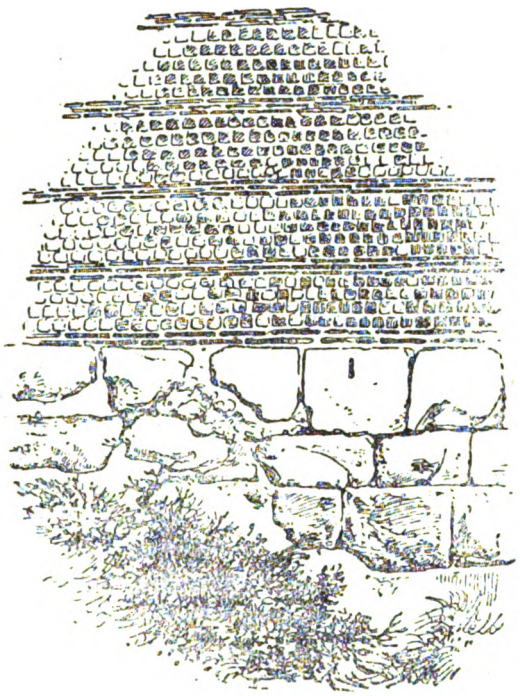

MUR GALLO-ROMAIN DU MANS
Dessin de M. G. Bouet

Le Congrès archéologique de Brest, au mois de juin 1914, en renouvelant le vœu du dégagement, décerna à M. Legué une médaille de vermeil, dans l'espoir aussi qu'elle encouragerait ses successeurs à continuer l'œuvre commencée (1).

(1) *Congrès archéologique de Brest, 1914*, Société française d'Archéologie, Caen, 1919, un vol. in-8°.

Digitized by Google

A cette date, cette œuvre était en si bonne voie que la guerre elle-même ne la compromit pas. A défaut de travaux, alors impossibles, les services municipaux, sous l'administration de M. Buon, en préparèrent la continuation de bien intelligente manière. Ils saisirent des occasions exceptionnellement favorables pour faire acheter par la Ville, à très bon compte, plusieurs des masures portées sur notre plan comme indispensables pour les principaux dégagements : en 1918, la maison n° 18 de la rue Saint-Hilaire, devant la *tour de Tucé*, payée 1870 fr. ; au mois de décembre de la même année, les parcelles 523 et 524 de la rue Denfert-Rochereau, contiguës à la belle *tour Magdeleine*, 3000 fr. ; en mai et juin 1919, les n°s 8 et 10 de la rue Saint-Hilaire qui masquent la tour du même nom, 6000 fr. Le total de ces acquisitions, si importantes pour les dégagements les plus intéressants, monte à 10.870 fr. On ne nous accusera pas d'avoir provoqué la ruine de la Ville du Mans ! Et cependant, comme on le verra, la démolition de ces cinq bicoques suffira pour la réalisation d'une partie du projet.

Mais les suites de la guerre l'arrêtent maintenant : la crise des logements force à ajourner les démolitions et les préoccupations municipales sont d'un tout autre genre.

Nous voulons espérer, néanmoins que, tôt ou tard, sous l'influence du maire actuel, M. Arsène Le Feuvre, qui s'intéresse à toutes les questions artistiques, l'œuvre sera reprise(1).

Trois principaux dégagements partiels s'imposent, à notre avis : le dégagement de la *tour Magdeleine* ; le dégagement des *tours de Saint-Hilaire* et *de Tucé* et de la courtine qui les relie ; le dégagement de la *tour du Vivier* et de la *Grande Poterne*. Nous les examinerons successivement.

(1) L'intérêt très spécial de l'enceinte gallo-romaine a, d'ailleurs, été déjà invoqué administrativement le 5 mai 1920, devant la Commission départementale pour la protection des Sites et Monuments, à l'appui d'une demande de M. le Maire du Mans en vue d'obtenir le classement de la ville du Mans au nombre des agglomérations présentant un caractère pittoresque, artistique ou historique. Sur l'invitation même de la Commission, nous adressions, dès le 14 mai, à M. le Préfet de la Sarthe, un long rapport démontrant toute l'importance archéologique de l'enceinte romaine du Mans.

Digitized by Google

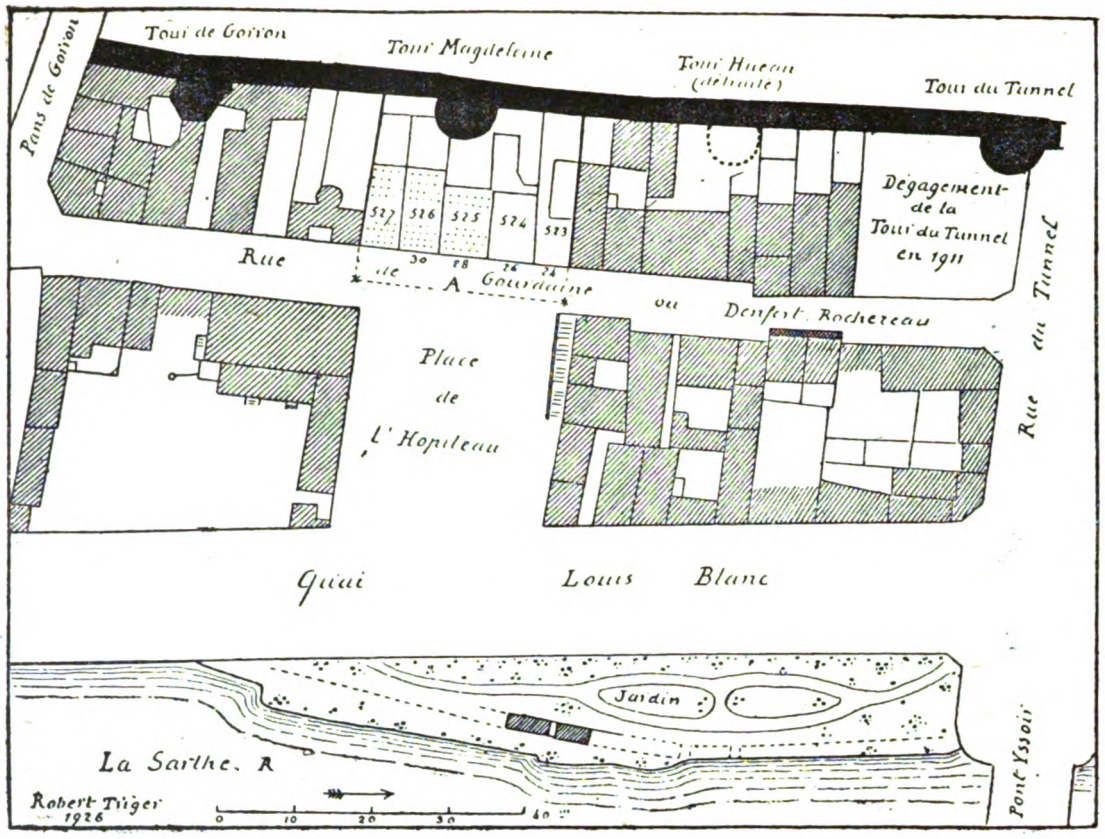

PLAN DU DÉGAGEMENT DE LA TOUR MAGDELEINE

Les parcelles à acquérir sont indiquées en pointillé

Digitized by Google

I. — *Dégagement de la tour Magdeleine.* (Projet A).

La tour Magdeleine, on le sait, est située à quatre vingts mètres à gauche du Tunnel, quand on regarde la place des Jacobins, en face et dans l'axe de l'ancienne place de l'Hôpiteau prolongée lors des travaux du quai jusqu'à la rue de Gourdaine, aujourd'hui rue Denfert-Rochereau.

C'est, au point de vue de la construction, la plus belle et la plus intéressante de toutes les tours gallo-romaines du Mans. En outre de son parement primitif, remarquablement intact sur une partie de la surface et conservé presque jusqu'au sommet, elle présente les restes très curieux d'une des ouvertures cintrées qui permettaient aux machines de guerre de battre le fossé et qu'on fermait par des manteaux en bois, recouverts de peaux de bêtes. Le second étage est éclairé par des baies en plein cintre plus étroites.

Pour les archéologues, c'est incontestablement le morceau le plus précieux de l'enceinte romaine du Mans, et on peut la comparer aux célèbres tours de Carcassonne et de Fréjus.

Son dégagement s'impose donc en première ligne; nous n'hésitons pas à le réclamer sans délai.

Il est déjà préparé, d'ailleurs, par l'acquisition que la Ville a faite, en 1918, des parcelles 523 et 524 du plan ci-joint.

Il ne reste à acquérir que les trois petites parcelles 525, 526 et 527, de peu de valeur encore. La tour se présenterait alors dans toute sa hauteur, dans tout son intérêt, au fond et dans l'axe même de la place de l'Hôpiteau qu'on prolongerait par un petit jardin jusqu'au mur romain.

Encadrées dans des massifs de verdure, ces vieilles tours gallo-romaines apparaîtraient plus pittoresques encore ; au beau soleil des soirs d'été, le rouge de leurs chaînes de briques, le brun de leurs petites pierres cubiques en roussard, se marieraient bien agréablement avec le vert des arbustes pour nuancer des tableaux que, certes, on ne rencontrerait pas partout.

Digitized by Google

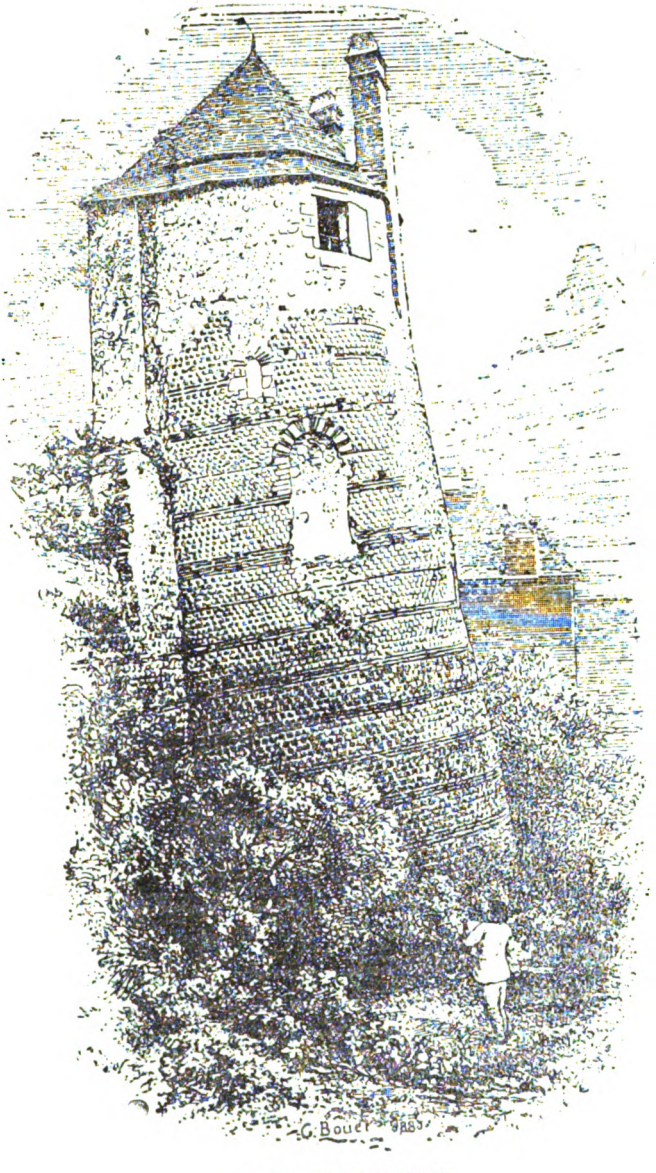

TOUR MAGDELEINE

Dessin de M. G. Bouet

Digitized by Google

II. — *Dégagement des tours de Saint-Hilaire et de Tucé.* (Projet B).

Les *tours de Saint-Hilaire* et *de Tucé* s'élèvent entre la place Saint-Hilaire et le Tunnel, à dix mètres environ en arrière de la rue Saint-Hilaire dont elles sont séparées par des maisons. L'une et l'autre conservent leur parement gallo-romain en bon état sur la moitié de leur hauteur : leurs parties supérieures ont été reprises au moyen âge, mais leur hauteur même et les toitures coniques qui les couronnent leur donnent un aspect encore très imposant.

Distantes de près de cinquante mètres, ces deux tours sont reliées par une haute courtine, où les assises gallo-romaines sont également conservées sur des surfaces assez étendues, et que surmontent les vieux hôtels de la rue de Vaux, entre autres l'ancien hôtel de Tucé qui appartint, en 1457, à Beaudouin de Champagne, capitaine du Mans, mari de Jeanne de Tucé, et qui, rebâti au XVIe siècle, fut alors possédé par Jean Denizot, bailli d'Assé, avocat au Présidial (1).

Pour bien se rendre compte de cette partie de l'enceinte, il faut tout d'abord pénétrer dans la petite cour du n° 10 de la rue Saint-Hilaire, où l'on se trouve au pied de la tour du même nom. L'effet est réellement saisissant, et en dépit des masures qui en coupent les grandes lignes, il est facile de deviner « un paysage archéologique » d'un pittoresque sans égal. Entre les deux hautes tours, déjà si imposantes, la courtine n'apparaît pas seulement intéressante par ses restes de parement gallo-romain ; une fenêtre à meneau encadrée de lierre et les vieux murs de l'hôtel de Tucé, parsemés de plantes grimpantes, lui donnent une grande élévation et en font un tableau d'un véritable charme.

Toujours est-il, qu'à maintes reprises depuis vingt ans, nous avons eu occasion de présenter ce paysage archéologique à un

(1) Donné en 1732 par René de Faussabry à l'Hôpital du Mans et connu dès lors sous le nom de *Maison de l'Hôpital*, cet hôtel abrite aujourd'hui l'œuvre d'assistance par le travail aux prisonniers libérés.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

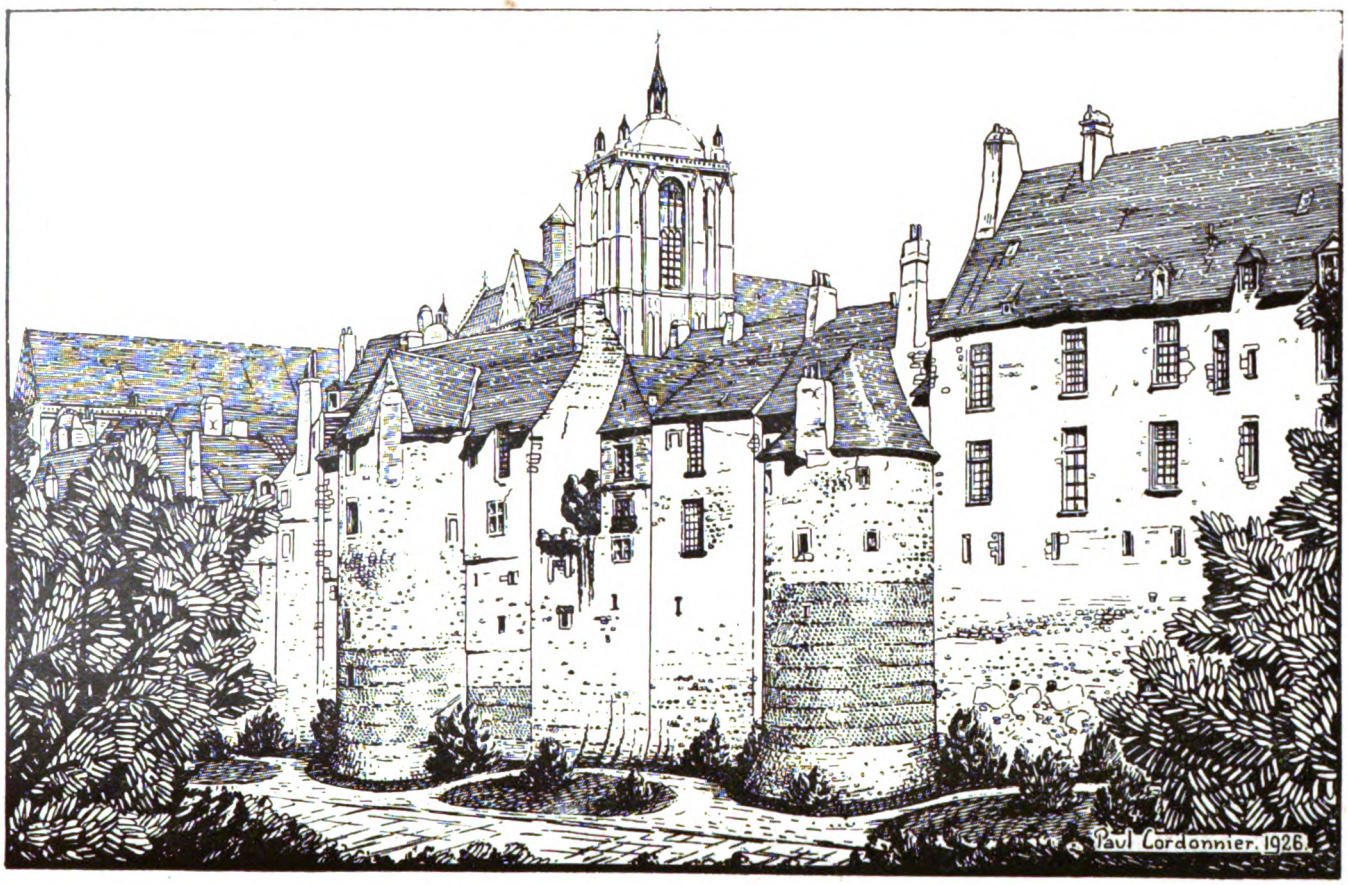

Cl. Blanchet.

LES TOURS DE TUCÉ ET DE SAINT-HILAIRE DÉGAGÉES

VUES DE L'ANGLE P DE LA PLACE SAINT-HILAIRE

Dessin de M. Paul Cordonnier-Détrie

Digitized by Google

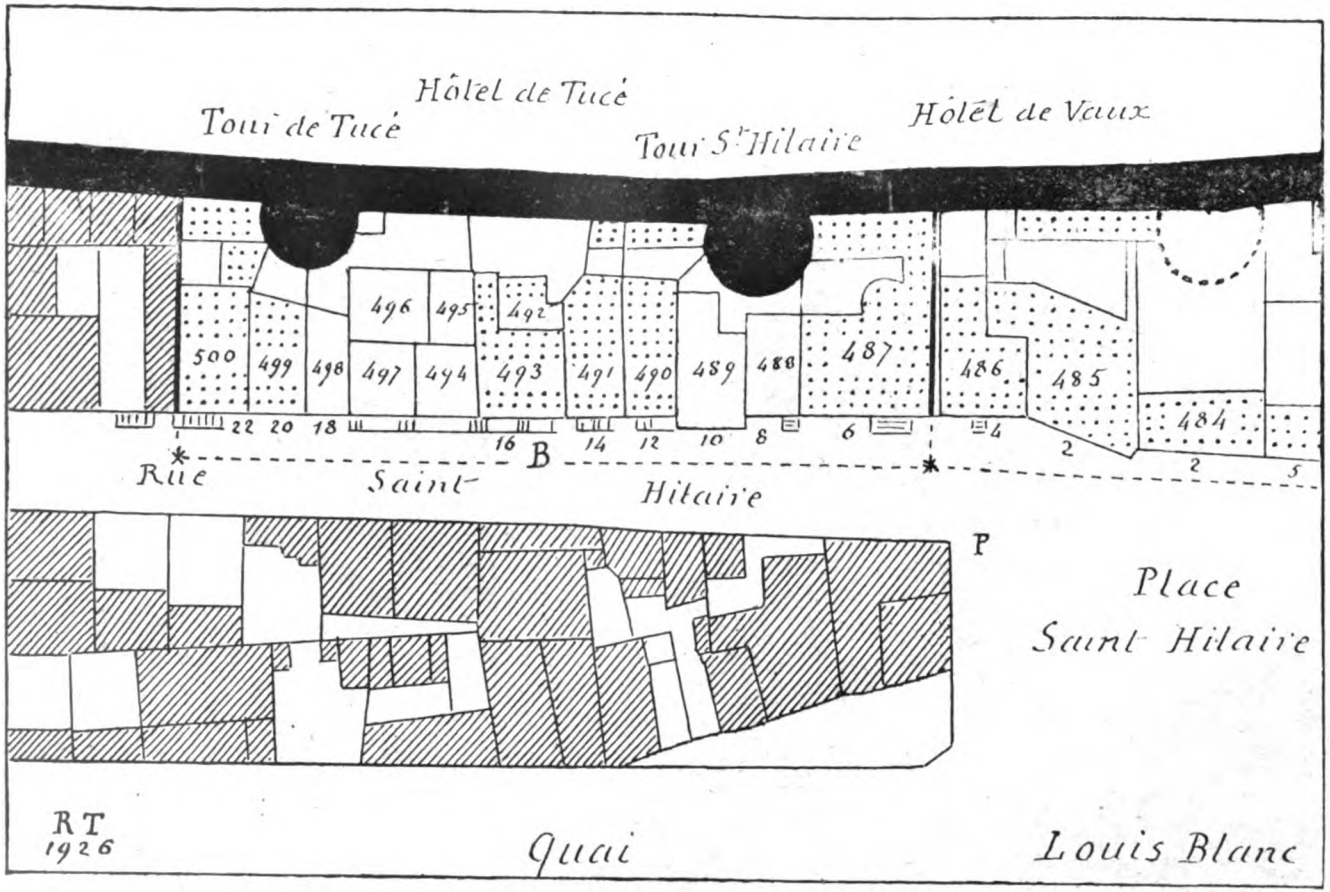

Cl. Blanchet.

PLAN DU DÉGAGEMENT DES TOURS DE TUCÉ ET DE SAINT-HILAIRE
(Les parcelles à acquérir sont indiquées en pointillé.)

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

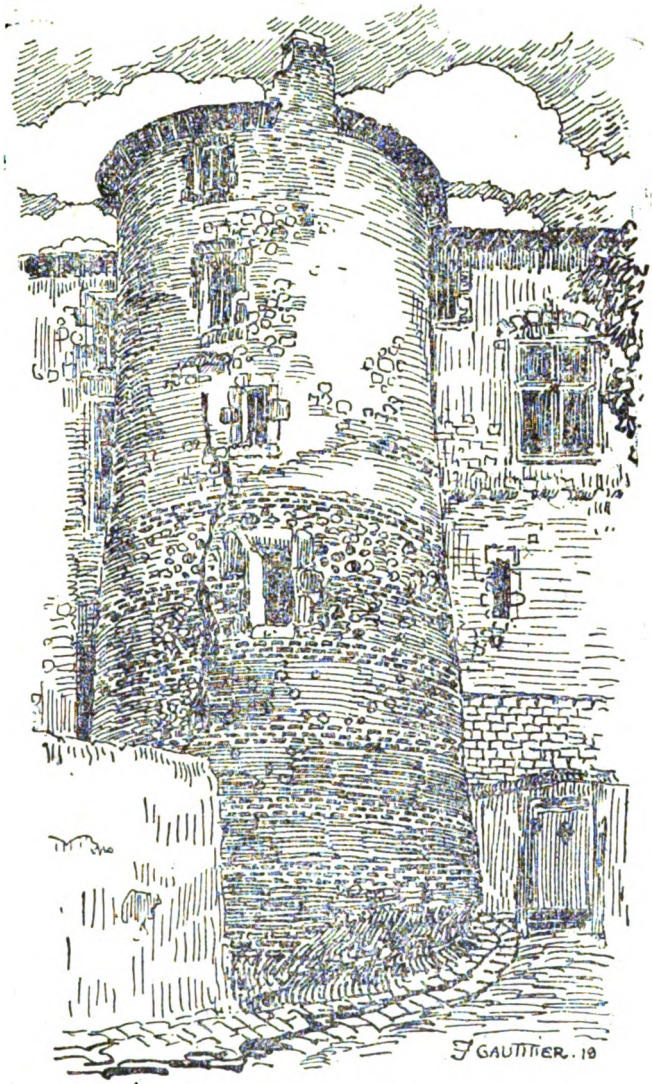

TOUR DE TUCÉ

VUE DU PIED DE LA TOUR ; ÉTAT ACTUEL

Cliché du Syndicat d'initiative. Éditeur Ch. Hirvyl, Angers.

Digitized by Google

grand nombre de visiteurs distingués, parfois même éminents; que pendant la guerre, nous avons amené dans ce coin du Vieux-Mans, des groupes nombreux d'officiers supérieurs français, belges, américains, même un lieutenant-général belge, commandant le camp d'Auvours. Tous sont restés, on peut le dire, stupéfaits de la découverte; tous ont été unanimes à exprimer *très vivement* leur étonnement et leurs regrets que la Ville du Mans, jusqu'ici, n'ait pas mis en valeur un tel paysage archéologique.

Le plan ci-joint montrera cependant, que pour cela, il reste un bien petit effort à faire.

Les maisons n°s 8, 10 et 18 (parcelles 488, 489, 494, 495, 496, 497 et 498) appartiennent à la ville depuis 1918 et 1919 : seules, les n°s 6, 12, 14, 16, 20 et 22 sont à acheter et à supprimer. Or, ces modestes maisons (parcelles 487, 490, 491, 492, 493, 499 et 500), sont en assez mauvais état et exigent des réparations qui certainement en diminuent la valeur, en causant bien des soucis aux propriétaires : des ventes amiables, à un prix raisonnable, ne pourraient, semble-t-il, que leur être avantageuses. La façade d'une seule de ces maisons, le n° 6 (parcelle 487) offre quelque intérêt. Elle date du XVIe siècle, et le linteau mouluré de la porte d'entrée est orné d'un petit écusson chargé d'un agneau. Mais la tourelle d'escalier, de forme circulaire, est de construction grossière, sans valeur. En tout cas, le sacrifice de cette maison s'impose pour donner son plein effet au dégagement de la *tour Saint-Hilaire*.

Quant aux démolitions et à la création, entre les deux tours, sur une longueur de 50 mètres, d'un petit jardin en bordure de la rue Saint-Hilaire, ce serait assurément un travail peu important à faire avec les ressources ordinaires de la Ville et dont le prix serait en partie compensé par la valeur des matériaux, des vieux bois surtout, si recherchés et si abondants dans ces anciennes constructions.

A gauche de la *tour de Tucé*, du côté du Tunnel, l'enceinte n'a plus rien d'intéressant, la tour suivante est depuis longtemps détruite et tout dégagement serait inutile.

Digitized by Google

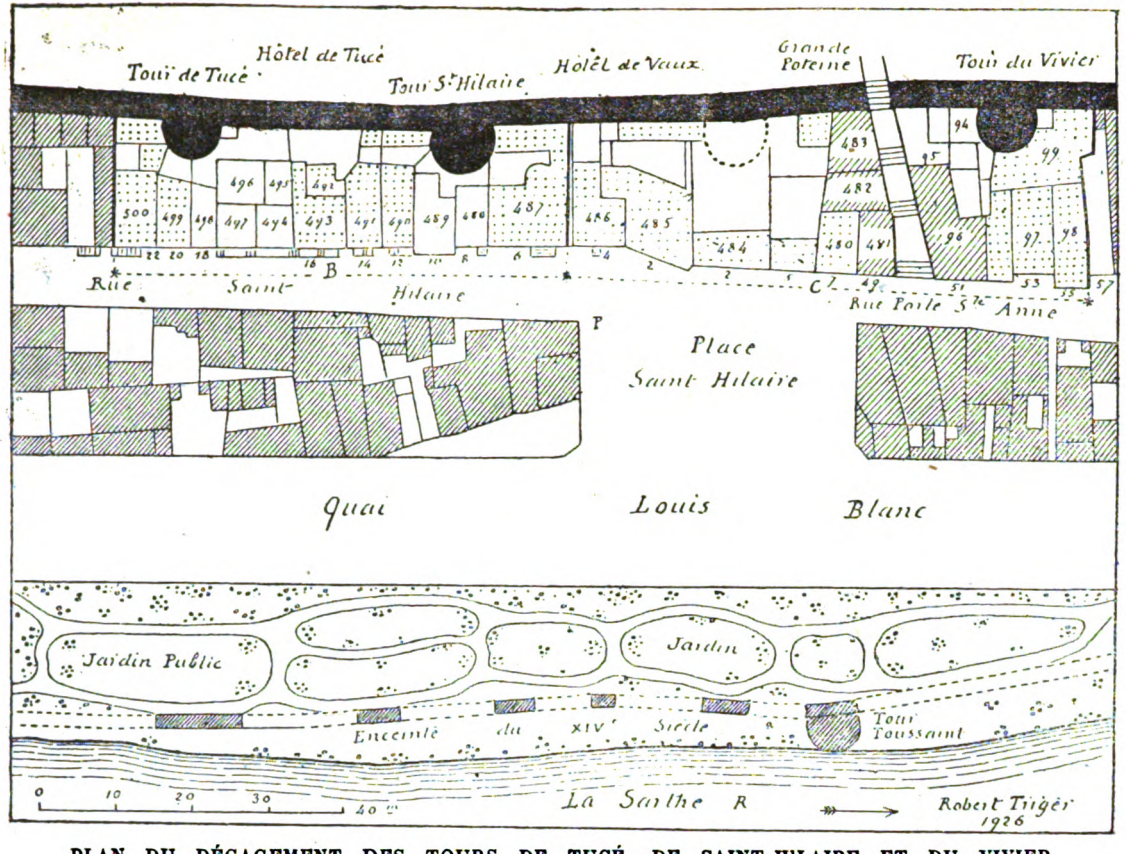

PLAN DU DÉGAGEMENT DES TOURS DE TUCÉ, DE SAINT-HILAIRE ET DU VIVIER

Les parcelles à acquérir sont indiquées en pointillé

Digitized by Google

Du côté de la *Grande Poterne*, au contraire, à droite de la *tour Saint-Hilaire*, il serait très désirable, comme nous allons le dire, de prolonger le dégagement en élargissant la place Saint-Hilaire jusqu'au mur romain.

L'intéressant essai de reconstitution du seul dégagement des tours Saint-Hilaire et de Tucé vu du point P, que M. Paul Cordonnier-Détrie a bien voulu esquisser à notre intention avec son talent si apprécié, et que nous donnons à l'appui de cet article, permet de se rendre compte de l'heureux effet que produirait ce premier travail

Nous le réclamons, au moins, en première ligne, simultanément avec le précédent.

III. — *Dégagement de la tour du Vivier et de la Grande-Poterne.* (Projet C).

Le dégagement des *tours de Tucé et de Saint-Hilaire* demanderait incontestablement, nous venons de le dire, à être prolongé jusqu'à la *Grande-Poterne*, en face la place Saint-Hilaire.

En cet endroit, en effet, le mur est surmonté par le bel hôtel de Vaux, l'un des plus importants du Vieux Mans, dont les curieux soubassements et les élégantes fenêtres du XVIe siècle formeraient encore un fond de tableau bien pittoresque (1).

Toutefois, les maisons à acquérir dans cette partie étant un peu plus importantes, il semble plus sage de demander d'abord le dégagement de la *tour du Vivier*.

La *tour du Vivier*, très rapprochée de la *Grande Poterne* du côté de Saint-Benoît, est, elle aussi, de premier intérêt, car le petit appareil et les chaînes de briques s'y voient dans presque toute la hauteur. Elle offre même un exemple typique de la solidité des constructions gallo-romaines, car la partie haute surplombe depuis des siècles.

(1) Construit entre 1538 et 1551 sur l'emplacement de la Maison de Vaudegrat, acquis des Maridort, seigneurs de la Freslonnière, par Mathurin Quélain, procureur du Roi au Mans, le bel hôtel de Vaux est, depuis peu, tout entier aux mains d'un des peintres manceaux les plus appréciés, M. Hervé-Mathé, qui vient d'en dégager très heureusement la façade.

Digitized by Google

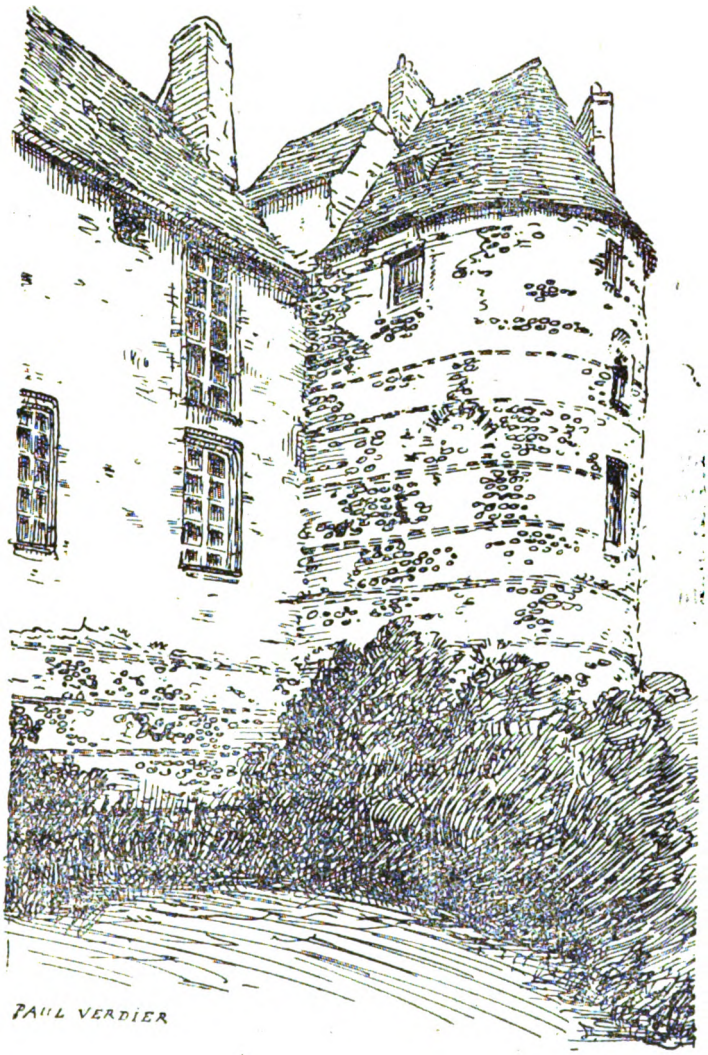

TOUR DU VIVIER, APRÈS LE DÉGAGEMENT

Dessin de M. Paul Verdier

Digitized by Google

De plus, entre la tour et la poterne, le mur est encore surmonté d'un vieil hôtel à grandes fenêtres Renaissance d'aspect très décoratif.

Il semblerait, à première vue, qu'il y a lieu de dégager entièrement, avec la *tour du Vivier*, les abords de la *Grande-Poterne* et de les relier ainsi au dégagement précédent, ce qui porterait à un total d'environ 150 mètres la longueur du dégagement continu, de la *tour de Tucé* à la *tour du Vivier*.

Au point de vue artistique, cependant, une hésitation est permise.

Avec sa rampe d'accès actuelle, bordée de vieilles maisons, la *Grande-Poterne* présente un cachet du moyen âge fort pittoresque, tout en gardant très visibles son cintre en briques rouges et ses parties romaines. Complètement dégagée, elle apparaîtra trop « en l'air », sous un aspect moins séduisant.

Nous serions donc porté à souhaiter le dégagement de la *tour du Vivier* seulement, et à demander la conservation des abords actuels de la *Grande Poterne*, qu'on pourrait en quelque sorte « enchâsser » au milieu des jardins créés, à droite et à gauche, au pied des murs romains.

Quoiqu'il en soit, la question demande à être étudiée et mûrie. Elle est moins urgente que les précédents dégagements, et le mieux serait de commencer prudemment par ménager un accès à la *tour du Vivier*.

C'est, du reste, la solution que nous avons indiquée sur le plan de 1907 et que nous croyons devoir maintenir jusqu'ici.

De tout ceci, il résulte, en résumé, que le dégagement des parties vraiment intéressantes de l'enceinte gallo-romaine du Mans est un travail bien moins considérable qu'on ne le croit souvent; et que ne l'a fait croire surtout l'idée d'un boulevard continu.

Pour achever de réaliser ces dégagements partiels, il suffit de le vouloir, de ne pas les perdre de vue, de profiter des occasions favorables, et de faire, de temps à autre, une dépense, qui ne peut être bien difficile pour une ville de l'importance du Mans.

Digitized by Google

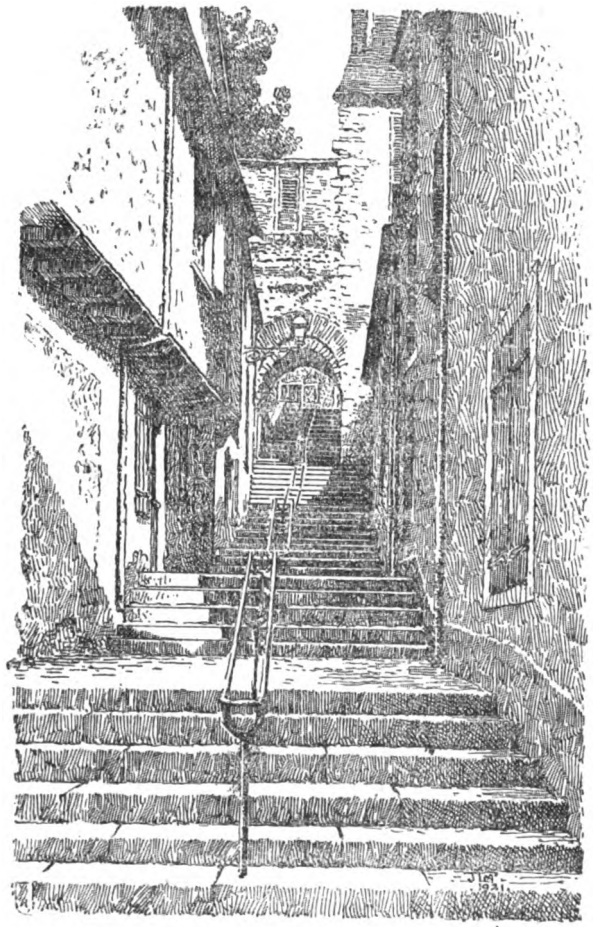

LA GRANDE-POTERNE

Cliché communiqué par M. Chaudourne

Digitized by Google

Cette dépense, hâtons-nous de l'ajouter, n'aurait pas pour seul résultat de procurer aux archéologues et aux artistes des satisfactions depuis bien longtemps désirées, et de donner à la ville du Mans, dans le public éclairé, une renommée d'intelligence et de bon goût qui lui ferait enfin honneur.

Elle serait largement compensée par des avantages d'ordre matériel très appréciables.

Le meilleur moyen maintenant, pour une ville de province, d'attirer et d'*arrêter* les touristes étrangers est de leur offrir des curiosités un peu sensationnelles, des monuments que toutes les villes ne possèdent pas. Jusqu'ici, le Mans n'a à leur présenter, en dehors de sa magnifique et célèbre cathédrale, que quelques édifices religieux et quelques anciennes maisons du Vieux Mans. Une enceinte murale, vieille de dix-sept siècles, est assurément un monument peu banal, un monument que les Américains même ne peuvent emporter chez eux, et qu'il faut bien venir voir sur place. Si tous les touristes n'appréciaient pas autant que nous son intérêt archéologique, tous, au moins, seraient fiers de pouvoir dire qu'ils ont vu, au Mans, des remparts *du temps des Barbares* et des remparts qui comptent au nombre des mieux conservés que possède la France. De là, nécessairement, une source de profits continus et appréciables pour le commerce local.

A l'heure actuelle — nous le répétons une dernière fois — les dégagements au moins partiels de l'enceinte romaine du Mans s'imposent tout à la fois comme la conséquence forcée de la vulgarisation des connaissances archéologiques et comme une opération avantageuse au point de vue économique.

En les réclamant avec tant d'instance dans le plus bref délai possible, nous ne remplissons pas seulement de nouveau un devoir d'archéologue ; nous avons la ferme conviction d'être utile à notre ville natale, de travailler à sa renommée intellectuelle et à sa prospérité.

Robert Triger.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

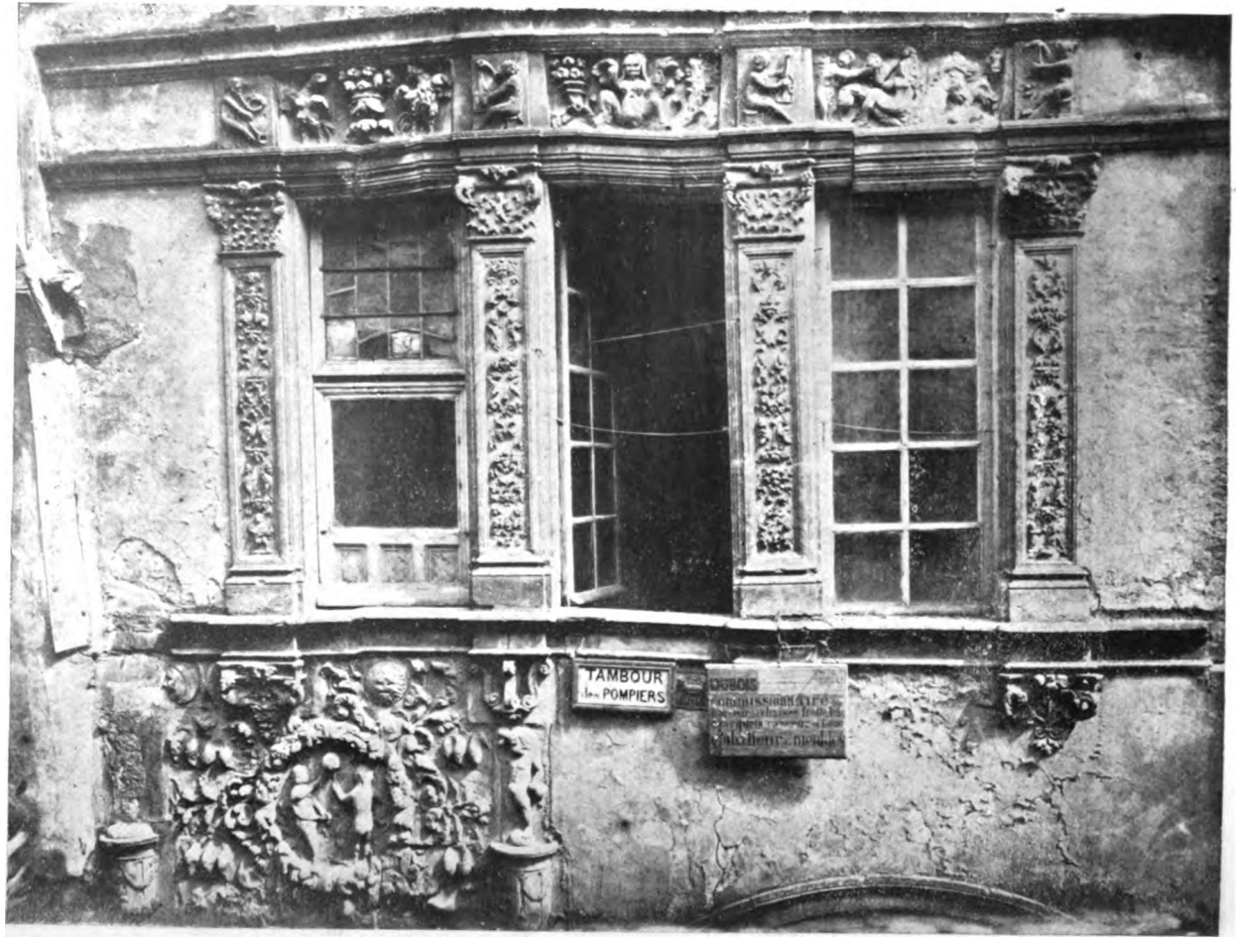

Cl. Blanchet, Le Mans.

MAISON D'ADAM ET ÈVE, AU MANS

Digitized by Google

LA MAISON DITE D'ADAM ET ÈVE

GRANDE-RUE, 69, AU MANS

L'histoire de la maison dite d'Adam et Eve — l'un des plus charmants édifices de la Renaissance que conserve le Vieux Mans — est connue, au moins dans ses grandes lignes, depuis 1847.

A cette date, en effet, M. Eugène Hucher ayant obtenu d'un de ses confrères de la Société française d'archéologie, M. Landel, la communication des anciens titres de propriété, consacra à cette maison, déjà très remarquée, une première notice dans laquelle il révéla le nom du constructeur, Jehan de l'Espine, « docteur en médicine du Mans » (1). Postérieurement, le Dr Delaunay apportera quelques détails nouveaux sur ce personnage (2).

Il ne reste donc qu'à condenser, pour les origines, les recherches de MM. Hucher et Delaunay, à mettre plus spécialement en relief l'intérêt artistique de l'édifice et à compléter son histoire, parfois bien curieuse encore, du XVIIe siècle à l'époque contemporaine.

A la fin du XIVe siècle, la maison primitive, bâtie sur l'emplacement de la maison actuelle, semble avoir appartenu à une famille Hardois, car, le 3 avril 1404, la fille de Gervais Hardois constitua sur l'immeuble une rente de vingt sols tournois, qu'en 1470 Guillaume Gonnet et sa femme payeront aux cha-

(1) E. Hucher, *Ancienne Maison dite d'Adam et Eve, Grande-Rue, 69, au Mans*, notice lue le 1er mars 1847 dans une séance de la Subdivision du Mans de la Société française d'archéologie, publiée dans les *Archives historiques de la Sarthe*, in-8°, 1848, et réimprimée dans les *Etudes sur les Monuments de la Sarthe*, Le Mans, Monnoyer, 1856, in-8°, p. 83.

(2) Dr P. Delaunay, *Vieux médecins Sarthois*, 1re Série, Paris, Champion, 1906 : *Jean de l'Epine*.

Digitized by Google

pelains et clercs de la Confrérie de l'Eglise Saint-Pierre-la-Cour, qui, le 28 mai, la vendront au doyen et chapitre de la même Eglise.

En 1518, cette première maison était devenue la propriété d'un enfant mineur, Jacques Leroy, et pour acquitter une modeste créance de huit livres tournois due par ses parents, on dut la mettre en adjudication.

Le 13 juillet 1518, Me Jehan de l'Espine s'en rendait ainsi acquéreur moyennant une somme de 110 livres tournois qu'il payait comptant.

De plusieurs procès avec ses voisins, il résulte que dès le 15 mars 1519, Jehan de l'Espine se disposait à reconstruire sa maison et que les travaux se poursuivaient encore en 1525.

Jehan de l'Espine était assurément homme de goût et amateur d'art pour se faire bâtir un si élégant logis : il donnera, d'ailleurs, à son fils le nom de Raphaël. Astrologue et médecin de la reine de Navarre qui tenait alors sa cour à Alençon, il avait traduit « du latin en français, plusieurs prophéties des Sibylles et révélations de Mme Sainte Brigide, Cassandre et autres ». S'il faut en croire son jeune confrère Jacques Peletier, c'était, en outre, un mathématicien « presque aussi savant que le père de ce dernier, l'avocat Pierre Peletier, qui fut réputé homme très docte et très versé dans la physique (1) ».

SIGNATURE DE JEHAN DE L'ESPINE

Communiqué par M. Déan - Laporte

(1) Dr P. Delaunay, *Jacques Peletier du Mans, licencié en médecine (1517-1582)*, dans la *Revue hist. et archéologique du Maine*, LXV (1909), p. 172-173.

Digitized by Google

Le fait est que Mc Jehan de l'Espine a laissé une preuve peu banale de ses connaissances en astrologie et en médecine, de ses savantes préoccupations de l'influence des astres sur nos destinées en général et sur la médecine en particulier.

En 1534, il mit en vente chez Pierre Lasne, libraire, Grande-Rue, près du Pilier Vert, un *Almanach* indiquant, pour cette année 1534, les jours propices ou contraires à la saignée et à l'administration des purgatifs d'après l'état du ciel.

Un exemplaire unique de cet almanach, le plus ancien de tous les Almanachs manceaux, a été retrouvé en 1856 à Saint-Maixent, canton de Montmirail, dans un mur de cheminée : il est aujourd'hui à la Bibliothèque de la Ville du Mans (n° 2558), où il compte parmi les raretés bibliographiques les plus précieuses.

Imprimé en caractères gothiques et recouvert de parchemin, il comprend seize feuillets de papier oblong, de 0m095 de longueur sur 0m060 de hauteur, sous ce titre :

« *Almanach Jehan de Lespine, Docteur en médicine, calculé*
« *soubz le méridional de la cité et Ville Dumũs pais et autres villes*
« *circonvoysines. Pour l'an mil cinq cens trente et quatre*, 1534.
« *Supputata ad polj artici, elevationem* + 7 *graduum et*
« 57 *minutorum.*
« *Imprimé à Paris p. Jaques Hyverd, Imprimeur libraire juré*
« *de l'Université de Paris, demeurant en la rue de la Juyfrie a*
« *lymaige sainct Pierre. Et à la première porte du Palays Pour*
« *Pierre Lasne Libraire, Demourant au dict lieu Dumans en la*
« *grant Rue près le Pilliervert* (1). »

Il n'y a pas lieu de reproduire ici la curieuse analyse de cet almanach, mais il importe de remarquer, dès maintenant, que

(1) Sur l'Almanach de Jehan de l'Espine, V. Anjubault, *Revue de l'Annuaire de la Sarthe*, 1861, p. 31-32; P. Delaunay, *Un Almanach médical manceau du* XVIe *siècle*, dans le *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, III (1904) n° 1; Déan-Laporte, *Notice sur la Bibliothèque Communale de la ville du Mans*, Le Mans, Monnoyer, 1905, br. in-8°, p. 182; avec fac-simile de la signature de Jehan de l'Espine; P. Delaunay, *Vieux Médecins Sarthois*, etc. 1906; *L'Almanach de Jean de l'Espine*, dans le *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, 1909, n° VIII, p. 315.

Digitized by Google

la double profession de Jehan d'Espine, médecin et astrologue, explique toute l'ornementation de la façade de sa maison dont l'ordonnance générale comporte un rez-de-chaussée et deux étages.

Au rez-de-chaussée, s'ouvre, à droite, une large baie en plein cintre — aujourd'hui transformée en porte cochère — et qui primitivement dut être une ouverture de boutique ; à gauche, une porte, moins large, amortie par un linteau droit mouluré et par laquelle on pénétrait à l'intérieur. Trois pilastres séparent ces deux ouvertures : ils sont surmontés chacun d'un vase charmant orné à la base de feuilles d'acanthe, et terminés par de petits génies : à chaque extrémité du linteau de la porte d'entrée, se voient sur les pilastres deux jolies têtes d'anges.

Mais, c'est au-dessus de cette porte que se développe le principal motif d'ornementation, motif qui a fait donner à la maison le nom populaire de maison d'Adam et Eve et qui soulève une bien intéressante discussion.

Au centre, dans une couronne de fleurs et de fruits, entourée elle même de rinceaux, de plantes et de banderoles, figurent deux personnages nus, debout : un homme présentant à une femme, au sommet d'une tige verticale, une grosse boule dans laquelle, jusqu'à ces dernières années, on a vu une pomme, de même qu'on voyait dans les deux personnages Adam et Eve.

M. Hucher lui-même a admis cette interprétation populaire, et a cru pouvoir la justifier par la profession du propriétaire. Selon lui, ce bas-relief, que dominent à la partie supérieure le Soleil et la Lune, serait une sorte d'enseigne de médecin-apothicaire, qui, au milieu d'attributs quelque peu cabalistiques, ferait allusion à l'arbre de Science, et représenterait bien Adam et Eve, avec la fameuse pomme traditionnelle.

En 1887 pour la première fois, le savant auteur de « *La Renaissance en France* », Léon Palustre, qui connaissait si bien les idées du XVIe siècle, a émis une opinion toute différente (1).

(1) Fasc. *Maine et Anjou*, Paris, Quantin, in-fol. 1887. Après l'avoir rappelée maintes fois déjà dans nos visites du Vieux Mans, nous signalions dès 1903, dans la *Revue hist. et Arch. du Maine* l'interprétation de M. Palustre ce qui n'empêchera pas d'écrire en 1923 qu'on aurait dû y penser plus tôt.

Digitized by Google

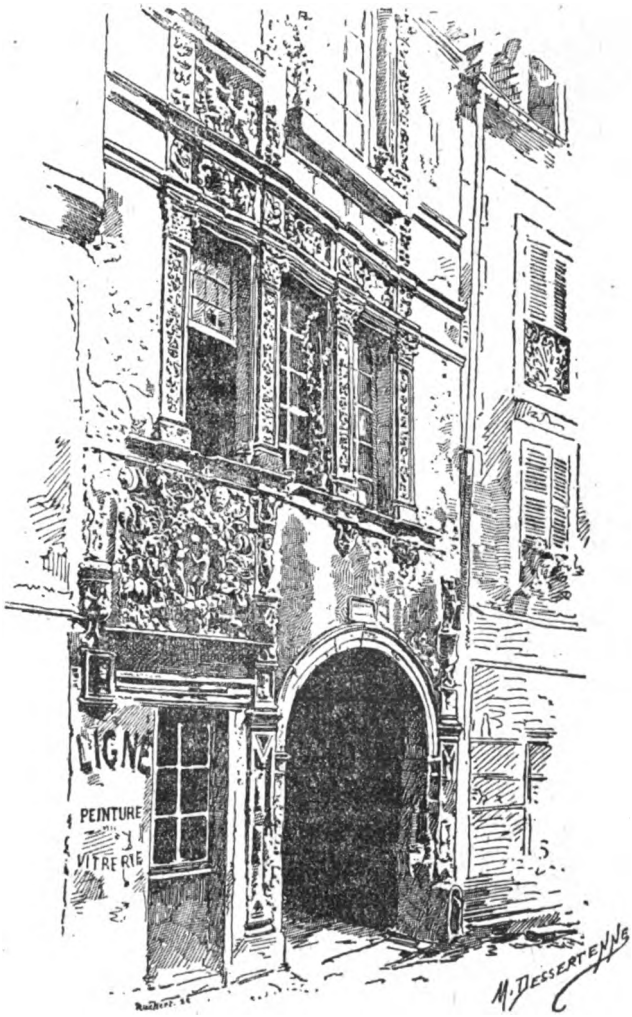

MAISON DITE D'ADAM ET ÈVE

Dessin de M. Dessertenne

Digitized by Google

« Le sujet, écrivait-il, est complètement étranger à la déso-
« béissance de nos premiers parents. Sa véritable interprétation
« doit être cherchée dans la mythologie, et, là où on a vu une
« pomme et un bâton, il faut reconnaître le globe du monde et le
« thyrse de Bacchus. Le héros voyageur, debout à gauche, mon-
« trerait à une femme, qui symbolise l'Humanité, comment, avec
« l'instrument qui lui a mis dans la main, on peut, en frappant
« la terre, faire jaillir des fontaines de vin, c'est-à-dire tout
« ce qui contribue à relever les forces de l'homme. »

L'explication, à coup sûr très savante, est bien dans les idées du temps. Elle peut s'appuyer de ce fait que d'autres sujets mythologiques se reconnaissent à la partie supérieure de la façade et qu'à l'époque de la Renaissance les traditions chrétiennes s'étant affaiblies, Adam et Eve n'étaient plus guère « à la mode ». De plus, la boule que l'homme présente à la femme est vraiment bien grosse pour une pomme, et il la présente au bout d'un bâton qui ressemble bien peu à l'arbre de la Science.

Cependant, les deux jolies têtes d'anges sculptées sur les pilastres de la porte d'entrée indiquent que Jehan de l'Espine n'était ni complètement étranger ni hostile au sentiment religieux, et la leçon donnée par Bacchus à l'Humanité est un sujet bien compliqué ; elle devait être bien difficile à comprendre, même au XVIe siècle, pour les habitants du Vieux Mans qui, en bons provinciaux, connaissaient certainement beaucoup mieux l'histoire d'Adam et d'Eve.

Si séduisante que soit l'explication de Palustre, il n'est donc pas étonnant qu'elle ne rallie pas tous les esprits et que plusieurs persistent à donner la préférence à Adam et Eve.

La discussion nous a valu, au moins, de la part d'un haut personnage ecclésiastique à qui nous avions l'honneur de présenter la maison, une jolie boutade. A l'argument que nous tirions en faveur de l'opinion de Léon Palustre de la grosseur démesurée de la pomme, il nous répondit : « Mais, Monsieur, vous oubliez que la pomme d'Adam et Eve devait être bien grosse : toute l'humanité y a goûté ! »

Digitized by Google

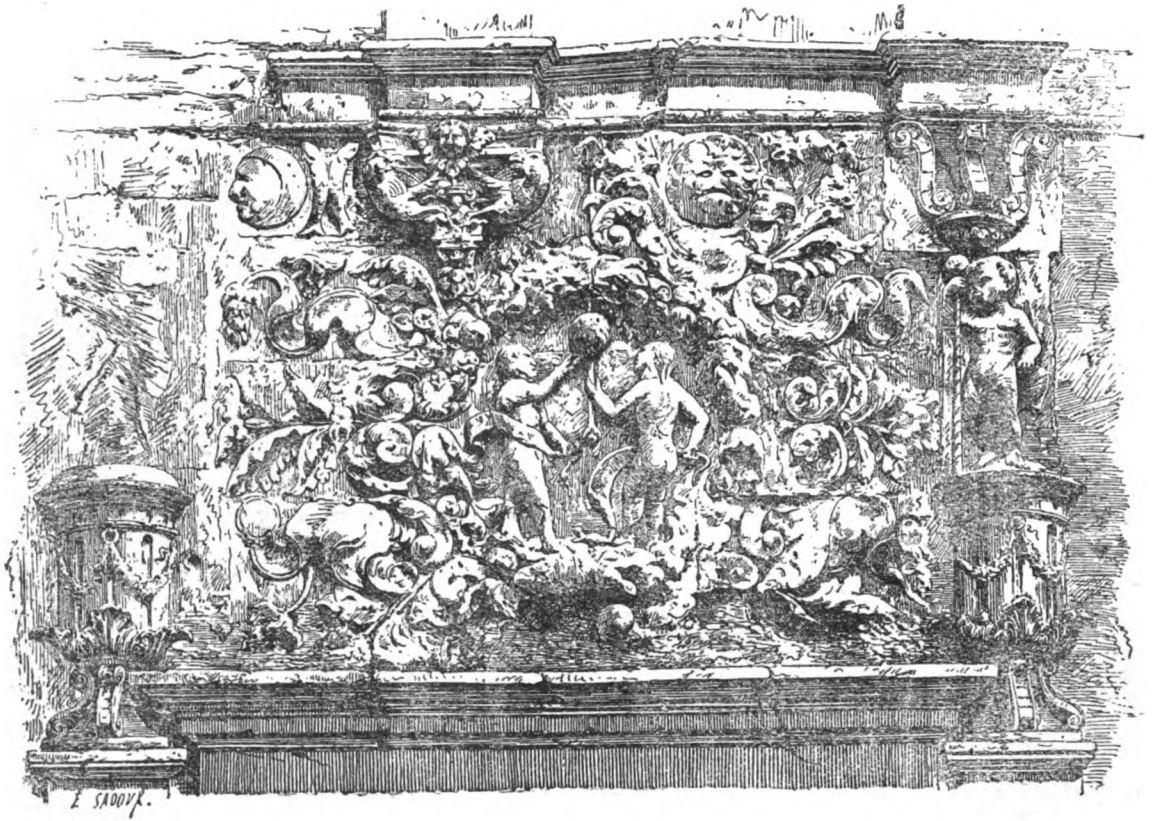

BAS-RELIEF DE LA MAISON DITE D'ADAM ET ÈVE

Dessin extrait de *La Renaissance en France*, par L. Palustre
Communiqué par MM. May et Motteroz

Digitized by Google

La boutade, assurément, n'a pas tranché la question. Tout en tenant toujours, en ce qui nous concerne, pour un sujet mythologique, pour une allusion quelconque à la profession de Jehan l'Espine, nous ne prétendrons pas la trancher d'une manière définitive.

PILASTRE, REZ-DE-CHAUSSÉE
Cliché *Syndicat d'Initiative*
Edit. Ch. Hirvyl, Angers

Au-dessus de ce bas-relief, le premier étage est percé de trois élégantes fenêtres hautes et étroites, encadrées de quatre pilastres à chapiteaux d'ordre corinthien, soutenus par de délicieux culs-de-lampe, où la perfection du travail le dispute à la variété et à la richesse de la composition. L'ornementation de ces pilastres est particulièrement remarquable et soignée, on a même pu dire que la sculpture, ici, était du genre « raphaëlique ». Une frise, divisée en trois panneaux par quatre petits sujets représentant des enfants et des singes jouant de divers instruments, couronne les trois fenêtres ; à gauche, dans le panneau correspondant à la première fenêtre, se voit une corbeille de fruits et de fleurs ; dans celui du milieu, un personnage à tête monstrueuse, accroupi, les jambes ouvertes ; dans celui de droite, M. Hucher a pu encore reconnaître une charmante composition où figurait une femme emportée par des chevaux marins.

Les mêmes dispositions se répétaient au deuxième étage, percé lui aussi de trois fenêtres qu'encadraient des pilastres délicatement ornés. Sur les appuis, se détachaient, peut-être, trois bas-reliefs, dont un seul, conservé jusqu'à nos jours, reproduit encore un monstre à tête humaine et à corps de cheval.

Dans son ensemble, la façade de la Maison d'Adam et Eve

Digitized by Google

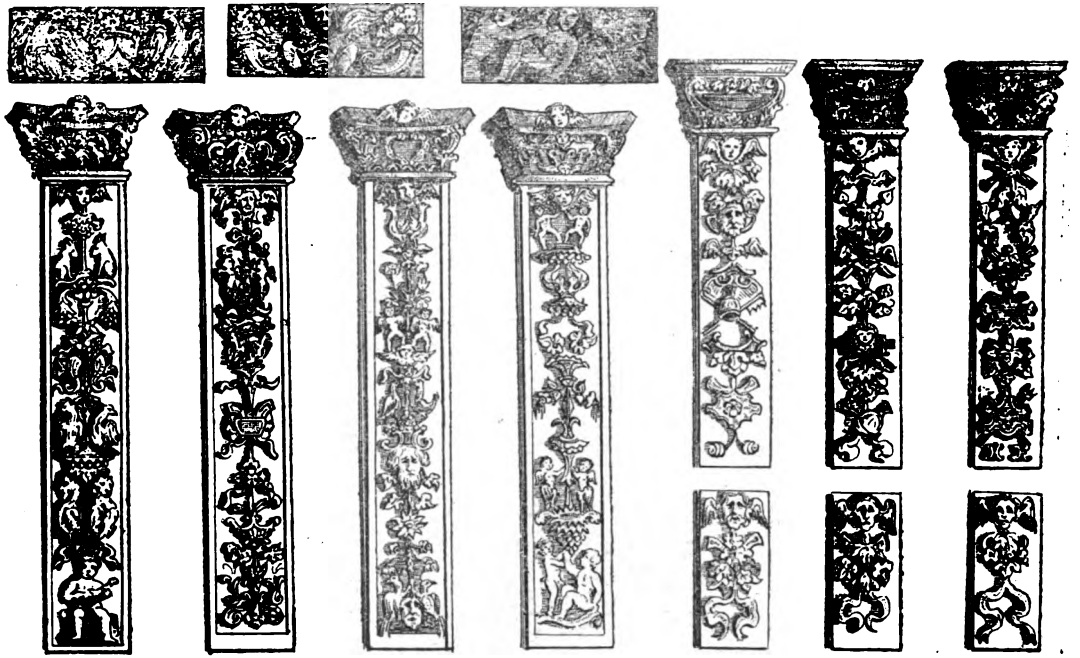

PILASTRES DES PREMIER ET DEUXIÈME ÉTAGES

Dessins de M. Ruillé, 1854. (Collection de M. Singher).

Digitized by Google

apparaît aux critiques d'art les plus autorisés une œuvre « d'un travail savant et plein de charmes », une œuvre remarquable de la meilleure époque de la Renaissance.

Au dire de Léon Palustre, « son grand intérêt réside surtout « dans le caractère de la sculpture qui indiquerait, à n'en pas « douter, une origine normande. On dirait que des artistes, « laissant de côté pour un instant la belle abside de Saint Pierre « de Caen, sont venus au Mans décorer cette gracieuse façade. « C'est le même faire élégant et la même richesse. »

M. Paul Vitry, conservateur au Musée du Louvre, non moins compétent dans l'étude des hôtels et maisons de la Renaissance, a cru, pour sa part, reconnaître dans le décor quelques traces angevines, et il y note deux mains d'origine et d'habileté très différentes, avec une influence italienne prépondérante (1). De tout temps, il est vrai, des artistes angevins et des artistes normands ont travaillé simultanément dans le Maine.

Quoiqu'il en soit, si certains détails restent d'une interprétation douteuse, l'ornementation générale, de l'avis de tous, a été inspirée par la profession et les goûts du constructeur, alors que le plan de l'édifice est bien conforme au plan « traditionnel ».

Sur la cour intérieure, le bâtiment de la façade est relié à une pittoresque tourelle d'escalier par une sorte de galerie qui s'ouvre, au rez-de-chaussée, par une arcade surbaissée dont la clef porte un écusson « chargé d'une étoile en chef et d'un croissant en pointe » et accosté de deux chimères : ce sont vraisemblablement les armes, pour ainsi dire « parlantes », de l'astrologue Jehan de l'Espine. L'escalier de la tourelle dessert les deux étages, en même temps qu'un autre bâtiment de 10 mètres de longueur et de date postérieure, semble-t-il, qui se prolonge au fond de la cour.

Dans les divers appartements devaient se trouver de larges

(1) P. Vitry, *L'Architecture de la Renaissance*, dans le tome IV de l'*Histoire de l'Art*, par André Michel, p. 518, 520; *Hôtels et Maisons de la Renaissance*, Paris, 1913, tome II; *Lettre du 7 août 1926*.

Digitized by Google

COUR INTÉRIEURE DE LA MAISON D'ADAM ET ÈVE

Dessin de M. Paul Verdier

Digitized by Google

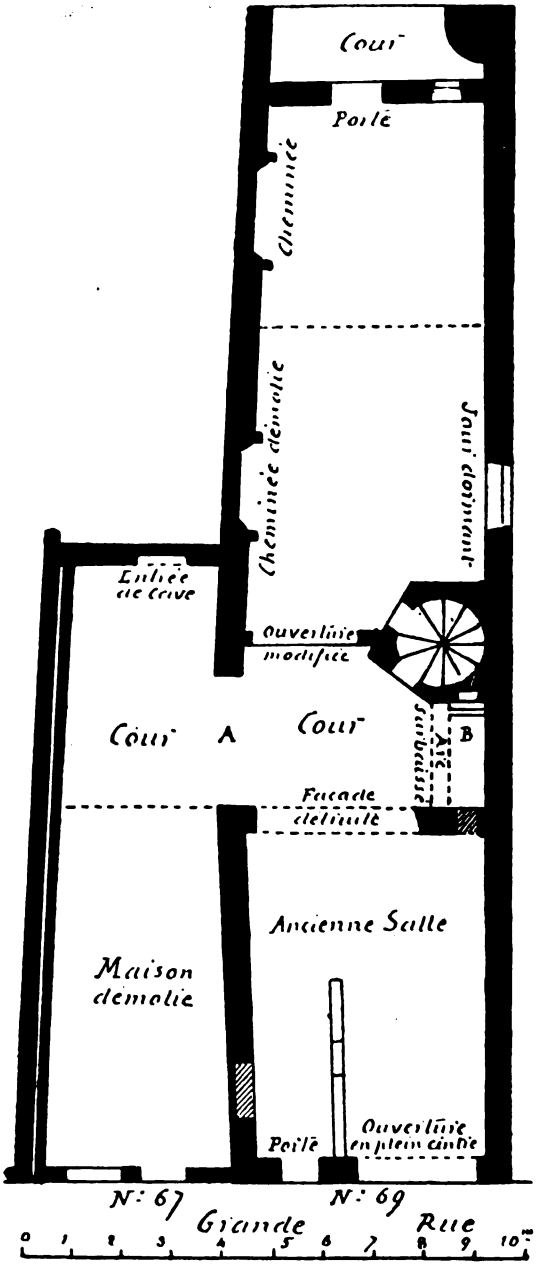

MAISON D'ADAM ET ÈVE

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

Digitized by Google

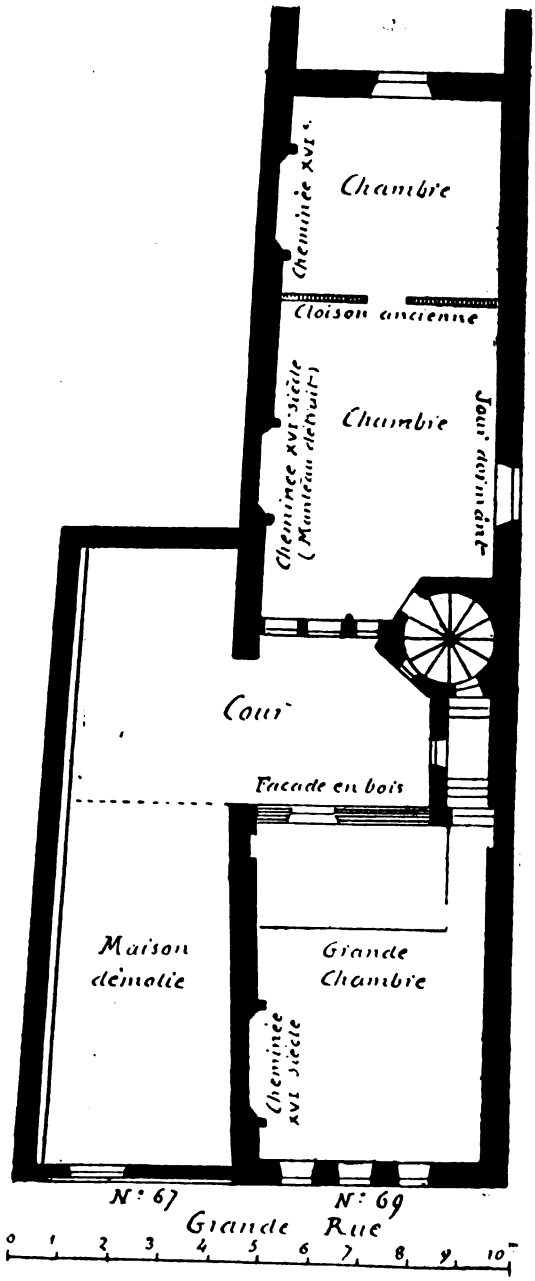

MAISON D'ADAM ET ÈVE

PLAN DU PREMIER ÉTAGE

Digitized by Google

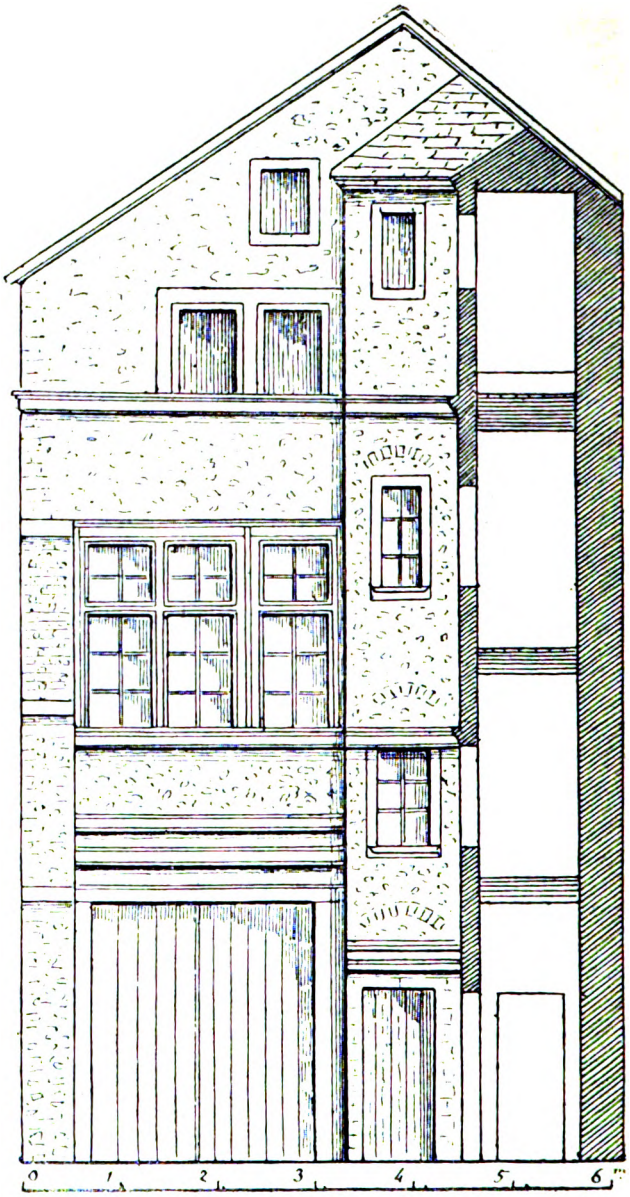

MAISON D'ADAM ET ÈVE

TOURELLE D'ESCALIER ET BATIMENT DU FOND DE LA COUR

Coupe et élévation suivant A B

Digitized by Google

et belles cheminées : la pièce principale, au premier sur la rue, garde au moins des fragments très richement sculptés du manteau d'une de ces cheminées.

En définitive, la date de construction du bâtiment de la façade paraît se circonscrire exactement entre les années 1520 et 1525; mais Jehan de l'Espine, d'après une quittance d'arrérages de rente, n'étant mort qu'après 1550, les sculptures ont pu n'être terminées qu'un peu après 1525 ?

ARMES ET MOTIFS SCULPTÉS SUR L'ARCADE DE LA GALERIE

Dessin de M. Paul Verdier

La Destinée, qui se complait parfois en surprises heureuses, récompensera et justifiera l'inspiration artistique du médecin-astrologue en maintenant dans son logis plusieurs générations de médecins manceaux dont l'un sera « une célébrité ».

Vendue le 4 septembre 1556 par Raphaël de l'Espine, alors receveur des tailles à La Ferté-Bernard, à Denys Goufon (ou Goujon), « docteur en médecine de la paroisse de Saint-Padvin-la-Cité », pour la somme de 700 livres tournois, la maison dite d'Adam et Eve passa quelques années entre les mains de Pierre Gougeon, conseiller au Présidial, puis fut revendue par celui-ci, le 20 février 1603, pour 2700 livres, à un médecin, François Duchesne, né le 4 juillet 1565, paroisse Saint-Benoit, dont le père avait été lui-même « maître chirurgien (1) ».

(1) H. Chardon, *Les Débuts au Mans de Marin Cureau de la Chambre*, dans le *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, XXII (1873-74), p. 610.

Digitized by Google

Or, l'une des filles de François Duchesne, Marie Duchesne, épousa le 12 juin 1629, Marin Cureau de la Chambre, docteur en médecine, qui deviendra plus tard l'illustre médecin des rois Louis XIII et Louis XIV, l'un des premiers membres de l'Académie, et sera réputé « le plus bel écrivain français qu'aient eu les médecins ».

On présume que, resté au Mans pendant les trois premières années de sa carrière, Marin Cureau de la Chambre habita avec sa jeune femme la maison de ses beaux parents.

Toujours est-il que naquit dans cette maison d'Adam et Eve, le 19 juillet 1630, le premier enfant de Marin Cureau de la Chambre et de Marie Duchesne, un fils nommé François, appelé à devenir, sinon un personnage aussi célèbre que son père, tout au moins le médecin du chancelier Séguier, de la Reine, des Enfants de France, et même « le médecin ordinaire du Roy en l'absence du premier médecin ».

Depuis longtemps, Marin et François Cureau de la Chambre comptent au nombre des principales illustrations du Maine au XVIIe siècle. Ce sont assurément pour le vieux logis de Jehan de l'Espine, de nouveaux titres à l'intérêt de la postérité d'avoir abrité l'une de ces illustrations et d'avoir vu naître l'autre (1).

(1) Sur Marin et François Cureau de la Chambre, V. en outre de l'article précédent de M. Chardon : R. KERVILER, *Marin et Pierre Cureau de la Chambre*, 1877, in-8°, extr. de la *Revue hist. et arch. du Maine;* Abbé COUTARD, *Notes inédites sur Marin Cureau de la Chambre*, 1891; *Ibid.* P. DELAUNAY, *Vieux Médecins Sarthois*, 1re Série, 1906, *François Cureau de la Chambre*, etc.

Marin Cureau de la Chambre était né à Saint-Jean-d'Assé (Canton de Beaumont), et M. le docteur Delaunay veut bien, à son sujet, nous communiquer cette note inédite :

Sur une plaque récemment encastrée dans une des façades du bourg de Saint-Jean-d'Assé, on peut lire l'inscription suivante :

Marin Cureau de la Chambre
Médecin de Louis XIII et de Louis XIV
Savant, littérateur, philosophe,
Premier médecin entré à l'Académie F^se
Est né dans cette maison
1596.

La maison — aujourd'hui transformée en école libre — est modeste; mais elle possède encore, dans les salles du rez-de-chaussée, deux vieilles cheminées à trumeau, et un large perron, aux marches usées, donne accès à l'enclos où notre académicien fit sans doute ses premiers pas. Il faut louer l'initiative éclairée de Monsieur le Maire de Saint-Jean-d'Assé qui en a voulu rappeler le souvenir.

Digitized by Google

MARIN CUREAU DE LA CHAMBRE

MÉDECIN ORDINAIRE DES ROIS LOUIS XIII ET LOUIS XIV

Membre de l'Académie française

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Cl. Blanchet, Le Mans

MAISON DE VIGNOLLES OU DU LOUVRE

FAÇADE DU CÔTÉ DE LA PLACE DE HALLAI

Dessin de M. G. Bouet, communiqué par M. G. Fleury

Digitized by Google

Mais, les maisons pas plus que les familles, ne peuvent prétendre à une gloire sans éclipses.

Après être restée pendant plus d'un siècle dans d'honorables familles de médecins, — ce qui a faire dire à M. Hucher « qu'Hippocrate savait bien que dame Science ne perd rien à sacrifier à l'Art » — la maison d'Adam et Eve est acquise vers 1664, pour la somme de 1600 livres, par un huissier, Antoine Lemoine. Elle passe ensuite, en 1734, aux mains d'un boulanger, François Lemarchand, qui la vend au menuisier Davoine.

Dès lors, la décadence est irrémédiablement commencée, et elle ne cessera de s'accentuer jusqu'à nos jours.

Au cours du XIXe siècle, cependant, on retrouve parmi les propriétaires quelques noms connus : avant 1823, par exemple, M. Fay, propriétaire à Sainte-Croix ; de 1823 à 1837 « les enfants Lambert » qui vendent l'immeuble, le 3 octobre de cette dernière année, à Mme Vve Deschamps ; de 1863 à 1870, M. Alexandre Coupvent Desgraviers, notaire au Mans, adjoint au maire lors de l'invasion allemande (1).

Le 4 juin 1870, M. Desgraviers revend la pauvre maison, bien délabrée, à une dame Peullier, marchande de volailles, place du marché Saint-Pierre, qui la loue à un sieur Beucher, épicier et cafetier.

Le 18 février 1874, enfin, l'immeuble est acquis par M. Alfred-François Froger, ancien boucher, dont le fils M. Alfred Froger, lui aussi boucher, le possédera encore en 1911, et le louera à de pauvres travailleurs.

A cette date, les sculptures de la maison d'Adam et Eve étaient désormais appréciées à leur valeur et connues au loin. Trop souvent même, elles avaient attiré déjà l'attention et excité les convoitises des marchands ou amateurs d'antiquités.

Au printemps de 1911, M. et Mme Froger reçurent donc une proposition exceptionnellement avantageuse qui leur laissait non seulement le terrain, mais les bâtiments eux-mêmes, la façade seule devant être achetée à un prix très séduisant, pour

(1) Titres de propriété de la Maison, dans nos Archives personnelles.

Digitized by Google

être démontée, emportée — peut-être à l'étranger — avec ses belles sculptures et remplacée par un mur quelconque.

C'eut été, au point de vue artistique, une perte déplorable pour la ville du Mans. M. et Mme Froger eurent le mérite de le comprendre, et avant de conclure un marché qui s'imposait imminent, eurent la patriotique pensée de venir proposer la préférence à la Ville pour l'acquisition de l'immeuble.

M. Legué, alors maire du Mans, saisit aussitôt le grand intérêt artistique de l'affaire et la prit en mains avec une sollicitude éclairée. Mais il fallait une décision très prompte et une ville ne peut faire la moindre acquisition sans de longues formalités administratives.

C'est alors que, désireux de conserver à tout prix au Vieux Mans l'un de ses plus intéressants édifices de la Renaissance, nous adressâmes à la municipalité, le 26 avril 1911, une proposition aux termes de laquelle nous devions acheter personnellement la maison d'Adam et Eve, dans l'intention expresse de la conserver et même de la laisser à la Ville après notre décès. Pour le principe, nous demandions seulement qu'en échange d'un effort pécuniaire immédiat et important, la Ville nous tienne compte pendant cinq années des intérêts à 4 °/₀ du prix d'acquisition, sous la réserve de lui restituer le montant de ces cinq annuités dans le cas où, contrairement à nos intentions, l'édifice ne lui ferait pas retour à titre gratuit.

Dès le lendemain les membres du Conseil municipal d'alors voulaient bien accepter officieusement la proposition et seconder ainsi notre initiative avec un empressement dont nous leur gardons, ainsi qu'à M. Legué, un reconnaissant souvenir.

En conséquence, nous nous rendions définitivement acquéreur, pour notre compte personnel, de la maison d'Adam et Eve par acte notarié du 10 juin 1911, devant Me Berthault (1); le 23 novembre suivant, un autre acte passé en l'étude de Me Le Bihan, régularisaît notre convention avec la Ville (2).

(1) Prix d'acquisition : 16.700 francs.

(2) La vente de la Maison d'Adam et Eve a été, à l'époque, le sujet de nombreux articles de journaux, plus ou moins exacts. V. entre autres : *La Sarthe*, 20 avril et 5 mai 1911; *Excelsior*, 1er mai; le *Petit Journal*, 5 mai; *la République*, 6 mai; *la Croix*, 19 mai; *le Nouvelliste de la Sarthe*, 27 juin.

Digitized by Google

Tout danger de démolition et d'enlèvement était dès lors conjuré; cela ne suffisait pas cependant, et il restait à restaurer l'élégant logis de Jehan de l'Espine, à lui rendre autant que possible son aspect primitif.

C'était, certes, notre rêve le plus cher, avec le concours de l'administration des Beaux-Arts, mais avant même de le solliciter, il fallait préparer l'avenir par une nouvelle acquisition, dont l'histoire, à coup sûr originale, mérite bien quelques lignes.

De graves inconvénients menaçaient de compromettre les futurs projets : le peu d'air et de lumière qui pénétrait dans la cour intérieure et surtout les émanations fétides qui se dégageaient d'une des vieilles maisons contiguës, le n° 67.

Etant entré un jour pour nous rendre compte de l'état des lieux, dans cette misérable maison déjà abandonnée au rez-de-chaussée, nous y découvrîmes, au fond d'un couloir obscur, les restes d'un escalier à vis en bois, dont toutes les marches de la première volée avaient été brûlées et dont il ne subsistait que le noyau. Dans ce noyau on avait planté de gros clous, reliés par une corde, et c'est par cette échelle plus que primitive que les locataires des étages supérieurs — une famille composée du père, de la mère et de sept enfants — montaient et descendaient chaque jour. La manœuvre étant difficile la nuit, on restait sur le palier et il est facile de deviner à quel usage servait alors la cage d'escalier : il n'était nullement nécessaire de chercher plus loin la cause des émanations.

La découverte, d'autant plus surprenante à cent pas de l'hôtel de ville d'une commune de 70.000 habitants, fit quelque bruit à l'époque. Le journal *L'Eclair* finira même par s'en emparer, et, dans son numéro du 12 décembre 1912, en donnera un récit humoristique qui vaudra à la maison n° 67 et à ses habitants, si intrépides grimpeurs, quelques heures de joyeuse célébrité (1).

(1) A la suite de cet article, nous crûmes devoir publier dans *la Sarthe* du lendemain 13 décembre, le récit *exact* et détaillé de l'épisode.

Digitized by Google

Comme de juste, le Conseil d'hygiène s'émut, mais il en fut pour ses louables intentions. Dès le 22 juillet 1912, un acte notarié en bonne et due forme nous avait rendu propriétaire de la bicoque, achetée à bon compte, vide de tout locataire.

Il n'y avait plus qu'à laisser s'effondrer entièrement la nouvelle acquisition pour donner plus d'air et de lumière à la maison d'Adam et Eve, et à solliciter des Beaux-Arts, le 19 novembre 1912, le classement de celle-ci comme monument historique.

Ce classement fut prononcé avec une rapidité exceptionnelle par arrêté ministériel du 13 janvier 1913.

Dès lors, on pouvait étudier les projets définitifs, entre autres la restauration de la façade Renaissance, la reconstitution de la boutique primitive du rez-de-chaussée et la suppression de la maison n° 67 qui serait remplacée par un petit jardin donnant accès dans la cour intérieure dont l'aspect pittoresque n'était pas à dédaigner.

Le service des Monuments historiques malheureusement, n'arriva pas à mettre sur pied les plans et devis avant la guerre de 1914, dont les tragiques péripéties arrêtèrent nécessairement tout travail.

Elles épargnèrent, au moins, bien des frais de démolition. En 1919, la bicoque n° 67 avait achevé de choir : il n'en restait plus que la façade.

Or, au moment, où après avoir démoli dans la cour le mur de séparation des n°s 69 et 67, nous nous disposions à supprimer la façade même du n° 67, une constatation imprévue entraîna une modification des projets.

Toutes les vieilles maisons de la Grande-Rue, fatiguées par les siècles, ne se tiennent debout qu'en s'appuyant les unes aux autres. Supprimer les poutres maîtresses qui reliaient les n°s 67 et 69, c'était s'exposer à mettre à bas d'un côté la maison d'Adam et Eve, de l'autre la maison n° 65. Dès lors, il fallait respecter les poutres et, pour les dissimuler, conserver la façade du n° 67.

Digitized by Google

En 1922, nous prîmes donc le parti de la restaurer en utilisant les quelques éléments décoratifs qu'on y trouvait encore, qu'ils fussent du moyen âge ou du XVIIIe siècle (1).

Sur ce, un nouveau contre-temps ne tardait pas à surgir : le service des Monuments historiques reconnaissait qu'il était impossible de remettre en bon état la jolie façade Renaissance de la maison d'Adam et Eve sans la démonter entièrement pierre par pierre.

Par suite, le travail prenait une grosse importance, désormais incompatible avec la crise économique et les sommes que le propriétaire, en dépit de toute sa bonne volonté, pouvait affecter à sa participation (2).

Aujourd'hui, arrivé au déclin de notre carrière et en présence des difficultés actuelles, nous ne saurions nous faire d'illusion. Contrairement à notre plus vif désir, il ne nous sera pas donné de restaurer la maison d'Adam et Eve, et ce sera à la Ville de terminer un jour, selon la promesse de plusieurs des municipalités, l'œuvre commencée.

On nous excusera donc d'avoir précisé dans ces quelques pages les premières circonstances du sauvetage et on nous permettra, en vue de l'avenir, d'ajouter quelques aperçus sur la future restauration.

Le plus pressé sera la remise en état de la façade, l'une des plus charmantes constructions de la Renaissance au Mans.

Comme nous l'avons dit, il sera nécessaire, pour la remettre d'aplomb, de la démonter pierre par pierre.

Au rez-de-chaussée, il y aura lieu alors de rétablir l'ouverture primitive de boutique, de dégager la petite porte d'entrée,

(1) Nous tenons à renouveler ici spécialement nos remerciements à M. Blanc-Plot, entrepreneur au Mans, membre de la Société historique et archéologique du Maine, qui nous a donné dans cette restauration un très intelligent et très généreux concours, ainsi qu'à M. Pierre Vérité, architecte des Monuments historiques, chargé de la surveillance et de l'entretien de la Maison d'Adam et Eve.

(2) En outre de l'acquisition des deux maisons n° 69 et 67 qui monte, avec les frais, à près de 19.000 francs, et de la subvention annuelle de 250 francs versée aux Monuments historiques pour les dépenses courantes d'entretien, nous avons dès maintenant 1926 soldé plus de 8.000 francs de gros travaux exceptionnels.

Digitized by Google

de reconstituer le pilastre de gauche détruit et de refaire le génie qui le couronnait : ce sera facile, car le Musée archéologique possède un moulage d'un de ces génies.

Au premier étage, un seul fragment de sculpture demandera à être recopié avec un soin aussi scrupuleux que possible : le panneau de la frise qui surmonte la fenêtre de droite. Au dire de M. Hucher il représentait une femme emportée par des chevaux marins et la composition aurait eu toute la verve et l'entrain qu'on remarque dans le magnifique bas-relief du tombeau de Langey du Belley ». Dans ces derniers temps, sans aucun accident, sans aucune mutilation, sans aucune cause connue, ce motif s'est considérablement détérioré — à notre grand regret. La pierre s'est effritée et pour ainsi dire désagrégée, comme il est arrivé, d'ailleurs, pour bon nombre des sculptures de l'abside de Saint-Pierre de Caen.

Au deuxième étage, le plus défiguré, il faudra, tout au moins, rétablir les deux fenêtres que remplace l'affreuse ouverture moderne et refaire le pilastre sculpté qui les séparait. Plus que tout autre encore, ce travail s'impose impérieusement pour reconstituer l'ordonnance générale de la façade, pour lui rendre son élégance et son aspect primitif.

Un devis du service des Monuments historiques en date de septembre 1923, évaluait à 28.150 fr. 21 la dépense de la restauration de la seule façade. Même en tenant compte des imprévus et des augmentations indéterminées — qui nous ont surtout arrêté — la somme ne dépassera jamais les ressources d'une grande ville comme Le Mans ; elle les dépassera d'autant moins que l'Etat en prendrait la moitié à sa charge. En tout cas, les sculptures de la maison d'Adam et Eve ont une grosse valeur artistique qui compenserait amplement l'effort.

Nous espérons qu'un jour la Ville n'hésitera pas à le tenter.

Mais ensuite, que fera-t-elle? Se bornera-t-elle, comme on en a parfois émis l'idée, à remonter la façade dans l'un de ses musées ou de ses jardins publics pour éviter la restauration intérieure de la maison et au besoin même disposer de son emplacement? Nous le regretterions. Les vieilles façades de

Digitized by Google

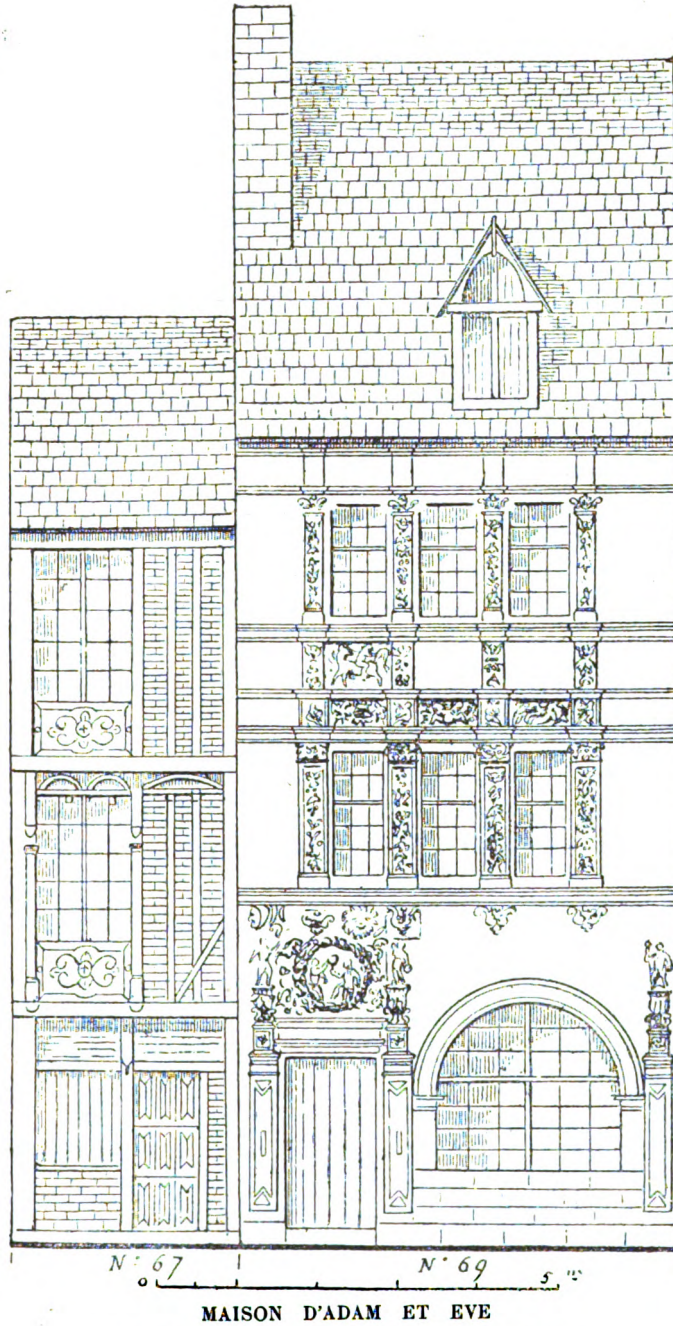

MAISON D'ADAM ET EVE

PREMIER PROJET DE RESTAURATION DE LA FAÇADE

Digitized by Google

ce genre ont été faites pour de vieilles rues étroites et pittoresques qui contribuent beaucoup à leur donner du cachet. Elles ne demandent pas à être isolées, ni même vues de très loin. Arrachée à son cadre traditionnel, la façade de Jean de l'Espine perdrait certainement de son effet.

Il serait préférable, selon nous, de la laisser en place dans cette Grande Rue du Vieux-Mans, pour laquelle elle a été construite ; de restaurer le plus simplement possible et peu à peu, au fur et à mesure des ressources disponibles, la maison tout entière ; puis, comme nous l'avions rêvé lors de l'acquisition, d'y installer la Société de Médecine, ou une autre Société scientifique.

La maison d'Adam et Eve, par son origine et son histoire au XVIIe siècle, est une maison de médecins manceaux, hommes de goût ou de science : lui rendre une affectation scientifique serait répondre heureusement aux traditions, en même temps que rendre un juste hommage « au savant astrologue » Jehan de l'Espine et aux célèbres « docteurs » Marin et François Cureau de la Chambre.

Qu'on permette au moins ce vœu, comme la dernière expression de sa pensée, à celui qui aura eu la patriotique satisfaction de conserver à la ville du Mans le joyau artistique qu'on appelle la maison d'Adam et Eve (1).

Robert TRIGER.

(1) En admettant même que « l'enseigne » représente une scène mythologique au lieu d'Adam et Eve, il nous paraîtrait infiniment regrettable de changer ce nom populaire et traditionnel : ce serait, à coup sûr, enlever à l'édifice beaucoup de son intérêt aux yeux des masses qui, à notre époque encore, connaissent beaucoup mieux Adam et Eve « les premiers parents », que Bacchus et tout autre personnage mythologique.

Digitized by Google

NOTE SUR LE COURONNEMENT

DE LA TOUR DE LA CATHÉDRALE DU MANS

La tour de la Cathédrale du Mans, dans son état actuel, s'élève sur les restes d'une tour du XIIe siècle, dont il ne subsiste que la grande porte romane, sur la place Saint-Michel, et la fenêtre de l'étage supérieur.

A l'exception du dernier étage terminé au XVe siècle, les parties hautes ont été reconstruites, dans la seconde moitié du XIVe siècle, par le maître des œuvres Jehan le Mazcon.

Dès 1881, un heureux hasard nous avait permis de faire connaître, pour la première fois, ce maître des œuvres. Une transaction du 23 avril 1397 avec l'un de ses voisins, au sujet d'une citerne qui mettait « en péril de cheoir l'houstel » qu'il habitait dans la rue Dorée, nous avait au moins révélé son nom « Jehan Lemazcon (1) ». Il nous semble préférable aujourd'hui d'écrire « Jehan le Mazcon »; certaines expressions de l'acte de 1397, telles que « lesdits maistres Jehan Dubreil et Mazcon; iceluy Mazcon.... » donnent en effet à penser que le mot « Mazcon » peut être pris à la fois pour le qualificatif de la profession et pour un nom propre en formation

A défaut d'autre indication, nous avions été amené à déduire de l'histoire même de la Cathédrale, que Jehan le Mazcon avait dû travailler à l'achèvement du transept méridional.

Trente-sept ans plus tard, en 1918, un hasard non moins heureux faisait découvrir aux archives départementales, sur le parchemin de la couverture d'un registre insignifiant de la

(1) *Note sur Jean Lemaçon, maître des œuvres de la Cathédrale du Mans en* 1397. Imp. Fleury et Dangin, 1881, br. in-8°, extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine.*

Digitized by Google

série Q, les comptes détaillés du maître des œuvres Jehan le Mazcon, et M. le chanoine Ledru y trouvait de nouvelles précisions qu'il a exposées dans deux articles successifs (1).

D'après ces comptes, Jehan le Mazcon n'eût pas seulement terminé et même construit le croisillon méridional du transept; il aurait reconstruit aussi toute la partie de la tour adjacente à ce croisillon méridional jusqu'à la hauteur des combles.

Les documents de M. le chanoine Ledru donnent ainsi à notre Jehan le Mazcon un rôle plus important que nous ne pouvions le présumer en 1881.

Il n'y a pas lieu, cependant, de revenir sur le caractère architectural des parties de la tour et du transept qui lui sont dues; elles ont été étudiées dans tous leurs détails. Il suffit de faire remarquer que Jehan le Maczon ne put achever son œuvre, en ce qui concerne la tour.

Le dernier étage, plus élevé que les autres et percé de grandes baies gothiques destinées à laisser passer le son des cloches ne date que du xve siècle.

La plate-forme entourée d'une balustrade et haute de 50 mètres au-dessus du sol, le dôme sur croisées d'ogives qui la surmonte, et les bases en pierre des clochetons d'angles sont du xvie siècle.

On sait enfin qu'autrefois il existait au-dessus du dôme une flèche en pierre soutenue par huit piliers, et qu'à la pointe de la flèche devait se trouver une statue de Saint-Aldric.

Malgré les anciennes *Vues du Mans aux XVIIe et XVIIIe siècles* qui laissent entrevoir cette statue, elle a suscité parfois certaines réserves : le document que nous citerons plus loin ne permet plus de mettre en doute son existence.

Mais, jusqu'ici, on ne peut préciser l'époque à laquelle elle avait été placée. Est-ce au xvie siècle, lors de la construction

(1) A. Ledru, *La construction du croisillon sud de la cathédrale du Mans* dans la *Semaine du Fidèle*, 56e année, 1918, 9, 16, 23 mars, 13 avril ; *La Cathédrale du Mans, construction du croisillon méridional*, dans la *Province du Maine*, 1921 mars-avril, mai-juin. — Dans ces deux articles, M. le Chanoine Ledru avait bien voulu rappeler notre découverte de 1881, ce dont nous le remercions. Il ne l'a pas fait dans sa plus récente, notice « *La Cathédrale du Mans* », Le Mans, Benderitter 1923.

Digitized by Google

du dôme ou à la suite du terrible incendie de 1583? Est-ce en 1633, année où on restaura le couronnement de la tour? En tout cas, il n'en est pas fait mention dans les récits de l'incendie de 1583, qui, à la vérité, ne paraît pas avoir atteint la tour et détruisit seulement le clocher situé au-dessus de la croisée (1).

Le fait certain, c'est qu'une statue de Saint Aldric existait encore à l'époque de la Révolution « au haut de la tour de la Cathédrale ».

On lit, en effet, dans le *Registre de la Société des Amis de la Constitution*, du Mans :

Séance du jeudi 31 *mai, l'an IV de la Liberté* (1792). « Un membre propose « que le bonnet de la Liberté soit mis *au* « *haut de la Cathédrale, sur la tête de* « *Saint Aldric*. Arrête qu'il sera envoyé « deux commissaires à la municipalité et « à M. l'Evêque pour demander qu'il soit « mis au haut d'une pique. Commis- « saires : MM. Philippeaux et Regnier (2).»

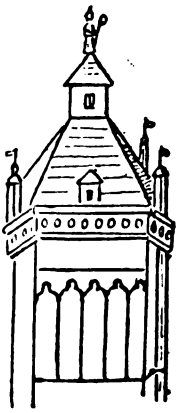

TOUR DE LA CATHÉDRALE
d'après une Vue
du Mans, au XVIIIe siècle

Le registre ne mentionne pas la suite donnée à la demande. Toutefois, il ne semble pas que la statue de Saint Aldric ait été descendue à cette date. En juin 1792, on n'était pas encore arrivé à la destruction des statues, car dans sa séance du 7 juin, la même Société *Les Amis de la Constitution* se borne à demander qu'on place au bas de la statue de Louis XIV, qui surmontait la fontaine de la place Saint Pierre, « un écriteau avec ces paroles : « *Il fut un tyran. Puissent tous ceux qui lui ressemblent être* « *comme lui changés en pierre !* »

(1) Le clocher ou mieux ce campanile au-dessus de la croisée du transept, eut été élevé au XVIe siècle, d'après M. A. Ledru : il est depuis longtemps remplacé par une sorte de pavillon en ardoises, d'aspect fort disgracieux, qui demanderait bien, lui aussi, a être refait.

(2) Arch. départementales, Fonds municipal, 1006. Dom Piolin, *Hist. de l'Eglise du Mans* ; chanoine Giraud, *Histoire religieuse de la Sarthe*, p. 562.

Digitized by Google

Nous croirions plutôt que Saint Aldric disparut du sommet de la Cathédrale l'année suivante, 1793, ou au commencement de 1794, au moment où Garnier de Saintes fit briser toutes les statues de l'intérieur dans une scène théâtrale que dom Piolin a longuement décrite.

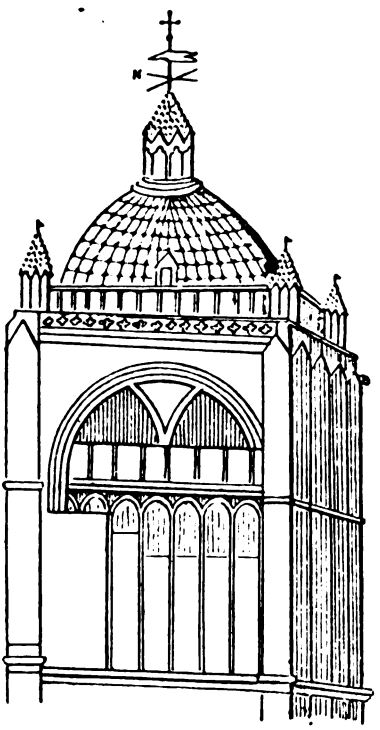

LA TOUR DE LA CATHÉDRALE DU MANS
1822
Dessin Tournesac

Quoiqu'il en soit, un dessin du futur abbé Tournesac, daté du 6 janvier 1822, nous montre toujours au-dessus du dôme la flèche en pierre à huit piliers, mais sans la statue de Saint Aldric remplacée alors par une vulgaire girouette.

Ce dessin à la plume, très naïf, ne mérite pas d'être reproduit en entier : nous en donnons seulement le croquis pour la partie haute de la tour. La légende porte exactement :

« Vue de l'Eglise Ca-
« thédrale de la Ville du
« Mans et du Calvaire
« de cette même ville
« élevé par la mission le
« 17 mars 1818, tirés du
« côté de l'Ouest. Par
« moi, Magloire, Stanis-
« las, Adrien Tournesac.

« Fait au Mans, ce jourd'hui dimanche 6 janvier 1822, sous le « règne de Louis Dix-huitième et du Pontificat de Mgr Claude « de la Myre, évêque du Mans, quatre-vingtième évêque depuis « saint Julien (1). »

(1) Arch. du Chapitre, Fonds Brière.

Digitized by Google

Ajoutons que l'abbé Tournesac, qui a recueilli tant de souvenirs antérieurs à la Révolution, affirme expressément dans ses notes l'existence avant cette époque, d'une statue de S. Aldric au sommet de la tour, et, d'après lui, on disait autrefois dans le peuple « *Montons à S. Aldric.* »

Cette statue produisait-elle, à la pointe de la flèche, un effet bien satisfaisant, bien esthétique?

La flèche, au moins — et sa girouette — couronnaient tant bien que mal le dôme du beffroi, comme le montre la petite gravure de 1820 reproduite dans l'un de nos derniers articles (1).

Le 21 juillet 1822, malheureusement, la foudre acheva d'ébranler la flèche en pierre « qui tombait de vétusté », et qu'on dut remplacer par une charpente en planches.

L'aspect de la tour, dès lors, ne fut pas plus élégant qu'aujourd'hui. Déjà même il apparut si déplorable qu'en 1836, l'architecte Delarue s'efforça de l'améliorer en élevant la flèche et les quatre clochetons en fonte qu'on a connus jusqu'en 1924. C'était assurément une grosse erreur de placer des clochetons en fonte sur un monument tel que la Cathédrale du Mans qui offre elle-même de si jolis spécimens de clochetons en pierre. Non sans raison, l'idée de Delarue a donc été beaucoup critiquée: en 1923 encore, on allait jusqu'à écrire que ses clochetons de fonte déshonoraient la Cathédrale.

On avait fini, cependant, par s'y habituer et bien des critiques, parmi les plus sévères, reconnaissent maintenant que le couronnement de 1836 était moins affreux que l'état actuel.

Il était facile de le prévoir. Pour notre part, nous nous sommes fait un devoir, à trois reprises différentes, de mettre en garde l'architecte en chef des Monuments historiques. A trois reprises, nous nous sommes permis de faire observer que, si fâcheux que fussent les clochetons en fonte, il serait encore préférable de les conserver provisoirement, la situation économique présente ne permettant pas de les remplacer par des clo-

(1) *La Place et les promenades des Jacobins, et Etudes historiques et topographiques sur la ville du Mans.* Le Mans, Monnoyer, 1926, un vol. in-8° de 588 pages.

Digitized by Google

chetons en pierre. Nous nous sommes heurté à des objections techniques exprimées dans les termes les plus catégoriques.

Ces objections ne pouvaient être discutées que par un technicien : elles l'ont été — très en dehors de nous — par l'un d'eux qui a conclu pour sa part que le danger n'était pas aussi imminent, et qu'on pouvait, avec des réparations, conserver encore les clochetons de Delarue (1). L'architecte des Monuments historiques maintenant ses premières appréciations, nous n'avons pas à nous prononcer sur cette question technique.

Les clochetons de fonte n'en ont pas moins été supprimés à la fin de septembre 1924, et leur suppression donne aujourd'hui au couronnement de la tour un aspect qui fait honte, on peut le dire, à tous les Manceaux et excite leurs regrets unanimes, sans distinction d'opinions ou de croyances.

L'effet, il est vrai, est encore plus déplorable de loin, dans la campagne, que de près : il est si déplorable même que l'opinion s'en émeut chaque jour davantage, comme nous avons pu le constater récemment dans deux réunions très nombreuses, groupant un public d'élite (2).

Au lendemain de la suppression des clochetons, on a bien présenté un premier dessin d'un nouveau couronnement avec flèche centrale au-dessus du dôme et quatre clochetons d'angles.

Mais, bien qu'il ne soit accompagné d'aucun devis, il est trop évident qu'un tel projet est inexécutable d'ici un temps bien long et indéterminé : il exigerait des ressources que ni l'Etat, ni les particuliers ne peuvent songer à fournir, et il serait, en outre, à « mûrir » dans bien des détails.

La génération actuelle est-elle donc condamnée à voir toujours la tour de la Cathédrale du Mans dans un état, qui, du coup, la déshonore au dire de la grande majorité du public? Ce serait cruel.

(1) A. R. *Les clochetons de la tour de la Cathédrale du Mans* dans la *Province du Maine*, nov.-décembre 1924. (Rapport de M. Fontan, ingénieur de la maison Chappée). La flèche centrale en fonte avait été coulée en 1836 par Drouet, à la forge d'Antoigné; les quatre clochetons par les frères Buon, à la forge d'Orthe.

(2) Réunion de 100 personnes le 12 février 1926 à la maison de la Reine Bérengère ; de près de 500, à la Salle municipale des Concerts, le 1er juillet.

Digitized by Google

De là, le vœu émis dès le 12 février dernier par la Société historique et archéologique du Maine et renouvelé dans la séance solennelle du 1er juillet « que l'Administration des Beaux-Arts étudie sans retard un projet de réalisation possible, pour corriger l'effet déplorable que produit maintenant le couronnement de la tour de la Cathédrale du Mans ».

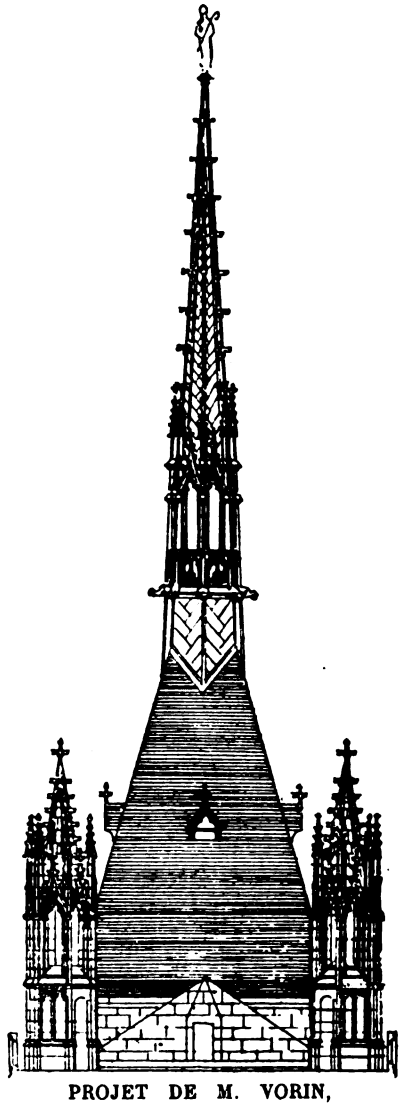

PROJET DE M. VORIN,
architecte des Monuments historiques

Ce projet, certes, ce n'est à nous ni de l'établir, ni de le proposer. On nous permettra seulement de préciser quelques-unes des idées qu'inspire la situation ou que nous recueillons autour de nous.

La première et la meilleure de ces idées semblerait de refaire, tout d'abord, en pierre, les quatre clochetons des angles. Mais il importerait, comme l'indiquent, d'ailleurs, les bases primitives, de ne pas les refaire tous les quatre de la même grandeur, et surtout de ne pas faire des clochetons *de fantaisie*. Il faudrait purement et simplement *copier* les charmants clochetons du croisillon septentrional qui sont, pré-

Digitized by Google

cisément du xve siècle, comme l'étage supérieur de la tour.

La dépense, sans doute, serait encore considérable. Toutefois, rien n'oblige à entreprendre simultanément les quatre clochetons, et après l'adoption définitive du projet, de la répartir entre plusieurs exercices. D'élégants clochetons d'angles en pierre dissimuleraient déjà sensiblement le dôme qu'on ne peut supprimer.

Ce dôme du xvie siècle, en effet, recouvre, comme nous l'avons dit, une voûte sur croisées d'ogives indispensable pour l'installation du beffroi, et il demande de toute façon, à être surmonté « d'une pointe ».

L'idéal, dès lors, serait de rétablir un jour la flèche avec ou sans l'ancienne statue. En attendant, ne pourrait-on « amorcer » sur le malencontreux dôme la base de la future flèche, avec une croix de hauteur et de proportions suffisantes pour donner au moins à l'ensemble plus d'élévation et plus d'élégance ?

En définitive, trois considérations dominantes sont à retenir.

1° L'obligation de conserver le dôme ne permet pas de terminer la tour de la Cathédrale du Mans par une simple plateforme comme les tours de Notre-Dame de Paris.

2° La construction d'une flèche ou d'un clocheton central, d'un type quelque peu satisfaisant et définitif, semble impossible à notre époque, faute de ressources.

3° L'état actuel, cependant, ne peut se prolonger pour l'honneur même de la ville du Mans, si justement fière d'une Cathédrale proclamée aujourd'hui l'un des chefs-d'œuvre de l'art gothique. Il faut donc étudier sans retard, et avec toute la compétence artistique qu'exige la question, un moyen d'y remédier, soit *en commençant* à reconstruire des clochetons d'angles en pierre sur le modèle de ceux du transept septentrional, soit en modifiant d'une manière ou d'une autre l'aspect lamentablement lourd et écrasé que laisse au dôme du xvie siècle la suppression des clochetons de 1836.

Robert Triger.

Digitized by Google

UNE HEUREUSE ACQUISITION

LA MAISON DE VIGNOLLES

OU MAISON DU LOUVRE

RUE DE L'ÉCREVISSE, AU MANS

La Société historique et archéologique du Maine n'aura pu voir, en l'année de son Cinquantenaire, la réalisation des vœux émis le 1er juillet, dans le « testament archéologique » de son président, mais elle a, au moins, la satisfaction d'enregistrer, avant la fin de cette année 1926, une nouvelle fort heureuse pour l'un des anciens hôtels les plus intéressants du Vieux Mans.

Située à quelques pas de l'Hôtel de Ville, entre la place du Gué de Maulny ou de Hallai et la vieille rue de l'Écrevisse, la *Maison de Vignolles*, dite *Maison du Louvre*, attire depuis longtemps l'attention des archéologues et des historiens. Elle a été construite au XVIe siècle par le fougueux huguenot Jean II de Vignolles, personnage trop célèbre dans l'histoire du Mans, et son architecture, très avancée pour la date attribuée parfois à sa construction, a soulevé plus d'une curieuse discussion.

En 1887 encore, dans son grand ouvrage « *La Renaissance en France* », Léon Palustre constatait ses analogies frappantes avec l'arrangement adopté au Louvre par Pierre Lescot, et il écrivait : « Si cette maison de la rue de l'Écrevisse était bien « terminée en 1545, il est évident qu'elle se trouvait en avance « sur tout ce qui se faisait alors en France. »

Digitized by Google

Malheureusement, l'édifice, comme la plupart des beaux hôtels du Vieux Mans, était tombé dans un triste état d'abandon et de dégradation. De plus, il avait été partagé entre deux propriétaires, et si la Ville avait pu acheter, en 1904 la partie aujourd'hui affectée à l'asile de nuit pour hommes, l'autre partie demeurait dans le domaine privé, occupée par divers locataires ; la cour d'entrée sur la rue de l'Écrevisse avait même été envahie par de misérables échoppes qui rendaient impossible le dégagement de la façade.

Dans sa séance du vendredi 17 septembre dernier, le Conseil municipal vient de mettre fin à cette regrettable situation et de voter l'acquisition de la seconde moitié de l'hôtel.

C'est assurément une très heureuse acquisition, dont il convient de féliciter la municipalité, et qui permettra à la Ville de mettre dès maintenant en pleine valeur la belle façade sur la rue de l'Ecrevisse ; un jour, espérons-le, de rendre à l'édifice tout son intérêt architectural.

Nous n'avons, dans ces quelques pages, ni l'intention, ni la prétention de donner une notice complète et définitive sur cette *Maison de Vignolles* que notre confrère, M. le Vicomte d'Elbenne, se proposait jadis d'étudier avec son érudition ordinaire. Nous voulons seulement, au moment où la Ville va en devenir seule et entière propriétaire, rappeler ce que l'on sait jusqu'ici de son passé ; faire ressortir surtout l'importance exceptionnelle, pour l'histoire de l'architecture en province, d'un édifice qui reproduit bien des détails de l'œuvre célèbre de Pierre Lescot, comme le montre à première vue le charmant dessin de M. G. Bouet, jadis publié par M. G. Fleury et dont nous donnons une réduction au frontispice de cet article.

Bien avant le xve siècle, l'emplacement de la *maison de Vignolles* devait appartenir au comte du Maine et faire partie des dépendances immédiates du Palais auquel il était contigu.

Toujours est-il que le 2 août 1472, le comte Charles d'Anjou, « concéda les maisons et jardins assiz sur cet emplacement à « maistre Pierre de Courthardi, licencié en lois », juge ordi-

Digitized by Google

MAISON DE VIGNOLLES

PLAN D'ENSEMBLE ET DIVISION DE PROPRIÉTÉ

d'après le Plan cadastral

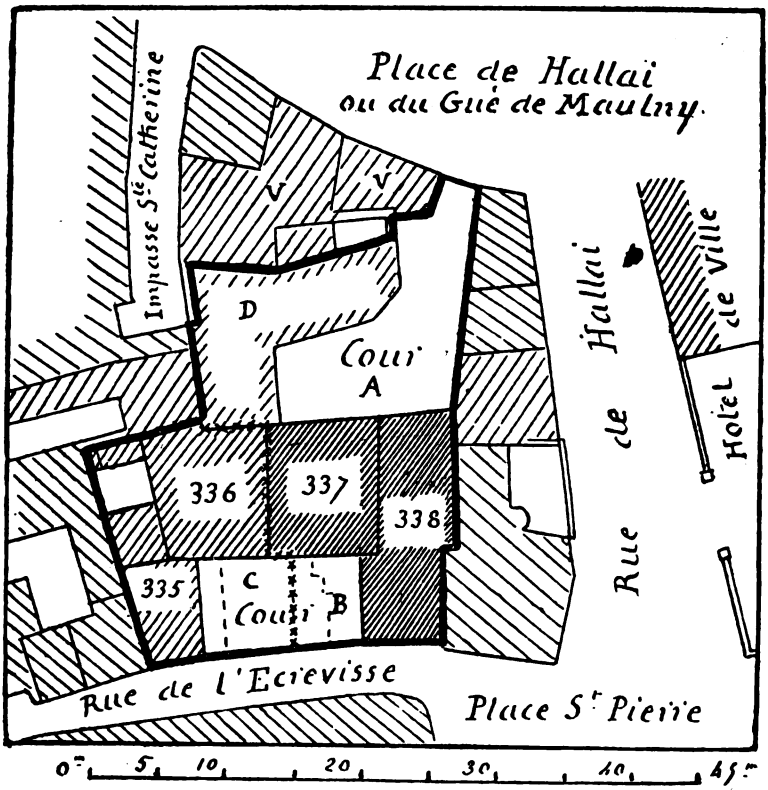

Le trait noir délimite l'emplacement total occupé par la *Maison de Vignolles* ou *Maison du Louvre*.

Les hachures de droite à gauche, très serrées (parcelles 337, 338), indiquent la partie de l'hôtel achetée par la Ville en 1904, avec la moitié B de la cour d'entrée, la cour d'arrière A et les dépendances D. (Asile de nuit).

Les hachures de droite à gauche, moins serrées (parcelles 336, 335), la partie que la Ville vient d'acheter (1926), avec l'autre moitié C de la cour d'entrée.

En dehors de l'hôtel, les hachures de droite à gauche indiquent les maisons appartenant à la Ville; les hachures de gauche à droite les maisons particulières.

Digitized by Google

naire du Maine, et à Renée de Lartigue, sa femme, en considération « des grans et louables services dudit Pierre de Cour-« thardi et de feu Jehan de Lartige, père de Renée », à la seule « charge de rendre et paier, par chacun an ung chappeau de « roses au jour de Penthecouste » (1).

Soixante-dix ans plus tard, les maisons et jardins de Pierre de Courthardi semblent devenus la propriété de « noble Guy Daron, seigneur des Bordeaux », qui, le 7 juillet 1548, vend « certaine maison » pour une somme de 2150 livres tournois, à « maistre Jehan de Veignolles, conseiller du Roy, lieutenant « particulier, et assesseur civil et criminel en la Sénéchaussée « du Mans », et à Marie Métaier, son épouse.

Dans le dossier, de la « *Maison de Vignolles* », aux Archives départementales, se trouve en effet la quittance, en date du 12 février 1548 (1549 nouv. style), d'une somme de 850 livres tournois, « restant de la somme de 2150 livres tournois en la-« quelle ledit de Veignolles était tenu et obligé vers ledit Daron « pour le payement de la vendition de *certaine maison* par ledit « Daron ausdicts de Veignolles et Métaier, au contenu du con-« trat passé par Guillaume Mariette et Méry Desbois, le sep-« tiesme de juillet derrenier passé. » Bien que le terme « certaine maison » soit trop vague, il paraît d'autant plus probable qu'il s'agit de la maison de la rue de l'Ecrevisse, qu'à la date de l'acquisition 7 juillet 1548, Jean de Vignolles et Marie Métaier habitent encore « paroisse Saint-Padvin de la Cité ».

Ce serait donc après 1549 — de 1550 à 1560 — qu'ils auraient construit l'hôtel actuel. D'une part, « la reconstruction par Jean de Vignolles, en 1557-1558, d'un pan de « muraille commune entre sa maison et celle de la Ville » indique qu'il était alors en cours de travaux. D'autre part, le nouvel hôtel était certainement terminé en 1561, avant les évènements de 1562, car la sentence rendue le 21 novembre 1562 par le Présidial du Mans, dit expressément qu'une croix, portant sur un tableau d'airain ou de cuivre le texte du jugement, « sera mise et

(1) Vicomte D'ELBENNE, *Le Palais des Comtes du Maine et ses dépendances à la fin du XVe siècle*, Laval, Goupil, 1898, p. 18 et 33, avec plan.

Digitized by Google

« dressée devant la porte de la maison appartenant audict de « Vignolles et à sa femme, et *par eulx de nouvel édifiée* (1) ».

Dès lors, c'est bien l'hôtel actuel de la rue de l'Écrevisse qui, sous le nom de « *maison de Vignolles* », joua un rôle en quelque sorte historique dans les évènements tragiques de 1562.

Du 7 novembre 1561 au 27 janvier 1562, le Consistoire de l'Eglise réformée du Mans y tint déjà neuf séances, dont l'une groupa jusqu'à vingt-six des principales notabilités du parti protestant (2).

C'est dans ses salles, ensuite, que le vendredi de Pâques, 3 avril 1562, les conjurés se réunirent autour de Jean de Vignolles et du lieutenant criminel Thibault Bouju pour comploter la surprise et l'occupation de la ville.

Pendant les trois mois de l'occupation, la « *maison de Vignolles* », on peut le dire, reste le quartier général des huguenots, et il s'y déroule des scènes d'une sacrilège extravagance. Un jour, entre autres, un infortuné religieux jacobin y est amené de force. Il y voit des huguenots en armes « faisant faire par « dérision par un fou de leur compagnie telles cérémonies que « fait un prêtre disant la messe, en présence de Vignolles, de « sa femme, de Bouju, etc. ». Vignolles le contraint d'assister à la messe du fou, en lui disant « qu'il verrait si sa messe est « aussi bonne que celle que lui et les religieux avaient coutume « de célébrer » (3).

Vraisemblablement, ces scènes contribuèrent à inspirer la curieuse « satire catholique » sculptée sur un panneau en bois des anciennes stalles de la Cathédrale, où notre regretté maître Anatole de Montaiglon nous signalait jadis, pour la première fois, une assemblée que dirige le démon, un bâton à la main, comme un chef d'orchestre.

La dame de Vignolles, à coup sur, méritait par son fanatisme

(1) H. Chardon, *Recueil de pièces inédites relatives à la Réforme et à la Ligue dans le Maine*, Le Mans, Monnoyer, 1868, p. 60.

(2) H. Chardon, *Ibidem*, 1867 : *Papier et Registre du Consistoire de l'Eglise reformée du Mans*.

(3) H. Chardon, *Ibidem*, 1867 · *Déposition de Frère Pierre Gaupuceau*, prêtre jacobin, p. 33.

Digitized by Google

outré de figurer dans une telle assemblée (1); après avoir fait mettre le feu au couvent des Cordeliers, elle s'était postée, l'arquebuse à la main, au sommet d'une tour voisine pour « tirer au vol » les religieux qui s'échappaient du brasier.

Quoiqu'il en soit, c'est dans son hôtel que Vignolles entassa les rapines qu'il avait faites lors du sac de la Cathédrale. Au lendemain de la délivrance de la ville, le 13 juillet, on y retrouvera notamment, « la plus grande part de la cuivrerie du chœur de Saint-Julien », et on reconnaîtra dans l'étable « plusieurs pièces de tuffeau de Saumur provenant de la rupture de l'église ».

En 1603, le *Louvre* est aux mains de « maistre Pompée de Vignolles, fils de Jean, et comme son père conseiller du Roi, lieutenant particulier de M. le Seneschal du Maine » qui fait foy et hommage au Roi, à cause de son comté du Maine, car la maison est le chef-lieu d'un petit fief relevant toujours du comte du Maine.

En 1622, cet hommage est rendu par Gilles de Maridor, chevalier, seigneur de Saint-Ouen-en-Champagne, mary de dame Françoise de Vignolles, héritière en partie de feu noble Pompée de Vignolles.

Mais, le 10 juillet 1663, « messire Louis de Maridor », lui aussi « chevallier, seigneur de Saint-Ouen », héritier à son tour de Françoise de Vignolles, vend, pour 9.000 livres tournois, à Pierre L'Espron, marchand, hoste cabarettier « et à Louise Devaulx », sa femme, « *la maison seigneurialle de Vignolles*, avec le « fief et subjets en dépendant, située en la paroisse du Grand-« Saint-Pierre (du Mans), composée d'une grande salle où y a « cheminée, deux grands pavillons aux deux bouts d'icelle, dix « chambres à cheminées, y compris la cuisine, exploitée pour

(1) C'est en visitant avec nous la cathédrale, il y a une trentaine d'années, que M. de Montaiglon, professeur à l'École des Chartes, identifia, le premier, ce curieux panneau, de 1576 environ, jusqu'alors passé inaperçu. Dès 1897, nous l'avons reproduit dans notre première édition de « *Sainte Scholastique, patronne du Mans* »; depuis que nous en avons ainsi fait connaître tout l'intérêt, il a été publié plusieurs fois. Il est particulièrement intéressant pour les types et les costumes des personnages.

Digitized by Google

« partie par lesdits acquéreurs et d'autre partie par le sieur de « La Los des Chasteliers (1). »

Avant même 1663, on le voit, une partie de la « *maison seigneurialle de Vignolles* » avait été louée à un simple aubergiste, Pierre L'Espron, ancien cuisinier des Jacobins. La décadence était commencée.

Devenu propriétaire de l'immeuble entier, Pierre l'Espron le conserve jusqu'après 1678.

Au commencement du XVIIIe siècle, *le Louvre* appartient « à dame Françoise Huchedé, épouse du sieur Thibaut Goussault, bourgeois du Mans », ancien « marchand messager et maître des « carrosses du Mans à Paris ».

La famille Goussault, toutefois, ne tarde pas à s'élever et à conquérir une situation sociale fort honorable. En 1714, un Jacques Goussault, sieur de Lestang, est déjà officier au régiment de Bourbon. En 1721, Thibault Goussault et Françoise Huchedé ont laissé pour héritiers : une fille Françoise, veuve de « monsieur maistre Denis Poullard, conseiller au Présidial, qui habite alors la *maison du Louvre*, estimée 8.400 livres ; trois fils, Thibault, licencié ès droits, Jacques Goussault de Lestang, François Goussault de Palluau, et une autre fille, Marie, mariée à « maistre Jean Adam Drouet du Valoutin, conseiller au Présidial » (2).

L'année suivante, 1722, la propriété de la maison « de la rue de l'Ecrevisse » a été spécialement attribuée à Jacques Goussault de Lestang ; le 26 septembre, il la fait louer par Etienne Goussault de Murat, conseiller élu au Présidial, son procureur, à Henri de Biars, chevalier, seigneur de Lhommois, Aubigné, Villiers, demeurant à Joué-en-Charnie. Le bail est consenti pour six années à partir de la Toussaint, moyennant un loyer annuel de 300 livres en argent monnoyé, avec faculté pour le seigneur de Lhommois, « de faire faire pour la commodité de « son logement telles boisures et cloisons que bon lui semblera,

(1) Archives départementales, dossier *Maison du Louvre* ou *Hôtel de Vignoles*, jadis constitué par M. Paul Brindeau.

(2) *Inv. des minutes des notaires ; Mémoires de la Manouillère.*

Digitized by Google

« pourvu qu'elles ne fassent aucun dommage aux réfections de « ladite maison (1). »

De ce bail, on serait en droit de conclure qu'avec la famille Goussault, l'hôtel de Vignolles retrouva quelques beaux jours et quelques nobles habitants, si en 1740, on ne rencontrait de nouveau un Jean Chervy, qualifié « hôte du *Grand Louvre* (2) ». L'auberge, il est vrai, pouvait n'occuper qu'une petite partie de l'immeuble. En tout cas, Jean Chervy ne sera que locataire, et en 1771-1772, la maison dite *Grand Louvre* sera habitée par l'une des familles mancelles les plus honorablement connues, la famille Vétillart du Ribert (3).

Le docteur Michel-Noël-Patrice Vétillart du Ribert, qui loue à cette date l'ancien hôtel de Vignolles, a laissé dans nos annales locales de tels souvenirs, qu'il serait superflu de refaire ici sa biographie : il suffit de redire qu'il fut l'un des médecins les plus distingués, les plus estimés et les plus vénérés pour son dévouement et sa bienfaisance, de toute la province du Maine. Né le 23 septembre 1729 et mort le 18 septembre 1782, au Mans, il avait épousé, en 1756, Françoise-Louise-Charlotte Bessirard de la Touche, qui lui donna quatorze enfants : de l'un d'eux, Michel-François, négociant à Pontlieue, descendra le regretté Marcel Vétillart, député et sénateur de la Sarthe, de 1871 à 1882 (4).

A l'époque où le docteur et Mme Vétillart du Ribert l'occupent, la *maison du Louvre* est encore en bon état. *Les Affiches du Mans* du 18 mai 1772 la décrivent ainsi : « Cette maison a toutes « les commodités imaginables, belle salle, sallon, plusieurs « belles chambres, cabinets, écurie, remise, bûchers, très belle « cave, grands greniers, porte cochère sur la place du Gué-de- « Maulny, autre porte sur le marché Saint-Pierre. »

(1) G. Esnault et Chambois, *Inventaire des anciennes minutes des notaires du Mans*, IV, p. 12.

(2) E. Chambois, *Le Vieux Mans : les hôtelleries et leurs enseignes*, p. 26.

(3) *Affiches du Mans* des 22 avril 1771 et 18 mai 1772.

(4) Sur le docteur et la famille Vétillart du Ribert : Docteur Delaunay, *Médecins manceaux d'autrefois*, 1921 ; *Etudes sur l'hygiène, l'assistance et les secours publiés au XVIIIe siècle*, 2e fasc. 1922. (Portrait du docteur Vétillart du Ribert), 3e fasc. 1923 (notice).

Digitized by Google

Lors de la Révolution, l'ancien *hôtel de Vignolles*, bien que déjà divisé en deux logements — depuis longtemps peut-être — appartient encore tout entier à la famille Goussault, mais en l'an VII (1799), un partage de propriété est provoqué par l'émigration des enfants de Jean-Baptiste-François Goussault. La partie plus spécialement nommée le *Grand Louvre* (n° 2 de la place de Hallai ou du Gué-de-Maulny (1), et n° 4 de la rue de l'Ecrevisse, parcelles 337 et 338 du plan cadastral) est alors achetée par un citoyen Gasselin qui la revend, le 8 brumaire an XII, à la famille Deshayes (2) ; l'autre partie (n° 8 de la rue de l'Ecrevisse, parcelles 335 et 336) reste la propriété de M. Gousseau de la Ronce jusqu'en 1818, date où elle est acquise par M. et Mme Godeau-Fouquerie (3).

Il serait fastidieux d'énumérer désormais les noms des propriétaires et locataires dont aucun n'a laissé de notoriété. De 1820 à 1885, le *Grand Louvre*, en effet, sera transformé en une modeste auberge où « l'on logera à pied et à cheval », puis finalement acheté les 12 et 15 novembre 1904 par la Ville du Mans, qui, en 1905, l'aménagera en Asile de nuit pour les hommes. Quant à la maison Godeau-Fouquerie, plus déchue encore, elle sera acquise le 15 février 1883 par M. Barnabé, qui vient très heureusement d'en consentir la vente à la Ville, lui permettant ainsi de réunir de nouveau et de remettre en état les deux parties de la « *maison de Vignolles* » (4).

(1) Certains plans, le plan cadastral entre autres, portent « place et rue *du* Hallai ». Il est plus exact d'écrire *de* Hallai, et il serait préférable encore de dire « place et rue Hallay », car ce nom est celui de Jean Halley ou Hallay (et non du Hallai) qui inaugura au Mans, au commencement du XVIIe siècle, la fabrication de cire devenue si célèbre.

(2) Archives de l'Hôtel de Ville : *Titres de propriété de la Maison du Louvre*.

(3) *Titres de propriété* communiqués par M. Barnabé, que nous prions d'agréer tous nos remerciements.

(4) Jusqu'ici, il n'a été spécialement publié sur cet *hôtel du Grand Louvre ou de Vignolles* qu'une notice très sommaire dans l'ancienne *Province du Maine*, I, 1845, n° 28 et quelques lignes dans les *Archives historiques de la Sarthe*, 1848, p. 44 et les récents *Guides du Mans*, qui, comme d'ordinaire, se répètent tous. Par le fait, c'est à Léon Palustre que revient le mérite d'avoir mis en relief, dans *la Renaissance en France*, tout l'intérêt de la *Maison du Louvre* pour l'histoire de l'architecture en province.

Digitized by Google

Les plans ci-joints, dressés d'après les documents du Service des Bâtiments communaux et nos relevés personnels, feront saisir, du premier coup d'œil, les dispositions générales de l'édifice.

Le bâtiment principal consiste en un grand « corps de logis » de plus de 20 mètres de longueur, sur 10 environ de largeur, hors-d'œuvre, présentant l'une de ses façades au midi sur la rue de l'Ecrevisse, l'autre au nord sur une arrière cour du côté de la place de Hallai ou du Gué-de-Maulny. La façade de la rue de l'Ecrevisse est flanquée de deux pavillons s'avançant de 7 mètres environ en retour d'équerre dans une cour d'entrée.

Sous le grand corps de logis s'étend une très belle cave voûtée où l'on descend par un large escalier de pierre que nous avons substitué, sur notre plan du rez-de-chaussée, à celui qui dessert l'étage supérieur et qu'on retrouvera, d'ailleurs, sur le plan du premier étage (E). Sous la partie à gauche de l'escalier se trouvent d'autres caves moins importantes, mais comportant deux étages superposés en profondeur.

Au-dessus du rez-de-chaussée, le bâtiment principal n'a qu'un étage, avec une haute toiture recouvrant de vastes greniers; les pavillons seuls sont à deux étages.

Le rez-de-chaussée est uniformément très bas d'étage; il a tout au plus $2^{m}30$ à $2^{m}48$ de hauteur sous solives. Deux belles portes anciennes bien conservées s'y ouvrent encore (PP): l'une à l'angle nord-ouest de la façade de la rue de l'Ecrevisse, rectangulaire, de $1^{m}15$ sur $2^{m}39$, dont le linteau est formé par le bandeau qui court au-dessous des fenêtres; l'autre en plein cintre au milieu de la façade nord, du côté de la place de Hallai. Beaucoup des autres ouvertures inférieures ont été modifiées: toutefois celles des pavillons sur la cour d'entrée (n°s 5 et 6; 8 et 10) sont demeurées intactes.

Les deux du pavillon de l'est (5 et 6), de $1^{m}08$ de largeur sur $0^{m}69$ de hauteur, s'ouvrent à mi-hauteur de l'étage, comme celle qu'indique encore le dessin de l'*Album Ruillé* au-dessous de la fenêtre 12 de la façade du nord; les deux du pavillon

Digitized by Google

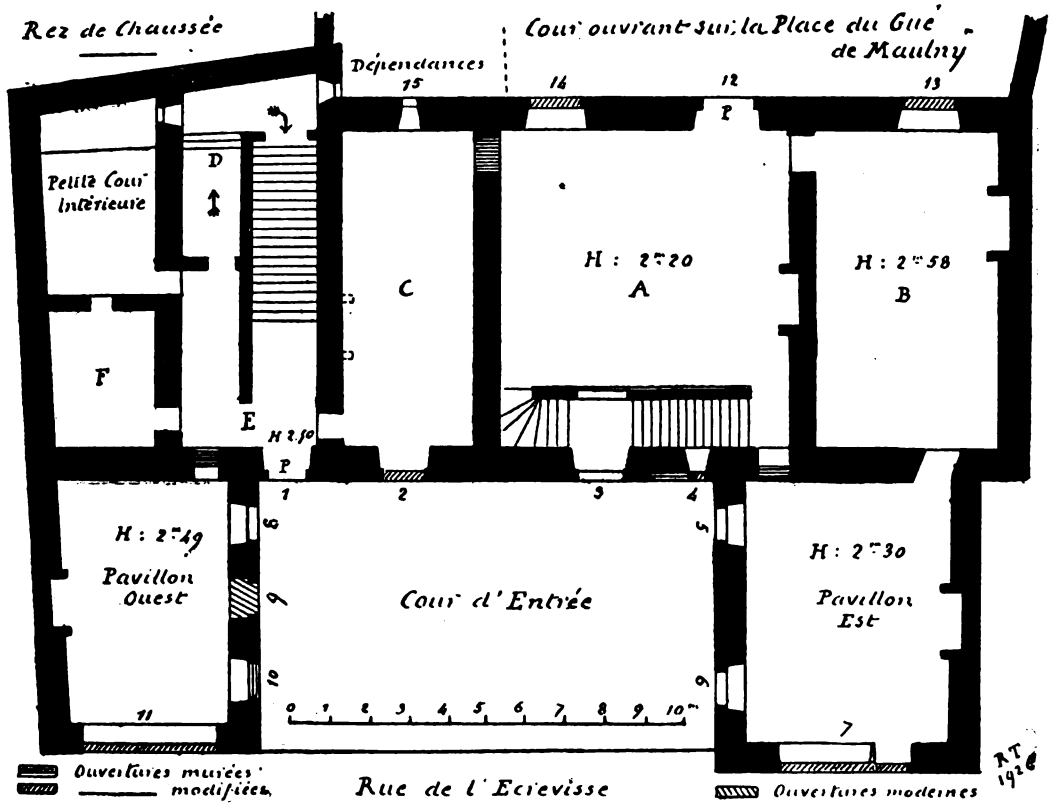

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAISON DE VIGNOLLES

Digitized by Google

de l'ouest, de 1m30 sur 1m05, s'ouvrent au ras du sol.

Les encadrements de toutes ces ouvertures du rez-de-chaussée sont en bossages de roussard pointillés, d'un relief très vigoureux, du même type que les bossages mis en si grande faveur au XVIe siècle par l'architecture italienne.

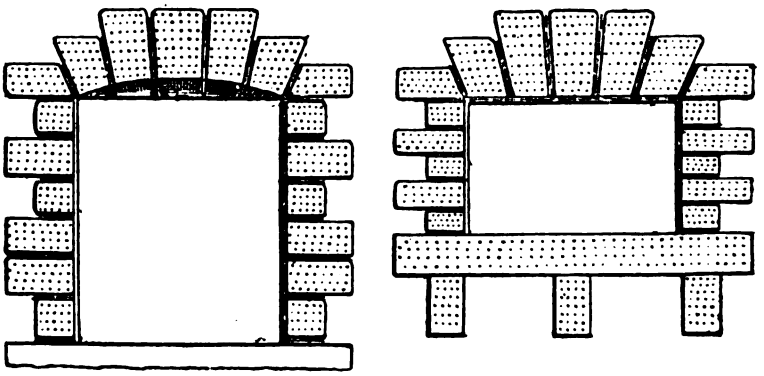

Ouvertures 8 et 5 du rez-de-chaussée des pavillons.

Sans aucun doute, les salles basses étaient plus spécialement affectées au service et à la domesticité, cuisines, salles d'approvisionnements ou de travail, celliers. Depuis longtemps aussi le rez-de-chaussée des pavillons a dû être converti en boutiques : le pavillon de l'est conserve même sur la rue de l'Ecrevisse la devanture d'une de ces vieilles boutiques (n° 7).

A la différence du rez-de-chaussée, le premier étage a une fort belle hauteur : 4m40 à 4m50 sous solives dans la principale salle ; 3m30 à 3m40 dans les autres et les pavillons. C'était, dès lors, au premier étage, auquel on accédait par l'escalier E, que se trouvaient les appartements d'habitation. Malheureusement leurs intérieurs ont tous été « modernisés » ; l'escalier actuel (E) avec sa rampe à balustres en bois paraît du XVIIe siècle ; la cheminée de la grande salle du XVIIIe.

Par contre, huit des grandes fenêtres qui éclairaient ce premier étage sont absolument intactes (Fenêtres 2, 3, 5, 7, 8, 12, 13, 14) et suffisent pour donner à l'extérieur de l'édifice un intérêt architectural exceptionnel.

Digitized by Google

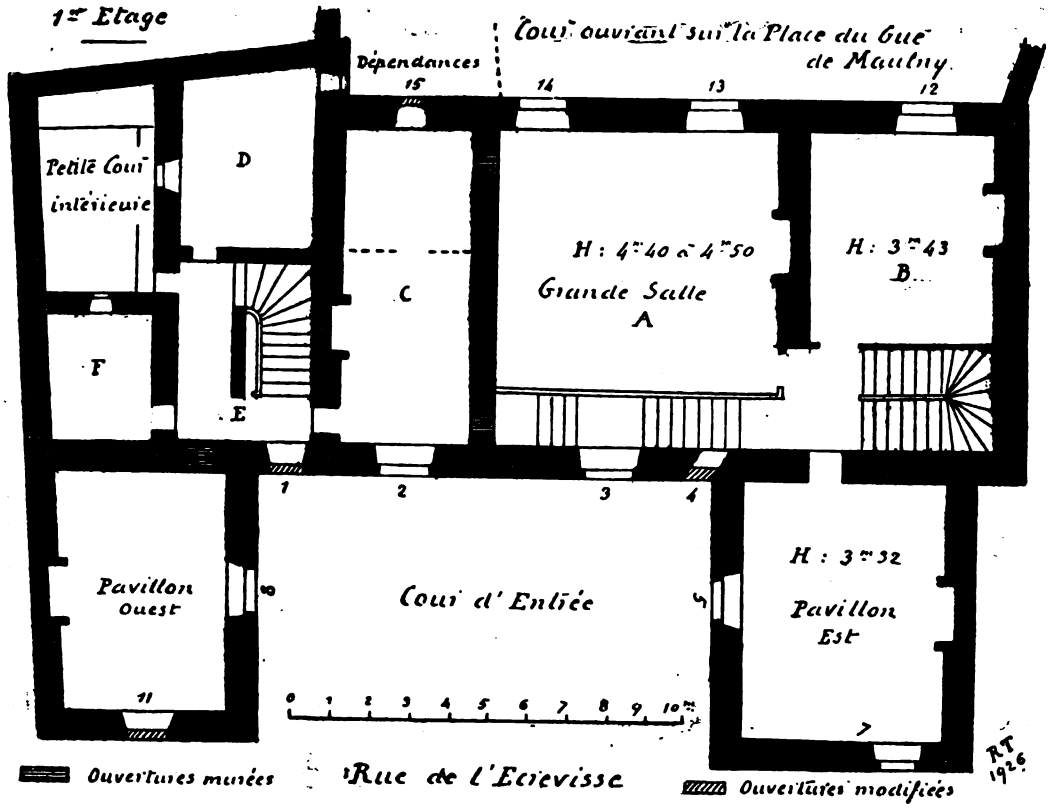

PLAN DU PREMIER ÉTAGE DE LA MAISON DE VIGNOLLES

Digitized by Google

Ce sont, en effet, de hautes fenêtres absolument semblables à celles de la façade de Pierre Lescot au Louvre, qu'encadrent des chambranles à crossettes moulurées et que surmontent des frontons triangulaires, en saillie, supportés par des consoles très allongées. Les frontons des trois fenêtres du côté de la place de Hallai portent, en outre, dans leurs tympans, des blasons que M. le Vicomte d'Elbenne a eu le mérite d'identifier jadis et qui confirment expressément la construction de l'hôtel par la famille de Vignolles. Le premier de ces blasons, à gauche en regardant la façade (Fenêtre n° 12), est celui de Jean II de Vignolles, lieutenant particulier du Mans, époux de Marie Mettayer, « *Un chevron accompagné de trois grappes de raisin tigées et feuillées, la tige en haut* ». Le second, au milieu (Fenêtre n° 13), celui d'Anne Guyard, dame de Villaines, veuve de Jean I de Vignolles, morte en 1569 : « *Deux bourdons posés en chevron, accompagnés de trois montagnes* ». Le troisième, à droite (Fenêtre n° 14), celui de Marie Mettayer, femme de Jean II de Vignolles : « *Un chevron renversé soutenu d'un croissant, accompagné de trois roses, deux en chef et une en pointe* ».

Au-dessus des fenêtres, sur les deux façades du nord et du midi, règne une frise ornée par endroits de feuilles de vigne enroulées, qui rappellent encore le blason de Jean II de Vignolles ; le tout est couronné par une corniche en saillie que soutient une suite régulière de petites consoles découpant des caissons sur lesquels sont sculptées des rosaces.

La « *maison de Vignolles* », en définitive, présente d'incontestables et frappantes analogies avec le Louvre de Pierre Lescot, d'où son surnom de « *maison du Louvre* » ; même avec certains palais de Rome et de Florence, dont les rez-de-chaussés sont en bossages et les principales pièces également reléguées au premier étage, qu'éclairent de hautes fenêtres à frontons triangulaires et consoles allongées.

De ces analogies, on avait voulu conclure il y a quelques années, que l'*hôtel de Vignolles* pouvait être l'œuvre de l'architecte manceau Simon Hayeneufve, l'un des précurseurs de la

Digitized by Google

Renaissance italienne. Mais Simon Hayeneufve étant mort en 1546 — à l'âge de 96 ans — et Jean I de Vignolles en 1544,

L'AUBERGE DU GRAND LOUVRE EN 1860

FAÇADE DU CÔTÉ DE LA PLACE DE HALLAI

Dessin de l'album Ruillé, collection de M. Singher

(Défectueux quant aux proportions de la porte, en réalité plus large et moins haute).

avant le commencement de la construction puisque son blason ne s'y rencontre pas, il fallait dater l'édifice de 1545, époque extraordinairement avancée pour le style.

Digitized by Google

En plaçant aujourd'hui la construction de l'*hôtel de Vignolles* entre 1550 et 1560, plusieurs années après le décès de Simon Hayeneuve, nous enlevons — non sans quelque regret — à la Ville du Mans l'honneur « d'avoir été en avance sur tout ce qui se faisait alors en France ».

Elle est en droit, cependant, de demeurer très fière de la « *maison de Vignolles* ».

C'est par lettres patentes de 1546 seulement, que François Ier confia définitivement à Pierre Lescot, seigneur de Clagny, les travaux du Louvre, qui ne furent terminés que quinze ans plus tard (1).

Les deux constructions furent donc simultanées, et Le Mans se trouva dans la circonstance « *tout aussi en avance que Paris* », fait bien intéressant pour l'histoire de l'architecture en province, au XVIe siècle. Cela peut suffire à la gloire de notre Ville.

Le fait, on doit le reconnaître, est également honorable, au point de vue artistique, pour Jean II de Vignolles. Si le personnage fut trop passionné, trop fougueux, si la brutalité de son caractère, attestée par son portrait (2), l'entraîna dans de déplorables excès, on ne peut lui refuser d'avoir été un homme intelligent, audacieux, très épris des nouveautés. Il le fut trop des nouveautés politiques et religieuses : il est regrettable pour sa mémoire qu'il ne se soit pas contenté des nouveautés architecturales et de copier au Mans — l'un des premiers — l'œuvre de Pierre Lescot, qu'il avait connu peut-être par l'intermédiaire de Ronsard, ami et admirateur de l'architecte du Louvre.

Robert TRIGER.

(1) André MICHEL, *Histoire de l'Art*, IV. *La Renaissance*, p. 540-544.

(2) Conservé au Palais de Justice du Mans, ce portrait « peint à Anvers en 1562 » a figuré sur notre demande à l'Exposition d'art rétrospectif de 1923 : nous l'avons reproduit dans le compte rendu de cette exposition et tout récemment dans nos *Etudes historiques et topographiques sur la ville du Mans*, Le Mans, Monnoyer, 1926.

Digitized by Google

SOUVENIRS DU CINQUANTENAIRE

I

LE CHATEAU DE COURCELLES

Il y a quelques mois encore, s'élevait à sept lieues au sud-ouest du Mans, dans la commune de Courcelles (canton de Malicorne), un immense château du XVIIe siècle qui avait connu des jours bien brillants.

Bâti entre 1640 et 1660 par Louis de Champlais, qui se ruina avant de l'avoir terminé, le château de Courcelles offrait, par son style et ses proportions considérables, un spécimen très caractéristique et très rare dans la Sarthe, des grandes demeures princières du temps de Louis XIV, faites pour recevoir toute une cour et, au besoin, un régiment tout entier. Si l'escalier d'honneur, surtout, était remarquable au point de vue architectural, l'ensemble des grandes façades, entourées de douves, était des plus imposants, alors que les intérieurs abondaient en motifs d'ornementation, en sculptures et boiseries, d'un grand intérêt pour l'art de l'époque.

Dans l'histoire, Courcelles évoquait deux noms particulièrement célèbres : celui de la jolie marquise Sidonia de Lénoncourt, dont notre confrère M. L'Eleu, nous retraçait naguères, avec tant de verve et d'esprit, les romanesques aventures, et celui du ministre Chamillart, qui acheta Courcelles en 1709 pour y recevoir les amis qu'il conservait à la cour, le duc de Saint-Simon entre autres.

Mais « un petit Versailles » n'est plus en rapport avec la vie et les ressources de l'époque contemporaine. Depuis longtemps déjà et faute d'un entretien désormais impossible, le Château de Courcelles était tombé dans un état complet d'abandon; dans ces dernières années, il était, on peut le dire, totalement en ruines.

Une telle situation ne pouvant se prolonger, l'héritier des

Digitized by Google

Chamillart a dû se résoudre à une vente imposée et trop bien justifiée par les circonstances. Or, les antiquaires, acquéreurs en 1925 du pauvre vieux château, n'ont pas hésité à le démolir à l'exception de la chapelle. L'escalier a été transporté au château des Mesnuls, ancienne habitation des Villars, en Seine-et-Oise. La chapelle reste à vendre ; espérons qu'elle sera reconstruite ailleurs (1).

Cette disparition du château de Courcelles est une perte regrettable pour le département de la Sarthe, et notre Société avait le devoir de conserver au moins, les plans, dessins et relevés, derniers souvenirs du « *Château disparu* ».

L'un de ses secrétaires, M. Paul Cordonnier-Détrie s'est appliqué à ce travail avec toute son ardeur d'ami fervent de nos anciens monuments et son talent d'habile dessinateur, secondé par des connaissances spéciales en architecture.

Après dix-huit mois de labeur assidu, il est, dès maintenant en mesure de faire paraître prochainement une étude architecturale très complète sur le château de Courcelles, accompagnée de plus de trente dessins d'une exactitude scrupuleuse : les reproductions ci-jointes de trois des *plus petits* en donneront une première idée.

La publication de format in-4° carré, présentera un double intérêt, car, à l'étude architecturale proprement dite, s'ajoutera l'historique du château depuis le XIVe siècle.

Désireuse de consacrer par une publication artistique exceptionnelle le souvenir de son Cinquantenaire, la Société historique et archéologique du Maine ne s'est pas empressée seulement d'accorder son patronage à ce travail sur le château de Courcelles. Elle sera heureuse de pouvoir l'offrir à ceux de ses Membres qui voudront bien le demander, avant le 1er janvier 1927, au président, M. Robert Triger (rue de l'Ancien-Evêché, 5, au Mans), en joignant à leur demande, pour les membres *résidant au Mans*, une somme de 2 francs ; pour les membres *résidant en dehors du Mans*, une somme de 3 francs.

L'ouvrage, nous l'espérons, sera mis en distribution au début de 1927.

A notre vif regret, il ne pourra être envoyé aux Sociétés et Bibliothèques correspondantes, mais on pourra se le procurer chez l'auteur, M. Paul Cordonnier-Détrie, à Buffard, à Guécélard (Sarthe).

Le Bureau.

(1) Contrairement aux articles fantaisistes des journaux, aucune partie d'architecture n'est partie pour l'Amérique.

Digitized by Google

CHATEAU DE COURCELLES

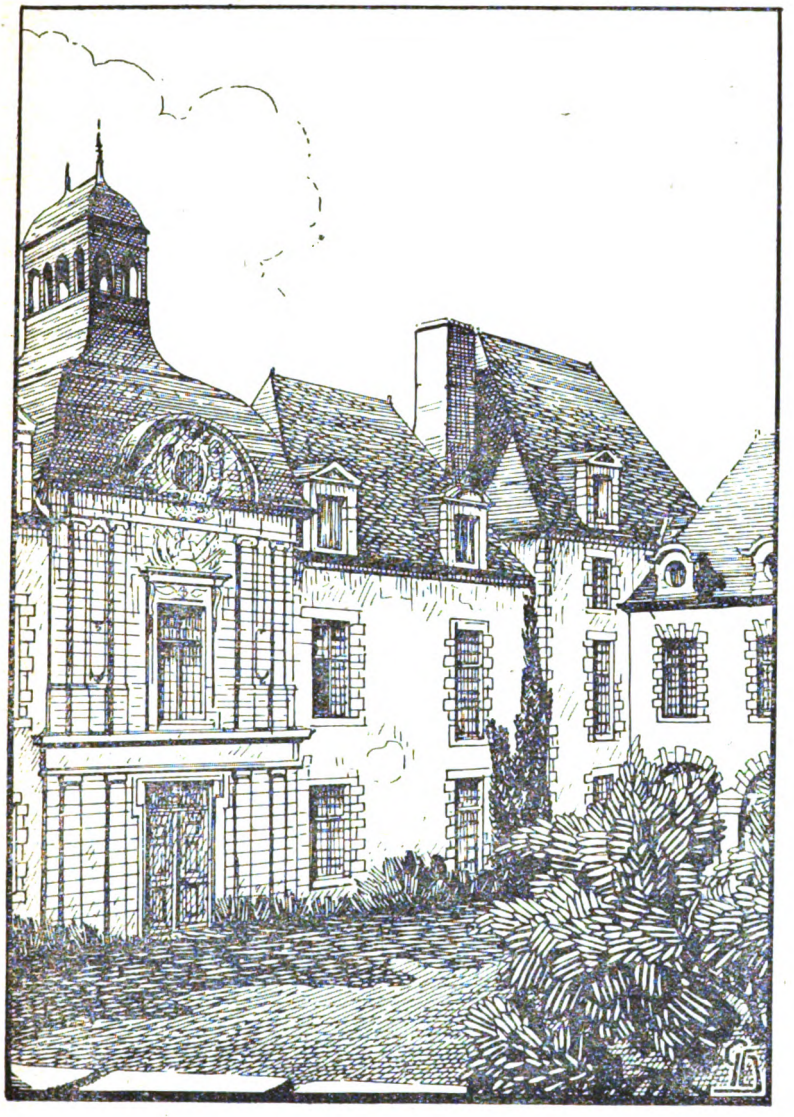

COUR D'HONNEUR ET GRAND ESCALIER

Dessin de M. Paul Cordonnier-Détrie

Digitized by Google

CHATEAU DE COURCELLES

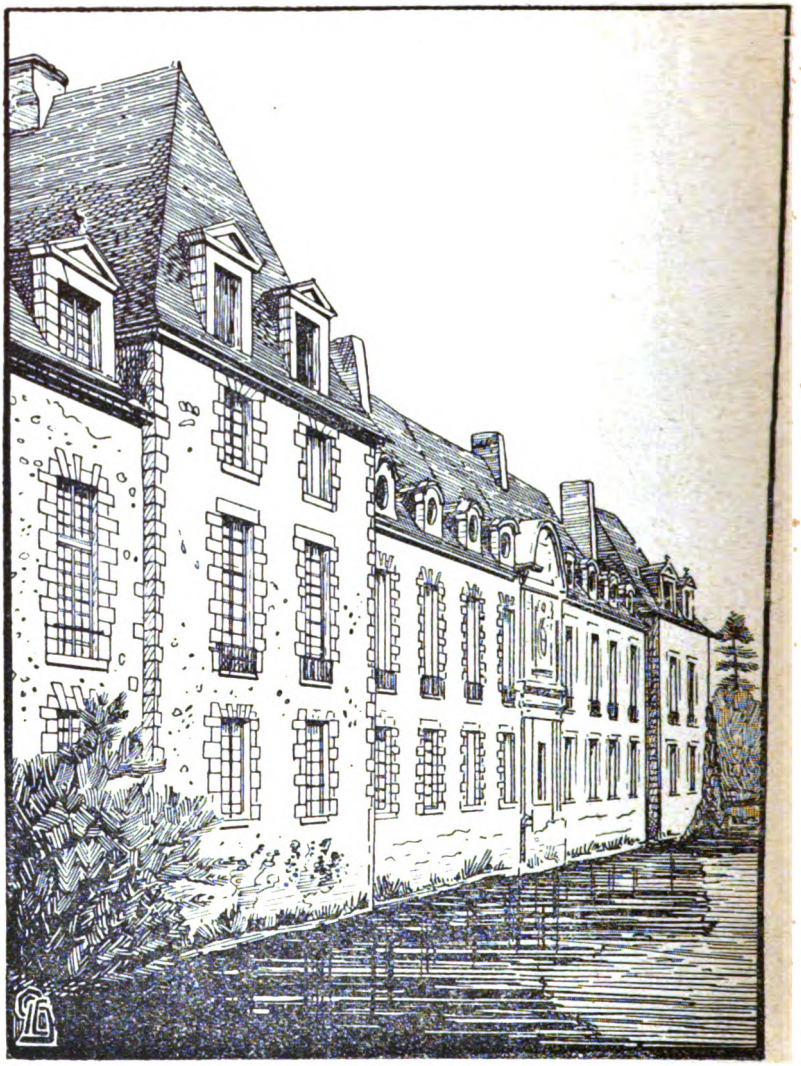

GRANDE FAÇADE DU MIDI

Dessin de M. Paul Cordonnier-Détrie

Digitized by Google

CHATEAU DE COURCELLES

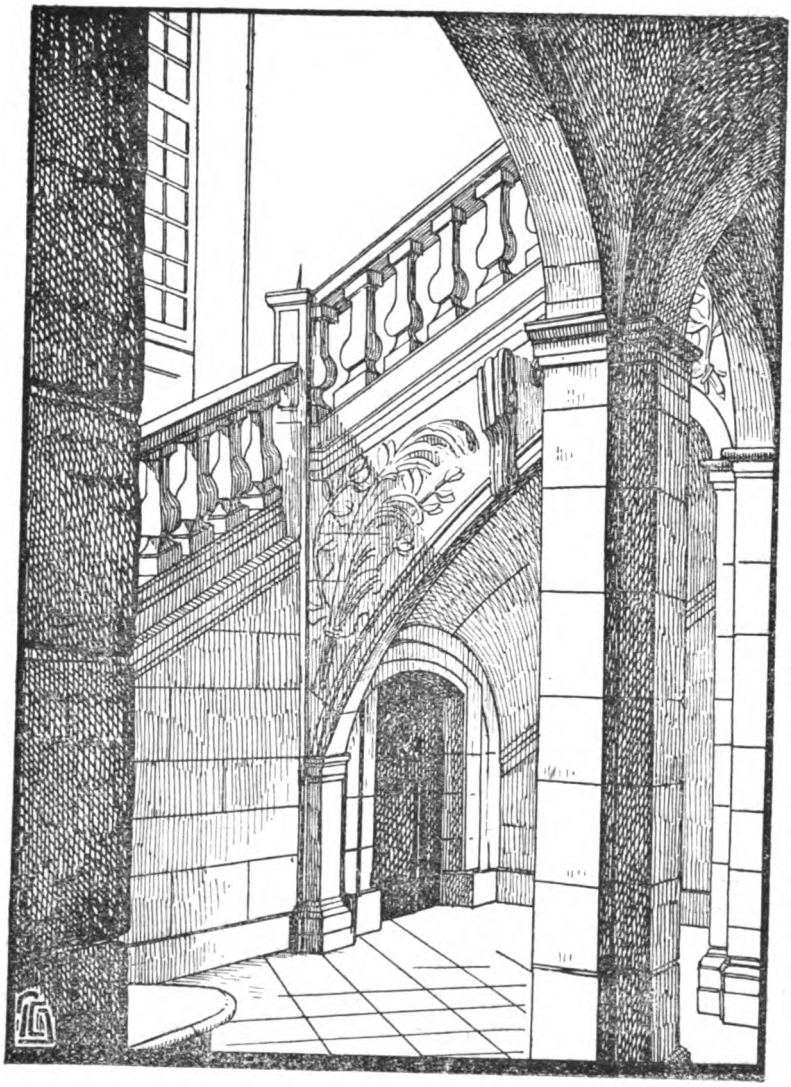

GRAND ESCALIER

Dessin de M. Paul Cordonnier-Détrie

Digitized by Google

II

ÉTUDES HISTORIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LA VILLE DU MANS

A l'occasion encore du Cinquantenaire de la Société et pour répondre à une demande qui lui avait été souvent adressée, M. Robert Triger vient de réunir dans un premier volume tous les articles qu'il a précédemment publiés sur une partie de la ville du Mans. De nombreuses notes complémentaires et une illustration exceptionnelle due, pour beaucoup, au talent de M. Paul Cordonnier-Détrie, donnent un surcroit d'intérêt à ce volume, d'autant plus important pour l'histoire du Mans qu'il groupe, en les mettant définitivement au point, des travaux jusqu'ici disséminés et difficiles parfois à retrouver.

Tiré à 150 exemplaires seulement et destiné surtout aux bibliothèques de travail, l'ouvrage est intitulé : « *Etudes historiques et topographiques sur la ville du Mans ; quartiers des Jacobins, de l'Ancien Evêché, de Saint-Vincent, de Tessé, de l'Etoile et des Ursulines* », un gros volume in-8° raisin de 588 pages, avec 146 plans, dessins et gravures, dont 38 planches hors texte, Le Mans, Imprimerie Monnoyer, 1926, en vente spécialement à la librairie Morin, rue Auvray, 9.

« Cet important ouvrage, écrivait naguère le *Pays Sarthois*, « traite trop de questions intimement liées à l'histoire générale « pour que tous nos amis n'en prennent pas connaissance. « M. Triger connaît à fond sa vieille cité ; il a su fondre dans « un récit commun et clair le résultat de ses recherches et celles « de ses devanciers. Combien il serait souhaitable que tous les « quartiers de notre ville soient dotés d'un livre aussi bien fait « et aussi sûr, d'un guide aussi intéressant et instructif ! »

Appelée à devenir rare, cette nouvelle publication de son président restera pour les travailleurs et les bibliophiles, comme l'étude de M. Cordonnier-Détrie sur le Château de Courcelles, un souvenir durable du Cinquantenaire de la Société historique et archéologique du Maine. X. G.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU SIXIÈME VOLUME DE LA DEUXIÈME SÉRIE

(TOME LXXXII DE LA COLLECTION).

PAGES

Liste des membres de la Société pour l'année 1926... 3

De l'Hôtel de Tessé à l'ancienne église Saint-Nicolas, quartiers des Jacobins, de l'Etoile et des Ursulines, au Mans, par M. Robert TRIGER, avec 4 planches hors texte et 9 plans ou dessins dans le texte..... 17

Une rareté sphragistique : le cachet de l'armée catholique et royale du Maine, en 1796 : le chef de Chouans Lambert de la Vannerie, par le docteur Paul DELAUNAY, avec dessin de M. Paul CORDONNIER-DÉTRIE... 75

La Tour aux Fées, à Allonnes, opinion de M. Camille JULLIAN, membre de l'Académie française, avec deux photographies de M. le commandant BOURGUIGNON, du 31e d'artillerie..... 97

Sous l'Etendard de Jeanne d'Arc : la mort d'un seigneur du Lude tombé devant Jargeau, le 11 juin 1429, par le docteur CANDÉ.. 106

Un palais disparu : Saint-Cloud. Conférence du 12 février, à la maison dite de la Reine Bérengère, par le baron E. HENNET de GOUTEL..... 115

Chronique : Membres nouveaux. — Assemblée générale du 12 février. — Cinquantenaire de la Société et excursion archéologique de 1926. – « *L'aventureuse existence de Pierre Belon* », ouvrage récent du docteur P. Delaunay. — Nécrologie : M. le Vicomte de Noailles..... 143

Lavardin, Trôo, Poncé ; excursion archéologique du 24 juin 1926, avec 6 planches hors texte et 15 plans ou dessins dans le texte..... 145

Chronique : Remerciements du Président : le numéro du Cinquantenaire. — Membres nouveaux. — Nécrologies : Mme la marquise de Broc, MM. Gabriel Fleury, Lionel Royer et baron Armand de Landevoisin. — La Cathédrale du Mans et la Cathédrale de Tolède, d'après un livre récent..... 173

Cinquantenaire de la Société, 1er juillet 1926. (Frontispice reproduit du *Missel* du Mans de 1505, et 4 planches hors texte, dont un dessin de M. P. CORDONNIER-DÉTRIE)... 177

I. La messe à la Cathédrale. — Réception à la gare, allocution de M. de LINIÈRE, acrostiche de M. DENIS du PATY, toast de M. LAURAIN..... 179, 181

Digitized by Google

II. La Séance générale..... 185
Allocution d'ouverture, par M. Robert TRIGER..... 188
Rêverie de la Reine Bérengère, poésie de René BARDET, dite par M. Robert VAILLANT..... 194
Allocution de M. d'OCAGNE, membre de l'Institut..... 197
Les Richesses monumentales de la ville du Mans, par M. Marcel AUBERT, professeur à l'Ecole des Chartes, directeur de la Société française d'archéologie 199
Allocution de M. R. de LINIÈRE..... 212
Allocution de M. J. MATHIEU, président de l'Association des anciens combattants belges..... 215
Allocution de M. TOURNOUER, président de la Société historique de l'Orne et de la Fédération des Sociétés normandes..... 219
Allocution de M. Robert TRIGER..... 222
III. La Réception à la maison de la Reine Bérengère... 231
La Société historique et archéologique du Maine depuis cinquante ans (1875-1925), résumé présenté par MM. R. de LINIÈRE et X. GASNOS (2 planches hors texte, 2 plans dans le texte)..... 235
L'Enceinte Gallo-romaine du Mans; projet de dégagement, par M. Robert TRIGER (2 planches hors texte, dessin de M. Paul CORDONNIER-DÉTRIE; 9 plans ou dessins dans le texte, dont un dessin de M. Paul VERDIER).... 267
La Maison dite d'Adam et Eve, au Mans, par M. Robert TRIGER (2 planches hors texte, 10 plans et dessins dans le texte)..... 289
Note sur le couronnement de la tour de la cathédrale du Mans, par M. Robert TRIGER (3 dessins dans le texte). 313
Une heureuse acquisition : La Maison de Vignolles ou *Maison du Louvre*, au Mans, par M. Robert TRIGER (1 planche hors texte, 2 plans dans le texte)..... 321
Souvenirs du Cinquantenaire : Le Château de Courcelles, avec 3 dessins, par M. P. CORDONNIER-DÉTRIE : *Etudes historiques et topographiques sur la ville du Mans*, par M. Robert TRIGER..... 337

NOMS D'AUTEURS

MM. MARCEL AUBERT..... 199
RENÉ BARDET..... 194
Docteur CANDÉ..... 106
P. CORDONNIER-DÉTRIE... 337
Docteur DELAUNAY..... 75
DENIS DU PATY..... 183
HENNET DE GOUTEL..... 115
MM. LAURAIN..... 183
R. DE LINIÈRE..... 182, 212
J. MATHIEU..... 215
M. D'OCAGNE..... 197
TOURNOUER..... 219
ROBERT TRIGER 17, 143, 145, 173 188, 222, 267, 289, 313, 321.

Digitized by Google

.... 185
.... 188
DET,
... 194
... 197
par
tes,
... 199
.. 212
on
.. 215
s-
r-
.. 219
. 222
. 231
is
r
s
235
267
289
313
321
357
83
12
15
97
19
3
1.

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06818 9367

Digitized by Google

Digitized by Google